Л 63
167

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
И. Бр. 1128

# MÉMOIRES

## POLITIQUES ET MILITAIRES

## *Du Général Doppet*,

CONTENANT des notices intéreſſantes & impartiales ſur la révolution françaiſe, ſur les ſociétés populaires, ſur la révolution des Allobroges & la réunion de la Savoie à la France, ſur la guerre dite *du fédéraliſme*, ſur la livraiſon de Toulon en 1793 & le ſiege de Lyon, ſur la guerre des Pyrénées Orientales juſqu'au moment de la paix conclue entre l'Eſpagne & la France.

*A CAROUGE*,

*Département du Mont-Blanc*,

De l'imprimerie de Jaq. Barth. SPINEUX.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА
БЕОГРАД

*L'an V de la République.* 1797. (v. ſt.)

# TABLE

## Des Livres & Chapitres.

AVANT-PROPOS. page vij

LIVRE Ier.

*RÉFLEXIONS sur ma vie publique & privée, sur les écrits que j'ai publiés avant & depuis la révolution. Réflexions sur les sociétés dites* populaires.

CHAPITRE Ier.

*DÉTAILS sur ma vie privée ; mon service militaire sous le régime monarchique ; mes études ; mes voyages en Suisse, en Italie, & en France ; mes productions littéraires. Idée qu'on doit attacher au mot* révolutionnaire. page 1

CH. II. *De mon séjour à Chambéry pendant les premiers jours de la révolution française. Voyage à Turin. Réflexions sur deux ouvrages politiques que j'ai composés à cette époque. Ma maniere d'envisager les persécutions qu'un homme probe peut essuyer en révolution.* 13

III. *Mon émigration de la Savoie. Adresse au prince de Piémont. Mon entrée dans la garde nationale de Grenoble. Je suis reçu dans une société dite des Amis de la constitution. Cause de mon départ de Grenoble.* 20

IV. *Mon entrée dans la garde nationale de Paris. Mon admission à la société des Amis de la*

*constitution, & à celle des Amis des droits de l'homme. Réflexions sur l'origine, les travaux, les divisions, les erreurs & la chûte des sociétés populaires; sur la faction dite* d'Orléans. *Je travaille aux Annales patriotiques de Mercier.* page 24

V. *Formation du club des Allobroges. Adresses des patriotes Savoisiens à l'assemblée législative. Formation de la légion des Allobroges. J'assiste à la mémorable journée du* 10 *août. Je suis nommé lieutenant-colonel dans la légion des Allobroges. Je quitte Paris pour me rendre à Grenoble, lieu du dépôt de la légion.* 48

## LIVRE II.

*Histoire de la révolution des Allobroges & de la réunion de la Savoie à la France. Premiere campagne de la légion des Allobroges.*

Ch. I. *Causes de la révolution de la Savoie. Entrée de l'armée Française en Savoie. Assemblée nationale des Allobroges; j'y suis nommé député par la ville de Chambéry. Travaux & clôture de cette assemblée.* 53

II. *Envoi de Députés Allobroges à la Convention de France. Réunion de la Savoie à la République Française. Réflexions sur ma mission de député à Paris.* 66

III. *Réflexions sur les obstacles qu'a éprouvés la réunion de la Savoie à la République Française. Persécutions à ce sujet.* 71

IV. *Départ de la légion pour l'avant-garde de l'armée des Alpes. Germe de division dans le département*

*du Mont-Blanc. Calomnies dirigées contre moi à ce ſujet. Je ſuis nommé électeur. Voyage à Paris.* page 76

V. *Mon retour à la légion. Le général me charge de l'organiſation & du commandement des dragons. Lettre du général en chef Kellerman. Je ſuis chargé, par les repréſentans du peuple, d'aller rétablir l'ordre dans un bataillon de volontaires.* 81

VI. *Précis de ma conduite politique & militaire dans le département du Mont-Blanc. Diviſion d'opinions politiques dans ce département à l'époque du 31 mai 1793. Réflexions ſur l'ambition & les ambitieux, ſur les influences & les influenceurs.* 90

## LIVRE III.

*Histoire détaillée de la guerre dite* du fédéraliſme. *Campagnes dans le midi en 1793. Livraiſon de Toulon à la coalition royale. Siege de Lyon.*

Ch. I. *Réflexions ſur les cauſes de la guerre du midi en 1793. Marche de l'armée du général Carteaux depuis Grenoble juſqu'au-delà d'Oulioules, à une petite lieue de Toulon.* 107

II. *Notices & réflexions qui doivent précéder le récit de la guerre de Lyon.* 153

III. *Rapport des combats où je me ſuis trouvé près de Lyon.* 162

IV. *Je prends le commandement de l'armée employée à rendre Toulon à la France.* 178

V. *Cauſes & effets de mes divers changemens d'armées. Réflexions ſur la nomination de quelques généraux, & la deſtitution de quelques autres.* 184

## LIVRE IV.

*Mouvemens de l'armée des Pyrénées Orientales depuis le commencement de la guerre jusqu'à la paix de la République Française avec l'Espagne. J'y traite surtout de mes opérations militaires tandis que j'ai commandé à cette armée.*

Ch. I. *Tableau rapide des événemens qui avaient eu lieu avant mon arrivée à l'armée des Pyrénées Orientales ; c'est à-dire, depuis le mois d'avril 1793, jusqu'au 9 frimaire, an 2 de la république, 29 novembre 1793.* page 196

II. *Etat dans lequel j'ai trouvé l'armée des Pyrénées en en prenant le commandement en chef. Relation de divers combats.* 210

III. *Epoque & durée de ma maladie à Perpignan. Etat malheureux de l'armée. Arrivée des vainqueurs de Toulon. Plan d'attaque du général Dugommier. Mort du général Dagobert dans la Cerdagne Espagnole.* 239

IV. *De mon commandement dans les deux Cerdagnes. Entrée en Catalogne. Prise de Campredon & Ripoll. Réflexions sur cette incursion en Catalogne.* 257

V. *Entreprise de l'ennemi sur la Cerdagne. Forces & moyens de la division du Mont-Libre. Lettres écrites par des Espagnols. Cruauté de quelques moines devenus soldats. Plan de défense pour la Cerdagne conquise. Mon départ de cette division.* 303

# AVANT-PROPOS.

Le navigateur qui a couru des dangers, ſe plait à en raconter les détails lorſqu'il eſt de retour au port. Outre que ſon récit peut intéreſſer en amuſant, il arrive plus d'une fois que le tableau des riſques qu'il a courus ſert de leçon aux autres; parce que, tout en racontant ſes aventures, il détaille les moyens qu'il a mis en uſage pour échapper au naufrage, ou au moins pour ſe le rendre moins funeſte.

Ce n'eſt point par orgueil que j'ai toujours tenu & recueilli le journal de ma vie; j'y ai d'abord trouvé ma propre ſatisfaction, & ſur-tout le moyen de me rendre chaque jour à moi-même un compte exact de ma conduite. Réfléchiſſant enſuite ſur la bizarrerie de ma carriere, j'ai cru que ces mémoires, contenant quelques leçons d'expérience, ne ſeraient pas ſans fruit pour ceux qui les liraient.

Tout homme, en publiant ſa vie, peut faire un écrit, ou plaiſant, ou intéreſſant, ſuivant la nature des événemens qu'il a courus: de tels écrits, ou vrais, ou ſuppoſés, rentrent toujours dans la claſſe des romans, & ils ont entiérement atteint leur but lorſ-

qu'ils ont déſennuyé leurs lecteurs. Mais l'homme qui a vécu dans une grande révolution, l'homme que les circonſtances ont jeté ſur le théatre politique, a cela d'utile dans la publication de ſes mémoires, que, s'il eſt ſincere dans ſes récits, il fournit pour ſa part un des chapitres qui doivent compléter un jour l'hiſtoire de la révolution françaiſe ; car nous devons être bien convaincus que nous n'aurons une bonne & complete hiſtoire de notre révolution, que du moment qu'on aura ſaiſi le fil de pluſieurs événemens partiels qui en ont amené de très grands ; & ce n'eſt qu'après que pluſieurs hommes auront dit ce qu'ils ont vu, qu'on ſaura vraiment ce qui eſt arrivé, & ſur-tout comment cela eſt arrivé.

C'eſt en analyſant les mémoires des hommes révolutionnaires, que l'on parviendra dans un tems à expliquer les grands mouvemens qui ont eu lieu juſqu'à ce jour. Je ſais bien que quelques littérateurs n'ont pas attendu le dépouillement de tous les écrits de la révolution, pour en écrire & publier l'hiſtoire : mais dans ces écrits de parti, on ne trouve point encore l'impartialité de l'hiſtorien ; & quand on ne ſait pas expliquer un effet, c'eſt dans l'invention d'une faction qu'on en ſuppoſe & qu'on en place la cauſe.

Sans doute il exiſte déjà pluſieurs hiſtoires de la révolution françaiſe : les uns

l'ont écrite pour chercher à juſtifier l'opinion qu'ils y ont embraſſée; d'autres l'ont écrite pour la noircir & la calomnier; la plupart enfin ne l'ont vue que d'un côté, & n'ont pu tout au plus en parler qu'à demi.

Il réſulte de la lecture de la plupart des écrits hiſtoriques dont je viens de parler, que ce n'eſt qu'après les avoir tous raſſemblés, qu'un écrivain impartial pourra un jour en extraire une hiſtoire complete de notre révolution. Dégagé de toute prévention, il raſſemblera tous les faits pour les tranſmettre à la poſtérité; mais il en élaguera ces diatribes chaudes & inutiles, qui font à chaque ligne entrevoir l'eſprit de parti. Eloigné du chaos des événemens, il n'aura point de raiſon pour s'attacher aux perſonnes plutôt qu'aux choſes, & les vérités de la révolution ne ſe diront toutes que long-tems après que la révolution ſera finie.

On conçoit, après ce que je viens de dire, que je ne me flatte pas plus que les autres de donner en entier l'hiſtoire de la révolution françaiſe; ne pouvant dire que ce que j'ai combiné ou vu, il ne m'eſt pas poſſible de parler en détail de tout ce qui eſt arrivé: auſſi ai-je intitulé cet écrit, *mes Mémoires* plutôt qu'*Hiſtoire de la révolution françaiſe*. Cependant, ayant rempli des fonctions importantes pendant la révolution, ayant été jeté dans quelques grands

événemens, ayant connu des hommes qui ont joué de grands rôles dans la révolution, j'ai dû raſſembler quelques matériaux qui ne ſeront point inutiles à l'hiſtoire.

Outre l'utilité qui peut réſulter de la publication de mes mémoires enviſagés ſous ce premier point de vue, j'ai encore dû les publier pour rendre compte de ma conduite politique & militaire à ceux dont la confiance m'éleva à la dignité des fonctions, j'ai dû ſur-tout répondre, par une confeſſion générale, aux vils calomniateurs qui égarent les peuples ſur la conduite révolutionnaire de la plupart des républicains français.

Perſuadé que la vérité peut ſeule intéreſſer dans des écrits de ce genre, je me ſuis plus attaché à parler avec franchiſe qu'avec éloquence. Je ne me ſuis pas même gêné pour y cacher l'âpreté de mon caractere ni la ſincérité de mon ame, quoique ce ſoit à ces deux qualités que je doive depuis longtems l'honneur de mes perſécutions.

Qu'on ne croie cependant pas que je m'attache, dans le récit de mes aventures, à jeter à tort & à travers les traits de la vengeance, du ridicule ou de la colere; ce n'eſt pas même pour me plaindre que j'ai rédigé le journal de ma vie. Connu dans la révolution, j'y ſuis naturellement cité devant l'opinion publique; & comme je ſuis convaincu qu'on a dit & trop de bien &

trop de mal de moi, j'ai penſé que la meilleure maniere de rectifier mon jugement, était de mettre entiérement ma conduite à découvert.

Je n'avancerai rien dont je ne fourniſſe de ſuite la preuve : je me ſuis, malgré les événemens, conſervé les originaux de toutes les lettres que je cite dans mes mémoires. Ma conſcience n'ayant jamais eu beſoin de la reſſource des accidens pour me faciliter des redditions de comptes, j'avoue que dans les mouvemens militaires je n'ai jamais ni perdu ni ſuppoſé la perte de mes papiers.

Cet ouvrage étant un mêlange d'événemens politiques & militaires, j'ai dû, pour remédier à la confuſion que doit entraîner le récît de tant de faits divers, le diviſer en livres & en chapitres ; & j'ai dû encore diviſer ces chapitres en paragraphes, afin de faciliter la recherche d'un événement particulier parmi les faits généraux. J'ai cité les époques de chaque fait avec la plus grande exactitude. Enfin j'ai apporté dans l'examen de ma conduite toute la clarté poſſible ; & comme j'ai écrit ſans prévention & ſans humeur, je deſire qu'on me liſe de même.

Le premier livre contient les événemens de ma vie comme homme de lettres : on y voit les écrits que j'ai publiés avant & depuis la révolution ; l'on y trouve des réfle-

xions & des notes hiſtoriques ſur les ſociétés populaires.

Le ſecond contient l'hiſtoire de la révolution des Allobroges, & de leur réunion à la France.

Dans le troiſieme livre je détaille mes campagnes du midi en 1793 : j'y fais l'hiſtoire de la guerre dite *guerre du fédéraliſme.*

Le quatrieme livre traite des mouvemens de l'armée des Pyrénées Orientales depuis le commencement de la guerre juſqu'à la paix de la République avec l'Eſpagne : j'y traite ſur-tout de mes opérations militaires tandis que j'ai commandé cette armée en chef.

L'importance des objets que j'ai à traiter dans le cinquieme livre, m'a forcé à en faire un volume ſéparé : ainſi ce ſera dans le volume où je traiterai des réactions, que j'acheverai le récit de mes événemens politiques & militaires. J'y donnerai, comme je l'ai promis, un tableau général de notre révolution.

# MÉMOIRES

## *POLITIQUES ET MILITAIRES.*

## LIVRE Ier.

*RÉFLEXIONS sur ma vie publique & privée, sur les écrits que j'ai publiés avant & depuis la révolution. Réflexions sur les sociétés dites* populaires.

### CHAPITRE Ier.

*DÉTAILS sur ma vie privée ; mon service militaire sous le régime monarchique ; mes études ; mes voyages en Suisse, en Italie, & en France ; mes productions littéraires. Idée qu'on doit attacher au mot* révolutionnaire.

§. I. JE vais porter le flambeau de la vérité dans toutes mes démarches ; mais je le ferai avec

ce calme de la raiſon qui amene l'homme au point de parler de lui comme s'il parlait de tout autre. C'eſt ſans honte que j'avouerai les erreurs que j'ai pu commettre, & c'eſt ſans orgueil que je dirai le bien que j'ai pu faire.

Attaché à expoſer des faits, à en déduire & démontrer les conſéquences, on ne me verra flatter ni dénigrer perſonne. S'il m'arrive, dans le cours de ces mémoires, de me trouver avec quelqu'un qui ne ſoit pas de mon opinion, ou qui n'en ait pas été dans le tems, je tâcherai de lui parler avec autant de ſang-froid que je dus mettre de chaleur à combattre les ennemis de la république.

O hommes de toutes les opinions ! n'apprendrez-vous jamais à parler les uns des autres avec impartialité ? Pourquoi voulez-vous toujours faire croire que vous êtes des dieux, & que vos ennemis ſont des bêtes féroces ?

Qu'on ne croie pas que cette vérité de ſentiment ſoit une capitulation que j'aie deſſein de propoſer aux ennemis de la révolution ; car ce n'eſt pas approuver le pour & le contre que vouloir fixer la juſtice dans les diſcuſſions. Il ſerait à ſouhaiter qu'un tel principe n'eût pas été ſi ſouvent oublié dans nos aſſemblées nationales, & que là, comme ailleurs, les républicains euſſent ſu ſe parler, au lieu de ſe déchirer. Mais en démontrant cette réflexion par des faits, elle trouvera mieux ſon développement dans le cours de ces mémoires.

Il ſemble qu'en publiant l'hiſtoire de ma vie, je devrais, comme d'uſage, parler de ma naiſ-

ſance, de mes parens & de leur fortune. Tout cela tend en effet, avec un peu d'adreſſe, à groſſir conſidérablement un volume ; & l'on ſe donne un bien plus grand degré d'importance, lorſque, parlant de ſoi depuis le berceau, l'on s'y montre déjà, par quelques incidens bizarres, comme deſtiné dans un tems à remplir de grandes fonctions. Mais, je l'ai dit dans l'avant-propos, (*) ce n'eſt pas un romann que je veux faire ; & je n'ai pas beſoin de recourir au ſuperflu, pour rendre ces mémoires utiles. Cependant je ne peux ni ne dois garder le ſilence ſur la fortune de mes parens & la mienne ; cela tient eſſentiellement à ma reddition de comptes, & puis cela ſert à fermer la bouche aux calomniateurs. En parlant de ma naiſſance, de l'état de mes parens, & de ma jeuneſſe, je ſerai très laconique. S'il m'arrive d'en dire quelque choſe, ce ne ſera que pour en déduire des conſéquences qui auront rapport avec ma vie révolutionnaire ; ſi je dis ce que je fus dans l'ancien régime, ce ſera ſeulement afin de démontrer que, pour être probe, je n'attendis pas le nouveau.

§. 2. Je naquis à Chambéry en 1753, vers la fin du mois de mars : mes parens étaient peu riches, mais ils furent laborieux ; & je me rappelle, avec les délices d'un cœur reconnaiſſant,

(*) Il eſt néceſſaire de lire l'avant-propos qui précede ces mémoires : on y voit le but & le plan de cet ouvrage ; on y démontre ſur-tout le fruit qu'on en peut tirer pour la connaiſſance de l'hiſtoire de notre révolution.

que toujours bons & généreux, ils ne négligerent rien pour mon éducation. Quelques ſuccès que j'eus dans mes premieres études, firent que mon pere me les fit continuer, & ne me fit pas embraſſer ſon état, qui était celui de fabricant cirier.

Sans parler de toutes les folies du jeune âge, toujours plus multipliées dans un caractere ardent, je ne dois pas omettre qu'à l'âge de ſeize ans je m'engageai comme ſoldat dans le troiſieme régiment de cavalerie de France ; mais après un an d'épreuve, n'étant point encore aſſez robuſte pour ſupporter les fatigues de cavalier, j'entrai dans le régiment des Gardes Françaiſes, où je fis pendant trois ans l'apprentiſſage des armes. Cette étude d'alors ne fut point ſans doute aſſez longue pour faire de moi un grand militaire ; elle ſert cependant, avec mes autres ſervices depuis le commencement de la révolution, à répondre à quelques individus qui me font platement & ironiquement paſſer du grade de docteur en médecine à celui de général en chef dans les armées de la république.

§. 3. En ſortant du ſervice de France, je vins étudier à l'univerſité de Turin. Après quelques années d'étude, j'y fus reçu médecin ; & comme on fait ordinairement précéder l'art de guérir par quelques connaiſſances phyſiques & géométriques, j'avoue que cette étude ne m'a pas été inutile dans les fonctions militaires que j'ai exercées depuis la révolution.

Après mes études de Turin, je viſitai les univerſités de Paris & de Montpellier. Je parcou-

rus la Suiſſe & la plus grande partie de l'Italie ; & tout en étudiant par-tout ce qui avait rapport à mon état de médecin, je feſais, dans mes voyages, une étude non moins intéreſſante, celle d'obſerver & de connaître les hommes.

Cette maniere de raconter les événemens de ma vie privée ne naît pas du tout de l'orgueilleux beſoin de parler de moi en bien ; mais ce que je ſais de ſûr, & que je peux dire avec confiance, c'eſt que ce fut dans une jeuneſſe & une vie laborieuſes que je puiſai les moyens de fermeté & de conſolation qui me ſoutiendront toujours dans les plus funeſtes revers.

Quelle eſt en effet l'étude la plus propre à inſpirer la bienfeſance & l'humanité ? Quelle eſt auſſi celle qui apprend mieux à mourir ? . . .

Un état dont le plus grand art eſt de répandre des conſolations, doit influer ſans doute ſur le caractere de ceux qui l'exercent ; mais on pourrait dire auſſi que ceux qui s'y deſtinent, montrent déjà, par ce penchant même, le genre de caractere qu'ils ont reçu de la nature.

Les diſtinctions, les privileges qu'établit l'orgueil ſocial, s'évanouiſſent devant l'obſervateur qui étudie l'homme malade ; l'aſpect des mêmes beſoins & des mêmes maux qui affligent toutes les conditions, donne certainement de grandes & ſublimes leçons d'égalité.

§. 4. Outre que le choix d'état, que fait un individu, peut mener à la connaiſſance de ſon caractere moral, on a encore un moyen plus ſûr de le diſtinguer, en conſidérant cet individu dans ſes goûts, ſes plaiſirs & ſes occupations ;

car on peut ſe maſquer un inſtant, mais on ne ſe contrefait pas toute la vie.

Je conçois qu'il y a des hommes d'une ame aſſez forte pour fixer toutes leurs penſées & leurs occupations ſur l'état qu'ils ont embraſſé : ceux-là s'y diſtinguent & réuſſiſſent certainement ; & ce n'eſt que ce goût & cette obſtination dans un même travail, qui dans chaque ſcience ont produit de grands hommes. Mais je l'avoue, & ce n'eſt pas dans l'intention de faire mon éloge, j'eus beſoin de diſtractions dans le ſérieux des études médicales, & je les cherchai dans des occupations littéraires.

Des lectures de tout genre feſaient depuis long-tems toute mon occupation ; à la manie de lire ſuccédait par fois celle d'écrire : cependant j'eus pendant pluſieurs années le bon eſprit de contenir cette derniere.

Ce fut la découverte du *magnétiſme animal* & l'arrivée de *Meſmer* à Paris, qui m'arracherent mon premier coup-d'eſſai. Etonné de cette plaiſante façon d'exercer l'art médical, je fis en 1784 imprimer à Paris un poëme burleſque intitulé : *la Meſmériade.*

Ce léger ſarcaſme contre les impoſteurs & les dupes fut le premier motif de la haine que m'ont ſouvent fait reſſentir dès lors pluſieurs ennemis puiſſans. Il eſt bien naturel en effet que les amis des ténebres déteſtent toute la vie ceux qui ont le courage d'y porter des rayons de lumiere.

§. 5. Le magnétiſme feſant grand bruit à Paris, je ne pouvais cependant pas, comme mé-

decin, m'en tenir entiérement à la plaiſanterie. Je dus & voulus m'inſtruire à fond de cette bizarre & nouvelle maniere de guérir. Dès que j'en eus appris à Paris la théorie & la pratique, je crus qu'il était de mon devoir de communiquer cette découverte à mes collegues de l'univerſité de Turin, & je m'y rendis dans le mois de ſeptembre 1784.

Je n'eus, dans cette démarche, d'autre but que celui d'expoſer ce qu'était & pouvait être le magnétiſme animal; je voulais, non pas juger le magnétiſme, mais le ſoumettre aux expériences & à la déciſion de la faculté de médecine. Auſſi, pour ne tromper perſonne ſur ma maniere de voir, fis-je imprimer à Turin un petit ouvrage à ce ſujet, intitulé : *Traité théorique & pratique du magnétiſme animal.*

Sans chercher à rappeller ici les débats qui eurent lieu dans toute l'Europe au ſujet du *meſmériſme*, il me ſuffit de prouver, en rappellant mes écrits & ma conduite d'alors, que j'ai porté dans cette circonſtance le déſintéreſſement & la franchiſe qui m'ont caractériſé toute ma vie.

Je ne dois pas omettre un fait bien ſingulier, & le voici. A mon arrivée à Turin, le magnétiſme y feſait tant de bruit qu'on l'y traitait vraiment comme une affaire de politique. Les uns regardaient les magnétiſeurs comme des ſorciers; d'autres, comme les agens d'une ſecte dangereuſe & à prétentions; & tous en parlaient ſans connaiſſance. La curioſité magnétique s'étendit juſqu'à la cour; je fus préſenté au roi,

& ce fut lui qui me permit d'imprimer le traité dont je viens de parler. Mais ce qui paraîtra ſans doute fort étonnant, c'eſt qu'en 1784, à Turin, & ſous les yeux du roi Sarde, je dédiai *à ma patrie* cet ouvrage que je devais préſenter au roi, & que je m'y ſignai *citoyen de Chambéry*. Si j'euſſe été courtiſan ou ambitieux, j'euſſe pu adopter un objet de dédicace plus lucratif, & me ſervir d'une ſignature plus humble & plus reſpectueuſe. Je ne penſais pas encore, il eſt vrai, à la révolution de 1789; mais je ſentais déjà ma dignité d'homme, & je ne fus jamais rampant.

§. 6. Je paſſe rapidement ſur ma vie privée & ſur mes événemens antérieurs à la révolution françaiſe, parce qu'il y a peu, ou point, de conjectures à en tirer pour me juger comme fonctionnaire public. Cependant je dois faire un aveu de tous les écrits qui ſont ſortis de ma plume. En y montrant mon ame & mon cœur à découvert, on y trouvera plus de moyens de m'analyſer dans toutes les ſottiſes qu'on aura pu débiter contre moi.

C'eſt en effet dans les productions littéraires d'un écrivain, qu'il eſt bien facile, en les analyſant toutes, de diſtinguer ſes goûts, ſes penſées, & ſon caractere en général. Je peux avoir écrit bien des choſes inutiles; mais je n'ai jamais rien publié de faux ni de méchant. Mes productions littéraires n'alarmerent jamais les mœurs ni la probité. Ce qu'il y a ſur-tout de bien marquant & de bien poſitif, c'eſt que je n'eus jamais, en imprimant, la perſpective ſordide

des dédicaces : vérité que je vais prouver par tous les écrits que j'ai publiés.

J'ai fait, outre les deux ouvrages dont je viens de parler plus haut, imprimer à Geneve en 1785 une brochure intitulée : *Oraiſon funebre de Meſmer*, avec ſon *teſtament*. Cette légere production n'était, il eſt vrai, qu'une plaiſanterie ; mais elle me fit honneur, en ce qu'elle ne flattait ni ne propageait l'impoſture.

Dans la même année 1785, je publiai les *Mémoires de Madame de Warens*, que le célebre J. J. Rouſſeau avait fait connaître dans ſes *Confeſſions ;* & il s'en fit une édition à Geneve & une à Paris.

Je fis en 1786 imprimer *le Médecin philoſophe*. J'étais déjà ſi éloigné alors de vouloir jamais profeſſer le charlataniſme, que je déclamai fortement, dans cette brochure, contre les vendeurs & donneurs de médicamens.

En 1787, je publiai à Paris un ouvrage médico-romancier, ſous le titre de *Médecin de l'amour*. Perſuadé de l'effet du moral ſur le phyſique de l'homme, je voulais rappeller tous les médecins à l'obſervation & à l'étude de l'homme moral.

Je fis imprimer à Lauſanne, à peu près dans le même tems, les *Numeros Pariſiens*. C'était un avis aux voyageurs curieux de parcourir cette grande ville. Cette production fournit encore plus que les autres des preuves de la franchiſe qui m'a toujours caractériſé.

Ce fut encore à Lauſanne, & dans le même tems, que je publiai les *Mémoires du chevalier de Courtille*, perſonnage qui avait vécu en Savoie,

& que Rouſſeau avait tiré de l'oubli par ſes *Confeſſions.*

Pendant ce même voyage en Suiſſe, je fis imprimer un roman ſous le titre de *Celeſtina, ou la Philoſophe des Alpes.* Toutes ces productions littéraires ſont ſans doute médiocres, & ce n'eſt pas par gloire que j'en fais ici la citation; mais elles montrent au moins que quelques-uns de mes ennemis ſe ſont bien trompés lorſque, me voyant écrire pendant la révolution, ils ont dit que je ne le feſais que pour mendier la popularité & tourner des regards vers moi.

En 1788, je publiai à Paris la traduction d'un ouvrage médical de *Meibomius*, intitulé : *De flagrorum uſu in re venerea.*

A la fin de la même année, & revenant à Chambéry pour y pratiquer la médecine, j'y fis imprimer une *Diſſertation ſur les morts apparentes.*

J'adreſſai dans le même tems, à l'académie de Turin, une diſſertation ſur la *Maniere de conſtruire des bains de vapeurs.* Je fis graver les planches néceſſaires à l'explication du ſujet, & cet ouvrage médical fut imprimé à Turin avec approbation de l'académie. On voit que, ſi je m'occupais du délaſſement des romans, je m'attachais néanmoins par fois à des objets d'utilité.

Ce fut encore en 1788 que je publiai un ouvrage intitulé : *Médecine occulte, ou traité de magie naturelle & médicinale.*

Enfin le dernier ouvrage que je publiai avant

la révolution, fut un roman intitulé : *Zélamire, ou les liaiſons bizarres.*

Je le répete, ce n'eſt point pour analyſer, ni prêter du mérite à mes productions littéraires, que je les rappelle dans mes mémoires ; c'eſt ſeulement pour démontrer ce que je fus avant la révolution. En parcourant tous les ouvrages que je viens de citer, on voit que je ne ſus jamais flatter les vices, ni les gens en place ; on voit mon auſtere franchiſe à combattre les impoſtures ; on voit enfin que la juſtice, l'humanité, la bienfeſance & la ſenſibilité ne me ſont point des ſentimens étrangers.

§. 7. Je crois qu'il ne ſuffit pas, lorſqu'on veut ſcruter un homme, de ne l'examiner que depuis la révolution ; il faudrait encore ſavoir ce qu'il feſait auparavant. On ne paſſe pas ſubitement à la pratique des vertus ; & tel qui fut un fripon ou un méchant dans l'ancien régime, aurait peine à me perſuader qu'il eſt probe dans celui-ci.

Outre que je m'occupais à des objets de littérature, j'exerçais mon état de médecin à Chambéry depuis 1788. Je trouvais des jouiſſances dans la pratique de cet état, parce qu'il me fourniſſait chaque jour des moyens de ſoulager ou conſoler de pauvres malades.

Mais 1789 parut : la France éprouva de grands changemens, & la révolution m'arracha par enthouſiaſme à l'état paiſible que j'avais embraſſé.

Je vais maintenant m'examiner, & paraître comme homme révolutionnaire. Cependant je

dois, avant d'entrer en matiere, dire ce que je penſe ſur ce mot *révolutionnaire*, & rappeller tous les hommes au vrai ſens qu'on doit lui donner.

Il eſt arrivé, par une ſuite d'actions & de réactions qui ont fait ſe ſuccéder des événemens affligeans, que le terme de *révolutionnaire* eſt devenu une injure. Quand on veut décrier une ſociété, une opinion, un fait, un acte quelconque, on dit aujourd'hui qu'ils ſont révolutionnaires. On ſemble vouloir rendre ce mot le ſynonyme de ceux de *brigandage*, de *folie*, de *deſtruction*. Cependant ſoyons francs: en parlant des hommes qui ſe ſont mêlés de la révolution, on a dû appeller les uns *révolutionnaires*, & les autres *contre-révolutionnaires*, c'eſt-à-dire, donner la premiere dénomination aux amis de la liberté, & la ſeconde à ſes ennemis. Ramenant donc ce mot à ſa vraie, primitive & juſte explication, on voit qu'on a tort de s'alarmer de ce mot, & de le donner ou de le recevoir comme une injure; on voit ſur-tout le ſens que j'ai intention de lui donner lorſque je me l'applique.

## CHAPITRE II.

*De mon ſéjour à Chambéry pendant les premiers jours de la révolution françaiſe. Voyage à Turin. Réflexions ſur deux ouvrages politiques que j'ai compoſés à cette époque. Ma maniere d'enviſager les perſécutions qu'un homme probe peut eſſuyer en révolution.*

§. 8. J'HABITAIS un ſol qui a encore reſté trois ans eſclave, lorſque la France reſſuſcitée fit tomber les remparts de la Baſtille. J'étais à Chambéry, mon pays natal, dans les commencemens de la révolution françaiſe; mais il me fut impoſſible d'attendre la liberté de mon pays pour en jouir.

Cependant j'étais bien éloigné de m'expatrier par la ſeule raiſon de vouloir la liberté pour moi, & non pour la Savoie ma patrie. Je fis donc, avant mon émigration patriotique, le projet de ramaſſer des matériaux pour me rendre, dans le tems que je ſerais en France, utile à la liberté de mes concitoyens. Je me mis à étudier la conſtitution de mon pays, pour en connaître les abus, & les dévoiler dans la ſuite. J'obſervais ſur-tout l'opinion de tous les Savoiſiens ſur la révolution françaiſe; il était en effet important de ne pas me propoſer de leur parler de liberté ayant que de ſavoir ſi elle était

de leur goût, & ſi ce goût était celui de la majorité.

Ce fut pendant le ſéjour que je fis à Chambéry depuis 1789, que je compoſai deux ouvrages politiques, qui ne furent cependant imprimés qu'après que je me fus fixé en France. Il fallait, pour les publier, que je m'expatriaſſe de la Savoie, & je le fis.

L'amour de la liberté, le beſoin de dévoiler les abus du gouvernement qui affligeait ma patrie, me firent braver l'incertitude de l'avenir. Je ſacrifiai les perſpectives de mon état de médecin, qui m'avait coûté beaucoup d'études, & pour lequel ma famille avait fait bien des dépenſes pécuniaires. Je ne fus arrêté, ni par les douceurs, ni par l'intérêt de cœur, ni par les reſſources que je trouvais dans ma famille ; je m'expoſais même aux dangers du beſoin en fuyant mon pays : mais je voulais vivre, écrire & penſer en homme libre.

Je ne pouvais pourtant pas me diſſimuler les entraves terribles & multipliées qu'on jeterait dans la marche de la révolution françaiſe. Chambéry étant devenu le refuge de pluſieurs émigrés puiſſans, on était bien à portée d'y voir tous les moyens que le royaliſme & l'ariſtocratie ſe propoſaient d'employer pour redonner des fers à la France. Ce qu'il y avait de plus inquiétant pour l'obſervateur ami de la liberté, c'eſt que dans l'étranger on avait évidemment la preuve qu'en partant, les émigrés laiſſaient dans l'intérieur de la France, de chauds amis & d'adroits correſpondans.

Les contre-révolutionnaires français cachaient d'autant moins leurs intentions & leurs projets dans la Savoie, qu'ils ne regardaient les mouvemens qui avaient lieu en France depuis 1789, que comme les effets d'une insurrection passagere, & facile à étouffer par la force ou par la perfidie.

L'établissement momentané & le passage de plusieurs émigrés de marque mettaient Chambéry à même d'être promptement & sûrement instruit de tous les événemens qui se passaient à Paris & dans le reste de la France. Nous avions les écrits d'un parti, parce qu'ils étaient intéressés à les répandre; & nous connaissions ceux du parti leur adversaire, parce que, pour conspirer & se défendre, ils avaient besoin de voir les journaux patriotiques : ainsi Chambéry recevait les écrits pour & contre. Il est vrai qu'il n'y avait de bien publics, que ceux qui n'étaient pas en faveur de la révolution.

Cependant il ne suffisait point à mes vues politiques de connaître l'opinion & les projets qu'avaient quelques étourdis chevaliers; je savais, avec toute l'Europe, qu'il se formait une coalition puissante contre la liberté, & je voulais étudier de plus près quelques-uns des chefs de la royale coalition.

§. 9. Je résolus donc, avant de passer en France, de faire un voyage à Turin. Les connaissances que j'y avais faites en 1784, pouvaient me mettre à même de voir plusieurs personnes attachées à la cour, & conséquemment me mettre à portée de m'instruire parfaitement sur la politique du jour.

Je fis ce voyage, mais ſeulement pour mon inſtruction, comme je viens de le dire. Il fallait en effet, avant que d'entrer dans la carriere révolutionnaire, que je connuſſe les obſtacles qu'on ſe propoſait d'oppoſer à l'énergie de la liberté. Ce ne fut point le voyage d'un de ces hommes adroitement perfides, ſalariés pour jouer une opinion qu'ils n'ont pas, pour épier des confidences & trahir des ſecrets. Non, je n'ai jamais fait & je n'euſſe jamais ſus faire l'eſpion. De plus, je ne tenais encore à la révolution que par opinion; je n'avais aucune correſpondance avec les hommes de l'un ou l'autre parti. J'obſervais, & je le feſais pour moi ſeul.

Le voyage de Turin me fut utile, & même néceſſaire, pour achever les deux ouvrages politiques que j'avais commencés en Savoie. J'y mis la derniere main à l'*Etat moral, phyſique & politique de la maiſon de Savoie*; & au *Commiſſionnaire de la ligue, ou le Meſſager d'Outre-Rhin.* ( * )

§. 10. Avant que de pourſuivre le récit de mes événemens, il n'eſt pas hors de propos de donner une petite explication ſur le premier de ces deux ouvrages, c'eſt-à-dire, ſur l'*Etat moral*, dont je viens de parler. Quelques hommes, qui ne veulent du mal aux princes que parce

---

( * ) J'attendis d'être en France pour livrer ces deux manuſcrits à l'impreſſion. Ils furent imprimés à Paris, chez Buiſſon libraire.

qu'ils

qu'ils ſont princes, ont cru pouvoir patriotiquement me reprocher d'avoir dit du bien du prince de Piémont. J'ai dit, je l'avoue, dans cet écrit tout ce que j'ai cru voir ou vu dans le gouvernement piémontais ; je l'ai même dit avec la chaleur du patriotiſme & la haine de la tyrannie ; & je peux affirmer que ſi je n'euſſe pas connu des vertus au prince de Piémont, j'aurais été auſſi rigoureuſement ſincere pour lui que pour les autres. Quel but pouvais-je avoir, en effet, en diſant du bien de telle ou telle perſonne ? Ce ne pouvait pas être dans l'intention de me faire un protecteur ; l'ouvrage était trop plein de vérités, qui ſont toujours des crimes chez les rois, pour croire jamais y trouver grace, malgré cette légere reſtriction.

Ma ſeule intention, en publiant cet ouvrage, fut d'éclairer les Savoiſiens ſur les maux dont les accablait le deſpotiſme. Il fallait, pour les dégoûter de la tyrannie, leur en faire l'énergique tableau ; &, je l'avoue, mon *Etat moral* reſſembla trop aux premieres productions révolutionnaires ; les perſonnes y furent peut-être ſouvent à la place des choſes.

Ce n'eſt point une amende honorable que j'eſſaie de faire aujourd'hui au ſujet de l'*État moral, phyſique & politique de la maiſon de Savoie ;* je n'entends ni m'en excuſer, ni m'en applaudir. Je le répete, & j'ai dit dans le tems ce que j'avais vu en Savoie & en Piémont ; je l'ai écrit parce que je l'avais vu ; j'en ai parlé fortement parce que j'en étais indigné : &, ſi parmi les reproches on y trouve quelques éloges,

on ne doit pas plus les uns à la flatterie que les autres à l'envie de médire.

Il m'eût été facile par l'anonyme de me mettre perſonnellement à l'abri de tout reproche, de toute pourſuite & de toute inquiétude. L'ouvrage en effet ne parut point ſous mon nom, parce qu'à ſon impreſſion & publication mon pays n'était point encore libre. Mais je me hâtai, dès que je fus en France, de l'avouer dans pluſieurs écrits, & cela pour éviter des perſécutions à des citoyens ſoupçonnés.

§. 11. Lorſque l'énergie de la liberté m'a fait faire quelques démarches dans la révolution, je n'ai point craint & je ne craindrai jamais de les avouer. L'être qui ſe jette dans un parti, ou qui ſe préſente à un combat, doit avoir auparavant calculé le réſultat de toutes les chances, & s'être perſonnellement déterminé à la chûte ou à la réuſſite. La révolution n'eſt autre choſe qu'une déclaration de guerre entre la raiſon & l'impoſture, entre la liberté & la tyrannie : celui qui s'eſt jeté de l'un ou l'autre côté, doit s'attendre à vaincre ou à périr, à être fêté ou perſécuté, & quelquefois à être l'un & l'autre alternativement.

Qu'ils ſont ſtupides, ces êtres lâches & tremblans, qui, ſuivant les chances, ſe jettent dans l'un & l'autre parti !.. On peut bien ſe ſervir d'un traître pour pouvoir plus ſûrement réuſſir; mais on ne lui laiſſe jamais le profit du triomple, & on le punit toujours de ſa perfidie ou de ſa vénalité.

Pour moi, je l'avoue, j'ai dans ma carriere

révolutionnaire compté pour bien peu de choſe & la fortune, & ma vie. Eh ! pourquoi croirais-je ma tête plus privilégiée que celles de tant d'hommes utiles ?

Quand je ſuis calomnié, perſécuté, ou accuſé, je ſuis plus jaloux de regagner l'eſtime publique par ma défenſe, que d'appaiſer l'injuſtice de mes ennemis. . . Je l'ai dit plus haut, mes premieres études ſur l'homme phyſique & l'homme malade, m'ont appris à réduire la vie à ſa juſte valeur; elles m'ont ſur-tout appris que, malgré les bonnes ou mauvaiſes chances, cette vie doit une fois finir; & que, dans le grand regiſtre de l'éternité, quelques années de vie de plus ou de moins ne ſont rien.

Je ſais bien que, par les loix de la nature, chaque être doit fermement tendre à ſa conſervation, & qu'il a une certaine horreur de la mort. Auſſi me ſuis-je ſurpris dans de grands mouvemens à chercher avec inquiétude, mais malgré moi, ſi j'avais encore ma tête ſur mes épaules. Quoi qu'il en ſoit de la deſtinée qui m'attend, je porterai ſur mon lit de mort une conſcience & des mains pures : je peux avoir été égaré, mais je ne fus jamais corrompu.

C'eſt bien ici le moment de m'arrêter ſur les ames fortes qu'a fait connaître la révolution. Il faut être juſte : on a vu dans tous les partis des hommes marcher à la mort ſans la craindre; on a vu des femmes courir au ſupplice en riant; & quand on meurt auſſi courageuſement pour une opinion, il eſt certain qu'on l'a embraſſée de bonne foi. Le vainqueur ne peut s'em-

pêcher d'admirer le vaincu ; le traître ſeul meurt comme il a végété ; ſon trépas eſt auſſi honteux que ſa vie.

C'eſt encore ici le cas de parler de cette dépravation de ſentimens, qui porte quelques individus à outrager juſques dans ſes derniers momens un malheureux que l'on conduit au ſupplice. Quand la ſociété eſt forcée de faire périr un homme, l'honnête citoyen ne s'en réjouit pas ; il ne court pas ſe repaître du ſpectacle des douleurs ; il n'inſulte pas au ſort ou au malheur de la victime : il laiſſe agir la loi, parce qu'elle eſt au-deſſus de tous ; mais le deuil & la pitié ſont dans ſon cœur.

N'eſt-ce pas cette habitude de courir les ſupplices comme on court les théatres, qui a pu amener des êtres féroces au point de ſe faire juſtice eux-mêmes, & de maſſacrer des hommes ſous le prétexte qu'ils n'étaient pas de leur opinion ?

## CHAPITRE III.

*Mon émigration de la Savoie. Adreſſe au prince de Piémont. Mon entrée dans la garde nationale de Grenoble. Je ſuis reçu dans une ſociété dite des Amis de la conſtitution. Cauſe de mon départ de Grenoble.*

§. 12. DÉCIDÉ à jouir de la liberté, & à travailler pour m'aider enſuite à l'apporter dans

ma patrie, je quittai les états du roi de Sardaigne pour venir me fixer en France. Auſſi-tôt que je fus dégagé des entraves du deſpotiſme, je fis uſage des matériaux que j'avais ramaſſés, & j'écrivis révolutionnairement.

Ce fut dans le département de l'Iſere que je vins d'abord me fixer. Je ne dois pas oublier de déclarer que je fus très bien accueilli à Grenoble, & que j'y reçus une patriotique & généreuſe hoſpitalité.

Mon premier écrit fut l'*Adreſſe au prince de Piémont* : je lui repréſentais, dans ce petit ouvrage, l'excès d'injuſtice où ſe portaient les agens du gouvernement en Savoie; je lui montrais les dangers de l'hoſpitalité que le roi de Sardaigne accordait aux émigrés français, & je lui annonçais que les maux de la tyrannie ameneraient le réveil du peuple Savoiſien. Je ne ſais ſi cet ouvrage parvint à la cour; mais ſi elle l'eût lu & médité, elle n'eût pas fait tant de bévues.

Je publiai enſuite l'*Etat moral de la Savoie*, & le *Meſſager d'Outre-Rhin*, dont j'ai parlé plus haut. Si par ces moyens je n'avais pas l'eſpoir de corriger le deſpotiſme, j'avais au moins la conſolante idée d'éclairer & de réveiller le patriotiſme que j'avais laiſſé aux fers.

§. 13. Etant fixé à Grenoble, je m'inſcrivis dans la garde nationale, & j'y fis mon ſervice. J'y étais autoriſé par les longs ſéjours que j'avais faits précédemment en France ; & puis j'avais ſervi dans le troiſieme régiment de cavalerie, & dans les Gardes Françaiſes.

Ayant beſoin de m'inſtruire ſur la révolution,

je me liai avec les plus zélés défenſeurs de la choſe publique, pour profiter de leurs lumieres. Je fus admis dans une ſociété de patriotes qui portaient alors le nom d'*amis de la conſtitution*. Je ne parlerai point, dans ce chapitre, des travaux ni des erreurs de ces ſociétés; j'en parlerai plus bas, en racontant mes événemens de Paris.

Je paſſai pluſieurs mois dans Grenoble à m'inſtruire & à propager les principes de liberté & d'égalité. La ſociété populaire fit imprimer pluſieurs de mes diſcours; ces diſcours étaient chauds ſans doute, mais ils n'étaient pas des catéchiſmes d'anarchie.

§. 14. Il y a des circonſtances où l'on voit bien à découvert les intentions de l'homme révolutionnaire; c'eſt dans ces momens d'effervescence ou de tumulte, qui laiſſent le ſuccès ou le malheur des événemens dans l'éloquence bien ou mal dirigée de quelques chauds patriotes. J'en eus un frappant exemple à Grenoble lors de la nouvelle de la fuite du roi, c'eſt-à-dire, de ſon départ pour Varennes. Je vis à cette époque un heureux effet de l'influence de la ſociété populaire, & je me féliciterai toujours d'y avoir contribué pour ma part.

A l'arrivée du courier qui annonçait le départ du roi, la ſociété fut convoquée de ſuite : les autorités civiles & militaires s'y rendirent. On craignait pour la tranquillité publique : cette circonſtance, excitant des ſoupçons, pouvait armer les amis de la conſtitution contre ſes ennemis; les patriotes pouvaient voir dans tous les ariſtocrates des complices de la fuite du roi:

enfin on craignait un mouvement, & la prudence ſeule pouvait le contenir.

Je me rappelle avec plaiſir, qu'alors & dans cette ſéance, je fus un des orateurs qui firent ſentir la néceſſité de l'union entre les citoyens. Je me fis un devoir de rapeller le calme dans les têtes patriotes, exaltées alors par l'indignation, & de rappeller l'amour de la patrie dans le cœur de ceux qu'on pouvait ſoupçonner de l'avoir oublié. Je dis à tous, *oublions les dénominations d'*ariſtocrates; *ſongeons à la choſe publique; ſoyons tous français, & nous vaincrons les tyrans.* Le ſuccès répondit à notre attente, & Grenoble conſerva ſa tranquillité.

Tout le tems que j'ai paſſé à Grenoble, je n'ai vu dans la ſociété populaire qu'une école d'inſtruction & de patriotiſme.

§. 15. Après avoir demeuré quelque tems à Grenoble, j'en partis avec le citoyen *Aubert du Bayet*, l'un des députés du département de l'Iſere à l'aſſemblée législative, qui me propoſa de l'y accompagner en qualité de ſecretaire. Le citoyen *Aubert du Bayet* avait bien vu en moi toute la chaleur & l'énergie du patriotiſme pendant mon ſéjour à Grenoble; mais ſi dans mes penſées, mes motions & mes écrits, il m'eût jugé féroce ou de mauvaiſe foi, je ne pourrais maintenant parler ni de lui ni de ſa confiance; car il m'eût laiſſé à Grenoble.

## CHAPITRE IV.

*Mon entrée dans la garde nationale de Paris. Mon admiſſion à la ſociété des Amis de la conſtitution, & à celle des Amis des droits de l'homme. Réflexions ſur l'origine, les travaux, les diviſions, les erreurs & la chûte des ſociétés populaires; ſur la faction dite* d'Orléans. *Je travaille aux Annales patriotiques de Mercier.*

§. 16. ARRIVÉ à Paris dans le mois de ſeptembre 1791, & muni des certificats du département de l'Iſere, du diſtrict & de la municipalité de Grenoble, ainſi que des chefs de la garde nationale, je fus inſcrit dans celle de Paris, & j'y fis dès lors mon ſervice perſonnel.

§. 17. Ayant été membre de la ſociété des *Amis de la conſtitution* de Grenoble, je me préſentai à celle de Paris, & j'en fus reçu membre. J'étais jaloux de voir de plus près les ſavans patriotes dont j'avais admiré les écrits; j'étais curieux de profiter de leurs inſtructions.

Je dois rappeller qu'à cette époque la ſociété des amis de la conſtitution de Paris comptait parmi ſes membres pluſieurs hommes de lettres des plus diſtingués; elle était fréquentée par beaucoup d'ex-membres de l'aſſemblée conſtituante, par une majorité de l'aſſemblée légiſlative, par pluſieurs fonctionnaires publics.

Cette ſociété, & celle de Grenoble, dont j'ai parlé plus haut, ſont ce qu'on a communément déſigné ſous le nom de *Jacobins*.

§. 18. Je dois, tout en pourſuivant le récit de mes événemens politiques, entrer dans quelques détails ſur l'origine, l'exiſtence & les travaux des Jacobins. Je parlerai auſſi d'une ſociété établie à Paris ſous le nom d'*Amis des droits de l'homme & du citoyen*, & communément connue ſous la dénomination de *Cordeliers*. Ces deux ſociétés ne tenant pas leurs ſéances les mêmes jours, j'aſſiſtais ordinairement à l'une & à l'autre.

L'origine des *Jacobins* date du moment où deux partis diſtincts & oppoſés ſe prononcerent dans la premiere aſſemblée nationale, c'eſt-à-dire dans l'aſſemblée conſtituante. L'un de ces partis ſoutenait ouvertement les abus du deſpotiſme & les prétentions des ariſtocraties noble & ſacerdotale : l'autre parti plaidait les intérêts du peuple français, & défendait avec chaleur la cauſe de la liberté.

Le dernier de ces deux partis ſentit, dans le cours des premiers débats, que ce n'était point aſſez d'y mettre de la chaleur pour s'aſſurer la victoire ; on conçut la néceſſité de concerter & d'établir un enſemble entre les orateurs d'une même opinion. On ſe raſſembla d'abord pour ſe connaître ; on le fit enſuite pour l'inſtruction, & peu à peu il y eut une ſociété réglée.

Convaincus de la néceſſité de s'entourer des ſavans qui n'étaient pas membres de l'aſſemblée conſtituante, ceux qui avaient formé la premiere ſociété dont je viens de parler, y appel-

lerent pluſieurs hommes inſtruits; ainſi la ſociété s'accrut de jour à autre.

Le but de ce raſſemblement étant d'y préparer les armes de l'éloquence, de la raiſon & de la vérité, pour les oppoſer enſuite à un parti de l'aſſemblée nationale, on fit de cette ſociété une eſpece d'aſſemblée nationale; c'eſt-à-dire, qu'on y érigea le bureau du préſident, celui des ſecretaires, & une tribune pour les orateurs. C'était le vrai moyen de former d'avance & en particulier des hommes pour remplir ces diverſes places dans l'aſſemblée conſtituante, pour les y remplir ſur-tout avec aiſance & ſans timidité.

On traitait d'avance, dans cette ſociété, les matieres qui devaient former l'ordre du jour de l'aſſemblée nationale : ainſi l'on ſe préparait à défendre, à combattre, à diſcuter & à éclaircir une queſtion.

Juſqu'à préſent on ne voit, dans une telle aſſociation, qu'un foyer de lumieres utile & même néceſſaire dans le commencement d'une révolution. La ſociété s'accroiſſant chaque jour, les fondateurs crurent devoir lui donner des réglemens; craignant même de la troubler par la préſence d'hommes dangereux, il y fut établi un mode de réception.

Mais ce n'était point aſſez, pour les patriotes de l'aſſemblée conſtituante, d'appeller autour d'eux les lumieres des ſavans qui ſe trouvaient dans Paris; ils crurent qu'il était néceſſaire de correſpondre avec des hommes inſtruits de tous les départemens. Cette correſpondance fit naître

des ſociétés dans les grandes villes ; & comme le raſſemblement de Paris tenait ſes ſéances dans la maiſon des moines jacobins, on donna à Paris le nom de *Jacobins* aux membres de cette ſociété ; & ce nom paſſa aux ſociétés des départemens.

C'eſt ſous ce point de vue qu'on doit enviſager à leur premiere époque les raſſemblemens qu'on a enſuite appellés, tantôt *jacobins*, tantôt *amis de la conſtitution*, tantôt *clubs*, tantôt *ſociétés populaires* ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt conſtant qu'à leur premiere époque ces ſociétés n'ont eu d'autre but que l'inſtruction.

§. 19. Le but de l'aſſociation de Paris ne fut point manqué ; elle devint un foyer de patriotiſme. Cependant les ennemis de la liberté ſe coaliſaient de leur côté pour arrêter les progrès du patriotiſme ; des écrits liberticides ſe répandaient dans toute la France & y égaraient l'opinion publique, ou tendaient au moins à l'intimider. Ainſi les membres de la ſociété, ne devant ni ne pouvant s'en tenir à leur inſtruction mutuelle, crurent qu'il fallait propager ces inſtructions ; & l'aſſociation de Paris fut appellée *la ſociété mere.*

Il fut établi une active correſpondance entre les Jacobins de Paris, & ceux des départemens ; & comme dans ceux de Paris il y avait des membres de l'aſſemblée nationale, ils devaient par cela ſeul influencer ceux des départemens. La ſociété mere avait en outre l'avantage de ſe trouver au foyer même de la révolution.

C'eſt ſous ce point de vue qu'on doit conſi-

dérer la ſeconde époque de l'exiſtence des Jacobins; c'eſt-à-dire, ayant pour but, & l'inſtruction, & la propagation des principes de liberté.

§. 20. La ſociété de Paris s'accroiſſant chaque jour, remplit non-ſeulement ſon premier but, qui était de former des orateurs pour l'aſſemblée nationale; mais encore elle encourage la formation de pareilles ſociétés dans toute la France; elle propage par ſes écrits les principes du patriotiſme; elle avertit les départemens les plus éloignés, des obſtacles qu'on oppoſe à la révolution.

Les ſociétés répandues dans la France correſpondent à leur tour avec la ſociété mere: ainſi ces reſſorts d'inſtruction & de propagation deviennent peu à peu de puiſſans moyens d'union & de ſurveillance; & c'eſt par le beſoin d'union & de ſurveillance qu'il s'établit dans la ſuite des clubs non-ſeulement dans les villes, mais encore dans tous les bourgs & villages.

§. 21. Il eſt aiſé de concevoir que les ſociétés populaires ont dû tout naturellement naître & ſe propager de la maniere que je viens d'expoſer. Il eſt de même bien facile de ſe convaincre que, conſidérées ſous ce point de vue, elles ont dû dans la révolution être d'une grande utilité.

Je n'entreprendrai pas de citer tous les ouvrages littéraires qui ont été conçus & imprimés dans les ſociétés populaires. Cependant, pour donner une idée des ouvrages qui ont dû en ſortir, je dois dire que les *Mirabeau*, *Sieyes*,

*Barnave*, *Camille Deſmoulins*, *Condorcet*, *Louvet*, *Rœderer*, *Gorſas*, *Mercier*, *Roland*, *Verniaud*, *Guadet*, *Briſſot*, *Chénier*, *Dubois-Crancé*, *Grégoire* & pluſieurs autres ont été jacobins. (*)

Mais, ſi de l'établiſſement des ſociétés populaires il reſſortait une grande union & une ſurveillance très étendue, ſi de la correſpondance & des moyens de la ſociété de Paris il réſultait une grande & puiſſante influence, c'était auſſi de tous ces grands effets qu'il pouvait réſulter de dangereux inconvéniens. Il était tout naturel que, dans une auſſi grande aſſociation, la chaleur des paſſions individuelles pouvait ſe mettre à la place de la chaleur de la liberté. Il était tout ſimple qu'un conſpirateur adroit devait commencer par ſe faire jacobin.

§. 22. Ce ſerait une grande erreur de penſer que les premiers jacobins (ou ceux qu'on en a regardés comme les chefs) euſſent eu un plan conſtant de révolution, & qu'il y ait eu quelque plan de ſuivi.

Pour rendre cette réflexion intelligible, je vais m'expliquer plus au long. Cette vérité ſe développera en continuant l'hiſtoire des ſociétés populaires (**). Il eſt important de ſe rappeller

---

(*) C'eſt à préſent, que quelques hommes veulent n'avoir pas été jacobins, qu'il ſerait curieux d'en publier la liſte générale.

(**) Quoique ce chapitre ſoit particuliérement deſtiné à traiter des ſociétés populaires, j'en continue & complette l'hiſtoire dans pluſieurs autres chapitres de ces mémoires. Je ſuis forcé d'en parler par-tout où les

que les premiers mouvemens de la révolution n'ont point eu pour but le gouvernement républicain : l'on doit conſéquemment en conclure que les premiers Jacobins ne purent être que monarchiens. Ce ſont des événemens qui en ont chaque jour & ſucceſſivement amené d'autres ; ce ſont des circonſtances qui ont favoriſé la naiſſance de nouvelles opinions ſur le gouvernement ; & la république eſt peut-être reſſortie du combat que ſe livraient entre eux divers prétendans à l'autorité monarchique.

Les premiers Jacobins ne virent, comme tous les Français, dans les premiers tems de la révolution, que l'eſpoir de donner une conſtitution à la France, mais de la lui donner monarchique, en ôtant, bien entendu, des moyens de tyrannie au roi, des reſſources de chicane aux tribunaux, & des reſſorts de vexation aux ci-devant privilégiés.

Il put arriver, dans les premiers chocs révolutionnaires, que les parlemens ne parlerent de ſes droits au peuple, que pour s'approprier quelques-uns de ceux du roi. Il put ſe faire que la petite nobleſſe ſacrifiait ſes titres pour voir tomber ceux de la grande nobleſſe. Une partie du clergé fit peut-être auſſi de ſemblables calculs.

Il put arriver, dans les premiers tems de la révolution, que quelqu'un crût y entrevoir des

---

événemens de ma vie l'exigent ; mais pour conſerver de l'ordre & de la clarté dans les faits, je n'en parle qu'à meſure que l'exigent mes événemens politiques & militaires.

moyens de faire paſſer la couronne de France ſur une autre tête. L'exiſtence de ces combinaiſons diverſes étant établie, on doit penſer que quelques-uns de ces politiques calculateurs dûrent ſe ranger & ſe trouver parmi les Jacobins. Chacun devait cependant cacher ſon intention à celui auquel il ne ſoupçonnait pas la même, & tous devaient n'avoir qu'un même langage, n'affecter qu'un même but.... la liberté de la nation.

Chacun eſpérait bien tirer parti des circonſtances qu'amenerait chaque jour, ou chaque incident révolutionnaire. Mais la maſſe des Jacobins n'avait pas de plan général ; il n'y avait point, comme je l'ai dit plus haut, de plan unanime. Inſtruction, propagation, union, voilà tout ce que voyait l'homme probe ; & il y avait ſans doute des hommes purs dans toutes les ſociétés populaires. ( Qu'on ne ſe preſſe pas de croire que je prétends perſuader qu'il n'y a point eu de conſpiration contre la liberté. On verra mon opinion à ce ſujet dans le cinquieme livre de ces mémoires, en parlant des actions & *réactions* révolutionnaires. )

§. 23. Les ſociétés populaires ne furent pendant long-tems que des eſpeces d'académies d'inſtruction révolutionnaire ; leur exiſtence fut même conſacrée par des décrets de l'aſſemblée conſtituante.

Mais c'eſt à l'époque de la fuite du roi & de ſon arreſtation à Varennes, que les Jacobins prirent une bien plus grande conſiſtance ; c'eſt auſſi de cette circonſtance orageuſe que naquirent des

diviſions dans les ſociétés. Des membres craignaient de revoir Louis XVI à la tête du pouvoir exécutif; d'autres croyaient la révolution finie, & les Jacobins de Paris ſe diviſerent en Feuillans & en Jacobins. On appella Feuillans ceux qui porterent leurs ſéances à l'égliſe des Feuillans; ceux qui reſterent à leur premiere ſalle, garderent leur premier nom.

§. 24. Ce fut au commencement d'octobre 1791, que je fus reçu membre des Jacobins de Paris. J'avais reſté ſpectateur attentif de leurs débats, lorſque l'intéreſſante queſtion ſur la guerre offenſive ou défenſive y fut agitée. Je fus un des orateurs jetés dans l'arene; & je le feſais ſi peu par motif d'ambition, que mon opinion me rangeait dans la minorité des écrivains qui parlerent en faveur de la guerre défenſive.

Que les amis de la liberté doivent ſe rappeller avec peine les effets que finit par produire cette diſcuſſion! L'intérêt de la queſtion avait d'abord néceſſité la chaleur; mais cette chaleur amena parmi quelques-uns le fanatiſme d'opinions; l'aigreur conduiſit aux perſonnalités; laiſſant preſque à part l'intérêt général, cette cauſe devint celle de deux individus, & la queſtion ſur la guerre ne fut bientôt plus qu'un procès entre *Briſſot* & *Robeſpierre*. Ainſi chaque orateur, diviſé ſeulement par ſa maniere de voir, finit par s'accuſer mutuellement d'eſprit de parti. . . . . Je vis bien là deux opinions; mais ſi j'y euſſe vu deux factions, je me ſerais retiré de ſuite.

Les diſcours que je prononçai alors, & que fit imprimer la ſociété, prouvent, par le développement

loppement que j'y feſais des cauſes qui déterminaient mon opinion, que je ne m'en tenais pas aux ſentimens des autres pour déclarer & établir le mien. Pour combattre le *oui* de Briſſot ſur la guerre, je tirais mes preuves de la choſe même, & pas du tout du *non* de Robeſpierre.

Il eſt certainement bien ſimple, dans une diſcuſſion, de ſe trouver ou pour la négative ou pour l'affirmative; & l'on ſerait bien injuſte, ou bien peu conſéquent, ſi, par la raiſon que dans un fait on eſt un jour de l'avis d'un homme, on concluait qu'on ſera de l'avis de ce même homme dans tout ce qu'il dira ou fera toute ſa vie. Cette vérité de principe n'a pourtant pas empêché à de certains individus de me donner depuis lors le nom de *robeſpierriſte.*

Je n'ai pas beſoin de rechercher ſi Briſſot & Robeſpierre furent des factieux; mais je ſuis en droit de penſer & d'affirmer que ce ſerait un grand acte de folie, ou un trait de la plus ſtupide injuſtice, que de vouloir perſuader que tous ceux-là furent des conſpirateurs, qui ſe trouverent être de leur opinion dans quelques diſcuſſions.

Quoiqu'il fût bien naturel de ſe trouver d'une des deux opinions qui s'agitaient alors dans la ſociété, c'eſt-à-dire pour la guerre offenſive ou défenſive, ce fut pourtant de cette vive diſcuſſion que naquirent les dénominations de *robeſpierriſtes* & de *briſſottins;* dénominations que ſe donnerent d'abord très légérement des hommes purs & eſtimables; dénominations qui ſont de-

venues dans la ſuite des titres de proſcription & des brevets de mort.

§. 25. La manie de placer ſes adverſaires dans une faction, ſe manifeſta plus encore contre moi, lorſque l'aſſemblée législative eut rendu le décret ſur la guerre.

Je demandai la parole à la ſociété dans la ſéance du 22 avril 1792. Je fis ſentir que l'aſſemblée nationale ayant prononcé, la ſociété ne devait plus s'occuper de la queſtion concernant l'offenſive ou la défenſive, & qu'il fallait diriger la diſcuſſion ſur les moyens de faire la guerre avec avantage.

Je fus, à ce diſcours, taxé d'avoir changé d'opinion ; des murmures m'interrompirent, & je ne pus continuer. Mais ſi avant le décret j'avais donné mon opinion, c'eſt qu'alors j'en avais le droit ; & parce que je la retire lorſque la loi parle, ce n'eſt pas une raiſon pour me placer dans une faction & me montrer comme un être corrompu, qui en quitte une pour me jeter dans une autre. . . Effet funeſte de l'eſprit de parti ! Quel eſt celui qui n'eut jamais à s'en plaindre ?

§. 26. A mon arrivée à Paris, je m'étais, comme je l'ai dit plus haut, fait auſſi recevoir de la ſociété des amis des droits de l'homme & du citoyen, connue dans Paris ſous le nom de *Cordeliers*.

Cette ſociété, miſe plus à la portée du peuple, jouiſſait dans Paris d'une très grande influence. On voit, par la dénomination même qu'elle avait adoptée, que ſa formation pouvait n'avoir

été qu'une ſuite d'idées ou de projets de républicaniſme ; car tandis que les Feuillans diſaient, *la conſtitution*, *toute la conſtitution*, *rien que la conſtitution*, les Cordeliers ne parlaient & ne juraient qu'au nom des droits de l'homme.

L'eſprit de parti ne diviſait pas les Cordeliers entre eux, parce que cette ſociété n'était pas bien nombreuſe ; mais il jeta des ſemences de diſcorde entre les Jacobins & les Cordeliers. Chacun voulut avoir l'honneur d'avoir pris plus de part dans la marche glorieuſe de la révolution : l'un s'attacha trop à rejeter ſur l'autre l'odieux de quelques événemens cruels, & les Jacobins voulurent perdre & perdirent les Cordeliers.

*Camille Deſmoulins* devança ſans doute le moment de ſa mort, par la publication de ſes numeros du *Vieux Cordelier*. *Danton* fut taxé d'avoir été l'un des fondateurs de cette ſociété.

Ce qu'il y a de plus bizarre & de plus ſingulier dans la chûte des Cordeliers, c'eſt que ce fut un Jacobin ( *Collot d'Herbois* ) qui vint les fermer & qui en porta les clés aux Jacobins, & que ce fut enſuite un ancien & aſſidu Cordelier ( *Legendre de Paris* ) qui ferma les Jacobins, pour en porter la clé à la convention nationale.

Je n'entreprendrai point de diſcuter ſi l'on fit bien ou mal de fermer cette ſociété ; mais je me contenterai de dire que ce fut là, comme ailleurs, l'effet d'un violent eſprit de parti.

C'eſt ici le cas de m'arrêter un moment, pour chercher ſi, dans tout ce que j'ai vu aux

Cordeliers, j'y ai apperçu quelque reſſort *Orléaniſte* ; c'eſt-à-dire, ſi j'ai découvert dans cette ſociété le foyer de ce qu'on a appellé *la faction d'Orléans*. Mais comme, d'après ce que j'ai vu, ces deux articles ſont très diſtincts ſelon moi, & qu'on a pu être cordelier ſans être d'une faction, cela fera le ſujet de l'article ou paragraphe ſuivant.

§. 27. Je n'avais point, ainſi que je l'ai dit dans le commencement de mes mémoires, aſſiſté aux premiers mouvemens révolutionnaires qui avaient eu lieu en France. Mais je m'étais, dans ma patrie, procuré les écrits des ſavans patriotes qui avaient les premiers propagé les principes ſacrés de liberté & d'égalité ; j'avais ſuivi dans mes études la marche des états généraux & de l'aſſemblée conſtituante. Voyant la révolution avec enthouſiaſme, je ne voyais que la révolution toute ſeule. Ne connaiſſant aucun révolutionnaire individuellement, j'admirais l'homme qui feſait le bien.

Arrivant à Paris avec l'aſſemblée législative, c'eſt-à-dire, à la diſſolution de l'aſſemblée conſtituante, n'y venant que pour m'inſtruire & dans l'eſpoir d'être dans la ſuite utile à mon pays, il eſt clair que je ne pouvais être d'aucune faction. Il eſt vrai qu'ayant vécu éloigné du foyer révolutionnaire, je n'étais pas à portée de connaître au juſte la cauſe premiere de certains mouvemens ; mais ne pouvant ni phyſiquement ni moralement tenir à aucun parti, je ne pouvais que voir & obſerver avec beaucoup d'impartialité.

Il eſt conſtant, d'après cet expoſé, que, ne m'étant pas trouvé dans la formation des Cordeliers, je n'ai point de raiſon pour en impoſer maintenant ſur leurs travaux & leurs projets. Je vais dire ce que j'ai vu dans leurs ſéances pendant que je les ai fréquentées.

Je dois d'abord atteſter que je n'y ai jamais vu d'Orléans; je ne l'ai vu que deux ou trois fois aux Jacobins; & de ma vie je ne lui ai parlé qu'une fois à la convention nationale, relativement au ſujet de la réunion des Allobroges à la république françaiſe.

Dans toutes les diſcuſſions des Cordeliers, je les ai toujours vus agir & parler comme amis des droits de l'homme, & conſéquemment oppoſés au gouvernement royal. Je ſais qu'avant mon arrivée à Paris, ils avaient été fuſillés au Champ-de-Mars, pour avoir demandé la déchéance du roi après ſon arreſtation à Varennes. Je ſais, parce que je m'y ſuis trouvé, que les Cordeliers ont beaucoup coopéré à la célebre journée du 10 août. Je ſais qu'on parlait de république aux Cordeliers avant qu'on eût décrété l'abolition de la royauté.

Je peux m'être trompé dans ma maniere de voir; mais, ni aux Cordeliers, ni aux Jacobins, je n'ai jamais vu, dans leurs actions ni leurs travaux, le but de mettre d'Orléans ſur le trône. Je peux en outre certifier que, quoique paraiſſant dans les ſociétés de Paris avec quelque facilité d'écrire & de parler, on ne m'a jamais fait aucune propoſition pour entrer dans des factions.

Je ſuis loin de douter qu'il n'y ait eu effectivement des individus qui ont travaillé, pendant la révolution, à tirer parti des circonſtances. Je penſe qu'il devait y avoir de ces individus dans les Cordeliers & dans les Jacobins : mais ce ſerait une injuſtice de croire qu'ils avaient pu corrompre toute la ſociété ; ce ſerait une abſurdité coupable de les condamner en maſſe. Suffit-il de ſavoir qu'il y a eu une faction, ou une conſpiration, pour avoir le droit d'affirmer qu'un tel ou tel fut un conſpirateur ? Celui qui dirait à un homme, *il y a eu une conſpiration, donc tu en es*, ſerait auſſi inconſéquent que celui qui répondrait, *je ne ſuis pas un factieux, donc il n'y a jamais eu de faction.*

J'ai, d'après ce que diſaient quelques journaux ſur la faction d'Orléans, cherché ſouvent dans les ſociétés ſi j'y découvrirais les trames & l'influence d'une telle faction : je n'ai rien découvert, je n'ai rien vu de poſitif à ce ſujet ; mais, d'après mes réflexions ſur les premiers jours de la révolution, voici mon opinion au ſujet de cette faction.

Les premiers révolutionnaires, ne ſongeant pas à l'établiſſement d'une république en France, ne viſaient qu'à tempérer & régulariſer la monarchie. Quelques-uns prévirent ſans doute que le même monarque ne conſentirait jamais à faire des ſacrifices de bonne foi ; ils purent croire qu'un traité paſſé avec une autre famille ſerait plus ſûr, parce que cette famille n'ayant rien à exiger, prendrait ſans doute le peu qu'on voudrait bien lui donner.

Ce fut ce ſoupçon qui fit ſans doute qu'on accuſa d'Orléans de la levée de bouclier qui ſe fit contre le château de Verſailles dans les journées des 5 & 6 octobre 1789; mais ces ſoupçons ayant alors donné lieu à une procédure au châtelet, & cette procédure n'ayant rien prouvé contre d'Orléans & Mirabeau, on dut être convaincu que les apparences ne ſont pas toujours des probabilités. C'eſt au moins là la réflexion que j'ai faite depuis lors à ce ſujet.

Cependant il a pu ſe faire que, quoique d'Orléans n'eût pas voulu ſe mettre à la tête d'un parti, il ait été le but d'une faction ſans le ſavoir; il a pu y avoir des Orléaniſtes dans le tems que la France était monarchique : mais, tout le tems que j'ai fréquenté les ſociétés populaires de Paris, je n'y ai jamais vu d'Orléans aſſez eſtimé pour me faire ſoupçonner qu'on voulût en faire un roi. (*)

Il a pu ſe faire qu'un parti miniſtériel d'Angleterre ait eu, dans le commencement de notre révolution, l'idée de faire porter d'Orléans ſur le trône de France. D'Orléans, y étant connu, pouvait laiſſer eſpérer à l'Angleterre quelque choſe d'avantageux pendant ſon regne. Et puis l'eſpoir de profiter d'un changement de dynaſtie pour amener des troubles dans cette France qui fut toujours jalouſée par la Grande-Bretagne.

---

(*) Qu'on ne penſe pas que je cherche à diffamer ni à louer d'Orléans; je dis ici ce que j'ai cru voir, & je ne l'ai pas connu individuellement. S'il n'a été qu'un ambitieux, il en a été puni.

Tout cela a pu exiſter ; mais, je l'avoue, je n'en ai vu le complot ou le ſecret, ni dans les Jacobins, ni dans les Cordeliers.

Il fut un tems où il eût été permis à un révolutionnaire de déſigner tel ou tel homme pour remplir les fonctions de monarque ; c'était l'époque où l'on voulait une conſtitution monarchique, & où, ſans penſer encore à changer de conſtitution, on accuſait ſeulement le roi de trahir la nation. Ce fut dans ce tems, c'eſt-à-dire à la fin de 1791, que *Carra* dit aux Jacobins que, ſi Louis XVI s'obinait à ne pas vouloir faire marcher la conſtitution, il n'y avait qu'à appeller le duc d'York ſur le trône de France. Il entre-mêla ce diſcours extravagant de coalition diplomatique, dans laquelle il mettait le roi de Pruſſe, & il finit par ajouter que le duc de Brunſwik prendrait le bonnet rouge. Après cette opinion haſardée par Carra, (*) il eſt clair que des Orléaniſtes auraient eu beau jeu de faire leurs propoſitions ; & c'eſt ſans doute ce qui ſerait arrivé, s'il s'y fût trouvé une faction. Cependant Carra fut repouſſé de la tribune par de violens murmures, & la

(*) Carra était alors, avec Mercier, le principal rédacteur des *Annales patriotiques*, le journal le plus révolutionnaire qui ait exiſté. Carra fut enſuite membre de la convention nationale. Ce fut ſon abſurde motion au ſujet du duc d'York, qui le fit accuſer de trahiſon lors de ſon voyage à l'armée contre les Pruſſiens ; on l'accuſa de ne pas aimer la république, parce qu'il avait parlé de roi ſous la monarchie. . . Effet terrible & funeſte de l'eſprit de parti.

ſociété conclut en général qu'en cas de chûte de la royauté actuelle, nul être ne régnerait ſur la France.

§. 28. Les trahiſons multipliées, que la France avait eſſuyées pendant les deux premieres années de la révolution, avaient répandu un ſentiment de défiance contre tous les hommes qui marquaient dans la révolution. Dès qu'un individu était porté à une fonction importante, on l'y voyait généralement avec inquiétude; quand un orateur, ou un écrivain, s'attirait des applaudiſſemens, on lui ſoupçonnait de ſuite la coupable intention d'accaparer les ſuffrages. Il ſemblait enfin, que l'amour de la liberté donnât toujours à ſes adorateurs cette cruelle paſſion que donne l'amour des femmes, & qui eſt connue ſous le nom de jalouſie.

C'eſt ſur-tout dans les ſociétés populaires que cette maladie anti-ſociale fit de funeſtes ravages. Autant elle feſait idolâtrer un homme ſans réflexion, autant elle lui attirait de perſécutions qui n'étaient pas plus méritées. C'eſt peut-être en cela qu'on doit chercher la cauſe premiere de leur indiſpenſable diſſolution; car la jalouſie doit amener l'eſprit de parti; celui-ci doit conduire à l'injuſtice, & de l'injuſtice découlent tous les maux poſſibles.

La jalouſie & l'eſprit de parti ne ſe montrerent avec fureur chez les Jacobins, qu'après la journée du 10 août. Juſqu'alors il y avait bien eu de la chaleur dans les diſcuſſions; mais cette chaleur avait paru produire de l'émulation, & non pas des déchiremens.

La célebre journée du 10 août, offrant à la diſcuſſion des matieres de la plus haute importance, dut amener les débats les plus vifs. En donnant à tout le monde l'envie d'être jacobin, la réuſſite de cette journée accrut beaucoup trop les ſociétés populaires ; & conſéquemment, de la vivacité des débats on tomba peu à peu dans la confuſion des diſputes.

Une autre cauſe tendit encore à apporter du changement dans la ſociété des Jacobins après la journée du 10 août, c'eſt-à-dire, après la chûte du trône. Comme il fallait changer beaucoup de fonctionnaires publics, à cauſe de leur attachement connu à la royauté, & qu'il convenait de placer des patriotes vraiment connus, on en tira une grande partie de la ſociété de Paris ; & l'on choiſit ſur-tout parmi les anciens & les plus inſtruits. Il eſt encore à obſerver que, dans le même tems, il ſe formait beaucoup de nouveaux corps militaires, où l'amour de la patrie jeta pluſieurs membres de la ſociété mere. Ainſi, ſoit comme fonctionnaires dans les départemens, ſoit comme enrôlés dans nos armées, il partit ſucceſſivement beaucoup d'anciens Jacobins de Paris. De nouveaux individus les remplacerent ; & ſi l'on avait auparavant parlé des travaux des Jacobins, on ſe vit dans la ſuite & à la longue forcé de s'élever contre leurs erreurs. Cette décadence fut, il eſt vrai, lentement progreſſive, & n'eut point un effet auſſi rapide que je le dépeins. Mais le tableau que j'en ai fait doit ſuffire à l'homme impartial pour ſe faire une juſte idée de l'origine & de

la chûte des ſociétés populaires. Je reviens à mes événemens, en annonçant cependant qu'on trouvera de plus amples détails ſur la chûte des Jacobins, dans le cinquieme livre de ces mémoires.

§. 29. J'aſſiſtais réguliérement à toutes les ſéances des Jacobins de Paris depuis le commencement d'octobre 1791. Comme j'avais pluſieurs fois paru à la tribune avec avantage, je fus nommé membre du comité de correſpondance, où j'ai reſté cinq ou ſix mois. Je cite cette circonſtance pour déclarer encore que, tous les jours dans les archives, j'aurais été bien à même de découvrir des trames de conſpiration, ou des traces de faction, s'il en eût réellement exiſté. Je peux affirmer que je n'ai rien vu, rien découvert de liberticide dans tout ce qui eſt venu à ma connaiſſance. J'ai, il eſt vrai, quitté la ſociété mere le 20 août 1792, pour me rendre à la frontiere, & j'ignore ce qui a pu s'y paſſer depuis lors.

Avant de paſſer à la ſuite de mes événemens, je ne dois pas omettre deux ou trois circonſtances bizarres, dont j'ai été le ſujet aux Jacobins de Paris. Ces circonſtances ſont de nouvelles preuves des mauvais effets de l'eſprit de parti, & ne ſont conſéquemment pas déplacées dans ce chapitre.

J'occupais le fauteuil de la préſidence le jour où *Dumourier* ſe préſenta à la ſociété pour lui faire part de ſa nomination au miniſtere. Je ſavais qu'il avait été porté à cette place par des patriotes de l'aſſemblée législative ; je ſavais

que c'étaient des Jacobins qui avaient ſollicité cette nomination, & de bonne foi je voyais alors, & ſur-tout d'après ces données, un patriote dans Dumourier. Ce miniſtre, reçu dans la ſociété avec applaudiſſement, monta à la tribune & fit un diſcours, dans lequel il aſſura que, dans ſes nouvelles fonctions, il ne s'écarterait jamais des vrais principes de la liberté. Je crus, comme préſident, devoir lui répondre à mon tour, ainſi qu'il était d'uſage dans cette ſociété. Sans le flagorner, je crus pouvoir, au nom de la ſociété, lui témoigner la ſatisfaction des patriotes au ſujet de ſes principes & de la place qu'il allait occuper. La majorité de l'aſſemblée ne trouva rien de ridicule ni de contre-révolutionnaire dans mes paroles : mais auſſi-tôt que j'eus fini, Robeſpierre & Collot d'Herbois demanderent la parole ; ils m'accuſerent de *miniſtériel*, pour avoir répondu au miniſtre, & l'on allait mettre aux voix ſi je ſerais de ſuite chaſſé du fauteuil & de la ſociété.

Voyant la bizarrerie de cette diſcuſſion, je me levai avec force, & je dis à la ſociété : « Je » l'avoue, meſſieurs, la ſurpriſe de voir un mi» niſtre patriote, m'a fait oublier que j'étais » jacobin. » Cette explication termina les débats, & l'on paſſa à l'ordre du jour ſur ma conſpiration miniſtérielle ; (*) mais je ne vis pas moins, dans cette aventure, la preuve de la lé-

(*) Il eſt à obſerver qu'alors on ne pouvait pas deviner ce que ſerait Dumourier dans la ſuite, & conſéquemment ma conduite dans cette ſéance n'a pu rien offrir de repréhenſible.

gérete de quelques hommes à en condamner d'autres ſur les motifs les plus ridicules.

Une circonſtance non moins bizarre que la précédente, & dont quelques hommes m'ont depuis fait un crime, fut le haſard qui dans la ſociété me mit le premier le bonnet rouge ſur la tête. Voici tout ſimplement comment cela ſe paſſa. Il y avait depuis quelques ſemaines une réunion de patriotes qui dînaient tous les ſamedis chez un reſtaurateur établi dans le jardin des Jacobins. A ces repas, où l'on ſe trouvait deux ou trois cents, on avait, je ne ſais comment, pris l'uſage de ſe décorer du bonnet rouge. Je dois dire en paſſant, qu'à cette réunion il y avait beaucoup de députés de l'aſſemblée législative, entr'autres, *Merlin de Thionville* qui, par parentheſe, fut un des premiers à porter ce bonnet par la ville. Un jour, ſortant un peu tard de ce dîner, je me rendis de ſuite de la maiſon du reſtaurateur à la ſéance de la ſociété. Comme j'en étais ſecretaire, je courus à la tribune pour lire le procès-verbal; & en le ſortant de ma poche, j'en tirai, ſans le vouloir, le bonnet rouge en même tems que j'en ſortais mon papier. Ce bonnet rouge ayant été apperçu, les gens des tribunes publiques demanderent avec enthouſiaſme qu'il fût placé ſur ma tête. J'acquieſçai à la demande, pour faire ceſſer le bruit; & depuis lors il fut décidé que le préſident, les ſecretaires & l'orateur ſeraient toujours décorés du bonnet rouge. Je peux aſſurer que tout cela arriva ſans projet de ma part; mais comme

j'étais de la ſociété des Cordeliers, on ne manqua pas dans la ſuite de m'accuſer d'une faction des bonnets rouges, & d'en placer le ſiege dans la ſociété des droits de l'homme.

Quelques jours avant le 10 août, parlant à la tribune des mouvemens néceſſaires que l'on voyait ſe préparer dans Paris, il m'arriva de lancer aux Jacobins quelques idées républicaines. Ma qualité de cordelier, ſuite de l'idée qu'on avait de moi ſur le bonnet rouge, donna occaſion à un membre de m'interrompre dans mon diſcours, & de dire à la ſociété qu'elle ſe laiſſait influencer par des Cordeliers qui prêchaient inſolemment la démocratie. Ce membre parlait ainſi à ce moment, parce qu'il n'était pas ſûr de la réuſſite du 10 août : mais ce qu'il y eut de plaiſant enſuite, c'eſt qu'il ſe glorifiait d'avoir été l'un des héros de cette célebre journée, & que, pour s'accommoder aux circonſtances, il a fini par être un des plus exaſpérés démocrates. . . Je le répete, j'ai vu des hommes purs aux Jacobins ; mais j'y ai vu auſſi bien des êtres platement inconſéquens. Ces trois anecdotes le prouvant plus que le reſte, je reviens au récit de mes aventures.

§. 30. Depuis mon entrée aux Jacobins de Paris, je m'étais lié avec Carra, l'un des auteurs des *Annales patriotiques*. Cet écrivain connaiſſant mon goût pour la littérature, & ſachant que je n'étais pas très occupé chez le député (*)

(*) Le député Aubert du Bayet avait peu beſoin de ſecretaire ; car j'ai connu peu d'hommes qui travaillent autant que lui, & qui aient le travail auſſi facile.

qui m'avait amené à Paris, me propoſa de travailler à ſon journal. J'acceptai la propoſition, & j'ai travaillé aux Annales depuis le commencement de 1792 juſqu'après la journée du 10 août, époque à laquelle mes devoirs militaires m'appellerent à l'armée des Alpes.

Tous les articles que je fourniſſais à ce journal étaient ſignés par mon nom en entier, ou quelquefois par un D ſeul avec cinq points, & je n'y ai jamais gardé l'anonyme. Ainſi l'on a pu & l'on pourrait encore ſe convaincre que je n'y ai jamais prêché le déſordre, ni la violation des principes.

Il eſt vrai, & je m'en fais gloire, que dans mes écrits, comme dans mes diſcours, je me ſuis toujours montré avec chaleur. Oui, je me ſuis ſouvent élevé contre la perfidie de la cour, qui n'embraſſait le patriotiſme que pour l'étouffer. Oui, j'ai déclamé contre ceux qui ne coopéraient à la deſtruction des privileges que pour s'en ſaiſir. Oui, j'ai combattu les pieges dangereux du fanatiſme chaque fois que j'en appercevais les projets liberticides. Oui, j'ai ſouvent parlé des effets de l'agiotage ſur la fortune publique, & des moyens favorables qu'il fourniſſait à l'émigration. Mais, ſi ceux qui ont eu le courage de dévoiler tant de crimes ont quelque reproche à ſe faire, ce n'eſt pas du côté de leur zele ni de leur véridique prévoyance; car, malgré leurs ſermons civiques & leurs continuels avertiſſemens, les événemens révolutionnaires n'ont que trop prouvé qu'il a toujours exiſté des ennemis de la liberté.

## CHAPITRE V.

*FORMATION du club des Allobroges. Adreſſes des patriotes Savoiſiens à l'aſſemblée législative. Formation de la légion des Allobroges. J'aſſiſte à la mémorable journée du 10 août. Je ſuis nommé lieutenant-colonel dans la légion des Allobroges. Je quitte Paris pour me rendre à Grenoble, lieu du dépôt de la légion.*

§. 31. J'AVAIS, en arrivant à Paris, trouvé quelques Savoiſiens qui, comme moi, avaient déſerté leur pays pour cauſe de patriotiſme : l'amour de la liberté nous eut bientôt réunis, & nous nous liâmes avec des Suiſſes zélés ſectateurs de la révolution françaiſe.

Notre deſſein commun étant de porter la liberté en Savoie, nous nous réunîmes en ſociété, & nous lui donnâmes le nom de *propagande des Alpes.* Cependant par des vues politiques, & pour ne pas trop réveiller la tyrannie, la ſociété changea de nom au bout de quelques jours, pour prendre celui de *club des Patriotes étrangers.*

Cette ſociété fut organiſée dans les premiers jours de 1792 ; & quoiqu'on n'y admît point de Français, Carra & Mercier y aſſiſterent quelquefois, & y furent reçus membres honoraires.

Le but de cette inſtitution fut d'établir une correſpondance

correſpondance patriotique avec quelques hommes que nous connaiſſions en Savoie, & qui, comme nous, deſiraient la liberté de leur patrie. Nous avions auſſi pour but d'amener au deſir de voir leur pays libre, ces nombreux Savoiſiens qui de tems immémorial ſe rendaient tous les ans à Paris & dans toute la France. Comme ces montagnards retournaient tous les ans dans leurs foyers après avoir travaillé l'hiver en France, nous nous doutions bien qu'ils y profiteraient des inſtructions, & qu'ils porteraient en Savoie des germes féconds de liberté. C'eſt en effet de la formation de cette propagande que doit dater la révolution des Allobroges.

§. 32. Preſque tous les Savoiſiens qui ſe trouvaient à Paris, ſe rendaient aux ſéances de cette ſociété; tous feſaient des vœux pour la liberté de leur patrie. L'aſſemblée législative en vit une preuve dans une adreſſe que lui préſenterent les Savoiſiens le 29 mai 1792, en apportant un don patriotique pour les frais de la guerre.

Quelques émiſſaires des cours, inſtruits du zele patriotique de cette maſſe franche & loyale de Savoiſiens, crurent les détourner de leurs projets de liberté, en les menaçant de la perte de leurs biens en Savoie, dans le cas où le roi de Sardaigne ſerait inſtruit de leur conduite. On colporta même dans leurs domiciles une adreſſe anti-patriotique, pour la leur faire ſigner, & leur faire abjurer leur premiere démarche. Mais ces manœuvres intimiderent ſi peu ces braves gens, qu'ils vinrent de nouveau en maſſe faire un don patriotique, & qu'ils préſenterent une

nouvelle adreſſe à l'aſſemblée législative le 22 juillet.

§. 33. Cependant ce n'était point aſſez de faire des dons patriotiques & des vœux pour le triomphe de la liberté : nous réſolûmes donc, entre les membres de notre ſociété, de former une légion compoſée de Suiſſes, de Savoiſiens & de Piémontais, pour aller partager aux frontieres les lauriers des légions françaiſes.

Nous nous préſentâmes à l'aſſemblée nationale le 31 juillet 1792. Chargé d'y porter la parole, je demandai la levée & l'organiſation d'une légion franche, ſous le nom de *légion des Allobroges*. J'ai oublié de dire que, voyant depuis quelque tems la ſociété compoſée de Suiſſes & de Savoiſiens, nous lui avions ôté le nom de *club des Patriotes étrangers*, pour lui donner celui de *club des Allobroges*. Ce fut là la raiſon qui nous fit adopter le nom d'*Allobroge* pour la légion.

L'aſſemblée législative décréta la levée & l'organiſation de la légion des Allobroges. Preſque tous les membres de notre ſociété s'étaient fait inſcrire dans la liſte des ſoldats allobroges avant que de préſenter notre demande à l'aſſemblée nationale ; mais dès que le décret fut connu, les Savoiſiens vinrent en foule ſe faire inſcrire, & l'on y reçut beaucoup de Suiſſes & quelques Piémontais qui ſe trouvaient à Paris.

§. 34. La mémorable journée du 10 août arriva ; tout le premier noyau de la légion des Allobroges aſſiſta au combat qui eut lieu aux Tuileries entre le deſpotiſme & la liberté. Je me

rappelle avec ſatisfaction que, dans le moment du combat, je ſauvai la vie à pluſieurs ſoldats Suiſſes. Ces militaires furent engagés, après l'action, dans la légion, & je n'ai eu dans la ſuite qu'à me louer de leur conduite dans ce corps. Doux ſouvenir ! il me ſemble qu'ayant alors arraché ces infortunés à la mort, j'ai par cela ſeul racheté ſouvent ma vie. Que ſait-on ſi ce n'eſt pas à de tels actes qu'on doit le bonheur de ſurvivre à ſes perſécutions ? Que ſait-on ſi celui qui ſe fait un plaiſir de tuer, n'eſt pas toujours puni par le même crime ?

Ayant aſſiſté comme ſoldat à la journée du 10 août, & devant porter l'uniforme des Allobroges, je me rendis le ſoir même à ma ſection ; je dépoſai ſur le bureau mon habit de garde nationale, ma giberne & mon bonnet de grenadier, pour ſervir à l'équipement d'un volontaire. Preſque tous ceux qui avaient été nommés officiers dans la légion, firent comme moi.

§. 35. Le décret de l'aſſemblée nationale, portant que le dépôt de la légion ſerait à Grenoble, le colonel fit partir toutes les recrues qu'on avait engagées à Paris ; & comme il avait beſoin de reſter auprès du miniſtre pour des objets d'armement & d'équipement, il me donna les ordres de me rendre à Grenoble pour travailler à l'organiſation du corps.

Le miniſtre de la guerre m'avait expédié ma commiſſion de lieutenant-colonel dans la légion ; c'eſt en cette qualité qu'avant que la recrue quittât Paris, je la préſentai à l'aſſemblée législative. Je portai la parole pour mes camarades,

& nous fîmes le 22 août, devant les législateurs français, le ſerment de vivre libres, ou de mourir.

Ce fut le 25 du mois d'août 1792, que je quittai Paris pour me rendre à Grenoble, où devait s'organiſer la légion, d'après le décret de l'aſſemblée nationale.

§. 36. Le recrutement de la légion ſe feſait avec une rapidité inconcevable ; il nous arrivait chaque jour à Grenoble des pelotons de recrues. Mais, ſi de ce côté nous avions lieu d'être ſatisfaits, il n'en était que plus pénible pour nous de nous voir, malgré nos inſtances, ſans objet d'armement & d'équipement. Telle était encore alors la force des influences royales, que dans preſque toutes les autorités on oppoſait des obſtacles à l'organiſation des nouveaux corps militaires.

La légion des Allobroges, toute compoſée de patriotes, dut avoir dès ſon origine beaucoup de calomnies & de perſécutions à eſſuyer. Cependant, pour confondre ſes nombreux ennemis, il ſuffit ſans doute de leur rappeller aujourd'hui, que les Allobroges ſe ſont diſtingués dans des combats à l'armée des Alpes, au ſiege de Toulon, aux Pyrénées orientales, & qu'ils rempliſſent encore leurs devoirs à la glorieuſe armée d'Italie. Tout cela, je le ſais, prouve la conſtance, le courage & la bonne volonté du ſoldat ; mais cela eſt auſſi une preuve que les chefs n'y ont jamais négligé leurs devoirs, ni épargné leurs ſoins.

# LIVRE II.

*Histoire de la révolution des Allobroges & de la réunion de la Savoie à la France. Premiere campagne de la légion des Allobroges.*

## CHAPITRE Ier.

*Causes de la révolution de la Savoie. Entrée de l'armée Françaiſe en Savoie. Aſſemblée nationale des Allobroges; j'y ſuis nommé député par la ville de Chambéry. Travaux & clôture de cette aſſemblée.*

§. 37. Le ſoleil de la liberté, en éclairant la France, ne pouvait que jeter quelques rayons au-delà de ſes frontieres; mais le ſol de la Savoie était celui qui devait le plus promptement être fertiliſé par eux.

Déjà le Savoiſien était uni aux Français par le même langage. Depuis long-tems des montagnards vigoureux, apauvris par le deſpotiſme, inondaient tous les hivers la France pour y travailler, s'y nourrir, en rapporter de l'argent,

& ſur-tout un ſentiment éternel de reconnaiſſance.

Depuis long-tems le Savoiſien aiſé venait chercher en France des inſtructions & des connaiſſances de tout genre. Langage, habitudes, vêtemens, reſſources mutuelles, caractere même, tout cela joint à la poſition géographique, la Savoie ne ſemblait être enfin qu'une partie de l'Etat Français.

La Savoie, quoique feſant partie des états du roi de Sardaigne, était ſéparée du ſiege du gouvernement, c'eſt-à-dire de la cour de Turin, par les montagnes des Alpes; elle l'était ſur-tout par la différence de caractere exiſtant entre les Savoiſiens & les Piémontais. La Savoie était ſéparée du Piémont par la préférence que la cour avait pour les ultramontains; car en Savoie, les gouverneurs, les commandans, les intendans & une partie des ſénateurs étaient toujours piémontais. Voilà ſans doute quelques cauſes qui, depuis 1789, pouvaient jeter en Savoie des ſentimens révolutionnaires; mais d'autres s'y ſont jointes encore, & je vais les expoſer.

§. 38. J'ai parlé dans le livre précédent (voyez le chapitre V du livre premier) de l'effet que la révolution françaiſe avait produit ſur les Savoiſiens qui s'étaient trouvés en France depuis 1789; j'ai parlé des adreſſes patriotiques préſentées par les Savoiſiens à l'aſſemblée nationale; j'ai fait l'hiſtoire du club des Allobroges établi à Paris; & ce ſont certainement là les premiers pas que la Savoie ait faits vers la liberté.

Mais ce qui donna ſur-tout à la Savoie l'eſ-

poir d'être libre, ce fut le décret de l'aſſemblée nationale, qui créa la légion des Allobroges; car, en leur permettant de s'armer pour la liberté, la France donnait à la Savoie le droit d'y prétendre. Auſſi, dès que le dépôt de la légion fut à Grenoble, on voyait tous les jours y arriver des Savoiſiens patriotes; & tandis que l'orgueil émigrait d'un côté pour ſe jeter dans l'étranger, le patriotiſme émigrait de l'autre, pour ſe ſouſtraire à l'eſclavage.

Tandis que des reſſorts patriotiques pouſſaient le peuple ſavoiſien vers la liberté, l'ariſtocratie feſait des efforts en ſens contraire, mais qui n'en entraînaient pas moins la Savoie vers le même but. Des émigrés du haut parage étaient venus ſe fixer à Chambéry; une foule de chevaliers Don-Quichottes les y avait rejoints, & pendant quelques mois Chambéry ſemblait être devenu la maiſon d'arrêt de la valetaille de Paris. Soutenue par le gouvernement ſarde, cette ſociété orgueilleuſe ne fut bientôt qu'une troupe inſolente & tumultueuſe. Chacun blaſphémant contre la perte de ſes privileges, laiſſait échapper à chaque inſtant l'injuſtice & la férocité de ſes regrets, & les propos révoltans & contre-révolutionnaires des émigrés devenaient tous les jours des leçons de liberté pour le Savoiſien.

Les émigrés avaient eu l'agrément de la cour pour ſe réunir en Savoie en petit corps d'armée. Un monſieur *de Buſſy* ſe mit à la tête du noyau militaire, & bientôt Chambéry fut inondé de grands ſabres & de cocardes blanches. Cepen-

dant la néceſſité de le recruter amenant chaque jour dans ce corps une foule de coupe-jarrets, il s'éleva des diſputes entre les chevaliers de Buſſy & les Savoiſiens ; chaque jour ces derniers étaient pillés ou inſultés : mais comme le Savoyard a la parole robuſte & vigoureuſe, ces meſſieurs ne purent pas en ſoutenir le langage. Ils jugerent à propos d'aller rejoindre l'armée de Coblentz.

Il eſt ſi vrai que les plates fanfaronnades des émigrés ſe changeaient en leçons de patriotiſme pour le peuple ſavoiſien, qu'un jour les habitans de Chambéry, outragés d'avoir vu arracher la cocarde nationale à un voyageur négociant, attacherent des cocardes blanches à la queue de pluſieurs chiens, & montrerent ainſi à quelle cocarde ils donnaient la préférence.

Je n'eſſaierai pas de raconter toutes les folies qu'ont pu faire les émigrés français en Savoie ; il me ſuffit de faire remarquer que leurs crimes & l'aveugle complaiſance du gouvernement ſarde à les tolérer ont été de preſſans motifs pour faire deſirer la liberté aux Savoiſiens.

Ce qui acheva enfin de donner à la Savoie le beſoin de ſecouer le joug, ce fut la démarche ſanguinaire du gouverneur piémontais. Ce militaire inconſéquent, deſirant faire ſa cour aux émigrés & venger quelques propos plaiſans qu'ils s'étaient attirés, ſe rendit un ſoir dans le grand c fé de Chambéry avec quelques ſatellites ; & là, comme un héros qui aſſiege une place forte, il fit faire feu ſur des citoyens paiſibles. . . . C'eſt ainſi qu'on a toujours vu l'ariſtocratie &

le royaliſme donner les premieres leçons de carnage : c'eſt ainſi que, ſous les dehors de politeſſe, de juſtice & d'humanité, les gens ſoi-diſant comme il faut, verſent impudemment le ſang du peuple. Cette vérité ſera prouvée dans le dernier livre de ces mémoires.

§. 39. Tandis que les émigrés français révoltaient par leur conduite le paiſible habitant de la Savoie, des écrivains patriotes travaillaient auſſi à réveiller ſon énergie. *Le premier cri de la Savoie vers la liberté* fut imprimé en France & diſtribué avec profuſion aux hommes pour leſquels il avait été compoſé. En excitant de plus en plus les fureurs du deſpotiſme, cette brochure atteignit doublement ſon but; car le ſénat de Chambéry, en condamnant à mort un citoyen pour être *ſoupçonné* d'en être l'auteur, décida les Savoiſiens à vivre ſous un gouvernement plus judicieux & moins arbitraire.

Il parut ſucceſſivement pluſieurs autres écrits patriotiques qui, malgré la ſurveillance des ariſtocraties françaiſe & piémontaiſe, furent diſtribués & lus en Savoie. On publia l'*Adreſſe au prince de Piémont*, & l'*Etat moral, phyſique & politique de la maiſon de Savoie.* ( J'ai parlé de ces deux ouvrages dans les paragraphes 9 & 10.)

§. 40. Quoiqu'il fût ouvertement connu que les habitans de la Savoie chériſſaient la révolution françaiſe, la cour de Turin n'avait pas moins amené une armée autour de Chambéry, dans l'eſpoir ſans doute d'attaquer la France avec la royale coalition, & d'y mettre *le peuple à la raiſon.* Armement ridicule dans ſon principe,

dans ſon arrangement & ſa compoſition ; mais devenu plus ridicule à la fin, puiſque les ſoldats ſardes quitterent la Savoie à l'approche de l'armée françaiſe, & s'enfuirent ſans tirer un coup de fuſil.

§. 41. Une armée françaiſe était campée autour de la Savoie, & quelques mois ſe paſſerent ſeulement en obſervation. Mais l'aviliſſement de la cocarde nationale, les outrages répétés, faits en Savoie aux Francais qui n'étaient pas royaliſtes, l'appel non équivoque du peuple ſavoiſien, tout cela mit les ſoldats français en mouvement, & la Savoie fut libre le 22 ſeptembre 1792.

Comme je n'avais pu armer qu'une compagnie à Grenoble, ( voyez le §. 36 ) tous les ſoldats allobroges ne purent pas partager avec l'armée françaiſe la douce ſatisfaction de porter la liberté dans leur pays. Il ne marcha qu'une compagnie d'Allobroges à l'entrée des troupes en Savoie, & cette compagnie pourſuivit les Piémontais juſques ſur le Mont-Cenis.

Le général Monteſquiou m'ayant permis de céder le commandement du dépôt à un autre officier ſupérieur de la légion, j'entrai avec lui & l'armée à Chambéry le 24 ſeptembre. Il y eut le même jour établiſſement d'une ſociété populaire ; elle fut très nombreuſe ; j'y aſſiſtai ; & ſi l'on me feſait l'honneur de m'accuſer de l'avoir influencée, je pourrais me faire gloire de cette accuſation, puiſqu'il eſt prouvé qu'on a connu en Savoie les charmes de la liberté, ſans avoir eu à gémir de ſes excès dans aucune circonſtance.

§. 42. C'eſt ici le cas d'obſerver que la Savoie ne fut point conquiſe par la force des armes, mais ſeulement par ſon amour pour la liberté & ſon antique attachement à la nation françaiſe. Les Savoiſiens ne s'étaient point armés pour arrêter la marche des ſoldats français ; ils les appellaient au contraire depuis long-tems. Il y avait en outre un grand nombre de Savoiſiens qui ſervaient déjà dans l'armée des Alpes avant ſon entrée en Savoie.

Auſſi le peuple ſavoiſien reçut-il les phalanges patriotes avec ſatisfaction, fraternité & enthouſiaſme. Les conſuls de la ville de Chambéry vinrent au-devant de l'armée, & préſentant les clés au général Monteſquiou, l'aſſurerent, au nom du peuple, de leur attachement à la révolution françaiſe.

Ce ne fut point là le réſultat d'une affaire de guerre, ni l'effet forcé d'une ſuite de combats ; l'entrée de l'armée des Alpes en Savoie fut une viſite amicale que ſe rendaient des patriotes : auſſi la Savoie ne tarda pas à former un nouveau département de la France. Cette vérité de fait répondra toujours victorieuſement aux amis des anciennes limites par rapport à l'étendue de la France, & qui, pour les reprendre, s'appuient ſur ce que la France libre avait renoncé aux conquêtes. Mais, je viens de le démontrer & je le ferai plus puiſſamment encore, la Savoie ne fut point le fruit d'une conquête, la Savoie n'a point été conquiſe.

La maniere avec laquelle le peuple de Savoie reçut l'armée françaiſe, prouve auſſi que la ré-

volution des Allobroges n'a point été le fruit de quelques têtes exaltées & d'une petite minorité. Toute la Savoie reçut & embraſſa les Français avec tranſport ; on ne s'y arma que du moment qu'on put le faire pour la liberté, & aucune aſſemblée publique n'avait encore eu lieu, que tous les Allobroges criaient déjà, *vive la France ! vive la liberté !*

On pourrait encore, pour appuyer cette réflexion, citer la maniere rapide & humiliante, avec laquelle les troupes ſardes quitterent la Savoie ; car il eſt de fait que ces troupes n'oppoſerent aucune réſiſtance, parce qu'elles craignaient & qu'elles étaient ſûres d'avoir contre elles les Savoiſiens, dont la grande majorité était prononcée pour la révolution. Tout cela prouve conſéquemment que la révolution des Allobroges n'a point été l'effet inconſidéré d'une faction.

§. 43. Quel que fût l'enthouſiaſme des Savoiſiens pour la liberté, le paſſage d'un gouvernement oppreſſif à un régime libre s'y feſait cependant ſans tumulte & ſans déſordre. Les ſignes de la liberté remplacerent par-tout ceux de la tyrannie. D'un mouvement ſpontané les citoyens s'aſſemblerent dans chaque commune, & il fut arrêté dans toutes que chacune nommerait un député pour ſe rendre à une aſſemblée générale à Chambéry.

Les députés de toutes les communes de la Savoie ſe rendirent donc à Chambéry ; leur premiere ſéance eut lieu le 21 du mois d'octobre, à deux heures après midi, dans la cathédrale.

Les trois premieres ſéances de cette aſſemblée ſe paſſerent à vérifier les pouvoirs de chaque député : il en réſulta que la très grande majorité des communes avait donné des pouvoirs illimités aux députés, & que toutes, excepté une ſeule, avaient voté chacune dans leur aſſemblée la réunion de la Savoie à la France. Il eſt à remarquer que la commune qui n'avait pas donné ſon vœu pour la réunion, l'avait émis pour former une république particuliere, & non pas pour reſter ſous le gouvernement piémontais.

C'eſt une opération bien digne de remarque & d'admiration, que l'organiſation ſpontanée d'aſſemblées primaires dans toutes les provinces de la Savoie. Il ne povait y avoir que le génie de la liberté qui fût capable d'organiſer en peu de tems & à la même époque des aſſemblées paiſibles dans ſix cents cinquante & quelques paroiſſes.

§. 44. Après la vérification des pouvoirs & qu'on en eut conſtaté la validité devant l'aſſemblée générale des communes, l'aſſemblée décida à la majorité que, puiſque la plus grande partie des députés avaient reçu des pouvoirs illimités de leurs commettans, elle ſe conſtituait en aſſemblée nationale au nom du peuple allobroge. Cette ſéance auguſte eut lieu le 23 octobre 1792.

La commune de Chambéry m'avait nommé ſon député dans ſon aſſemblée du 14 octobre : je vais rapporter en entier le procès-verbal de ma nomination, pour donner une idée des mandats de tous les députés mes collegues, & pour prouver que je n'ai pas mis mon opinion à la

place de celle de mes commettans, lorſque dans l'aſſemblée nationale il a été queſtion d'adopter un gouvernement. Il eſt à obſerver que, dans le procès-verbal de ma nomination, ſont les vœux de toute la ville de Chambéry.

« Du 14 octobre 1792 & le premier de la » république.

» Convoqués ſous les auſpices de l'Être ſu-» prême dans l'égliſe cathédrale, au ſon de la clo-» che de la maniere ci-devant accoutumée, les » habitans de la commune de Chambéry, après » s'être élu un préſident d'âge en la perſonne » du citoyen Joſeph Dupuy, & celui-ci deux » ſecretaires en la perſonne des citoyens Claude » Saint-Martin & Jaques Ducoudrai, ont re-» connu que la fuite des Piémontais de la Savoie » les ayant rendu libres, il ne leur convenait » pas de reſter ſans gouvernement; ne voyant » en conſéquence rien qui ſoit plus urgent que » de s'en donner un, & ayant leſdits habitans » été interpellés d'émettre leur vœu, ils ont una-» nimement & formellement déclaré vouloir » être français, faire partie intégrante de la ré-» publique françaiſe, & former le quatre-vingt-» quatrieme département de la France; & à l'effet » de préſenter leurs vœux à l'aſſemblée générale » de la Savoie, qui aura lieu le 21 du courant, » ils ont nommé député le citoyen Amédé Dop-» pet, lieutenant-colonel de la légion des Allo-» broges, & pour premier adjoint le citoyen » Manſord, & pour ſecond adjoint le citoyen

» Lhopital. De tout quoi a été dreſſé le préſent » procès-verbal, ſigné par Joſeph Dupuy préſi- » dent, Saint-Martin & Ducoudrai ſecretaires. »

On voit par ce mandat, que toute la ville de Chambéry demandait ſa reunion à la France. Mais outre cette demande, la majorité des autres mandats contenait des pouvoirs illimités.

Cependant l'aſſemblée générale des députés des communes ſe conſtitua en aſſemblée nationale, non-ſeulement parce qu'elle en avait les pouvoirs d'après les mandats de la majorité des députés, elle le fit encore parce qu'elle voulait traiter de ſouverain à ſouverain, en demandant ſa réunion à la France. Il fallait en effet que les Allobroges montraſſent qu'ils avaient recouvré leur ſouveraineté avant que de s'occuper à diſcuter ſur un mode de gouvernement. Raiſon de plus pour démontrer que la Savoie n'a point été conquiſe.

§. 45. On doit dire, à l'honneur du caractere ſavoiſien, que cette aſſemblée ſe comporta non-ſeulement avec dignité, mais encore avec ordre. Il n'y eut point de diſcuſſions tumultueuſes, ni de débats indécens. Elle fut impoſante ſans être tyrannique, & dans chacun des décrets de l'aſſemblée chaque habitant de la Savoie reconnaiſſait ſon vœu & ſa propre opinion.

Son premier décret fut l'abolition des noms de *Savoie* & de *Savoiſiens*, comme rappellant un régime de vexations & de calamités. L'aſſemblée ſubſtitua le nom d'*Allobroges* à celui de *Savoiſiens*, pour rappeller à la nation ces antiques

tems de liberté, où les Allobroges oſerent réſiſter à la domination des Romains. Ce décret avait été précédé d'un ſerment ſolemnel, par lequel tous les députés allobroges promirent d'être fideles à la nation, de maintenir la liberté & l'égalité, & de mourir en les défendant.

L'aſſemblée décréta enſuite l'abolition de la royauté, des prétentions de la cour de Turin ſur le peuple allobroge; elle prononça auſſi l'abolition de la nobleſſe & de tous les privileges.

Les procès-verbaux de l'aſſemblée nationale des Allobroges furent imprimés à Chambéry & à Paris. C'eſt un code qui n'a que quatre-vingt pages in-octavo, &, je le répete, il ſera toujours un monument pour l'hiſtoire. Il montrera avec quelle rapidité & ſur-tout avec quel ordre les Allobroges paſſerent de l'eſclavage à la ſouveraineté; des vexations, à la liberté; de l'humiliation d'être ſujets, à la gloire d'être français.

§. 46. Le ſénat de Chambéry, qui depuis ſa création s'appellait *royal & ſouverain*, vint préſenter ſes hommages à l'aſſemblée dès qu'elle ſe fut déclarée ſouveraine. Cette démarche rompit les projets de quelques miſérables royaliſtes qui comptaient ſur le ſénat pour défendre les prétentions de la cour ſarde; elle encouragea en outre les ames timides & ignorantes qui ne croyaient pas que le peuple pût être ſouverain ſans que le ſénat l'eût décidé. Le ſecond préſident, qui était piémontais, prononça le diſcours ſuivant:

« Citoyens. La Savoie eſt devenue libre; la nation

» nation exerce ſa ſouveraineté, vous en êtes
» les auguſtes repréſentans : c'eſt en cette qualité
» que nous venons vous offrir nos hommages
» & vous demander vos ordres. Il eſt bien con-
» ſolant pour nous de ne les recevoir déſormais
» que d'un peuple libre, & pour le bonheur de
» tous les citoyens à qui nous devons rendre
» la juſtice pendant que vous nous en jugerez
» dignes. »

Toutes les autorités civiles, l'évêque, le clergé, les ordres religieux, ſuivirent l'exemple du ſénat de Savoie; tous vinrent demander les ordres de l'aſſemblée nationale. Tout cela ſe fit ſans violence & par le ſeul enthouſiaſme de la liberté.

§. 47. L'aſſemblée nationale décréta l'envoi de quatre commiſſaires pris dans ſon ſein, pour porter les vœux des Allobroges à la convention nationale, & demander leur réunion à la France. Je fus nommé l'un de ces députés à Paris, & l'on nous remit nos pouvoirs.

§. 48. Avant le départ des commiſſaires pour Paris, l'aſſemblée nationale décréta que ſes ſéances étaient finies, & les membres ſe ſéparerent le 29 octobre 1792.

Pour exercer le gouvernement proviſoire juſqu'à ce que la réunion fût décidée, l'aſſemblée avait créé une commiſſion d'adminiſtration, chargée de faire exécuter ſes décrets. C'était une eſpece d'adminiſtration départementale, comme celles qui étaient établies en France. Ainſi, en ſe ſéparant, l'aſſemblée nationale était aſſurée que l'ordre était établi dans la Savoie, & qu'il

ne pouvait pas être troublé juſqu'à ce qu'on fût inſtruit de la réponſe de la convention nationale de France.

## CHAPITRE II.

*ENVOI de Députés Allobroges à la Convention de France. Réunion de la Savoie à la République Françaiſe. Réflexions ſur ma miſſion de député à Paris.*

§. 49. HONORÉ de la confiance de mes compatriotes, je partis pour Paris avec les trois députés qui, comme moi, avaient été chargés par l'aſſemblée nationale de demander notre réunion à la France. Si le vœu des Allobroges était fortement prononcé en faveur de la réunion, nous vîmes auſſi, pendant tout notre voyage, que cette réunion était dans le cœur des Français; car nous reçûmes par-tout les accueils les plus tendres & les plus fraternels. C'eſt ainſi que le ſentiment de liberté tend à rapprocher tous les hommes, & qu'il n'y a que les crimes du deſpotiſme qui les ſéparent.

Il n'y a qu'en approchant de Paris, que le mot d'*Allobroges* nous rendait un peu étrangers: à ce nom, quelques perſonnes nous fixaient attentivement; elles étaient étonnées de nous voir des figures d'hommes. (*)

(*) Ce que je dis ici n'a de rapport qu'à la ſurpriſe

§. 50. Nous nous préſentâmes à la convention nationale dans ſa ſéance du 21 novembre 1792. Comme repréſentans d'un peuple ſouverain, nous fûmes de ſuite introduits dans l'intérieur de la ſalle, & je portai la parole au nom des Allobroges.

Après avoir retracé dans mon diſcours la cauſe & les effets de la révolution qui s'était opérée en Savoie, je préſentai à la convention les procès-verbaux de toutes les communes de la Savoie, pour faire conſter par eux de la validité de notre aſſemblée nationale.

Je remis encore une adreſſe qu'avait rédigée l'aſſemblée des Allobroges, & qui devait être préſentée par ſes commiſſaires à la convention nationale.

Je préſentai enſuite les pouvoirs que nous avaient remis les Allobroges, & en vertu deſquels nous nous préſentions à la convention. Toutes ces pieces furent lues ſucceſſivement & à haute voix dans la même ſéance. Ce n'était en effet que par leur lecture & leur vérification que la convention pouvait s'inſtruire du vœu réel de la majorité du peuple allobroge.

Je ne rapporte point ici toutes ces pieces ;

---

que pouvait cauſer le nom d'*Allobroges ;* car nous avons été reçus très amicalement à Paris : mais ce nom d'*Allobroges* a fait encore plus d'effet à l'égard des légionnaires de ce nom. A la guerre, le mot d'*Allobroges* a été plus d'une fois un taliſman qui produiſait des effets de terreur ſur l'ennemi. On a été juſqu'à dire que leurs chevaux mordaient, quand on parlait des dragons allobroges.

elles ſont conſignées dans les procès-verbaux de la convention nationale, & on les trouve en partie dans ceux de l'aſſemblée des Allobroges.

La convention nationale de France nous reçut avec affection & nous écouta avec le plus vif intérêt. Cependant la convention ſentit que, pour l'intérêt des deux peuples, il ne fallait pas décréter la réunion dans la chaleur de l'enthouſiaſme; elle ſentit qu'il fallait donner de la ſolemnité à la diſcuſſion, & notre demande, ainſi que les titres qui l'appuyaient, fut renvoyée aux comités diplomatique & de conſtitution réunis.

§. 51. Les comités diplomatique & de conſtitution examinerent la queſtion de réunion dans tous les points qu'elle pouvait préſenter. Nous fûmes appellés à deux ou trois ſéances de ces comités, & nous nous y trouvâmes une fois avec le miniſtre des affaires étrangeres, qui y avait été appellé pour donner ſon opinion. Cette ſéance fut auſſi chaude qu'intéreſſante : on y examina ſucceſſivement les intérêts des deux peuples; on y traita des productions de la Savoie, de ſes mines & de ſes autres reſſources; on conſidéra ſa poſition en cas de guerre, & la facilité qu'elle pouvait procurer à la France pour garder les paſſages des Alpes.

Après ſept jours d'examen & de travail, ces comités firent leur rapport ſur cette queſtion importante : ce fut le repréſentant Gregoire qui fut leur organe dans la ſéance du 27 novembre 1792. Le rapport de Gregoire eſt une piece d'autant plus intéreſſante qu'elle préſente, dans

la réunion de la Savoie à la France, l'avantage mutuel qu'en doivent retirer les deux nations. Ce n'eſt pas ſeulement un morceau d'éloquence, c'eſt de plus un ouvrage de ſavante & profonde politique, qui ne laiſſe aucunement la queſtion douteuſe, & qui réunit la Savoie à la France, non par des paroles, mais par des raiſons profondes & évidentes.

Après avoir entendu le diſcours lumineux du rapporteur, la diſcuſſion s'ouvrit ſur la réunion. Pluſieurs orateurs parlerent pour, un ſeul député parla contre, & la convention nationale décréta, à l'unanimité, la réunion de la ci-devant Savoie à la république françaiſe, ſous le nom de département du *Mont-Blanc*.

Ce décret ayant paſſé au milieu des plus vifs applaudiſſemens, je répondis à la convention dans les termes ſuivans :

« Repréſentans républicains, nous donnons » aujourd'hui à l'univers philoſophe le premier » exemple d'un contrat diplomatique paſſé entre » deux vrais & légitimes ſouverains. Certes, ce » contrat honorant également les deux parties, » l'une outragerait l'autre, ſi elle lui en feſait » des remerciemens. Maintenant tous les ſenti- » mens de reconnaiſſance, dont ſont animés les » ci-devant Allobroges, ſe confondent & doi- » vent être confondus dans ceux de l'amitié. »

Si mes compatriotes n'eurent point à ſe plaindre de mes travaux & de mon zele dans cette miſſion honorable, je ſuis en même tems aſſuré qu'ils ne m'accuſeront jamais d'avoir compromis ou de n'avoir pas ſoutenu la dignité du

peuple que je repréſentais. On vient de le voir par ma réponſe à la convention nationale. J'ai toujours été convaincu que la ſouveraineté d'un peuple ne tient point à la plus ou moins grande étendue de ſon territoire.

§. 52. Dès que le décret de notre réunion eut été rendu, nous en fîmes part à la commiſſion qui, d'après l'aſſemblée des Allobroges, exerçait le gouvernement proviſoire dans la ci-devant Savoie. A la réception de notre dépêche, tous les Allobroges manifeſterent la plus grande ſatisfaction & la plus vive joie. On ordonna des fêtes dans tous les cantons; les villes ſurtout, poſſédant plus de moyens, fêterent de la maniere la plus ſolemnelle la réunion du peuple allobroge à la république françaiſe.

§. 53. Je reſtai quelque tems à Paris, pour m'y occuper auprès du bureau de la guerre (*) des beſoins de la légion des Allobroges. Il était inutile, en effet, de retourner de ſuite à Chambéry, puiſque ma miſſion de commiſſaire ſe trouvait terminée par le décret de réunion. Mes ennemis ( & je n'en ai jamais manqué ) euſſent certainement deſiré que, pouſſé par orgueil ou par enthouſiaſme, je me fuſſe empreſſé

(*) Il ne me reſtait plus de devoirs à remplir que comme lieutenant-colonel de la légion allobroge. Etant réuni à la France, je n'étais plus ni repréſentant ni commiſſaire de la ci-devant Savoie; je n'avais plus à me mêler de ſon gouvernement, puiſque par le décret de réunion la convention envoyait quatre commiſſaires pris dans ſon ſein, pour organiſer le département du Mont-Blanc.

de venir chez les ci-devant Allobroges recueillir quelques applaudiſſemens; ils s'attendaient à me voir preſſer mon retour de Paris pour me trouver à la fête de Chambéry, y jouer un rôle, & fournir ainſi aux ſots les moyens de me taxer, dans un tems, d'homme à prétention, ou de dominateur inſolent.

Quel eſt en effet le parti que la ſottiſe ne tire pas de l'événement le plus ſimple & le moins préparé! Combien de fois ne m'a-t-on pas reproché d'avoir fait parler de moi!

## CHAPITRE III.

*RÉFLEXIONS ſur les obſtacles qu'a éprouvés la réunion de la Savoie à la République Françaiſe. Perſécutions à ce ſujet.*

§. 54. SI les hommes vertueux volent avec enthouſiaſme au-devant de la liberté, s'ils veulent la conquérir & la défendre au péril même de leur vie, il eſt auſſi des êtres vils & corrompus, qui ne voient leur bonheur que dans les erreurs du fanatiſme, l'inſolence de l'inégalité & l'oppreſſion du peuple.

On doit facilement concevoir, d'après cette vérité, que la révolution de la Savoie dut avoir ſes oppoſans, que l'énergie des Allobroges dut leur attirer des ennemis, & que les amis de la réunion eurent leurs perſécuteurs.

Mais, quelqu'enragé que ſoit un contre-révolutionnaire, il lui eſt impoſſible de s'en prendre à tout un peuple en maſſe, de ſon amour pour la liberté. Il faut perſécuter en détail, & l'on commence toujours par les hommes qui ont montré le plus de dévouement à la choſe publique.

Quand les ennemis de la liberté voient qu'il n'eſt plus en leur pouvoir d'arrêter la marche de la révolution, ils cherchent à ſe venger de leur impuiſſance ſur les hommes révolutionnaires; & quand on n'a pu les immoler phyſiquement, on les aſſaſſine moralement, & on les perd dans l'opinion publique. Cela eſt d'autant plus facile aux contre-révolutionnaires, qu'ils ont en leur faveur & à leurs ordres le fanatiſme religieux, le fanatiſme royal, les fureurs des ariſtocrates, les regrets des privilégiés, les paſſions des égoïſtes, & ſur-tout la jalouſie des hommes obſcurs.

§. 55. La révolution des Allobroges eut non-ſeulement ſes ennemis particuliers, mais elle eut encore contre elle tous les ennemis de la révolution françaiſe. Cependant, malgré tous les efforts, les Savoiſiens devinrent Allobroges, & les Allobroges devinrent Français.

Je ne parlerai pas des obſtacles que la coalition des rois dut oppoſer à ces deux révolutions; mais ce qu'il y eut de plus dangereux pour la liberté des Allobroges, ce fut le parti qu'ils avaient contre eux dans le ſein même de la France; & ce parti ſe montrait ſous les couleurs nationales.

Je ne cherche pas à approfondir ſi parmi les oppoſans français il y en avait qui le feſaient par ſuite de projets liberticides, ou ſi chez tous ce n'était qu'une affaire d'opinion ; mais, pour prouver leurs torts au moins politiques, il me ſuffit ici de rappeller leurs idées ſur le parti que devait prendre la Savoie.

Dans le tems de l'aſſemblée des communes, quelques hommes qui marquaient dans la révolution de France, m'interrogerent à Chambéry ſur le parti que je croyais qu'allait prendre la Savoie : je répondis d'après l'expreſſion de la majorité, & je dis que l'on tenterait tout ce qui arriva depuis. Alors on m'obſerva que la réunion trouverait d'abord une grande & vive oppoſition dans la convention nationale ; on me la fit même entrevoir comme impoſſible. On me parla enſuite des dettes de la France, & du danger d'en partager l'acquittement. On me peignit la révolution françaiſe comme très longue encore, & conſéquemment jetant la Savoie, une fois réunie, dans des troubles de longue durée. Pour éviter tous ces maux, m'ajouta-t-on, deux partis ſe préſentent à la Savoie ; & les voici :

*Le premier eſt de vous ériger en république particuliere.* Ayant démontré le manque abſolu de moyens pour exécuter un tel projet dans la Savoie, on crut me pouſſer à en tenter l'eſſai, en flattant mon intérêt & mon ambition. Dans une république particuliere, me dit-on, il vous ſera facile de profiter de votre influence & de jouer un grand rôle ; mais une fois français, & vous trouvant jeté parmi des milliers d'hommes

déjà marquans, vous deviendrez & vous reſterez toujours nul. Je n'ai pas beſoin de répéter quelle fut ma réponſe dans cette circonſtance : cette réponſe fut marquée depuis dans ma conduite, & je ne mis jamais mon intérêt au-deſſus du bonheur de ma patrie.

Le ſecond parti qu'on me propoſa pour la Savoie, fut de travailler d'accord avec la république de Geneve, pour devenir avec elle *le quatorzieme canton ſuiſſe*, dont la ville de Geneve ſerait la métropole. Ce projet était d'autant plus extravagant, qu'il ne dépendait ni de la France ni de la Savoie de le mettre à exécution ; & propoſer une telle meſure, c'eſt ne pas connaître la diplomatie des Suiſſes, ou bien c'eſt être entiérement aveugle ſur la conduite politique de la Suiſſe depuis 1789.

La ſituation des Allobroges m'intéreſſait aſſez pour que je méditaſſe ſur ces réflexions, & que je ne m'en tinſſe pas à ma ſeule opinion. Le réſultat des diſcuſſions, chez tous les gens de bonne foi, fut que ces deux partis n'étaient admiſſibles ni l'un ni l'autre ; & puis la vérification des vœux des communes de la Savoie prouvait qu'il ne nous appartenait plus de diſcuter. Nos devoirs nous étaient tracés par les Savoiſiens, c'était de travailler à leur réunion à la république françaiſe.

Différens motifs feſaient qu'on s'oppoſait dans plus d'un endroit à la réunion. Les uns le feſaient par amitié & reconnaiſſance pour la cour de Turin ; d'autres, pour ôter des alliés & des amis aux Français devenus libres : il y en a qui s'oppo-

ſaient à la réunion par timidité ; c'eſt-à-dire, qu'ils craignaient d'alarmer les rois contre la France, ſi celle-ci feſait ou acceptait des conquêtes. Qu'il faut être froidement patriote, ou étroitement politique, pour s'arrêter à cette derniere réflexion ! N'eſt-il pas clair que l'abolition du trône & l'établiſſement de la république étaient des motifs déjà aſſez puiſſans pour brouiller la France avec les rois & les royaliſtes ? N'eſt-il pas viſiblement ſenſible que c'eſt à la liberté qu'en veut le deſpotiſme, & que toutes les autres excuſes ne ſont que puérilement acceſſoires ?

§. 56. Les êtres coaliſés contre la réunion n'ayant pas réuſſi dans leurs tentatives, ont cru ſe ſoulager dans leurs fureurs liberticides, en m'honorant de leurs continuelles perſécutions. Un homme important ( que je ne nomme pas parce qu'il eſt mort ) m'en fit la prédiction au comité diplomatiqne à Paris. Ne pouvant répondre aux raiſons que j'y donnais en faveur de la réunion, il finit par me dire avec chaleur que *je m'en repentirais.* Ce député était à la tête du parti de l'oppoſition ; & ſon opinion, ainſi que ſa prédiction, était d'autant plus conſéquente, que ſes talens lui donnaient une grande influence.

Je n'ai pas beſoin de rappeller ici tous les maux qu'on a voulu me faire ; car il ne faut, pour les connaître, que lire mes mémoires ſans prévention & avec impartialité. Encore au moment où j'écris, j'ai pour ennemis & pour perſécuteurs tous ceux dont les intérêts furent ou

ſont froiſſés dans notre révolution. En coûte-t-il de payer un impôt ? on croit devoir me reprocher la réunion. . . Un royaliſte voit-il un indigent ? il cherche à l'irriter, en lui diſant de ſe rappeller des patriotes qui ont voté pour la réunion. . . Au lieu de ſecourir un Allobroge bleſſé au combat, on lui dit ironiquement de s'en prendre à l'officier allobroge qui l'a engagé à défendre la liberté. . .

## CHAPITRE IV.

*DÉPART de la légion pour l'avant-garde de l'armée des Alpes. Germe de diviſion dans le départemene du Mont-Blanc. Calomnies dirigées contre moi à ce ſujet. Je ſuis nommé électeur. Voyage à Paris.*

§. 57. JE quittai Paris, après avoir ſollicité au bureau de la guerre en faveur de la légion des Allobroges, qui était preſque ſans armes, ſans objets d'équipement, & ſans argent. Je me rendis à Grenoble, où était le corps, & j'entrai dans mes fonctions de lieutenant-colonel. Il eſt à obſerver que, pendant mon abſence, l'organiſation de la légion n'avait pas du tout pu ſouffrir ; car il y avait dans ce corps un colonel & un ſecond lieutenant-colonel : nous y étions trois officiers ſupérieurs.

On avait décrété ce nombre d'officiers ſupérieurs, parce que dans cette légion il y avait

trois compagnies de dragons, une compagnie de canonniers, & quatorze compagnies d'infanterie, dont ſept de chaſſeurs & ſept de carabiniers.

Quoique cette légion n'eût été décrétée que le 8 du mois d'août 1792, elle avait déjà fourni une compagnie qui entra avec l'armée en Savoie, & qui pourſuivit les troupes ſardes dans la Maurienne. (Voyez le paragraphe 41.) Il eſt difficile de ſe faire une idée de la prompte organiſation & du rapide recrutement de ce corps.

Ce qu'il y avait d'alarmant pour les chefs, c'était les continuelles diſputes que la malveillance ſuſcitait entre les Allobroges & les troupes de ligne. Tous les nouveaux corps ont eu ces aſſauts affligeans à ſoutenir; mais il n'y en a point eu qui aient été autant calomniés, autant perſécutés que les ſoldats allobroges. Il eſt vrai qu'ils l'ont été inutilement, & qu'ils firent toujours face à leurs ennemis de l'intérieur comme à ceux du dehors. C'eſt bien ici le cas de reconnaître la juſtice & l'importance politique du décret qui donna l'habit national à toute l'infanterie de la république. Mais il faut convenir auſſi que les royaliſtes n'ont pas entiérement omis, dans leurs eſpiégleries contre-révolutionnaires, la diſtinction de *troupes de ligne* & de *volontaires nationaux*.

§. 58. Le corps des Allobroges étant en majeure partie compoſé de ci-devant Savoiſiens, le général de l'armée des Alpes ſentit qu'il était important de placer toute la légion dans les montagnes du département du Mont-Blanc, &

de la placer ſur-tout par détachemens dans les défilés qui forment les paſſages des Alpes. Plus au fait des montagnes, & connaiſſant les localités, les Allobroges ne pouvaient qu'être fort utilement employés à l'avant-garde de l'armée des Alpes.

Nous reçûmes donc ordre de tranſporter le dépôt à Annecy, ville du Mont-Blanc, & de fournir des détachemens ſur les frontieres du Valais, au Petit-Saint-Bernard dans la Tarantaiſe, & de renforcer celui du Mont-Cenis.

§. 59. Quelques jours après que je fus en garniſon dans le Mont-Blanc avec la légion des Allobroges, il s'éleva dans les ſociétés populaires & parmi tous les citoyens du département, une diſcuſſion ſur la fixation du chef-lieu du département. Quelques-uns le demandaient à Annecy, & d'autres le voulaient à Chambéry.

Mes ennemis ne manquerent pas de ſaiſir cette circonſtance pour me ſuppoſer un rôle, & me le ſuppoſer de maniere à me rendre odieux à tout Chambéry. D'un autre côté, les ennemis de la liberté ſaiſiſſaient cette diſcuſſion avec chaleur pour diviſer les villes du Mont-Blanc, pour armer les cantons les uns contre les autres, & amener le déſordre parmi nous. C'eſt alors en effet, que les adverſaires de la réunion n'auraient pas manqué de dire que les Allobroges n'étaient pas faits pour la liberté.

N'ayant aucunement trempé dans l'arrangement de la fixation du chef-lieu du département, mais ſentant le danger de la chaleur qu'on mettait dans chaque parti, ne voulant pas ſur-tout

donner gain de cauſe à mes calomniateurs, je fis imprimer un petit écrit à ce ſujet. Cette brochure était intitulée : *Où ſera-t-il ?* J'y prouvais que je ne m'occupais point à influencer pour telle ou telle ville, & que, comme les autres citoyens, je m'en rapportais, pour la déciſion de cette queſtion, à la juſtice des commiſſaires de la convention qu'il y avait parmi nous. Pour prouver que j'étais loin de deſirer voir naître le trouble dans ma patrie, je dois rapporter ici une des phraſes de l'écrit que je viens de citer. « Pendant les efforts des perturbateurs, le vrai » patriote eſt impaſſible, parce qu'il ſait d'avance » que ce n'eſt ni l'intrigue ni la cabale qui fixe- » ront le chef-lieu du département. Tranquille, » il attend la déciſion, parce qu'il eſt ſûr de » trouver ſon bonheur là où ſera le bonheur » général. »

Pendant que les ennemis de la révolution cherchaient à tirer parti de la circonſtance & faire naître du trouble, mes ennemis particuliers s'en ſervaient de leur côté pour me perdre dans l'eſprit de mes concitoyens de Chambéry, auxquels ils perſuadaient que je travaillais en ſecret pour porter le département à Annecy. En même tems on diſait à Annecy que j'intriguais pour Chambéry. Et tout cela ſe pratiquait avec ardeur, parce qu'on allait nommer les électeurs, & enſuite les députés du Mont-Blanc à la convention nationale.

Ne doutant pas d'être devenu le point de mire de tous les malveillans, & parfaitement convaincu de la multitude des nouveaux enne-

mis que la jalouſie me ſuſciterait dans le tems des élections, je profitai, pour m'éloigner du département, de l'envoi de deux commiſſaires que la légion feſait à Paris. Mes camarades me choiſirent avec un autre officier, & je partis quelques jours avant qu'on tînt les aſſemblées dans le département du Mont-Blanc.

§. 60. La légion des Allobroges envoya deux commiſſaires à Paris, pour renouveller au bureau de la guerre la demande de fonds & d'effets d'équipement qu'on avait déjà faite pluſieurs fois très inutilement. Notre voyage avait auſſi pour but de juſtifier la légion d'une fauſſe inculpation qui avait été dirigée contre elle. Le cas était d'autant plus urgent, que nos calomniateurs avaient ſurpris la bonne-foi de trois députés de la convention, & que ſur cela on travaillait à Paris à la ſuppreſſion de la légion des Allobroges.

Arrivé à Paris, je fis avec l'autre commiſſaire les démarches que néceſſitait notre miſſion; & pour juſtifier la légion, nous fîmes imprimer le 10 février 1793 (l'an 2 de la république) un ouvrage ayant pour titre : *Réponſe de la légion franche allobroge aux ennemis de la république.*

D'un côté, nous obtînmes des effets d'équipement; de l'autre, la convention nationale & le pouvoir exécutif furent éclairés ſur les principes comme ſur la conduite de la légion, qui ne fut point licenciée, au grand regret des ennemis de la révolution.

Ainſi ce voyage de Paris, en me fourniſſant les moyens d'être utile à mes freres d'armes de

légion, me procurait auſſi l'avantage d'ôter à mes perſécuteurs le prétexte de me ſuppoſer intrigant & cabalant à Chambéry au moment des élections; car on remarquera que c'eſt pendant que j'étais à Paris que les électeurs du Mont-Blanc nommaient leurs députés à la convention nationale.

On pourrait peut-être penſer que je ne m'éloignais du département du Mont-Blanc que par la certitude que j'avais de ne pas être nommé électeur. Je dois diſſiper ce ſoupçon à mon égard, en rappellant ici que je fus nommé électeur par le canton de Rumilly; je dois dire que j'en avais été inſtruit à Paris aſſez à tems pour me trouver à l'aſſemblée, & que malgré cela je ne voulus point m'y rendre. Je ſais qu'il n'eſt pas de l'intérêt de mes calomniateurs qu'on ſache tout cela; mais je dois ces éclairciſſemens à mon honneur, à ma juſtification, & ſur-tout à la confiance dont m'a ſouvent honoré la république.

## CHAPITRE V.

*MON retour à la légion. Le général me charge de l'organiſation & du commandement des dragons. Lettre du général en chef Kellerman. Je ſuis chargé, par les repréſentans du peuple, d'aller rétablir l'ordre dans un bataillon de volontaires.*

§. 61. C'EST pendant que j'étais à Paris que les aſſemblées primaires & électorales s'étaient

tenues dans le département du Mont-Blanc : ainſi je n'avais pu les influencer en aucune maniere. J'ai prouvé que je n'avais pas profité du droit d'électeur, qu'on m'avait accordé ; & quoi qu'il en ſoit réſulté, je n'ai pas la gloire d'avoir alors coopéré à de bonnes nominations : mais on ne ſaurait m'accuſer des mauvaiſes.

Je partis de Paris pour rejoindre la légion ; & ce fut dans le mois de mars 1793, que le général en chef ( c'était alors Kellerman ) m'ordonna de prendre le commandement des dragons qui venaient de recevoir des chevaux pour la premiere fois, & de les organiſer. Je me rendis donc à Annecy, & je ne négligeai rien pour remplir les vues du général & exécuter ſes ordres.

§. 62. Sans entrer dans les détails de tout ce que j'ai dû faire pour donner une prompte organiſation à ce nouveau corps, je pourrais me borner à dire que ſa conduite à Toulon & aux Pyrénées prouve ſuffiſamment que j'ai rempli mes devoirs, ou du moins que j'ai été amplement récompenſé de mon zele. . . Allobroges ! mes bons & braves freres d'armes ! recevez en ce moment le faible tribut de mon amitié ! Croyez que, ſi des circonſtances révolutionnaires m'éloignerent de vous, je n'ai pas ceſſé un inſtant d'être de votre famille patriotique ; & le ſouvenir de vous avoir vu naître, celui de m'être formé parmi vous, ne ſortiront jamais de mon cœur ! Continuez à cueillir des lauriers. Quoique j'en ſois éloigné, ils me rappellent des ſouvenirs bien chers ; & votre gloire ſuffit pour me conſoler dans l'obſcurité ! . . .

Je le répete, je n'aurais pas beſoin de preuves pour démontrer que je rempliſſais mes devoirs : cependant je joins ici, pour affirmer ce que je viens de dire, une lettre que m'adreſſa le général en chef pendant que j'organiſais les Allobroges à cheval :

« Je vous prie, mon cher Doppet, de faire » les diſpoſitions les plus promptes pour avoir » quelques chaſſeurs à cheval de votre légion, » & tout ce que l'infanterie peut encore four- » nir. Je vous détacherai alors à la tête de la » vallée de la Tarentaiſe, où vous commande- » rez. Je vous ferai joindre tout ce qui eſt dans » la Maurienne, pour que vous ayez un bon » corps ſous vos ordres, que je vous confierai » avec la plus grande perſuaſion que la beſogne » ne pourra être en meilleures mains. (*) Man- » dez-moi lorſque vous ſerez prêt, afin que je » vous faſſe les ordres. »

Le général de l'armée des Alpes, KELLERMAN.

Mon livre d'ordres, que j'ai encore, prouve que je n'oubliais rien de tout ce qui eſt relatif à la police, diſcipline & inſtruction de la légion. Outre les travaux militaires, je paſſais chaque dimanche une grande revue, après laquelle je liſais au corps aſſemblé, des articles du code pénal, les ordres du général, & les décrets de

(*) J'ai les originaux de toutes les lettres que je cite dans mes mémoires ; & celles que je rapporte ſont copiées mot à mot, ſans y rien changer.

la convention nationale. Je feſais un ſermon civique à mes camarades, & dans ces ſermons je prêchais toujours l'obéiſſance aux lois, & l'amour de la république.

§. 63. Quoique mon zele & mes ſoins fuſſent couronnés d'heureux ſuccès dans la tenue & l'organiſation de la légion, je ne dois pourtant pas diſſimuler la difficulté de cette tâche. Ce corps, compoſé de pluſieurs nations, avait auſſi beaucoup de déſerteurs étrangers : ainſi la ſurveillance devait être pénible, & la police difficile. Cependant il y a dans le militaire un art de ſe faire aimer en ſe feſant obéir ; il y a une façon d'être chef & camarade, d'être officier & ſoldat ; & c'eſt particuliérement au moment du combat qu'un officier qui poſſede ces qualités, en recueille le fruit.

Voici un fait qui va démontrer que, depuis que j'étais officier ſupérieur, je ne m'étais pas fait connaître par une conduite aveugle ni déſorganiſatrice. Il s'agiſſait d'un bataillon qui, diſait-on, était en inſurrection dans la Maurienne. J'étais en garniſon dans la Tarentaiſe, l'un des diſtricts du Mont-Blanc, lorſque j'y reçus, le 6 mai 1793, l'ordre ſuivant des repréſentans du peuple qui ſe trouvaient à Chambéry :

« Nous, repréſentans du peuple français, dé» putés par la convention nationale au départe» ment du Mont-Blanc & à l'armée des Alpes, » commettons le citoyen Doppet, lieutenant» colonel de la légion des Allobroges, pour ré-

» tablir le bon ordre dans le 4^e^ bataillon de l'Ain, » par toutes les meſures que lui ſuggéreront ſa » prudence, ſon patriotiſme & ſon attachement » pour les volontaires nationaux ; l'inveſtiſſant » à cet effet & vu l'urgence, de tous les pou- » voirs néceſſaires ; ſauf par ledit citoyen Dop- » pet à nous rendre compte ſans délai, des » moyens qu'il aura pris.

» *Signés*, SIMOND. HERAULT. »

A la réception de cet ordre, je partis de ſuite pour Saint-Michel en Maurienne, où ſe trouvait cantonné ce bataillon. Je me hâtai d'autant plus dans ce voyage, qu'il ſemblait, par l'ordre des repréſentans, que l'inſurrection était bien vive, puiſqu'on venait juſque dans la Tarentaiſe chercher un moyen pour la calmer. Je ne ſavais cependant pas pourquoi on m'appellait, puiſqu'il y avait un officier général qui n'était qu'à deux petites lieues de ce bataillon, & moi j'en étais à vingt-quatre. Je ne ſavais enfin que penſer de la miſſion dont je venais d'être chargé.

Je me rendis à S. Michel, accompagné d'un dragon allobroge ; je fis part de l'ordre des repréſentans à quelques officiers & ſoldats du bataillon, que je rencontrai en entrant dans le bourg ; je les invitai de dire à leurs camarades de ſe raſſembler tous le lendemain ſur la place d'armes à huit heures du matin, ne pouvant l'exiger de ſuite, vu que j'arrivai de nuit. Je leur fis ſentir amicalement que je venais rétablir la paix parmi eux ; mais je leur ajoutai que je ne recevrais perſonne à mon logement ; que je m'inſtruirais

du fait en préſence de tout le bataillon, pour qu'on ne crût pas que des viſites particulieres euſſent influencé mon jugement.

Le bataillon s'étant aſſemblé le lendemain, voici le diſcours que je lui adreſſai ſur la place d'armes :

« Citoyens. Long-tems outragée par le deſpotiſme, la nation eut beſoin d'en ſecouer le joug aviliſſant ; une ſainte & générale inſurrection fut alors auſſi juſte que néceſſaire ; & le légitime ſouverain, qui eſt le peuple, dut ſe ſoulever contre les uſurpateurs.

» On s'arma contre les loix anciennes, parce qu'elles étaient tyranniques ; on les a détruites, parce qu'elles étaient injuſtes. Mais ſi les Français ont ſenti qu'il était honteux pour eux d'être les eſclaves du deſpotiſme, ils ont auſſi ſenti qu'il était de leur intérêt comme de leur gloire de mettre la loi ſur les trônes qu'on venait de renverſer ; ils ont connu que, s'il était honteux d'être les eſclaves du vice, il était glorieux de devenir ceux des vertus.

» Chargé par les repréſentans du peuple de prendre connaiſſance des agitations affligeantes qui ont lieu parmi vous, je chéris d'autant plus ma miſſion, qu'elle m'offre la douce circonſtance de me voir entouré d'amis, de freres & de ſoldats patriotes. Je n'ai, pour diſſiper tous les nuages, qu'à vous rappeller que vous n'avez quitté vos foyers que pour marcher contre les tyrans, que pour défendre la liberté. Je n'ai, pour vous faire chérir vos droits, qu'à vous

rappeller les devoirs qui les assurent. Je n'ai qu'à vous inviter à ne pas oublier que nous sommes invincibles, si nous savons rester unis, & que ce n'est que par les loix de la discipline qu'on arrive au triomphe des victoires.

» Citoyens, la patrie attend de vous tout ce que vous lui avez promis. Le sang de plusieurs de nos freres déjà morts pour la liberté, demande & attend vengeance. Nous la leur devons; mais, pour la leur donner, il faut être soldat, français & républicain comme eux.

» Il a fallu des insurrections générales pour faire tomber la Bastille & le château des Tuileries; mais c'est avec des mouvemens partiels & coupables, que l'on fit à Nancy couler le sang des patriotes; ce fut en suscitant une insurrection partielle, qu'on ensanglanta le Champ-de-Mars à Paris. Quand des généraux perfides ont voulu servir la cause de Brunswik & de l'Autriche, ils ont provoqué dans nos camps des mouvemens d'indiscipline & d'insubordination.

» Je sais que, trompés depuis quatre ans, nous ne pouvons pas être exempts de ces sollicitudes qui tiennent le patriotisme en surveillance; mais plus on est assuré de l'existence des ennemis de l'intérieur, plus on a besoin de calme pour les connaître, les juger & les combattre.

» Pour que je puisse juger le fait qui a troublé l'ordre dans votre bataillon, il faut tout remettre dans l'état qui existait avant sa sciffion. (Les officiers avaient tous quitté leurs épaulettes, & l'on avait sorti des soldats de prison.) Il faut d'abord que vous rendiez à la loi ce qui eût toujours

dû lui appartenir. On peut être accuſé ſans être coupable ; mais on n'eſt pas innocent ſans avoir été abſous.

» Il importe que vous connaiſſiez la conduite de votre conſeil d'adminiſtration : ainſi je l'examinerai devant vous. ( Le trouble était ſurvenu par des ſoupçons jetés ſur un officier. ) Il eſt néceſſaire qu'on ſache ſi vos chefs méritent votre confiance ; mais juſqu'à ce qu'on l'ait décidé, vous ne devez pas oublier qu'ils ſont vos chefs. »

Je ſuis loin de m'attribuer la gloire de l'impreſſion que ces paroles firent ſur ce bataillon ; ſans doute le rétabliſſement de l'ordre fut l'effet du patriotiſme de tous ces militaires : mais plus on connaît, plus on eſtime ſes freres d'armes, plus on eſt en droit de ſe glorifier d'avoir été chargé d'une telle miſſion & de l'avoir remplie. Tout fut calmé le même jour, & je vins rendre compte de ma conduite aux repréſentans du peuple.

Je n'ai point cité cet événement pour rappeller une erreur d'un bon & brave bataillon, mais ſeulement pour mettre des faits réels à la place des plates calomnies qu'on débitait alors contre moi dans le département du Mont-Blanc. Qu'on médite ſur le diſcours que je viens de citer, & l'on verra ſi l'on était en droit de me croire anarchiſte ou déſorganiſateur.

J'ai dû auſſi citer cet événement, pour prouver encore plus ce que j'ai avancé ailleurs, ( voyez les paragraphes 54 & 55 ) c'eſt-à-dire, que quelques individus étaient fâchés que la Savoie fût libre, qu'elle fût réunie à la France ;

& ces individus voulaient du déſordre & de la déſorganiſation : car, par la promptitude avec laquelle je rétablis la paix dans ce bataillon, on voit qu'un autre aurait pu le faire auſſi bien que moi. Cependant, loin d'appaiſer le trouble, on ſe contentait d'en faire le rapport; on feignait la choſe plus grave encore. Il eſt probable auſſi que le déſordre avait été calculé & amené tout exprès par des royaliſtes déguiſés. Peut-être voulait-on, en diviſant les ſoldats de nos avant-poſtes, faciliter la deſcente des troupes ſardes; & ce peut-être n'eſt pas auſſi chimérique qu'on voudrait le croire, puiſque les troubles de Lyon ont prouvé depuis, que la cour de Turin avait en France des amis qui la ſecondaient, même ſous le voile républicain : vérité que je démontrerai dans un autre endroit de ces mémoires.

§. 64. La légion des Allobroges, diviſée par détachemens, occupait divers avant-poſtes de l'armée des Alpes; elle gardait ſur-tout les paſſages de la Tarentaiſe juſqu'au Petit-Saint-Bernard, lorſque nous reçûmes, vers le milieu du mois de juin 1793, l'ordre du miniſtre de la guerre pour paſſer à une autre armée. Ce fut le 28 juin que nous quittâmes le département du Mont-Blanc.

Je dois, avant de continuer le récit de mes événemens militaires, m'arrêter un moment ſur les agitations politiques qui avaient lieu à l'époque où la légion des Allobroges changeait d'armée. Je dois auſſi faire quelques obſervations ſur des circonſtances de ma vie politique depuis mon dernier voyage de Paris.

Ayant à traiter, dans le troiſieme livre de ces mémoires, de la guerre dite *du fédéraliſme*, je dois, avant que d'expoſer nos mouvemens militaires, entrer dans quelques détails ſur leur cauſe. Ces agitations politiques & mon opinion d'alors feront donc le ſujet du chapitre ſuivant.

## CHAPITRE VI.

*PRÉCIS de ma condnite politique & militaire dans le département du Mont-Blanc. Diviſion d'opinions politiques dans ce département à l'époque du* 31 *mai* 1793. *Réflexions ſur l'ambition & les ambitieux, ſur les influences & les influenceurs.*

§. 65. J'AVAIS quitté Paris vers la fin de février 1793. Quoique je n'euſſe pas fait un long ſéjour dans cette ville, j'avais cependant eu aſſez de tems pour y obſerver l'affligeant ſpectacle des diſſentions qui régnaient à la convention nationale, & des diviſions qui exiſtaient entre des patriotes eſtimables.

Je n'ai pas beſoin de rappeller ici que ces diviſions s'étendirent dans tous les départemens, car tout le monde ſait cela. Je dois me borner dans ce chapitre à peindre l'état dans lequel je trouvai alors le départemeut du Mont-Blanc, & à démontrer quelle fut & quelle dut être ma conduite.

Les ſociétés populaires & preſque tous les citoyens étaient diviſés dans le Mont-Blanc en deux partis qui, d'après le dictionnaire révolutionnaire du jour, s'appellaient tantôt *briſſotins* & *maratiſtes*, tantôt *rolandiſtes* & *montagnards*, tantôt *girondins* & *anarchiſtes*. (*) Chaque parti ſe donnait mutuellement ces dénominations pour une injure; peu de gens comprenaient ce qu'elles pouvaient & devaient ſignifier : mais le fait eſt, qu'on entendait généralement déſigner un démocrate par le nom de *montagnard*, & que l'on croyait voir un ariſtocrate dans un briſſotin.

La France alors ſe trouvant ſans conſtitution, chaque patriote était parfaitement libre d'émettre ſon opinion ſur tel ou tel mode de gouvernement; & ſuivant qu'un patriote avait plus ou moins de chaleur, il parlait de notre poſition politique avec plus ou moins de force. Fréquentant les ſociétés populaires dans les villes où je me trouvais en garniſon, j'y déclarais avec franchiſe, & ſans autre paſſion que celle de la liberté, ce que je penſais de la circonſtance. Quoique mon ſentiment fût parfaitement ſemblable à celui des députés de la convention qui

---

(*) Dans le précis de la révolution, qui ſe trouve à la fin de ces mémoires, je traite plus en détail des diverſes dénominations produites par les actions & réactions révolutionnaires. N'ayant plus, dans cette derniere partie de mon ouvrage, à parler de mes opérations militaires, il m'eſt plus facile d'y donner & d'y ſuivre ſucceſſivement en détail tout le tableau de notre révolution.

étaient alors dans le Mont-Blanc, on me classa parmi les maratistes.

Des députés de la ville de Lyon voyageant en secret, des amis du roi sarde déguisés en républicains, peignaient tous les démocrates comme des brigands. Les sociétés populaires du Mont-Blanc devinrent tumultueuses. Cependant le caractere des ci-devant Allobroges ne se dément point dans cette pénible circonstance : alors, comme dans les réactions suivantes, on s'en tint à des mots, & le sang ne coula point dans ce département.

Les représentans du peuple en mission parmi nous dû ent donner, par leur caractere même, la prépondérance à leur opinion politique. La coalition de quelques grandes villes de France ne détourna pas le Mont-Blanc de son obéissance constante à la convention nationale. Sans cesse menacé par les troupes sardes & autrichiennes, qui occupaient le haut de nos montagnes, nous avions la pure intention de ne seconder aucune intrigue, & nous desirions de bonne-foi voir régner la paix dans l'intérieur de la France.

Tel était mon unique desir, lorsque je m'entendais cependant qualifier d'anarchiste ; mais, dans cette persécution comme dans les précédentes, je devais peu m'occuper des coups que l'on me portait individuellement : c'est en travaillant à m'instruire, que je répondais à d'injurieuses personnalités ; & je tenais d'autant plus à mon opinion politique, que dans notre département je ne voyais presque dans l'opinion

contraire que des ex-privilégiés, des valets de cour, & les mêmes individus qui en Savoie s'étaient déclarés contre notre réunion à la France; au lieu que, dans l'opinion dite *la montagne*, je voyais la grande majorité des habitans, les repréſentans du peuple en miſſion parmi nous, les ſoldats de l'armée, & ſur-tout les décrets de la convention nationale.

§. 66. Je tenais, non-ſeulement par raiſon & par philoſophie, aux principes de la démocratie, mais j'y tenais encore par l'intérêt que je prenais à ma patrie. Je craignais que, de relâchemens en relâchemens politiques, on ne menât la France à une ariſtocratie; je craignais que cette ariſtocratie ne rappellât la monarchie, & alors à coup ſûr le Mont-Blanc redevenait Savoie; parce que, de rois à rois, la politeſſe diplomatique aurait officieuſement rétabli les anciennes limites.

Cette crainte était d'autant moins chimérique de ma part, que je ſavais poſitivement que des perſonnes, dont les talens & l'influence n'étaient pas à dédaigner, s'étaient toujours oppoſées à la réunion de la Savoie. ( Voyez les paragraphes 54 & 55. ) Je ſuis bien éloigné de faire à tous les oppoſans un crime de leur opinion à ce ſujet; car on eſt toujours libre de débattre une queſtion juſqu'à ce qu'elle ſoit jugée par le peuple ou ſes repréſentans. Si je fais quelques citations, c'eſt ſeulement pour prouver que je n'invente rien.

Voici une lettre que m'adreſſa le général Monteſquiou pendant que nous étions réunis en aſſemblée nationale à Chambéry.

« Landecy près Geneve, le 28 octobre 1792.

» Je ſuis de ceux qui penſent que ce n'eſt ni » l'intérêt de la France, ni l'intérêt de la Savoie, » de ſe réunir. Ce n'eſt pas l'intérêt de la France, » parce qu'elle ne doit pas effaroucher l'Europe » par un agrandiſſement de territoire, auquel » elle a ſolemnellement renoncé. La réunion » n'eſt pas non plus de l'intérêt de la Savoie; » car ſes impoſitions, miſes dans la proportion » de la dette françaiſe, mettraient ſes charges » annuelles au-deſſus de ſes moyens. D'ailleurs, » eſt-il ſûr que la conſtitution françaiſe con- » vienne déjà au peuple ſavoiſien ? Et comment » la Savoie peut-elle ſavoir aujourd'hui ſi la » conſtitution françaiſe, qui n'exiſte pas encore, » lui conviendra ? Je penſe donc que ce qui » conviendrait le mieux aux deux peuples, ſe- » rait la formation de la Savoie en république » indépendante, alliée de la France; & ce qui » dans la ſuite ſerait peut-être le plus utile à la » Savoie, ce ſerait d'entrer dans la confédéra- » tion helvétique.

» *Signé*, le général de l'armée des Alpes, MONTESQUIOU. »

Le général Monteſquiou n'était pas le ſeul qui fût de cette opinion, & mes craintes n'en étaient conſéquemment que mieux fondées. Ce qu'il y avait cependant de plus dangereux, c'eſt que les opinions des politiques déſintéreſſés paſſaient dans la bouche des amis de la cour ſarde, &

l'on en feſait des prétextes de perſécution contre les amis de la liberté. Auſſi feſait-on dater mon *maratiſme* du moment que j'avais été connu dans la révolution.

Cependant, je le répete, j'eus la conſcience & les mains pures pendant tout le cours de ma vie révolutionnaire ; & plus d'un républicain impartial s'eſt plû à me rendre juſtice à cet égard, ſans que néanmoins j'aie mendié ces ſuffrages.

§. 67. Quoiqu'il ſoit ennuyeux & déſagréable de parler de ſoi, il n'y a pourtant point de meilleure réponſe à faire à ſes ennemis, que la citation franche & loyale de quelques-uns des bons témoignages qu'on a dans les mains. Comme il n'eſt ici queſtion que de juſtifier mon opinion, je ne rapporterai point dans ce chapitre des témoignages relatifs à ma conduite militaire ; il n'y eſt queſtion que de ceux concernant ma conduite politique. Je dois prévenir encore que les témoignages ſuivans m'ont été donnés par des républicains que la fureur même des réactions n'a point fait déſigner comme terroriſtes.

Voici ce que m'écrivit à Grenoble le député Aubert du Bayet lors de mon départ de Paris après le 10 août ; c'eſt-à-dire, après que j'eus été jacobin de Grenoble, jacobin de Paris, & cordelier de Paris : premiere époque de mon ſyſtême anarchiſte, ſi l'on en croit mes calomniateurs.

« Paris, 25 août, l'an 4 de la liberté, &
» le premier de l'égalité.

» Je ſuis déſeſpéré, mon cher Doppet, que

» vous ſoyez parti pour Grenoble ſans que nous
» ayons eu un entretien enſemble. Vous con-
» naiſſez mieux que perſonne le fond de mon
» cœur, & vous ſavez ſi je ſuis un ſincere ami
» de la liberté du peuple. Eh bien, c'eût été pour
» combiner un mode de gouvernement républi-
» cain, dont vous euſſiez propagé les principes
» dans vos Alpes, que j'aurais deſiré que nous
» euſſions eu une ſérieuſe converſation.

» Mais, depuis long-tems uniquement occupé
» de vos projets militaires, vous ne ſongiez plus
» aux baſes fondamentales du bonheur ſocial.
» J'eſpere que cette courte épitre arrivera à Gre-
» noble auſſi-tôt que vous. Puiſſiez-vous y trou-
» ver l'expreſſion ſincere des regrets que j'é-
» prouve de notre ſéparation, qui pourtant ne
» ſera pas longue; car ſi je le puis, avant d'aller
» à l'armée & auſſi-tôt que la convention natio-
» nale nous aura remplacés, j'irai au milieu de
» nos concitoyens goûter pendant quelques jours
» le charme de l'amitié, & enſuite je revole à
» la frontiere oppoſée, pour la défenſe de la li-
» berté & de l'égalité.

» A propos, j'apprends qu'on a répandu le
» bruit dans Grenoble que je n'étais pas à la
» fameuſe journée du 10 août. Dites, mon cher
» Doppet, que les procès-verbaux de l'aſſemblée
» atteſtent que non-ſeulement j'y étais toute
» cette journée, toute la nuit qui l'a ſuivie, mais
» encore celle qui l'avait précédée. Je ne ſais
» pas quitter mon poſte quand il devient dan-
» gereux. Je vais quitter la toge pour ceindre
» l'épée & combattre en ſoldat pour ma patrie.

» Adieu,

» Adieu, cher Doppet; conſervez-moi quelque » part dans votre ſouvenir, & croyez à toute » mon amitié.

» *Signé*, AUBERT DU BAYET. » (*)

Celui qui écrivait cette lettre, avait connu & connaiſſait ma conduite politique. S'il m'eût ſoupçonné des principes vicieux, il eût écrit différemment, ou plutôt il n'aurait pas écrit du tout.

La lettre ſuivante me fut adreſſée par un de mes concitoyens qui venait d'être nommé par le Mont-Blanc député à la convention. Il me l'écrivit après que j'eus contribué à révolutionner la Savoie : ſeconde époque de mon ſyſtême anarchiſte, ſi l'on en croit mes calomniateurs.

« Chambéry, le 4 mars 1793.

» Citoyen, je vais partir pour Paris : vous » connaiſſez le local, & moi je vais tomber dans » un monde nouveau. Vous m'avez ſouvent té- » moigné de l'amitié, & je viens la réclamer » dans un moment auſſi important. J'aime mon » pays, j'aime la république, & je veux prendre » tous les moyens qu'il ſera en mon pouvoir, » pour prouver que mon amour ne ſera pas ſté- » rile. Au défaut de ſa propre expérience, un

(*) C'eſt le même qui depuis a combattu à Mayence, qui a commandé en chef dans la Vendée, qui a été miniſtre de la guere, & qui eſt maintenant ambaſſadeur de la république en Turquie.

» homme ſenſé, & qui veut le bien, doit con-
» ſulter ceux qui méritent ſa confiance & qui en
» ſavent plus que lui; & ſans flagornerie, je dois
» m'adreſſer à vous ſous ces deux points de vue.
» *Signé*, CARELLY, député à la convention
» nationale. »

Il eſt probable que le citoyen Carelly, qui m'avait vu pendant toute la révolution de la Savoie dans notre aſſemblée nationale, & depuis dans les clubs, ne m'eût point écrit en ces termes, s'il m'eût connu des principes anarchiſtes, injuſtes, intéreſſés, ou extravagans.

Voici une troiſieme lettre, écrite après de grands événemens; c'eſt-à-dire, à la troiſieme époque de mon ſyſtême anarchiſte, ſi l'on en croit mes calomniateurs.

« Paris, le 2 octobre 1793.

» Citoyen général, j'ai partagé la vive ſatis-
» faction qu'éprouverent nos braves patriotes du
» Mont-Blanc & mes collegues de notre dépu-
» tation, ſur votre promotion au grade de gé-
» néral. Je me borne à vous dire qu'un vrai
» républicain comme vous, qui ne voit & ne
» reſpire que l'amour, la gloire de ſa patrie,
» ſoutiendra courageuſement la fermeté d'un Al-
» lobroge, & juſtifiera de plus en plus que le
» département du Mont-Blanc renferme dans
» ſon ſein des patriotes qui ne ſont pas indignes
» de la liberté qu'on leur a procurée. Conti-
» nuez, citoyen général, & fixez pour toujours

» les ſentimens d'eſtime que vous nous avez inſ-
» pirés.

» *Signé*, DUBOULOZ, député à la convention. »

Ce repréſentant était inſtruit de toute ma vie politique juſqu'à l'époque de ſa lettre ; s'il m'avait connu pour un anarchiſte, il ne m'aurait pas écrit dans ce ſtyle.

Cependant, ſi le témoignage de tels ou tels individus paraiſſait inſuffiſant pour juſtifier mes opinions politiques, le moyen le plus ſimple ſerait de les diſcuter. C'eſt ce que je vais tâcher de faire.

§. 68. Sous le prétexte de montagnard & de maratiſte, on a eſſayé de me montrer pendant quelques inſtans comme prédicateur de la loi agraire. Au lieu de démentir ſimplement cette abſurde accuſation, tâchons d'en chercher la poſſibilité.

J'ignore d'abord ſi la propoſition de la loi agraire a ſérieuſement trouvé place dans quelques cervelles ; mais ma petite portion de raiſon m'a toujours démontré que, ſi l'établiſſement d'une telle loi était funeſte, le maintien de l'exécution en ſerait en même tems impoſſible. Jamais l'idée d'un tel projet n'eſt entré dans ma tête, jamais le mot n'eſt ſorti de ma bouche.

J'ai bien dit, & plus d'une fois, que les effets d'un bon gouvernement étaient de faire diſparaître la pauvreté ; mais prêcher une telle maxime, ce n'eſt pas conſeiller de dépouiller les riches ; c'eſt ſeulement faire eſpérer des reſſources honnêtes à l'indigence probe & laborieuſe.

On pourrait peut-être m'objecter que l'extravagance, l'injuſtice & l'impoſſibilité de la loi agraire ne ſont pas des preuves certaines que je n'en aie point été le prédicateur; on pourrait me dire que j'ai voulu l'établir par intérêt.

Eh bien, c'eſt préciſément par mon intérêt même que je vais fermer cette diſcuſſion, & terminer mes réponſes à ce ſujet. Je ne ſuis pas riche; mais, ſans avoir fait aucune acquiſition depuis la révolution, je prouve que mon pere m'a laiſſé beaucoup plus de biens immeubles que la loi agraire ne m'en donnerait pour ma part.

§. 69. Les perſécuteurs des patriotes avaient dans leur tactique contre-révolutionnaire une maniere adroite de changer le ſens des principes les plus vrais, de tourner les diſcours les plus philoſophiques en motions incendiaires, & d'appeller cabale ou intrigue juſqu'au plus pur amour de la liberté.

Un républicain parvenait-il à une fonction importante, on le taxait d'*ambitieux*. Parlait-il avec énergie, écrivait-il avec éloquence, on l'appellait *influenceur*. Mais la meilleure maniere de répondre à ces qualifications, c'eſt de les analyſer, & de s'honorer de les avoir méritées juſqu'au degré où elles ne déshonorent pas.

Examinons donc ce que c'eſt que l'influence, & diſtinguons quand elle peut devenir un crime. Il faut certainement bien ſe garder d'accuſer des excès de la licence celui qui a préché la liberté avec fruit; car en déduiſant de telles conſéquences de l'influence oratoire ou littéraire, on finirait par rendre *l'auteur de l'évangile* reſponſable des

crimes de l'inquiſition. On rejeterait ſur *Rouſſeau* les folies de quelques déſorganiſateurs ; & *Mably* paſſerait pour avoir provoqué les malheurs de la glaciere d'Avignon.

Ce furent ſans doute les écrits des philoſophes qui influencerent les premiers Français qui préſiderent à notre révolution. Ce fut la philoſophie qui influença *Sieyes* & *Mirabeau*, qui à leur tour influencerent le tiers-état de France. Ce fut la voix du patriotiſme & de la raiſon qui créa & influença l'aſſemblée conſtituante. Sans doute la juſtice & la vérité ont toujours influencé ; mais en ſuivant par degrés la force de l'influence juſqu'au moment actuel, quel rapport y a-t-il de l'influence patriotique avec les crimes des contre-révolutionnaires ?

Il faut, je l'avoue, bien diſtinguer l'énergie qui par l'éloquence perſuade & détermine les auditeurs, de la fraude qu'un fripon peut employer pour tromper. Je veux dire qu'on n'eſt pas en droit de conclure qu'un homme a voulu tromper, parce qu'il aura parlé avec chaleur. Admettre de telles conſéquences, ce ſerait interdire la parole.

Il y a eu certainement des conſpirateurs qui ſe ſont ſervis de l'influence pour arracher la confiance, & ne la faire enſuite tourner qu'à leur avantage ; mais cette perfidie ne prouverait pas qu'il n'y a pas de bonne influence, & ne rendra jamais ſynonymes les mots d'*influence* & de *conſpiration*. Il eſt de fait qu'il y a eu dans la révolution, des intrigans, des traîtres, & des hommes mépriſables : cependant il ne ſuffit pas qu'un

homme ſe ſoit mêlé de la révolution, pour être en droit de le ranger parmi les traîtres & les intrigans.

Quand on émet une penſée, ſi elle eſt adoptée par pluſieurs perſonnes, cela prouve qu'elle plait & convient à ces perſonnes; cela ne démontre pourtant pas que celui qui a publié cette penſée, ne l'ait fait que pour la faire adopter. En propoſant une vérité, l'orateur éclaire la raiſon des autres; mais parce qu'il les perſuade, on ne peut pas l'accuſer d'avoir forcé leur raiſon.

Que reſte-t-il donc à examiner dans celui qui influence? Il reſte l'écrit ou les paroles. Il ne faut cependant pas que le juge porte la latitude de l'interprétation juſqu'à tous les événemens poſſibles; car ſi un auditeur devenait avare en entendant déclamer contre la prodigalité, s'il devenait féroce en écoutant l'éloge du courage, s'il devenait fainéant quand on parle du repos, ce ſerait de la faute des organes de l'auditeur; & étendre ſi loin & ſi vaguement la reſponſabilité, ce ſerait interdire la parole.

C'eſt en tirant des conſéquences auſſi abſurdes, c'eſt en confondant une cauſe avec tous les effets poſſibles, qu'on a trop ſouvent perſécuté & calomnié des hommes probes & de ſinceres amis de la liberté. Le royaliſte regarde celui qui ne veut pas de roi, comme un ſcélérat qui déclame contre tous les gouvernemens. L'accapareur ſoutient qu'on prêche la violation des propriétés, quand on dévoile ſes perfidies. Enfin le contre-révolutionnaire regarde comme un crime toute influence patriotique; & le mot d'*influenceur* a

été inventé & donné pour une injure.

Pour ce qui me regarde perſonnellement, j'ai encore autre choſe à répondre, pour ne garder de cette dénomination que ce qui fait honneur; car ſi l'on dit que j'ai influencé la Savoie & le Mont-Blanc, je dirai que ce n'eſt pas d'une mauvaiſe influence, puiſqu'on y a toujours obéi aux lois, & que mon pays n'a point eu à gémir ſur les événemens funeſtes des réactions. Si l'on dit que j'ai influencé la légion des Allobroges, je dirai qu'elle a combattu avec conſtance pour la liberté. Enfin, ſi l'on m'accuſe vaguement d'avoir influencé, comme on l'a fait juſqu'à préſent, je renverrai à la lecture de mes mémoires, & l'on y jugera la nature & l'intention de mes influences.

Pour répondre au nom d'*ambitieux*, je vais diſcuter l'ambition de la même maniere que l'influence.

§. 70. Si les patriotes énergiques ont été appellés influenceurs, ils ont été, par la ſuite du même raiſonnement, appellés *ambitieux*.

Je penſe qu'en donnant à quelqu'un ce dernier nom, on entend l'accuſer de n'agir que pour obtenir des places ou acquérir de la gloire. On peut donc diviſer l'ambition en deſir d'avoir de grandes places, & en deſir de faire de grandes actions, ou de faire parler de ſoi.

Conſidérée ſous le premier point de vue, l'ambition eſt un vice; mais celui qui en eſt atteint dans un gouvernement démocrate, prouve qu'il eſt un ſot; car, avec un peu de connaiſ-

ſances, il ſaurait que, ſi les emplois ſont des honneurs & des bénéfices dans les monarchies, ils ne ſont que des charges dans les démocraties. Suppoſons que l'intérêt eût fait gliſſer ſur cette réflexion, & que l'adreſſe eût procuré des bénéfices, il reſterait alors la reſſource de juger l'ambitieux par la fortune que lui aurait procurée ſon ambition ; & l'on verrait que cette ambition n'eſt pas celle de la gloire. N'ayant pas même la valeur entiere de ce que je poſſédais avant la révolution, il me ſera toujours facile de confondre ceux qui croiraient que j'ai été ambitieux de ce genre.

L'ambition, conſidérée ſous le ſecond point de vue, ne fait pas, il eſt vrai, rechercher les places & les emplois au détriment des autres ; mais elle engage l'homme patriote à préférer le travail & la reſponſabilité des fonctions à l'inaction qui eſt toujours un crime chez un peuple, au moment ſur-tout qu'il conſtruit ſon gouvernement. Pour être en droit d'accuſer un individu du crime d'ambition, il ne ſuffirait pas de prouver qu'il a occupé des places ; il faudrait démontrer qu'il a intrigué pour les obtenir, & l'on parvient facilement aux démonſtrations de ce genre, ſoit par la voie des témoins, ſoit par le témoignage des écrits ; car, pour intriguer une fonction, il faut le faire quelque part & avec quelqu'un. . . L'homme laborieux, l'ami de ſa patrie & l'amant de la gloire, peut bien deſirer que le ſort le place à un poſte où il puiſſe faire le bien & ſe diſtinguer même par des actions au-deſſus des communes ; mais il ne pourra

y avoir que des méchans qui appelleront crime l'ambition de faire le bien.

Je défie le plus adroit & le plus inſtruit de tous les hommes de citer aucune démarche, aucune liaiſon, aucune parole, aucun écrit, qui démontre que j'aie mendié des places ou des fonctions. J'en ai, il eſt vrai, occupé de très honorables & de très importantes; mais l'avidité d'une choſe ne ſe prouve pas par cela ſeul qu'on l'a poſſédée; car il y a certainement des gens dévorés d'ambition, qui n'ont jamais pu parvenir aux grandes places : en ſe ſervant à leur égard de ce raiſonnement en ſens contraire, il ſerait pourtant inconſéquent d'avancer que leur nullité eſt une preuve de leur modeſtie.

§. 71. Après avoir démontré l'injuſtice des traits qui m'étaient lancés relativement à la diviſion qui régnait à cette époque dans les opinions politiques, il me reſte à répondre, par les proclamations d'alors des repréſentans du peuple, à ceux qui voudraient blâmer le département du Mont-Blanc de la conduite qu'il tint avant & après le 31 mai 1793; c'eſt-à-dire, à l'une des grandes ſecouſſes de la révolution françaiſe.

Les devoirs & la conduite des habitans du Mont-Blanc, les devoirs & la conduite de l'armée des Alpes leur furent à tous tracés dans les proclamations faites les 10 & 22 juin 1793, au nom de la convention nationale, par les trois députés qu'elle avait envoyés parmi nous. Il était d'autant plus doux aux habitans du Mont-Blanc d'obéir à cette autorité légale, que l'effet des meſures devait être de détourner la guerre civile de leurs foyers.

Je n'ai pas beſoin de tranſcrire ou répéter les proclamations que je viens de citer ; elles ſe trouvent dans deux volumes imprimés par ordre de la convention nationale, intitulés : *Pieces juſtificatives du rapport fait à la convention par les repréſentans du peuple Dubois-Crancé & Gauthier.* Il me ſuffit ici de dire que les ci-devant Allobroges s'en tinrent à cette époque à des diſcuſſions verbales, & que la guerre du fédéraliſme n'incendia pas notre département. Je paſſe à mes événemens militaires, & je vais, dans le livre ſuivant, décrire la marche & les ſuites de cette funeſte guerre à Lyon & dans le midi de la France.

Il m'en coûte ſans doute d'avoir à rappeller mon ſouvenir ſur des événemens affligeans ; mais je dois ces cruelles vérités à ma juſtification & ſur-tout à mon honneur. On les doit auſſi à l'hiſtoire, afin que nos deſcendans, en y puiſant des leçons frappantes d'expérience, apprennent par nos malheurs à ne pas y tomber.

# LIVRE III.

*Histoire détaillée de la guerre dite* du fédéraliſme. *Campagnes dans le midi en* 1793. *Livraiſon de Toulon à la coalition royale. Siege de Lyon.*

## CHAPITRE Ier.

*Réflexions ſur les cauſes de la guerre du midi en* 1793. *Marche de l'armée du général Carteaux depuis Grenoble juſqu'au-delà d'Oulioules, à une petite lieue de Toulon.*

§. 72. J'ai donné une idée de mon moi politique & révolutionnaire; j'ai montré les ſecrets de ma tête & de mon cœur, en dévoilant mes opinions & ma conduite juſqu'au 28 juin 1793. Il me reſte à continuer le récit de mes événemens, & à parler, comme militaire, des ſuites du 31 mai.

Il n'eſt pas hors de propos, avant de porter ſon jugement ſur les événemens que je vais décrire, d'obſerver que je ne dois être conſidéré que comme *force obéiſſante*. Un militaire, on le

ſait, n'a point d'avis à donner ſur les ordres du gouvernement; les lois lui interdiſent de diſcuter, & il doit obéir. Je pourrais même ajouter que c'eſt comme *force obéiſſante* que je dois être conſidéré depuis que j'eus quitté le caractere & les fonctions de député de l'aſſemblée nationale des Allobroges; c'eſt-à-dire, depuis le 28 novembre 1792.

L'obſervation que je fais en ce moment, eſt importante & juſte en même tems; il n'eſt pourtant malheureuſement que trop vrai qu'on l'a ſouvent oublié, & que l'on a condamné des citoyens qui n'avaient fait que remplir leurs devoirs. Mais peut-on être juſte dans les réactions? Peut-on juger dans la fureur des paſſions? Hélas! on ne peut qu'aſſaſſiner.

Ce n'eſt point ici, je dois le dire, une maniere indirecte de demander pardon du rôle que j'ai joué dans la révolution. Je m'honore de toutes mes démarches, parce qu'elles n'ont eu pour but que la liberté de ma patrie; je m'en honore, parce qu'elles ne furent jamais une ſuite de calculs intéreſſés. N'ayant rien à me reprocher, je n'ai rien à me faire pardonner. Ce qui prouve plus encore que je n'entends pas me rétracter de mon opinion paſſée, c'eſt que je l'ai rappellée même dans un moment où je pouvais déjà ne me montrer que comme force obéiſſante.

Je penſe cependant qu'on ne ſe croira pas autoriſé, après cette déclaration ſur la ſincérité & la conſtance de mon opinion, de m'accuſer d'avoir ſollicité, conſenti & approuvé les événemens malheureux de la révolution. Je déclare

d'abord que, de toutes les journées révolutionnaires, je n'ai aſſiſté qu'à la célebre journée du 10 août; & certainement les républicains ne la claſſeront jamais dans les événemens malheureux.

La déclaration que je fais n'eſt point une accuſation contre tous ceux qui ſe ſont trouvés dans des mouvemens révolutionnaires qui ont eu des ſuites funeſtes. Il n'eſt pas dans mes principes, ni dans ma maniere loyale de voir, d'accuſer le patriotiſme & les patriotes, des diverſes ſcenes affligeantes & cruelles qui ont eu lieu dans la révolution. J'ai toujours penſé que de certains mouvemens ne ſont devenus des déchiremens funeſtes que parce que dans le tumulte le royaliſme s'eſt revêtu des couleurs nationales, pour en faire reſſortir des injuſtices, des meurtres, des incendies, &c.

Celui qui jette un regard impartial ſur la révolution, celui qui en raiſonne les cauſes & les effets, ſait bien que certaines ſecouſſes affligeantes ſont inſéparables d'une grande révolution. Il eſt tout ſimple que le reſſort de la liberté, ayant été comprimé depuis des ſiecles, ſe ſoit rétabli avec une grande & terrible activité. Le peuple, fatigué de ſes ſouffrances, a voulu rentrer dans ſes droits; il a fallu, pour cela, paſſer de l'eſclavage à l'anarchie; c'eſt-à-dire, qu'il a fallu renverſer le gouvernement qui l'outrageait, pour s'en donner un nouveau. Si la premiere ſecouſſe révolutionnaire n'a pas été ſuffiſante, cela eſt venu de l'obſtination de ceux dont il renverſait l'orgueil & les uſurpations. S'il y a eu de vio-

lens froiſſemens d'opinions, ſi ces froiſſemens ont cauſé des malheurs, c'eſt parce qu'il y avait deux opinions; & la ſeule coupable alors, c'eſt celle qui n'était pas pour la liberté, c'eſt celle qui tendait à anéantir la révolution, c'eſt celle des deſpotes, c'eſt celle des ennemis du peuple.

Je conclus donc de tout cela, que les excès & les malheurs révolutionnaires ſont nés de l'ambition, de la réſiſtance & des obſtacles oppoſés par les ariſtocraties. Je conclus qu'il eſt injuſte d'accuſer le patriotiſme de certains effets dont la cauſe part du centre des réſiſtances royales. Les patriotes ſavent bien que ſans eux il n'y aurait point eu de révolution; mais ils ſavent auſſi qu'il n'y aurait pas eu beſoin d'en faire, s'il n'y eût eu ni deſpotes ni deſpotiſme.

Il me reſte encore, avant de parler de nos mouvemens militaires dans le midi, à faire une obſervation relative à la maniere de juger les patriotes révolutionnaires. Lorſqu'on a à juger un homme, & qu'on veut le faire avec juſtice, il ne ſuffit pas de ne conſidérer que ſes actions en elles-mêmes; il faut néceſſairement examiner quand, comment & pourquoi il a agi; il faut calculer s'il était libre de faire autrement; & quoique ſon acte ſoit un mal, il eſt eſſentiel de conſidérer s'il n'a pas choiſi le moindre. J'ai ſans doute beſoin qu'on me juge de cette maniere; mais je le deſire auſſi pour tous les hommes.

§. 73. La légion des Allobroges reçut, dans le milieu du mois de juin 1793, un ordre du miniſtre de la guerre pour paſſer de l'armée des Alpes à celle des Pyrénées orientales. Je quittai

donc le département du Mont-Blanc le 28 juin, avec les dragons de la légion. Le colonel & l'autre chef de bataillon emmenerent les canonniers & les deux bataillons d'infanterie.

Lorſque nous fûmes à Saint-Marcelin, nous reçûmes un ordre de l'état-major de l'armée des Alpes, pour nous arrêter à Valence, y attendre un convoi qui devait s'y rendre, & y prendre les ordres du général Carteaux.

Arrivés à Valence, nous y trouvâmes ce général avec un repréſentant du peuple. On inſtruiſit les chefs des divers corps qu'on avait dirigés ſur Valence, du but de la marche de cette colonne. On nous expoſa qu'il s'agiſſait de couper communication entre les Lyonnais & les Marſeillais, qui venaient de ſe déclarer en rebellion contre la convention; qu'il s'agiſſait de s'emparer du Saint-Eſprit, où une troupe de rebelles s'était retranchée pour s'y recruter d'hommes qu'on leur avait promis dans quelques départemens.

Le général Carteaux fit partir de Valence quelques-uns de nos canonniers, un piquet de dragons & quelques hommes d'infanterie, avec ordre de ſe poſter & de reſter à Thin, pour ſurveiller ce qui ſe tranſporterait ſur le Rhône, & par-là couper la communication des inſurgés du Saint-Eſprit avec ceux de Lyon. Le général paſſa toute ſa colonne en revue; l'ordre de marche fut donné, & la colonne ſe dirigea du côté du Saint-Eſprit.

Arrivé à deux lieues du Saint-Eſprit, le général arrêta ſa colonne, pour combiner & diſpoſer

les moyens d'attaque. Il fut d'abord projeté que je me rendrais au Saint-Eſprit avec la légion, que j'y préſenterais l'ordre du miniſtre pour paſſer à l'armée des Pyrénées orientales, & qu'au cas que l'on conſentît à ce paſſage, je m'emparerais, me trouvant dans la ville, de tous les poſtes. Mais ce projet ne fut pas adopté, parce que, ne connaiſſant pas les forces des ennemis dans le Saint-Eſprit, on pouvait craindre que la légion n'y fût retenue de force une fois qu'elle y ſerait entrée; ou au moins on craignit que cette ſurpriſe n'engageât un combat terrible ſans amener aucun ſuccès.

Le général ſe détermina à attendre, à quelque diſtance du Saint-Eſprit, de l'artillerie & quelques troupes que devaient lui envoyer les repréſentans du peuple. Pendant ce tems il m'envoya, avec une colonne tirée de ſa petite armée, du côté de Boulêne, Mornas & Montdragon, afin d'empêcher de ce côté l'augmentation des forces au Saint-Eſprit. Le chef de brigade de notre légion reſta auprès du général. J'avais dans ma colonne un bataillon du Mont-Blanc, la plus grande partie des Allobroges, une compagnie du régiment ci-devant Bourgogne, & deux pieces de canons. Nous traverſâmes les villes que je viens de nommer, ſans tirer un coup de fuſil; & perſonne ne s'y eſt plaint que nous ayons commis des excès dans notre paſſage.

J'arrivai à Orange avec cette colonne le 14 juillet 1793. Notre avant-garde eut un petit combat à l'entrée de la ville; cependant toute notre colonne y fut reçue ſans obſtacle. Les

rebelles,

rebelles, me dit-on, s'étaient repliés ſur Avignon, en abandonnant quelques équipages, mais point d'artillerie. Voyant l'ennemi ſi près, je ne laiſſai point de troupes dans la ville; nous vînmes tous camper hors la porte du côté d'Avignon, en plaçant ſeulement quelques corps-de-gardes dans l'intérieur, pour aſſurer la tranquillité publique. Ces dernieres poſitions furent priſes d'accord avec les autorités civiles.

Je partis le lendemain; nous nous dirigeâmes du côté d'Avignon, pour être plus à portée, d'après les ordres du général, de couper la communication d'Avignon avec le Saint-Eſprit. Apparemment que, ſur le bruit de l'approche de l'armée du général Carteaux, les Marſeillais avaient évacué Avignon pendant quelques heures; car je reçus, en ſortant d'Orange, la lettre ſuivante de la municipalité de Sorgues.

« Sorgues, le 15 juillet 1793.

» Citoyen. La patrie eſt en danger plus que » jamais : les Marſeillais, qui étaient ſortis de la » ville d'Avignon, ſont rentrés ſur les onze » heures dans la ville, en feſant un carnage ter- » rible ſur tous les patriotes (*) qu'ils ont ren- » contrés en rentrant. Déjà plus de deux cents » citoyens ſont arrivés dans nos murs, après » avoir échappé à une mort inévitable. Si vous

(*) Ces aſſaſſinats ont été prouvés; il n'eſt donc pas vrai que ce ſoit l'armée de Carteaux qui ait la premiere fait couler le ſang dans le midi. A notre arrivée il était déjà en guerre civile.

» ne vous hâtez de faire marcher les troupes
» qui ſont ſous votre commandement, c'en eſt
» fait de nous. Nous vous attendons avec la plus
» vive impatience. Nous venons d'apprendre
» qu'ils ſont déjà à moitié chemin de notre
» ville, pour ſe rendre à Orange. Nous ſommes
» bien cordialement, le maire & officiers mu-
» nicipaux de Sorgues. . . »

( J'ai bien ſur l'original les ſignatures de cette lettre ; mais j'ai vu de ſi terribles effets de réaction, que j'ai cru devoir les ſupprimer. Je ne veux pas que les malveillans aient à me remercier de leur avoir déſigné des victimes. )

Je hâtai ma marche à la réception de cette lettre alarmante. En paſſant à Sorgues, j'y pris de nouveaux renſeignemens, ſans cependant y arrêter la troupe, & je vins avec elle bivouaquer au Pontet, à environ demi-lieue d'Avignon. Ce fut à ce même endroit que furent placés les camps de toute l'armée du général Carteaux lors de l'attaque de la ville d'Avignon.

Je pris cette poſition le 15 juillet ſur le ſoir ; j'y fis les diſpoſitions militaires pour y être en ſûreté & remplir les ordres du général. La municipalité de Carpentras m'envoya le 16 deux pieces de quatre ; je gardai l'une au camp avec celles que j'avais déjà, & l'autre fut placée au bord du Rhône. Le même jour il m'arriva un bataillon que le général avait fait partir, après que je l'eus quitté, pour me renforcer.

§. 74. Ma ſituation était, je l'avoue, un peu pénible ; car il y avait, diſait-on, cinq ou ſix

mille hommes armés dans Avignon, & on leur feſait eſpérer un grand renfort de Marſeille. Mais ce qui m'embarraſſait le plus, c'était la difficulté de diſcipliner ce grand nombre de citoyens qui s'étaient joints à la colonne. Irrités par le meurtre de leurs parens, indignés de ſe voir chaſſés de leurs foyers, quelques-uns ne reſpiraient que vengeance. Auſſi, de crainte qu'il n'arrivât quelqu'accident aux priſonniers qu'on était dans le cas de faire, donnai-je l'ordre ſuivant :

« Au camp du Pontet, le 17 juillet 1793.

» Il eſt ordonné au citoyen Deveyle, adjudant dans la légion des Allobroges, de ſe charger de tout détail concernant les perſonnes miſes en état d'arreſtation ; il veillera à la ſûreté, à la détention, & à la nourriture des détenus. *Signé*, DOPPET. »

Ce qui rendait encore ma poſition difficile, c'eſt que je n'avais avec moi ni chef de ſubſiſtances ni commiſſaire des guerres ; c'étaient les municipalités environnantes qui nourriſſaient ma colonne. Mais, pour éviter les fraudes & gaſpillages, je donnai un ordre conçu en ces termes à ceux qui étaient chargés d'aller dans les communes :

« Au camp du Pontet, le 17 juillet 1793.

» Les citoyens chargés de pourvoir de vivres le camp du Pontet, ſont chargés de faire reſpecter les propriétés. Ils auront ſoin de n'exé-

» cuter que les ordres que les propriétaires
» recevront ſignés des municipalités ou du com-
» mandant. Ils auront ſoin, en prenant du vin
» pour le camp, de le faire tranſvaſer dans d'au-
» tres tonneaux, en y ajoutant une ſuffiſante
» quantité d'eau pour ôter au vin ſa violence.
» Cet ordre impoſe de même l'obligation de ne
» prendre ni laiſſer prendre dans aucune maiſon
» d'autres ſubſiſtances que celles ſpécifiées dans
» l'ordre des municipalités ou du commandant.
» Enjoignant aux porteurs de ces ordres de faire
» des reconnaiſſances à ceux dont ils requierent
» les ſubſiſtances.

» *Signé*, DOPPET. »

J'obſerve que je feſais diſtribuer du vin à la troupe, & que je le mêlangeais avec de l'eau, parce que je n'avais point de vinaigre à diſtribuer, & qu'il feſait fort chaud.

Malgré la difficulté de la ſituation & le manque de moyens, je ne négligeais rien pour remplir mes devoirs; je feſais tout ce qui dépendait de moi pour diminuer le fléau de la guerre, en diſciplinant la troupe, empêchant les gaſpillages, & protégeant les habitans. On peut s'en convaincre par l'ordre ſuivant, dont l'original, ainſi que de tous les autres, exiſte dans mon livre d'ordres de ce tems-là, que j'ai encore.

« Au camp du Pontet, le 17 juillet 1793.
» La ſûreté de l'armée repoſe ſur l'exactitude
» du ſervice des gardes qui l'environnent; il faut
» donc que les chefs de poſte faſſent le ſervice

» en ſoldats républicains. Il eſt défendu de ſortir » de l'enceinte du camp pour ſe porter dans les » maiſons des citoyens. Si l'on ſoupçonne des » armes quelque part, on ne doit pas ſe per- » mettre d'aller fouiller, ſans avoir préalable- » ment fait ſa dépoſition chez le commandant » du camp.

» La police intérieure du camp ne ſaurait être » trop exacte, parce que l'ordre en facilite la » défenſe, & que ſans diſcipline une armée ne » ſaurait ſubſiſter. Tous les chefs de bataillons » & de détachemens ſont invités à donner l'or- » dre qu'on liſe par compagnie les réglemens » relatifs à la police & à la diſcipline dans les » camps.

» Il eſt ordonné de mettre de l'ordre dans les » diſtributions, de quelque nature qu'elles ſoient. » Le gaſpillage des vivres nous conduirait bien- » tôt au point de ne plus en trouver.

» La maraude eſt un des vices les plus hon- » teux; elle révolte l'habitant; elle nous fait des » ennemis dans les lieux où nous nous la per- » mettons. Il eſt donc ordonné à tous les com- » mandans, officiers & ſous-officiers de faire » exécuter les réglemens militaires envers ceux » qui par la maraude tendent à perdre la cauſe » de la liberté.

» Il eſt défendu de maltraiter quelqu'habitant » ou voyageur. S'il eſt coupable, il faut le faire » arrêter par la garde; mais il ne faut ſe per- » mettre aucune voie de fait à ſon égard.

» Il eſt ordonné à tous les chefs de veiller à » ce qu'on ne ſe livre à aucun excès de boiſſon.

» On doit mettre de ſuite à la garde du camp » tout ſoldat pris de vin.

» Il eſt défendu aux officiers, ſous-officiers » & ſoldats de ſe porter en-avant des poſtes du » camp ſans ordres. La bravoure eſt la vertu » des ſoldats français; mais il ne faut pas la » changer en imprudence coupable.

» Il eſt ordonné à chacun de prendre ſoin » de ſes armes & de ſes cartouches. On délivrera » des munitions à ceux qui n'en ont pas; chaque » capitaine s'aſſurera de cela dans ſa compagnie.

» Tous les chefs de bataillons ordonneront » qu'il ſoit apporté chaque jour chez le com- » mandant du camp un état de ſituation exact; » ils y joindront le nombre des chevaux qui » ſont à la ſuite de ces bataillons, pour qu'on » puiſſe ſe régler ſur la quantité des ſubſiſtances » de tout genre.

» Il y aura chaque jour un ſous-officier de » planton chez le commandant du camp, pour » pouvoir facilement faire paſſer les ordres à » tous les bataillons.

» *Signé*, le chef d'eſcadron DOPPET. »

Certainement cet ordre n'eſt ni un code de brigandage, ni de déſorganiſation, ni d'anarchie. Il n'était pas en mon pouvoir d'empêcher ou d'arrêter la guerre; mais je rempliſſais mes devoirs en homme probe, en officier républicain. Il y avait avec moi à ce camp trois chefs de bataillons, qui comme moi ſont dans la ſuite devenus officiers généraux: ce ſont les généraux Mouret, Patoux & Point. Nous ne né-

gligions rien les uns & les autres pour remplir les ordres du général Carteaux.

§. 75. Je ne gardai pas long-tems le commandement du camp du Pontet, & je n'en fus pas fâché ; car dans les guerres de ce genre, il eſt toujours pénible de commander. Les gens paſſionnés oublient que le militaire eſt force obéiſſante, & ils ſe croient en droit de lui reprocher des mouvemens qu'il n'a fait qu'exécuter d'après les ordres du gouvernement.

Quelquefois, & cela eſt plus bizarre encore, c'eſt le gouvernement qui le punit d'avoir exécuté ou fait exécuter ſes ordres. Je ne dis pas qu'une telle inconſéquence doive ou puiſſe ſe renouveller ſous notre conſtitution ; mais cela eſt arrivé dans un tems où perſonne ne voulait avoir eu tort.

Le 18 juillet au ſoir, l'adjudant-général Fox arriva au camp du Pontet. Je lui remis le commandement d'après les ordres du général, & je m'en tins à mes fonctions de chef d'eſcadron.

N'étant plus chargé du commandement du camp, je feſais des patrouilles avec des détachemens de dragons ſur les bords de la Durance, pour ſurveiller & arrêter le paſſage des renforts de Marſeille, qui chercheraient à gagner Avignon. Etant le 21 juillet en patrouille du côté de Caumont, on m'apporta une lettre de la municipalité ; & comme elle a en partie donné lieu à un cruel événement, je ne dois pas la paſſer ſous ſilence.

« Citoyen, nous vous adreſſons cette lettre » pour vous donner l'information qu'il doit ar-

» river deux détachemens de gens de rebellion,
» un de l'Haine, & l'autre d'Apt. Nous ſommes
» été avertis par un citoyen de l'Haine, parti
» de ſuite pour nous donner l'avis. Ainſi nous
» vous prions de nous donner du renfort pour
» les arrêter. »

On voit, par le ſtyle de cette dépêche, qu'elle n'était pas d'un orateur de club, comme quelques-uns pourraient le penſer; elle était de ſimples & francs villageois qui, inſtruits d'une marche qui intéreſſait la ſûreté de notre camp, nous en donnaient le fraternel avis; elle était de gens qui craignaient dans leurs foyers l'arrivée de ces détachemens : les aſſaſſinats commis à Avignon ne leur donnaient pas envie de pareilles viſites.

Je vins de ſuite faire part de cet avis au commandant du camp, & d'après ſon inſtruction je fus le même jour à Caumont avec un détachement. Je me rendis à la municipalité; mais il était, me dit-on, arrivé un nouvel avis qui portait que les deux détachemens, au lieu d'avoir pris la route d'Avignon, s'étaient rendus à Lille. Les uns feſaient monter cette troupe à cinq cents hommes, d'autres à ſix cents; tous aſſuraient qu'elle avait du canon.

Une ordonnance fut expédiée ſur-le-champ pour inſtruire de ce mouvement l'adjudant-général Fox. Je lui annonçai que je reſtais là pour ſurveiller, & que je me porterais même ſur Lille, s'il voulait m'envoyer du renfort. Il importait en effet à l'armée du général Carteaux

de ne pas laiſſer l'ennemi former un autre noyau près de nous, & ſur-tout ſi près d'Avignon, qui par ſa poſition, ſa population, ſes forces & ſon importance, attirait toute l'attention du général.

Le commandant du camp me répondit le ſoir en m'annonçant qu'il ferait partir le lendemain de bon matin cinq cents hommes avec une piece de huit & une de quatre; que je les rejoindrais avec mon détachement au Thor, petite ville peu diſtante de Lille. (*)

Après m'être concerté avec les divers commandans des détachemens, nous partîmes de Thor, & nous arrivâmes près de Lille ſur les ſept heures du ſoir, le 22 juillet. Lorſque nous fûmes environ à portée de canon des murs de la ville, j'arrêtai la colonne; la troupe fut placée militairement, pour nous tenir ſur une bonne défenſive, en attendant la réponſe des deux dragons parlementaires que je venais d'envoyer à Lille.

Il y avait à piene un quart d'heure que j'avais fait partir ces deux dragons, que j'apperçus un grand mouvement parmi les troupes les plus avancées de ma colonne. Ce mouvement fut de ſuite changé en tumulte; & ſans avoir donné d'ordre, ſans que je ſuſſe encore ce que c'était que cela, les canons & la plus grande partie de la troupe étaient deja preſque ſous les murs de

---

(*) On verra la lettre du général Fox dans le §. 76 qui ſuit. Je préviens qu'elle eſt intéreſſante.

la ville. En cherchant à rétablir l'ordre & à m'inſtruire de la cauſe du mouvement, j'appris que l'un des deux dragons parlementaires avait été tué dans la ville d'un coup de piſtolet, & que c'était la nouvelle que venait d'en donner l'autre, en revenant au grand galop, qui avait excité l'indignation de la troupe.

Quoique je ne fuſſe pas moins que tous mes camarades révolté de ce trait de violation du droit des gens & de la guerre, je leur fis à tous ſentir le danger de nous porter contre nos ennemis ſans précaution & dans l'aveugle impétuoſité de la vengeance ; je tâchai de les ramener à la diſtance néceſſaire pour ne pas recevoir des coups de fuſils à pure perte. Pendant que je feſais ces diſpoſitions, un de nos canonniers fut tué d'un coup de carabine, & j'eus deux ou trois ſoldats bleſſés.

Certes je ne pouvais plus douter alors que la ville de Lille ne fût occupée par les rebelles ; l'aſſaſſinat du dragon, & le feu continuel qu'on dirigeait ſur nous, ſans que nous euſſions encore tiré un coup de fuſil ni un coup de canon, me le prouvaient ſuffiſamment.

Je ramenai la colonne à la diſtance d'une portée de canon des murs de la ville, pour nous mettre à l'abri des coups de fuſils. Nous paſſâmes la nuit à prendre nos dimenſions avec les autres chefs de bataillons, & nous diſpoſâmes tous nos moyens d'attaque pour le lendemain matin.

Le lendemain matin, 23 juillet, voyant que la ville feſait toujours feu ſur nos avant-poſtes, nous commençâmes l'attaque. Le canon ne pou-

vant pas renverſer la porte de la ville, je commandai un piquet pour l'abattre à coups de hache, & je protégeais leur travail avec mon artillerie. Le commandant du piquet m'ayant rapporté que les haches étaient inutiles, & que la porte était renforcée en-dedans par des poutres, des charrettes & autres obſtacles, je fis porter de la paille & des fagots près de la porte, pour y mettre le feu.

J'étais pendant ce tems auprès des pieces de canons, dont je feſais diriger le feu ſur les endroits d'où nous venaient les coups de fuſils & de carabines. La porte fut long-tems à brûler; & ſans que j'en euſſe d'abord été prévenu, quelques ſoldats avaient trouvé une breche au mur, & s'étaient introduits dans la ville.

Je feſais continuer le feu de l'artillerie, lorſqu'on m'avertit que pluſieurs militaires étaient dans la ville; je fis alors ceſſer les canonniers. Cependant la porte n'était pas entiérement brûlée; je ne voulais pas entrer par la breche, parce que je ne voulais pas quitter l'artillerie, dont j'étais reſponſable. Je craignais de plus que l'ennemi n'eût évacué par les derrieres, pour nous tomber deſſus au moment où toute la colonne & moi entrerions dans la ville.

Enfin la porte fut brûlée, & j'entrai avec pluſieurs officiers. Nous trouvâmes, en entrant dans la ville, preſque toutes les portes des maiſons enfoncées. Ce fut en vain que je demandai un tambour pour battre la générale; il n'y en avait pas un à ſon poſte.

Tous les commandans de détachemens & autres

officiers virent mes efforts pour arrêter le pillage ; ils me ſeconderent dans ces efforts : mais le ſoldat était indigné ; pluſieurs des nôtres avaient été tués, & nos remontrances furent inutiles.

Je me rendis de ſuite à la municipalité ; elle était vacante. Je fis appeller quelques citoyens qui étaient reſtés dans la ville ; je les invitai à ſe conſtituer en municipalité proviſoire, & je les priai d'afficher & de faire de ſuite avec moi la proclamation ſuivante :

« Citoyens. Des rebelles outrageaient la ſou-
» veraineté du peuple, en ne voulant plus re-
» connaître la convention nationale. C'eſt au
» nom de cette convention que nous combat-
» tons ces rebelles ; c'eſt parce que nous aimons
» le peuple, que nous donnons notre vie pour
» défendre ſes intérêts.

» Nous vous annonçons, citoyens, que nous
» ne ſommes ici les vainqueurs que des roya-
» liſtes ; nous ſommes les freres & les amis des
» patriotes. Paraiſſez donc autour de nous,
» bons citoyens ! (*) Venez avec nous venger

(*) Je dis cela dans ma proclamation, parce que je fus des citoyens qui s'étaient rendus à la municipalité, qu'il y avait beaucoup de braves républicains que la peur ſeule feſait cacher. Je les invitais à reparaître, parce que je ſentais que, ſi les habitans de Lille ne ſe fuſſent pas ſauvés, on n'eût pas pillé la ville. Je le prouve par ceci : c'eſt qu'on n'a point pillé à Rougnes, à Lambeſc, ni à Cadenet, où pourtant on s'eſt battu, & où je commandais auſſi.

» les républicains morts aujourd'hui ! Rétabliſſez » d'abord les magiſtrats du peuple ! Que l'écharpe » tricolore reparaiſſe ſur le corps des citoyens ! » Juſqu'à cette heure les patriotes ſeuls ſont vic- » times de cette journée ; éclairez-nous ſur les » lâches qui ont conſpiré contre la liberté.

» Et vous qui avez ſouffert, & qui ſouffrez » encore, bientôt vous verrez parmi vous des » députés de la convention nationale ; & ſoyez » aſſurés que la république eſt trop juſte pour » ne pas venir au ſecours des victimes des maux » de la guerre !

» Vous, mes freres d'armes, rentrez dans le de- » voir ! d'autres victoires nous attendent. Qu'au » premier ſon de tambour ou de trompette, tous » ſe rendent ſur la place ! Que les lauriers cueil- » lis à Lille ne nous faſſent pas oublier que nous » avons donné un rendez-vous militaire à Avi- » gnon ! Lille, le 23 juillet 1793.

» *Signé*, le chef d'eſcadron DOPPET. »

Pendant que je prenais avec les officiers municipaux proviſoires les moyens de rétablir l'ordre, on vint m'avertir que le feu était à un bâtiment ſur la place. Je donnai de ſuite l'ordre ſuivant au citoyen Patoux, chef de bataillon :

« Le citoyen Patoux fera de ſuite battre la » générale ; il fera de ſuite commander deux » cents hommes pour coopérer à éteindre le » feu. Je ſuis à la maiſon commune.

» *Signé*, le chef d'eſcadron DOPPET. »

Je prenais, comme on le voit, tous les moyens

poſſibles pour rétablir l'ordre dans cette malheureuſe cité. Il n'y avait pas plus d'une heure que j'y étais entré, lorſque je reçus du général Carteaux, qui venait d'arriver au camp du Pontet, l'ordre de revenir au camp avec l'artillerie, & de laiſſer ſeulement un détachement à Lille. Comme ſon armée n'était pas nombreuſe, il craignait une ſortie d'Avignon; il avait beſoin de ſon artillerie & de ſes troupes. Il eſt encore à obſerver qu'à ce moment Carteaux avait ſoumis le Saint-Eſprit, & qu'il était de retour de ſon expédition.

A la réception de l'ordre du général Carteaux, que je communiquai à tous les chefs de détachemens, nous fîmes nos efforts pour raſſembler la troupe, & je remis au citoyen Chaſtel, capitaine dans la légion des Allobroges, l'ordre ſuivant :

« Il eſt ordonné au capitaine Chaſtel de reſter » à Lille avec deux cents hommes d'infanterie. » Il y veillera à la ſûreté de cette ville, y em- » pêchera les incurſions des rebelles, y proté- » gera les patriotes, y fera exécuter les arrêtés » de la municipalité proviſoirement conſtituée » pour aſſurer le repos public. Il y reſtera juſ- » qu'à nouvel ordre. Donné à Lille le 23 juillet » 1793. *Signé*, le chef d'eſcadron DOPPET. »

Je partis le même jour 23 juillet ſur le ſoir, pour me rendre au camp du Pontet avec l'artillerie & ce que je pus raſſembler de troupes. Ce paſſage de mes mémoires eſt ſans doute affli-

geant ; mais qu'on liſe le paragraphe ſuivant, avant de me juger.

§. 76. Arrivé au camp du Pontet le 23 juillet au ſoir, je fis mon rapport au général Carteaux, qui prit des meſures pour découvrir & punir les moteurs & auteurs du pillage de Lille, & toute la troupe eut l'ordre de ſe trouver le lendemain matin ſous les armes au camp du Pontet, pour faire un prompt exemple des coupables en préſence de toute l'armée.

Le lendemain matin, 24 juillet, le général fit former un bataillon quarré. Il était accompagné d'un ou deux repréſentans du peuple ; je ne me rappelle pas s'il y avait Albitte & Poultier, ou Albitte & Rovere, ou bien Albitte ſeulement. Ces députés s'en rappellent peut-être mieux que moi ; & en cas de beſoin, je ne doute pas qu'ils ne s'empreſſaſſent de donner leurs témoignages.

Après un diſcours énergique, fait par un repréſentant du peuple ſur les horreurs du pillage, le général Carteaux ordonna à tous ceux qui connaîtraient les auteurs du pillage, de les dénoncer. Perſonne ne portant la parole dans les rangs, j'entrai dans le milieu du bataillon quarré ; je demandai au général la permiſſion de prendre la parole. Ayant rendu à haute voix compte de ma conduite, j'interpellai tous les officiers & ſoldats de dire ſi j'avais ordonné à quelqu'un de piller... Un *non* général ſe fit entendre... J'interpellai enſuite les chefs de bataillons & autres officiers de la colonne de déclarer ſi je n'étais pas entré dans Lille avec les canons, ſi à mon entrée tout le mal n'était pas déjà fait, & ſi je n'avais pas

employé tous mes efforts pour avoir un tambour, battre la générale & rappeller les ſoldats à l'ordre. . . Les officiers quitterent leurs rangs ſur mon interpellation, & ſe rendant au centre du bataillon quarré, ils confirmerent tous le rapport que je venais de faire.

Après cette information faite en face de l'armée, & après avoir dit au général que j'avais laiſſé un commandant à Lille, il me demanda mon rapport par écrit ſur l'expédition de Lille; il le fit imprimer & le ſigna lui-même. . . Cette derniere démarche du général prouve qu'il ne me trouva point coupable; car dans ce dernier cas il m'eût livré à la loi; il eût fait imprimer mon jugement, au lieu de ſigner & d'approuver mon expédition militaire.

Voilà ſans doute des détails qui ſuffiſent pour éclairer ma conduite dans le malheureux événement de Lille. J'ai prouvé que j'avais fait dans ce cas tout ce que permettent les forces humaines ( & ſur-tout les pouvoirs d'un chef en révolution ) pour arrêter les excès. Mais, pour parer à toutes les objections que pourraient faire mes ennemis, je ne dois pas omettre les réflexions ſuivantes.

On me demandera peut-être pourquoi, dans mon ſéjour de deux heures à Lille, pourquoi pendant l'attaque de la place, pourquoi dans mon entrée je tins ſi fort à reſter près de l'artillerie. . . . C'eſt parce que j'étais reſponſable des canons; & voici l'ordre qui m'impoſait cette reſponſabilité.

« Du

» Du camp du Pontet, le 22 juillet 1793.

» L'adjudant-général Fox, au chef d'eſcadron » Doppet.

» Je viens de recevoir votre lettre, mon cher » camarade, & j'ai ordonné de ſuite au citoyen » Mouret de ſe mettre à la tête d'un détache- » ment ſuffiſamment fort, avec deux pieces de » canons, qui partent ſur-le-champ pour ſe » rendre au Thor, où je vous prie de vous » rendre vous-même auſſi-tôt la préſente reçue, » & de là vous vous conſulterez enſemble (*) » ſur vos moyens & ſur la marche que vous » avez à tenir pour parvenir à cerner les coquins » dont vous allez faire la chaſſe.

» Je vous recommande ſur-tout beaucoup de » prudence, & de ne pas aventurer notre artil- » lerie. Vous en ſentez la conſéquence, & pré- » voyez facilement les ſuites qu'aurait une défaite.

» Inſtruiſez-moi de deux heures en deux » heures, par des ordonnances à cheval, de ce » qu'il y aura de nouveau, & mandez-moi vos » beſoins.

» Faites le moins qu'il vous ſera poſſible de » priſonniers, ſi les ſcélérats réſiſtent. Ce ſerait » un embarras, & quelques-uns pourraient s'é- » chapper.

» Adieu. Je fais les vœux les plus ardens pour

---

(*) On voit par cet article de l'ordre, que je ne peux ſeul reſter reſponſable des événemens. Mais Mouret & les autres officiers n'ont pas plus de reproches à ſe faire que moi; nous ſommes innocens.

» la réuſſite de votre expédition & le bonheur » de la république. *Signé*, EDOUARD FOX. »

J'ai tranſcrit toute cette lettre, parce que d'un côté elle prouve que je ſuis reſponſable de l'artillerie, parce qu'elle démontre que je ne me trouve pas à Lille ſans ordre de mes chefs; parce que d'un autre côté, & ſur-tout dans la derniere phraſe, on me donne des ordres violens à exécuter.

Certes la meſure la plus cruelle à prendre envers un ennemi, c'eſt d'attenter à la vie des priſonniers de guerre; & ſi l'on ſe croyait en droit de m'autoriſer à cette violence, on n'était plus en droit de me demander compte de quelques armoires briſées. Cependant je n'eus jamais l'intention d'exécuter de tels ordres; je les ai regardés comme un effet d'effervescence de la part de celui qui les avait écrits : je ne cite pas même ſa lettre pour l'inculper.

On pourrait me demander encore comment & pourquoi, ſur l'avis de la municipalité de Caumont, je juge que Lille eſt en état de rebellion, & pourquoi j'appelle des forces pour y marcher. . . Voici ma réponſe.

Je connais que Lille eſt en rebellion contre les troupes de la république marchant par ordre de la convention nationale, parce qu'on fait feu ſur les deux dragons que j'envoie en pourparler, & qu'on en tue un; parce que les habitans de la ville font feu ſur nous, ſans que nous ayons tiré; parce que j'y ſaiſis, en entrant, deux pétards ( ce ſont des boîtes dont on ſe ſert ordinairement pour les réjouiſſances ) montés ſur

des affûts comme des pieces de canons, & chargés chacun de deux ou trois douzaines de balles à cartouches ; parce qu'il y avait parmi les rebelles, des hommes décorés de croix de Saint-Louis. Cela eſt ſi vrai, qu'un Allobroge m'en apporta une que je remis à un repréſentant, & qui a été offerte en mon nom à la convention nationale. ( Voyez les bulletins de la convention à cette époque. )

J'avais ſur-tout jugé de ſon état de rebellion par l'ordre ſuivant, que j'avais reçu des repréſentans du peuple :

« Les repréſentans du peuple requierent les » citoyens Doppet & autres de ſeconder le ci- » toyen Tiran, de Lille, dans ſes efforts pour » délivrer ſes concitoyens de l'oppreſſion.

» A Sorgues, le 22 juillet 1793.

» *Signés*, F. POULTIER. J. S. ROVERE. »

Voilà une requiſition qui démontre ſuffiſamment que ma colonne ne fut pas dirigée ſur Lille par mon caprice ſeul ; mes ordres démontrent que je n'ai pas voulu le déſordre ; & ma juſtification, faite dans le tems en face de l'armée, atteſte mon innocence. Mais c'eſt aſſez m'arrêter ſur un événement affligeant.

§. 77. Quelque funeſte & cruelle qu'eût été l'expédition de Lille, elle fut cependant favorable aux opérations du général Carteaux ; car, en ſe fédérant contre la convention, toutes les villes craignaient le même ſort. Cette opération ſervit de plus à faire replier ſur Marſeille les

forces qui venaient ſe joindre à celles d'Avignon, & conſéquemment cette derniere ville devenait moins difficile à réduire.

A ſon arrivée, le général Carteaux ſomma la ville d'Avignon d'ouvrir ſes portes aux troupes de la république, & de reconnaître la convention nationale. La réponſe fut inſolente & négative. Le général fit donc ſes préparatifs d'attaque, & le combat commença à deux heures du matin le 25 juillet.

La réſiſtance fut vigoureuſe; les Avignonais rebelles nous tuerent du monde. Cependant, à l'activité qu'y mettait Carteaux & à la fermeté de nos troupes, l'ennemi finit par n'oppoſer que la fuite, qu'il lui fut d'autant plus facile d'exécuter que nous n'avions pas pu cerner la ville pendant l'attaque, à cauſe du Rhône & de la Durance. Le général m'ordonna de pourſuivre les fuyards & de placer un piquet à la barque de Barbantanes. Ses ordres furent exécutés; les Allobroges firent beaucoup de priſonniers, & leur enleverent deux pieces de canons.

Je n'entre dans aucun détail relativement aux opérations politiques du général & des repréſentans du peuple après notre entrée dans chaque ville ſoumiſe à la convention nationale. Ce que je peux dire avec vérité, c'eſt que j'ai vu les uns & les autres prendre toutes les meſures pour rendre moins affreux les maux de la guerre.

§. 78. J'avais, comme on l'a vu dans les paragraphes précédens, commandé l'avant-garde de l'armée du général Carteaux depuis l'ouverture de la campagne du midi; il me continua

les mêmes fonctions après la reddition d'Avignon.

A l'époque du 26 juillet, ſon armée n'était guere compoſée que de cinq mille hommes environ ; mais il était à proportion plus fort en artillerie, & il avait en outre cinq ou ſix cents hommes de cavalerie. Ces forces étaient peu de choſe, ſans doute, en comparaiſon de celles que nous oppoſait l'ennemi ; car tout le midi s'était fédéré pour marcher ſur Paris, & Marſeille avait ſur-tout fourni beaucoup de monde.

Avant de continuer le récit de mes événemens militaires, & pour démontrer la quantité ſupérieure des forces oppoſées au général Carteaux, je dois placer ici quelques réflexions ſur les cauſes de cette guerre, ſur les moyens de nos ennemis, & ſur leurs intentions. Il n'eſt pas étonnant que je ſois ſouvent obligé d'interrompre le récit de mes événemens par des réflexions politiques. Si je n'avais voulu faire qu'un roman, j'aurais tout ſimplement raconté & embelli mes aventures ; mais voulant donner un précis de la révolution, je dois des éclairciſſemens ſur les grands mouvemens qui en ont été la ſuite.

Depuis long-tems il s'était, à diverſes époques, élevé des diviſions entre les ouvriers qui travaillaient à l'édifice de la liberté. ( Voyez les paragraphes 23, 24, 25, 65 & 71. ) Soit ambition, ſoit vengeances particulieres, ſoit erreur, ſoit influences occultes du royaliſme, les patriotes s'étaient ſouvent diſputés entre eux depuis le commencement de la révolution ; mais cette malheureuſe paſſion ne s'était jamais mon-

trée avec tant d'acharnement que depuis le commencement de 1793. Il ſembla, à cette époque, que la mort du roi eût ſervi d'appel à tous les conſpirateurs, & de ſignal à toutes les ligues; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que tous les partis ſe préſentaient au combat au nom de de la république, & ſous les couleurs nationales.

Un tableau réel & rapide de perfidies fit que l'on ne tarda pas à jeter des ſoupçons ſur tout le monde. Les diſſentions de la convention nationale ſe répéterent dans tous les départemens; la guerre de quelques orateurs de l'aſſemblée nationale devint celle de tous les Français, & la république ne fut plus compoſée que de girondins & de montagnards qui ſe déchirerent mutuellement.

Dans cette lutte politique, il ne pouvait que du moins que d'arriver que le royaliſme cherchât à y jeter quelques eſpérances favorables à ſa cauſe. Si l'un des deux partis eſt pour nous, nous en profiterons, dirent les contre-révolutionnaires; s'ils ſont tous deux pour la république, fomentons leurs diviſions, aiguiſons des poignards, perdons-les l'un par l'autre, & nous en profiterons encore. Calcul aſtucieux & funeſte, qui n'a eu que trop d'effet dans plus d'une journée révolutionnaire!

La France étant diviſée en deux partis, la majorité du peuple ſe jeta du côté de celui dit *de la montagne*, parce qu'on s'apperçut que les amateurs & les eſclaves de l'ancien régime prêchaient en faveur de l'autre. Je ne me permet-

trai pas de décider quel eſt celui des deux partis qui avait raiſon, car il n'eſt pas délicat de vouloir être juge & partie dans la même cauſe; mais je peux aſſurer que je ne me jeterai jamais dans une opinion qui, en révolution, ſe trouvera du goût des ennemis de la liberté.

Plongée dans de violens débats, la France ſe trouvait en outre ſans conſtitution, & les deux partis de la convention s'accuſaient mutuellement de ne point en vouloir. Pendant ce tems les armées étrangeres pénétraient ſur toutes nos frontieres; nos places fortes étaient en partie, ou livrées, ou priſes, ou bloquées, ou fortement menacées; le fanatiſme & le royaliſme ſecouaient des torches de diſcorde dans ſept à huit départemens, & l'état politique de la France était effrayant.

Frappés de cet état de choſes, des habitans de Paris ſe rendirent à la convention nationale. Les chefs du parti dit *de la Gironde* furent accuſés, & arrêtés par décret dans les journées des 31 mai, 1 & 2 juin 1793. ( Je ne ferai pas connaître ici mon opinion ſur cet événement; je me bornerai à en expliquer les effets. )

L'événement du 31 mai retentit bientôt dans tous les départemens. La chaleur de l'opinion était tellement dans toutes les têtes, que cette cataſtrophe feſait oublier à tous que l'ennemi attaquait & envahiſſait nos frontieres; car pluſieurs départemens ſe coaliſerent pour envoyer une force armée à Paris, afin de forcer l'aſſemblée nationale à porter ſes ſéances dans une autre

ville, & afin de faire rendre la liberté aux députés détenus.

Pour arrêter ces préparatifs de guerre civile, la convention envoya dans les départemens coalisés des députés pris dans son sein ; mais plusieurs villes refuserent de les reconnaître ; Marseille & Lyon se porterent jusqu'à les emprisonner ; & la guerre du midi & le siege de Ly[illegible] furent une suite du refus des départemens [illegible] midi de reconnaître la convention nationale.

N'étant pas à Paris à l'époque du 31 mai, je ne pus, comme soldat à la frontiere, savoir de cet événement que ce qu'en dirent à l'armée les représentans du peuple Dubois-Crancé, Albitte, Nioche, Gauthier, Poultier, Salicetti, Rovere, Gasparin, Laporte, Boisset, Châteauneuf-Randon, & plusieurs autres que j'ai eu occasion de voir, soit auprès de Lyon, soit dans le midi, soit près de Toulon. J'observe même qu'il ne s'agissait pas du tout là de mon opinion ; mon devoir se bornait à exécuter les ordres de mes chefs & les décrets de la convention.

Les coalisés contre la convention avaient mis une telle activité dans leurs manœuvres, qu'ils étaient déjà maîtres du Saint-Esprit, d'Avignon, de Salon, d'Aix, de Marseille, de Toulon & de Lyon, que l'armée de Carteaux n'existait pas encore.

J'aime à croire que la majeure partie des Français coalisés dans cette circonstance ne voulait de bonne foi que l'intégrité de la convention & la liberté des députés détenus ; mais il n'est pas moins vrai que ce mouvement tendait

à faciliter les conquêtes de l'ennemi ; il eſt de fait que le royaliſme ſe mit de cette coalition, & que cette imprudence départementale fut une cauſe de la livraiſon de Toulon aux Anglais, des malheurs de Lyon, & de la mort d'un grand nombre de républicains. Voilà à peu près l'idée qu'on peut ſe faire de la guerre dite *du fédéraliſme*, mais que j'aurais plutôt appellée *fédération contre la convention après le 31 mai.*

Je ſais qu'on a dit qu'alors il y avait une conſpiration contre l'unité de la république ; c'eſt-à-dire, que quelques politiques avaient l'intention de diviſer la France par départemens fédéraliſés entre eux, & d'établir un congrès départemental. Sans nier ni certifier l'exiſtence de ce projet, je dois dire que, parmi tous les hommes appellés *fédéraliſtes*, j'en ai vu pluſieurs croyant de bonne foi ſervir la république en marchant ſur Paris après le 31 mai ; mais je dois dire auſſi qu'il y en avait beaucoup qui profitaient de ce prétexte pour ramener l'ancien régime : & il eſt clair qu'ils étaient de ce nombre ceux qui rappellaient ou recevaient les émigrés à Marſeille & à Lyon, ceux qui proclamerent Louis XVII à Toulon, ceux qui aſſaſſinaient les républicains.

On pourrait peut-être regarder mon opinion à ce ſujet comme ſuſpecte, parce que j'ai combattu contre les fédéraliſtes ; on croirait que c'eſt pour excuſer mes démarches d'alors, que j'avance que pluſieurs de nos ennemis étaient royaliſtes. Pour diſſiper ce ſoupçon, je renvoie à un ouvrage du repréſentant Louvet, intitulé :

*Quelques Notices pour l'hiſtoire & le récit de mes périls depuis le 31 mai 1793.* On y verra, page 97, ligne 4, que le citoyen Louvet, quoique victime du 31 mai, dit que les chefs militaires de la rebellion de Lyon étaient royaliſtes. (*)

§. 79. Nous étions entrés à Avignon le 25 juillet; nous avions pourſuivi l'ennemi dans ſa fuite, & nous lui avions fait pluſieurs priſonniers, en lui ſaiſiſſant deux pieces de canons de quatre. Le général nous retint quatre ou cinq jours à Avignon, pour y faire exécuter ſes ordres & les arrêtés des repréſentans du peuple; il s'arrêta ſur-tout quelques jours à Avignon, pour y attendre des troupes qui vinrent en effet l'y joindre.

Le 31 juillet, le général m'ordonna de me porter ſur Apt avec cent dragons, deux cents hommes d'infanterie & deux pieces de canons: il avait été inſtruit que l'ennemi ſe portait en force de ce côté, & qu'il s'y formait même de nouveaux raſſemblemens. Je n'éprouvai aucune réſiſtance dans ma route, ni dans la ville d'Apt; nous y fûmes reçus en freres. Je deſcendis de ſuite à Cadenet, pour obſerver & garder la rive de la Durance, parce que je fus averti qu'inſtruits de notre marche, les ennemis s'é-

(*) Louvet a été perſécuté; mais ſes maux ne lui ont pas fait oublier ce qu'il doit à la république. De perſécuté, il n'a eu ni l'orgueil ni la baſſeſſe de devenir perſécuteur; il a ſenti, en bon Français, que ſi quelques hommes l'ont outragé, il ne fallait pas s'en prendre à toute la république.

taient retirés de l'autre côté de cette riviere.

Arrivé à Cadenet, je plaçai divers poſtes pour former depuis Pertuis un cordon le long de la Durance. Le 3 août, les rebelles tenterent de rétablir le bac, qu'ils avaient détruit en fuyant, en face de Cadenet. J'y marchai avec quelques dragons ; il ne s'engagea cependant point de combat, parce qu'à notre approche ils renoncerent à leur projet.

D'après l'ordre du général, je fis couler à fond toutes les barques qui ſervaient à la traverſée de la Durance depuis Pertuis juſqu'à Avignon. Le 5 août, je remis le commandement des troupes de Cadenet & du cordon à un chef de bataillon, & le général m'ordonna de reſter à Cavaillon.

Ce fut pendant mon ſéjour à Cavaillon, que je reſſentis le premier effet de cette funeſte paſſion qu'on appelle *jalouſie*, & qui malheureuſement n'eſt pas inconnue entre les officiers de tout grade. Comme j'étais très exact à faire des patrouilles & à ſurveiller l'ennemi le long de la Durance, je ſus que l'ennemi projetait de paſſer la riviere, & de ſurprendre un de nos poſtes à Pertuis ou à Cadenet. J'en fis part au général qui, deſirant pleinement s'aſſurer du fait, demanda à un commandant des renſeignemens ſur le bruit de cette incurſion; mais cet officier, ne s'étant pas mis à même de le ſavoir, démentit le fait, & l'on me ſoupçonna, je crois, de vouloir groſſir les craintes, pour me faire honneur de petits ſuccès. Voyant le danger de laiſſer faire une trouée à notre cordon, & impa-

tient de la lenteur des moyens qu'il était tems d'oppoſer, je laiſſai échapper quelques murmures. Ils furent relevés, & le général me fit conduire par quatre cavaliers au quartier général, qui alors était à Saint-Remy. C'était dans la matinée du 10 août.

Je n'eus pas beſoin de longs diſcours pour déſabuſer le général ſur mon compte; car un inſtant après mon arrivée, il reçut divers avis qui l'inſtruiſirent que l'ennemi paſſait la Durance & ſe portait en force ſur Cadenet. Il s'apperçut que je n'en avais point impoſé, & que cette tracaſſerie était un effet de la jalouſie de quelqu'un; il me rendit donc à mes fonctions. Je reçus de ſuite l'ordre de prendre les forces que je croirais néceſſaires, & je marchai ſur Cadenet.

Ce fut le 11 août au matin que nous débuſquâmes de Cadenet les rebelles qui s'en étaient emparés la veille, & qui avaient deux pieces de canons. Le combat fut très ardent; l'ennemi perdit beaucoup de monde, & ſur-tout ſon artillerie. Parmi les bleſſés nous prîmes un des chefs, qui était chevalier de S. Louis, & qui, je crois, avait été capitaine de maréchauſſée à Marſeille. Je lui fis donner tous les ſecours poſſibles; je plaçai une ſentinelle à ſa porte, pour le préſerver des mouvemens d'indignation de quelques furieux; je lui fis adminiſtrer les ſoins de la chirurgie; tous les habitans de Cadenet en furent témoins: cependant, malgré nos ſoins, il mourut deux jours après. Je ne fis certainement que mon devoir en lui rendant ceux de l'humanité;

mais cela prouve au moins que je n'étais pas un anthropophage.

L'ennemi repaſſa la Durance, & quelques-uns ſe noyerent dans la fuite. Cette opération les dégoûta de tenter de repaſſer cette riviere ; on ne ſongea plus qu'à préſerver Aix & Marſeille de l'incurſion de l'armée du général Carteaux.

Pendant ce tems-là l'armée de Carteaux était diſperſée par cantonnemens à Taraſcon, Arles, Saint-Remy, Orgon & Cavaillon ; le quartier général était à Saint-Remy. Avignon était entiérement couvert, & les Marſeillais rebelles ne pouvaient plus communiquer avec ceux de Lyon. On interceptait chaque jour des correſpondances qui démontraient viſiblement l'exiſtence de la coalition départementale contre la convention. Nous arrêtions même ſouvent des effets d'armement & d'équipement, deſtinés à l'armée départementale, mais qui ſervaient à l'entretien de celle du général Carteaux.

§. 80. Tout en avançant par la force des armes, le général Carteaux & les repréſentans du peuple nous feſaient répandre des écrits pour inſtruire & ramener à l'obéiſſance de la convention les hommes que nous combattions.

Les ennemis, de leur côté, répandaient auſſi des écrits pour ſoulever contre nous les villes & les campagnes. Ce qu'il y avait de bien ſingulier, c'eſt que chaque parti accuſait l'autre de royaliſme ; car j'ai vu des priſonniers fort étonnés de voir nos drapeaux aux trois couleurs. Je dois avouer que, dans les écrits des fédéraliſtes, on voyait toujours, malgré les efforts des

rédacteurs, percer le bout de l'oreille. Je reçus une lettre du commandant Marſeillais, nommé *Rouſſelet*, dans laquelle il diſait que *les ſections voulaient la république ; qu'elles ne feſaient la guerre qu'aux intrigans qui déſolaient la France depuis quatre ans*... Depuis quatre ans ! C'eſt-à-dire que les rebelles blâmaient toutes les opérations de la révolution, & appellaient anarchie ou intrigue tout ce qui n'était pas de l'ancien régime.

Comme je commandais l'avant-garde, j'ai ſouvent reçu des propoſitions des rebelles. Ils m'invitaient de me joindre à eux avec la légion, dont j'avais la confiance, & qui les terraſſait ſous mes ordres. Mais je ne connaiſſais que mes devoirs. Je n'ai jamais ſu varier dans mes démarches, & c'eſt ſans doute à cette fermeté que je dois les perſécutions de certains individus qui ont changé depuis, & qui, plus montagnards alors que moi, m'appellent à préſent terroriſte, parce que je n'ai pas changé comme eux.

Je le déclare, j'ai pu me tromper en révolution ; mais je ne fus jamais corrompu. J'ai toujours cru ſervir la liberté & défendre les droits du peuple... O hommes mépriſables, qui vous trouvez tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ne voyez-vous pas que vous prolongez les malheurs ? En feſant pencher alternativement la balance, vous empêchez au ſort de prononcer. Par vos coupables & vénales manœuvres, les déchirement ſe multiplient, les réactions ſe renouvellent, & la patrie ſe détruit !...

Avant de contiuuer le récit de nos opérations militaires, je dois une explication ſur les noms

dont je me ſers pour déſigner les adverſaires de l'armée du général Carteaux. Je les appelle *rebelles*, *fédéraliſtes*, ou *Marſeillais*. Je préviens que, par le mot de *rebelles*, je n'entends point juger la queſtion, ni porter un jugement ſur les armées départementales. Cependant j'ai cru pouvoir me ſervir de ce mot envers des individus qui combattaient contre la convention nationale, qui tenaient des repréſentans du peuple priſonniers à Lyon, Marſeille & Toulon, qui avaient des émigrés à leur tête, qui proclamaient Louis XVII à Toulon, & qui livraient l'un de nos plus beaux ports à la coalition.

Je les appelle *fédéraliſtes*, parce que nos ſupérieurs & même des décrets de la convention leur donnaient ce nom.

Enfin je les nomme quelquefois *Marſeillais*, parce que ce nom leur était donné par nos ennemis même. Les royaliſtes, ſachant que les Marſeillais avaient fait une grande partie du 10 août, crurent qu'il fallait ſe ſervir de la valeur de ce nom pour en revêtir leurs phalanges; ils ſe nommerent tous *Marſeillais*, & je me ſers de la même dénomination. Je ſais bien que tout Marſeille n'était pas dans la coalition départementale; ainſi je ne donne maintenant ce nom, ni comme un éloge, ni comme une injure. J'ai cru ſeulement cette explication néceſſaire à ceux qui ſe croiraient en droit de me chicaner ſur des mots.

§. 81. Le 15 août 1793, je fus nommé chef de brigade dans la légion des Allobroges. Cette place était vacante, parce que notre colonel,

le citoyen Buſigny du Pays-de-Vaud en Suiſſe, avait donné ſa démiſſion à Arles le 13 du même mois. Le général Carteaux, qui avait ſon quartier général à Saint-Remy, vint me recevoir à Orgon, & me fit reconnaître à la tête de la légion.

Le 17 août, le général donna des ordres à toute ſon armée pour marcher ſur Salon, où s'étaient retirés les rebelles après le combat de Cadenet. Le 19, Salon fut pris après un combat aſſez vif, & par leur réſiſtance opiniâtre, les fédéraliſtes y perdirent beaucoup de monde. Je perdis deux dragons dans cette affaire.

Je ne dois pas paſſer ſous ſilence une opération qui fut faite à Salon d'après les ordres du général Carteaux : opération qui prouve que nous ne cherchions, ni les uns ni les autres, à tolérer le pillage & les vexations. Quatre ſoldats allobroges & quelques ſoldats des autres corps, convaincus d'avoir, pendant le combat, pillé des effets dans une maiſon, furent dégradés à la tête de l'armée, & envoyés au tribunal militaire d'Avignon, pour y être jugés d'après les lois.

Les meſures de ſévérité que nous prenions, ont beaucoup contribué à terminer promptement cette guerre. Si l'on n'eût pas été auſſi actif, on eût fait une Vendée de tout le midi; & ſi nous euſſions toléré le pillage dans l'armée, nous euſſions indiſpoſé tous les habitans contre nous. Nous avons eu plus d'une fois dans nos marches la ſatisfaction de nous entendre dire qu'on aimait mieux nous avoir que l'armée départementale;

tale ; car on nous a assuré que, tout en parlant d'ordre ou de respect de propriété, elle portait par-tout la désolation.

§. 82. Aussi-tôt après le combat qui nous rendit maîtres de la ville de Salon, j'eus ordre du général de poursuivre l'ennemi. J'en rejoignis une partie à Pelissane, où nous eûmes un combat assez chaud, & je fis plusieurs prisonniers. Dans ce même tems, des colonnes de l'armée de Carteaux battirent les rebelles à Lambès & dans d'autres bourgs & villages. Ces diverses escarmouches firent replier l'ennemi du côté d'Aix ; mais comme il s'apperçut que Carteaux y marchait, & que cette ville n'offre pas de grands moyens de défense, les fédéralistes ne songerent plus qu'à couvrir Marseille, en occupant les hauteurs & les gorges du côté de Septeme.

Je n'ignore pas que, dans cette guerre, on s'est plû à revêtir les Allobroges d'un caractere de férocité ; cependant le fait est, que j'ai toujours fait respecter la vie des prisonniers & des rebelles qui nous rendaient les armes ; j'en ai même incorporé beaucoup dans la légion, & leur conduite dès lors ne m'en fit jamais repentir. Je me rappelle, entre autres faits, que je reçus dans les dragons, au combat de Pelissane, un homme & une femme qui tous deux servaient dans l'armée départementale. Tous deux ont fait avec moi la campagne des Pyrénées ; le mari y a été tué ; & sa jeune femme, qui avait toujours fait le service de dragon, a obtenu une pension du ministre de la guerre dans

le mois de frimaire, quatrieme année de la république.

Cette jeune femme a toujours porté l'uniforme & fait ſon ſervice; elle n'a jamais eu une conduite déréglée, ni même ſuſpecte. Outre qu'elle ſe montrait bien en face de l'ennemi, elle ne ſupportait aucun outrage de ſes camarades, & mettait ſouvent le ſabre à la main. Cette héroïne eſt du département de la Côte-d'Or, pays qui a fourni tant de bons & braves ſoldats. Elle a emporté dans ſes foyers l'amitié de ſes freres d'armes & d'excellens certificats des généraux Dugommier, Perignon & moi.

§. 83. Après les combats de Salon & de Peliſſane, qui avaient eu lieu le 19 août, nous n'éprouvâmes point de difficultés pour entrer à Aix. Les troupes y furent occupées, pendant trois on quatre jours, à faire exécuter, dans la ville & dans les campagnes des environs, les arrêtés des repréſentans du peuple; & ce fut là que le général Carteaux, qui avait été nommé général de brigade à notre départ de Grenoble, fut nommé général de diviſion.

Quoique les malheurs arrivés à Lille ſemblent dépoſer contre moi, je crois cependant pouvoir apporter en ma faveur notre conduite à Avignon, Cadenet, Salon & Peliſſane, qui ne furent point pillés, quoique nous n'y fuſſions entrés qu'après de violens combats. Je l'ai déjà dit, ce fut la conduite perfide des Lillois qui porta l'indignation dans l'ame des ſoldats, & il ne fut pas en mon pouvoir de la contenir.

Notre ſéjour à Aix fournit une preuve de

mon exactitude à remplir mes devoirs. J'y trouvai un dépôt d'effets que les fédéraliſtes avaient cachés avant leur fuite. Loin de le laiſſer gaſpiller, je fis une requiſition à la municipalité, pour en venir faire l'inventaire ; & voici la réponſe qui fut faite à ma demande :

« La municipalité a reçu la requiſition du chef » de la légion des Allobroges, & va de ſuite com» mettre deux officiers municipaux pour aſſiſter à » la vérification des effets mentionnés dans ladite » requiſition. Aix, le 22 août 1793.

» *Signé*, ARNAUD Se greffier. »

§. 84. Le 22 août, à huit heures du ſoir, le général m'ordonna de me rendre au château d'Albertas près de Boucq, ſur le chemin de Marſeille, avec dix dragons, cinq cents hommes d'infanterie & deux pieces de canons de quatre. Je vins, d'après les ordres du général, m'y établir pendant la nuit. Dès que le jour parut, je m'empreſſai de reconnaître la poſition & ſes environs.

Je vis que près de là l'ennemi occupait toutes les hauteurs, qu'il était placé autour & dans des moulins à vent qui ferment & dominent la gorge de Septeme : poſitions avantageuſes, qui ferment le paſſage de Marſeille. Je fus convaincu, dans deux ou trois reconnaiſſances, que les ennemis étaient en forces ſupérieures. Je fis part de mes obſervations au général ; je lui fis ſurtout entrevoir qu'il était important de les débuſquer avant qu'ils puſſent ſe retrancher & recevoir des renforts de Marſeille. Pénétré de

cette vérité, le général accrut ma colonne de quelques compagnies.

Le 24 août de bon matin, le chef de bataillon Laborde & moi nous concertâmes un plan d'attaque, & nous nous portâmes ſur les rebelles. Leur nombre était plus grand que nous ne l'avions penſé; le combat fut même un inſtant indécis. Cependant un bataillon d'une ſection de Marſeille vint ſe ranger ſous nos drapeaux; le déſordre ſe mit parmi les fédéraliſtes, & leurs chefs, de crainte d'être pris, les abandonnerent.

Dans cette affaire, l'ennemi perdit une piece de vingt-quatre; il y eut beaucoup de fédéraliſtes faits priſonniers; il y eut ſur-tout un bataillon & quelques compagnies qui vinrent nous rendre les armes, & qui demanderent à être incorporés dans l'armée de Carteaux.

Nous nous emparâmes de tout ce que l'ennemi avait abandonné à Septeme; je plaçai de ſuite des poſtes pour me maintenir dans cette importante poſition, & j'inſtruiſis le général Carteaux de ce qui venait de ſe paſſer, en le prévenant que nous entrerions à Marſeille au moment qu'il le commanderait.

Je dois rendre juſtice au citoyen Laborde, chef alors d'un bataillon de la Côte-d'Or: cette victoire fut due à ſa bravoure & à ſes talens militaires. Il s'eſt diſtingué en pluſieurs endroits pendant cette guerre, & ſur-tout devant Toulon, où il fut nommé général. C'eſt un bon militaire & un excellent républicain, qui a rendu d'importans ſervices à l'armée des Pyrénées occidentales & à celle du Rhin.

Pendant que nous attendions à Septeme le général & les repréſentans du peuple, pluſieurs citoyens de Marſeille vinrent rejoindre nos drapeaux. Nous ſûmes par eux, que des frégates anglaiſes avaient paru en face de Marſeille, & que les chefs des fédéraliſtes correſpondaient avec les Anglais.

Nous ſûmes, ce qui n'eſt pas moins bizarre, ( mais nous ne ſûmes ceci qu'après notre entrée dans Marſeille ) qu'après l'affaire de Septeme, les chefs des rebelles étaient entrés dans Marſeille en criant victoire. Ils firent publier à ſon de trompe qu'ils venaient de battre & détruire l'armée de la convention. Ils ſe ſervaient de cette impoſture pour n'être pas ſaiſis ou arrêtés par le peuple de Marſeille, & pour pouvoir voler les caiſſes, prendre leurs effets & leurs papiers, pour ſe ſauver à Toulon.

§. 85. Le 25 août 1793, nous entrâmes à Marſeille ſans tirer un coup de fuſil. Une ſection ( je crois que ce fut celle n°. 11. ) ſe battit contre les ſections vouées au parti fédéraliſte, & déjà le 24 au ſoir la majorité de Marſeille ſe prononça en notre faveur. Cela vint, comme je l'ai dit plus haut, de la déſertion des chefs, qui après l'affaire de Septeme s'étaient enfuis à Toulon.

A notre entrée, nous ſortîmes de priſon deux repréſentans membres de la convention, que le parti fédéraliſte y tenait depuis long-tems. Pluſieurs républicains détenus furent auſſi mis en liberté. Nous n'étions pas arrivés aſſez à tems pour ſauver beaucoup de citoyens de la hache

meurtriere d'un tribunal de ſang, qui depuis quelque tems ne jugeait & ne condamnait des hommes que ſur leurs opinions. . . Inquiſition effroyable ! inſtitution terrible & paſſionnée, qui ne s'eſt que trop ſouvent répétée dans tous les partis !

§. 86. Nous étions arrivés aſſez à tems à Marſeille pour empêcher que ce port fût livré aux Anglais. Le nombre de bâtimens qu'il y avait dans le port, les richeſſes du pays leur feſaient rechercher cette proie, & des intelligences liberticides les y appellaient à grands cris.

Cependant la néceſſité de rétablir l'ordre dans Marſeille, le beſoin de mettre ce port à l'abri des incurſions des puiſſances coaliſées, & ſurtout la faibleſſe de notre armée, empêcherent le général Carteaux de pouvoir de ſuite ſe porter ſur Toulon. Nous avions ſauvé Marſeille ; mais il ne fut pas alors en notre pouvoir de faire plus. C'eſt ainſi que, malgré la marche rapide de notre armée depuis Grenoble à Marſeille, la coalition des rois recueillit dans une perfidie tout le fruit de cette funeſte guerre, dite *du fédéraliſme*.

Alors, ſans doute, les patriotes qui avaient aveuglément quitté leurs foyers pour marcher ſur Paris, ſentirent qu'il eût mieux valu garder les côtes & repouſſer les flottes ennemies. La livraiſon de Toulon aux armées des rois leur prouva certainement que leurs chefs n'étaient pas républicains.

Je ſais bien que depuis, & dans un moment de réaction, l'on a dit que c'étaient les monta-

gnards, les anarchiſtes, (*) les patriotes, qui avaient livré Toulon ; mais cette turpitude eſt ſi pitoyable, qu'un républicain n'oſe pas y répondre. Comment croire en effet qu'un homme parle ſérieuſement, lorſqu'il vous dit que ce ſont les républicains qui appellent les rois, & que ce ſont les royaliſtes qui les repouſſent !

Pendant que j'étais à Marſeille, je ſus que les fédéraliſtes avaient fait courir le bruit que l'armée de Carteaux n'était venue dans ce port que pour y prendre d'Orléans, le mener à Paris & le proclamer roi. Cette méchante fable avait d'autant plus de vraiſemblance, que d'Orléans ſe trouvait effectivement à Marſeille alors, où il était, je crois, en priſon. J'inſtruiſis le général & les repréſentans, de cette calomnie qui pouvait jeter ſur nous d'odieux ſoupçons. L'on fit partir d'Orléans de Marſeille ; & par la fermeté que nous mîmes enſuite à attaquer le drapeau blanc à Toulon, on fut convaincu que nous ne voulions pas nous décorer de la cocarde blanche.

Ce fut à Marſeille, deux ou trois jours après notre arrivée, que je fus nommé général de brigade. J'y reçus mon brevet de Paris, daté du 19 du mois d'août.

§. 87. Le 29 du mois d'août 1793, le général Carteaux dirigea une partie de ſon armée du côté de Toulon. Une de nos colonnes ſe porta

(*) Il y a eu des réactions où anarchiſtes, brigands & patriotes ſe ſont donnés pour ſynonymes, & où aſſaſſins & honnêtes gens ont ſignifié la même choſe.

au bourg d'Oulioules, où l'ennemi la laiſſa pénétrer, mais où un inſtant après, aidé des habitans, il ſurprit nos ſoldats, en fuſilla pluſieurs, & repouſſa la colonne juſqu'au Beauſſet.

Nous nous portâmes en force de ce côté avec le général. Nous vîmes, par nos reconnaiſſances, que la gorge d'Oulioules était défendue par des troupes réglées, & que ce n'était plus aux fédéraliſtes que nous avions à faire. Quelque difficile que fût ce paſſage, il ne fallut qu'une matinée pour exécuter avec ſuccès les meſures combinées par le général. Parmi les priſonniers que nous fîmes dans cette affaire, il y avait des Anglais, des Eſpagnols, & quelques Napolitains. Je me rappelle que j'étais avec le général à côté du citoyen Domartin, commandant notre artillerie, lorſqu'il reçut un coup de fuſil à l'épaule en pointant une piece de canon. Ce fut le brave Buonaparte, actuellement général en chef dans l'armée d'Italie, qui le remplaça dans le commandement de notre artillerie.

Oulioules fut pris; il fut ſaccagé, malgré les efforts des repréſentans & des généraux, parce que quelques ſoldats ſe rappellerent que, lors de la premiere attaque d'Oulioules, les habitans avaient aſſaſſiné de leurs camarades. Ce même jour, on porta l'armée au-delà de ce bourg; on prit des poſitions pour empêcher l'ennemi de ſe replacer ſur les montagnes d'Oulioules, & nos camps furent preſque tous placés où ils ont reſté depuis, & juſqu'à la célebre attaque de Toulon.

§. 88. J'étais au camp ſous Toulon & ſous

les ordres du général Carteaux, en qualité de général de brigade. Je visitai, d'après ses ordres, & fis mettre en bon état de défense toutes nos côtes depuis Marseille jusqu'à Sixfours ; & il fallut nous en tenir à une vigilante défensive, en attendant de l'artillerie & des bataillons ; c'est-à-dire, les moyens suffisans pour attaquer un des postes les plus forts de l'Europe.

Le 20 septembre 1793, je reçus du ministre de la guerre ma commission de général de division, avec ordre de me rendre à l'armée des Alpes, pour en prendre le commandement.

## CHAPITRE II.

*Notices & réflexions qui doivent précéder le récit de la guerre de Lyon.*

§. 89. Il est bien aisé de voguer sur une mer qui n'est pas battue par les tempêtes ; mais il est bien difficile de ne pas tomber dans quelqu'écueil lorsqu'on est pousse çà & là par les vents les plus violens, & qu'on est en proie à toutes les fureurs de Neptune. Qu'ils seraient injustes ceux qui, dans cette derniere circonstance, demanderaient compte au pilote de l'effet de ses pénibles manœuvres, & qui lui reprocheraient, dans sa marche forcée, de n'avoir pas abordé à tel point plutôt qu'à tel autre ! Hélas ! il est quelquefois si près du naufrage,

qu'il ne peut ſauver qu'une partie de l'équipage.

C'eſt à une époque bien pénible que je fus chargé de fonctions importantes ; la France était en proie aux déchiremens les plus terribles. Jeté dans l'anarchie par l'apparence de l'ordre & par une ſuite de perfides combinaiſons, le peuple ne ſavait à qui donner ſa confiance. Aujourd'hui fêté, demain ce même fonctionnaire était puni de mort.

Quel eſt en effet l'homme qui peut, ſans être ſaiſi de la plus attendriſſante pitié, jeter les yeux ſur le tableau des campagnes des Français depuis la fin de 1793 juſqu'au commencement de 1795 ? De tous les officiers généraux (*) qui y ſont inſcrits, à peine y en a-t-il la dixieme partie qui ait été conſervée en fonctions : les uns ont été traînés à l'échafaud, les autres ont été deſtitués, & quelques-uns renvoyés dans leurs foyers, ſans qu'on ait prononcé ſur leur ſort. Cependant tous avaient ſervi leur patrie. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire le rapport fait à la convention nationale par le citoyen Carnot le 14 ventoſe de l'an 3 de la république françaiſe.

« Il ſera beau de voir, dit ce député, dans » les faſtes de la république, comment des re- » crues mal armées, ſans habitude des exercices » militaires, ſans autre diſcipline que la con- » fiance, ſouvent dénuées d'habillemens & de ſub- » ſiſtances, ont arrêté ce débordement de légions

(*) La pitié ne ſe rapporte point aux campagnes que je cite, mais ſeulement aux perſécutions qu'eſſuient quelques-uns de ceux qui les ont faites.

» réunies contre elles de toutes les contrées de » l'Europe. La poſtérité répétera avec admira- » tion les noms de ces hommes modeſtes qui, » nés dans une claſſe autrefois dédaignée, ont » ſurpaſſé tout d'un coup les Turenne & les » Luxembourg. »

Le ſentiment de Carnot ne peut pas être ſuſpect, ni jugé infidele, lorſqu'il parle de nos victoires, des ſoldats & des généraux français. On connaît ſes talens militaires, & il était plus que perſonne en état de tranſmettre ce tableau à la poſtérité, puiſque depuis l'établiſſement de la république le citoyen Carnot a toujours dirigé le plan de nos campagnes.

Mais ce n'eſt pas pour rapporter en ce moment les victoires des républicains français que je cite le rapport de Carnot & le tableau imprimé par ordre de la convention nationale, intitulé : *Campagnes des Français depuis le* 8 *ſeptembre* 1793 *répondant au* 22 *fructidor de l'an premier de la république, juſqu'au* 15 *pluvioſe an* 3. Je ne renvoie à ce tableau que pour prouver ce que j'ai avancé plus haut au ſujet des viciſſitudes qu'éprouvaient les fonctionnaires employés dans les grands momens de notre révolution.

§. 90. Les officiers généraux, employés dans les guerres de l'intérieur, eurent ſans doute la tâche la plus cruelle, la plus pénible & la plus dangereuſe à remplir. Le gouvernement leur déſignait les ennemis ; & quoique ces ennemis fuſſent français, il fallait les combattre. La moindre réflexion était accuſée de lâcheté, le plus petit revers était puni comme une perfidie ; &

ce qu'il y a de plus injuſte maintenant, c'eſt que celui qui échappa par des ſuccès aux accidens dont je viens de parler, peut ſe trouver aujourd'hui en proie aux perſécutions de quelque réaction révolutionnaire. O poſtérité ! que diras-tu de nous ? Comment des hommes ſi grands ſe ſont-ils trouvés ſi petits tout-à-la-fois !

Pour bien juger les hommes qui ont ſervi dans les guerres de l'intérieur, il faut obſerver d'abord s'il leur fut poſſible d'agir autrement qu'ils l'ont fait ; il faut enſuite ſe rappeller les dangers preſſans que courait la république. Je ne parle point ici des longs malheurs de la guerre de la Vendée ; j'ai eu l'heureux haſard de ne point y ſervir : mais je crois pouvoir affirmer que, ſans l'activité qu'on mit dans les opérations du midi & celles de Lyon, il ſe fût formé une Vendée terrible depuis le Jura juſqu'à Toulon.

Il faut ſe rappeller qu'à l'époque de la guerre du midi & de celle de Lyon, les Sardes & les Autrichiens envahiſſaient la Savoie, les Eſpagnols s'emparaient de nos forts ſur les Pyrénées & menaçaient Perpignan, nos lignes étaient forcées à l'armée du nord comme à celle du Rhin, Nantes était inveſti par des brigands, des troubles renaiſſaient dans la Loſere, & par-tout l'inſouciance ou la perfidie appellaient l'ennemi dans nos places fortes.

Ces maux n'étaient point imaginaires & ne ſont point exagérés. Le danger dut alors exalter toutes les têtes ; & cette exaltation ne fut point inutile, puiſqu'elle ſervit, quelque tems après,

à arracher à l'ennemi toutes ſes conquêtes, & à porter nos armées victorieuſes au-delà de toutes nos frontieres.

Ce torrent d'exaltation républicaine dut ſans doute produire quelques maux qui n'avaient été ni prévus ni calculés; mais le ſoleil, en cherchant à épurer l'athmoſphere, eſt-il cauſe des ravages que peut faire la chûte du tonnerre?

On doit donc conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il ne ſuffit pas de ſavoir qu'un homme a ſervi dans les funeſtes guerres de l'intérieur, pour ſe croire en droit de le proſcrire. Il eſt irreprochable, s'il n'a fait qu'exécuter les ordres du gouvernement. Il eſt innocent, s'il n'a point outrepaſſé ſes pouvoirs. Il eſt ſur-tout bien eſtimable ſi, au lieu de faire de la guerre un objet de ſpéculation, il y a ſacrifié une partie de l'héritage de ſes peres.

§. 91. Ayant indiqué à l'homme probe les moyens néceſſaires pour porter un jugement impartial ſur mon compte, je dois paſſer au récit de mes événemens politiques & militaires à l'armée des Alpes. Cependant, pour mieux expliquer l'état où je trouvai cette armée, je dois entrer dans quelques détails ſur ce qui s'était paſſé avant mon arrivée. Cette explication eſt néceſſaire à l'intelligence de mes opérations, & au complément de l'hiſtoire de la guerre dite *du fédéraliſme*.

Lyon, par ſa proximité avec la Suiſſe & le Piémont, recevait, depuis les premieres années de la révolution, les influences liberticides des émigrés français & de la coalition des rois.

Déjà des événemens anti-patriotiques avaient porté dans un tems l'éloquent Mirabeau à rappeller les Lyonnais aux principes de la liberté; déjà pluſieurs fois des projets contre-révolutionnaires avaient agité cette immenſe cité; cependant l'époque la plus violente fut celle du 29 mai 1793. Le ſang coula dans Lyon; des membres de la convention y furent méconnus, inſultés & arrêtés; & cependant on ne pouvait point encore donner pour prétexte à cette inſurrection les événemens de Paris des 31 mai, 1 & 2 juin.

Les repréſentans qui ſe trouvaient près l'armée des Alpes, & pluſieurs autres qui furent envoyés de Paris à Lyon, tenterent en vain d'y rétablir l'ordre & d'y rappeller la paix. La nouvelle du 31 mai y étant parvenue, acheva de combler l'eſpoir de ceux qui y fomentaient la guerre civile; & malgré toutes les voies de médiation, il fallut prendre des meſures militaires pour empêcher la jonction des rebelles entre Lyon & le Saint-Eſprit, & pour faire entendre dans Lyon les décrets de la convention nationale.

J'ai parlé, dans le chapitre précédent, des meſures ordonnées au général Carteaux par les repréſentans du peuple, j'ai cité l'époque de ſa marche ſur le Saint-Eſprit. C'eſt pendant la marche de ce général, c'eſt pendant que nous étions dans le midi, que le général Kellerman, d'accord avec des repréſentans du peuple, diſpoſa des meſures militaires contre la ville de Lyon.

Ce fut d'après le décret de la convention, du

14 juillet 1793, que l'on commença à employer des moyens militaires contre Lyon; de maniere que, n'ayant pris le commandement de l'armée que le 26 ſeptembre, je trouvai beaucoup de forces raſſemblées autour de Lyon, & il y avait plus d'un mois & demi qu'on ſe bombardait & canonnait de part & d'autre. ( On trouve les récits les plus détaillés ſur la campagne de Lyon dans les comptes rendus à la convention nationale par les repréſentans du peuple Dubois-Crancé & Gauthier. )

Lyon était étroitement cerné, lorſque j'y arrivai le 26 ſeptembre ; il ne reſtait plus, pour le bloquer entiérement, qu'à s'emparer des hauteurs & de la colline de Sainte-Foix, que l'armée lyonnaiſe occupait encore, & qui lui fourniſſait quelques reſſources d'approviſionnement.

Avant de commencer le récit de mes opérations dans cette armée, je dois relever une erreur à mon ſujet, qu'on trouve dans la ſeconde partie de la *Réponſe de Dubois-Crancé aux inculpations de ſes collegues.*

Le citoyen Dubois-Crancé, dans le numéro 325, page 219, en écrivant au miniſtre le premier octobre, dit que *Doppet eſt arrivé il y a deux jours devant Lyon.* Ce député ſe trompa, en tranſpoſant ainſi l'époque de mon arrivée, puiſqu'il ſavait poſitivement que j'étais arrivé le 26 ſeptenbre, & que j'avais combiné & fait exécuter le plan qui nous rendit maîtres de Sainte-Foix dans la journée du 29, ainſi qu'il en convient lui-même dans ſon *Compte rendu*, page 38.

Je n'ai jamais aimé à penſer que cette erreur, au ſujet de mon arrivée en parlant au miniſtre de la guerre, fût une ſuite de la diſpute élevée auprès de Lyon entre le repréſentant Dubois-Crancé & quelques-uns de ſes collegues ; je peux lui certifier qu'il s'eſt trompé, s'il a cru que je partageais la jalouſie & la haine de Couthon contre lui. Comment, en effet, Dubois-Crancé pouvait-il me croire de moitié dans des calomnies qui, en perdant Dubois-Crancé, me menaient tout droit à l'échafaud ? N'avais-je pas vu que, pour donner la mort au repréſentant Philipeaux, il avait fallu faire périr le général Veſterman ?... Et pouvait-on faire le grand procès à l'opération de Lyon, ſans y jeter le général en chef ?

Je profite de cette circonſtance pour rendre juſtice au repréſentant Dubois-Crancé : je n'ai jamais oublié ſes travaux à l'aſſemblée conſtituante ; j'ai vu les ſoins qu'il ſe donna pour prêcher la liberté dans la Savoie lors de l'entrée de l'armée françaiſe ; j'ai été témoin des grandes meſures qu'il prit pour arrêter la guerre civile dans les départemens de l'Ain, du Jura, & ceux du midi ; enfin je ſavais trop qu'il était voué aux poignards des royaliſtes, pour le croire ou le ſoupçonner d'accord avec eux lors de leur fuite de Lyon. Mais, ne s'agiſſant pas ici d'expoſer ſa vie révolutionnaire, je me borne à dire que je ne lui ai rien vu faire près de Lyon, qui fût contraire aux intérêts de la république ; que je ne l'ai jamais accuſé, ni eu intention de le faire. J'en dis autant de ſon collegue Gauthier,

qui

qui fut perſécuté pour le même objet & à la même époque.

Cet aveu ſincere ſur ces deux députés n'eſt point de ma part une maniere adroite de faire ceſſer mes perſécutions, ou de me créer des protecteurs; mon phyſique eſt trop détruit pour chercher maintenant à ſortir de l'obſcurité; je ne veux plus de places; je n'ai beſoin que de l'eſtime publique. Je pourrais encore ajouter, pour repouſſer le ſoupçon odieux d'une flatterie intéreſſée, que ce n'eſt pas au moment où les erreurs m'ont fait tout le mal poſſible, que je chercherais à diſſiper ces erreurs; je pourrais ajouter de plus, que n'ayant jamais flatté les repréſentans lorſqu'ils étaient, dans leurs miſſions, inveſtis de pleins-pouvoirs, je ne commencerai pas aujourdhui. J'ai dit la vérité pour le ſeul plaiſir de la dire; cela ſuffit à mon cœur & à ma vengeance.

§. 92. La guerre du fédéraliſme fut ſans doute un événement funeſte; car ſans elle nous euſſions plus tôt reconquis nos frontieres: mais on peut aſſurer que la rapidité avec laquelle elle fut terminée, rompit alors les projets royaux de contre-révolution. Ceux qu'on appellait *girondins*, & qui n'étaient que cela, auraient tort de ne voir dans cette guerre qu'une perſécution dirigée contre eux. Ils peuvent être aſſurés que, ſi l'on n'eût pas arrêté la guerre civile, qu'on n'eût pas repouſſé les Piémontais de la Savoie, réduit Lyon & repris Toulon, le royaliſme orgueilleux n'eût plus diſtingué les feuillans des jacobins, les briſſotins des montagnards; il eût in-

distinctement égorgé tout ce qui avait aimé ou servi la république.

Quel est le patriote de bonne foi, qui n'est pas convaincu que nos divisions furent toujours fomentées par les ennemis de la liberté ? Quel est l'ami de sa patrie, qui ne sent pas le besoin de l'union entre les patriotes? O hommes qui voulûtes la république, ne vous accablez pas de soupçons injurieux, ni de dénominations offensantes ; étouffez le souvenir de quelques événemens cruels ; ne voyez que le salut & l'intérêt de la France ; contemplez vos ennemis dans leur invariable conduite ; toujours unis pour vous détruire, on ne les voit pas se persécuter entre eux, ni se traîner à l'échafaud ; toutes leurs passions se concentrent dans la contre-révolution ; en la dirigeant sur un autre objet, imitez au moins leur constance. N'ayez que la passion de la liberté.

## CHAPITRE III.

*RAPPORT des combats où je me suis trouvé près de Lyon.*

§. 93. DÈS que je reçus, sous les murs de Toulon, l'ordre qui me donnait le commandement de l'armée des Alpes, je me rendis à mes nouveaux devoirs. Je me portai d'abord aux camps qui entouraient Lyon, parce qu'il me

parut que l'intention du gouvernement était de réduire les ennemis de l'intérieur d'autant plus promptement, qu'on voyait évidemment que c'eſt ſur eux que comptait principalement la coalition des rois pour renverſer la république.

Arrivé auprès de Lyon le 26 ſeptembre, je viſitai ce jour-là le camp de la Ferrandiere, commandé par le général Vaubois; je parcourus nos batteries de la Guillotiere, & je n'eus aucun changement à faire aux dimenſions priſes dans cette colonne.

Le lendemain je me rendis à la Pape; je viſitai le camp de Calvire, commandé par le général Petit-Guillaume; je viſitai ſes batteries, par leſquelles il tenait l'ennemi en échec aux portes même de la Croix-Rouſſe. Je vis avec plaiſir, qu'on avait auſſi fait de ce côté tout ce qui avait été poſſible.

Je paſſai à Limoneſt, où je trouvai le repréſentant Reverchon; je conférai avec lui ſur la poſition de l'armée, ſur celle de l'ennemi; & je me trouvai d'autant plus au fait ſur le tout, que j'avais déjà conféré ſur ces objets avec les députés Laporte, Dubois-Crancé & Gauthier. J'avais de même eu tous les rapports des généraux Vaubois & Petit-Guillaume ſur les opérations militaires faites avant mon arrivée.

Je continuais la viſite des poſtes, lorſqu'avec le repréſentant Châteauneuf-Randon & le général Rivas j'obſervai que le côté du Petit-Champagne au bas des collines de Sainte-Foix, était un poſte qu'il nous fallait porter en-avant. Je pris donc tous les renſeignemens poſſibles; nous fûmes

reconnaître, avec le général Rivas, tout le terrain depuis la Duchere, où était l'une de nos batteries, jusqu'à Oulins, où le général Valette commandait une colonne.

Ces généraux furent d'accord avec moi qu'il fallait promptement faire nos efforts pour nous rendre maîtres des hauteurs de Sainte-Foix. Il fallait en effet les avoir pour dominer Pérache, y détruire les batteries de l'ennemi, & sur-tout pour cerner entiérement Lyon.

Pour pouvoir réussir dans cette opération, il fut arrêté dans un conseil de guerre qu'on attaquerait Lyon sur plusieurs points à la fois. Les différens ordres furent expédiés aux diverses colonnes. Les fausses attaques furent fixées à quatre heures du matin le 29 septembre, & il fut convenu que nous attaquerions Sainte-Foix une heure après, c'est-à-dire, à cinq heures du matin le 29. Cette derniere précaution était nécessaire, parce qu'on avait la certitude que l'ennemi portait son noyau de troupes aguerries du côté qu'on l'attaquait.

§. 94. Dans la matinée du 29, environ à l'heure indiquée, on commença l'attaque de Sainte-Foix; la position du local favorisant l'ennemi, il opposa une vive résistance. Cependant la grande redoute, placée entre le grand & le petit Sainte-Foix, fut enlevée; les autres postes céderent ensuite, & l'on y saisit du canon, des caissons, des fusils, & quelques munitions.

Aussi-tôt qu'on se fut emparé de Sainte-Foix, on s'occupa à prendre des mesures pour conserver ce poste important; on y plaça de l'ar-

tillerie pour dominer Pérache. Pendant ce tems, & dans la même matinée, une de nos colonnes s'empara du pont qui ſe trouve à l'extrêmité de Pérache du côté d'Oulins ; on y prit encore du canon & des munitions. Heureuſement qu'on s'était emparé de ce pont en prenant Sainte-Foix ; car un inſtant après notre entrée dans Sainte-Foix, l'ennemi vint en force par Pérache pour nous tourner du côté d'Oulins, & nous chaſſer des poſitions que nous venions de gagner. Cette ſeconde action fut plus ſanglante que la premiere, & ce ne fut guere que vers les trois heures après midi, que finit ce combat violent.

Les autres diviſions de notre armée avaient fait feu de leur côté. Cependant le général Vaubois ne s'en était pas tenu à une fauſſe attaque ; il s'empara des Broteaux & de pluſieurs pieces de canons : mais ce poſte ne fut pas tenable, à cauſe des redoutes que l'ennemi avait au pont Morand, ſur les quais & aux Collinettes. Ce général regagna le même jour ſes premieres poſitions.

§. 95. Il n'y eut plus de grands combats depuis la journée du 29. Cernée depuis long-tems, la ville de Lyon manquait de vivres ; & tout annonçait qu'elle ne devait pas faire de longues réſiſtances. Cependant le comité de ſalut public ſe plaignait chaque jour, par des dépêches répétées, que l'on mettait de la lenteur dans la réduction de la ville de Lyon. Quelques-uns des repréſentans du peuple, qui étaient à cette armée (car il y avait huit commiſſaires de la conven-

tion) me preſſaient chaque jour d'entrer à Lyon; & ce qui n'était pas moins déterminant que tout cela, c'eſt que la république avait beſoin, pour reprendre Toulon, des forces qui étaient occupées autour de Lyon.

Tous ces ſtimulans étaient ſans doute aſſez actifs pour ne rien me faire négliger de tout ce qui pouvait tendre à terminer ce ſiege. Je craignais pourtant que, dans une attaque, il ne ſortît une colonne des rebelles pour aller former une Vendée dans quelque département, & je prenais des meſures pour arrêter dans ſon principe ce funeſte débordement. J'envoyai un adjudant-général dans le département de l'Ain, pour y faire garder les gorges de Saint-Rambert & de Pierre-Chaſtel. Le général Lajolais ſe gardait dans le département de l'Iſere; un autre officier général fut envoyé par moi, & pour le même objet, dans le département du Mont-Blanc. Enfin je prenais toutes les meſures non-ſeulement autour de moi, mais encore par-tout où s'étendait mon commandement.

Preſſé par des ordres ſupérieurs de terminer l'affaire de Lyon, je me décidai le 8 octobre à en faire l'attaque déciſive; je me rendis à diverſes colonnes pour faire part aux généraux du plan d'attaque; elle devait avoir lieu entre onze heures & minuit. Ce même jour, 8 octobre, les repréſentans envoyerent ſur le ſoir un trompette & un officier à l'ennemi, pour le ſommer de rendre les armes.

Je venais de donner des ordres à la colonne d'Oulins, lorſqu'en rentrant chez les repréſentans

à Sainte-Foix, j'y trouvai plusieurs commissaires envoyés apparemment de Lyon pour répondre à la sommation. Dans le même moment quelqu'un m'annonça qu'il avait des renseignemens très-probables sur une sortie que projetaient de faire les rebelles cette nuit même. L'envoi des commissaires lyonnais ne fit que confirmer ce rapport, parce que, ne leur entendant proposer que des moyens insignifians d'accommodement, j'entrevis qu'ils n'avaient été envoyés au quatier général que pour nous occuper pendant que s'effectuerait la sortie.

J'envoyai de suite d'autres ordres aux colonnes qui devaient attaquer : en défendant une attaque générale, j'ordonnai par-tout une exacte surveillance & une bonne défensive ; j'augmentai même les forces du côté par lequel on m'avait à peu près indiqué qu'on devait fuir. Cependant l'ardeur d'un de nos postes commença l'attaque du côté de Saint-Just un peu plus tôt que je ne l'avais désigné ; une redoute ennemie fut emportée, & Lyon fut ouvert dans la nuit du 8 au 9 octobre.

§. 96. Ce que la guerre de Lyon a de bien bizarre pour moi, c'est qu'elle a fait plus d'une fois porter contre moi deux accusations bien opposées. Un parti a dit que j'étais un homme féroce d'avoir combattu les Lyonnais, & un autre parti m'a accusé d'aristocratie & de modérantisme, pour avoir laissé échapper quelques rebelles. La derniere de ces accusations me fut faite même à la convention nationale, lorsqu'on y annonça la prise de Lyon ; & la premiere,

c'eſt-à-dire, celle de férocité, fut probablement propoſée le jour qu'on m'enleva le commandement de l'armée des Pyrénées Orientales. C'eſt ici le moment de répondre à ces deux accuſations, parce que je dois, avant d'expoſer ma conduite dans Lyon, rendre compte des moyens que me dictaient mes devoirs, pour arrêter les rebelles dans leur fuite.

Suis-je coupable d'avoir combattu contre Lyon? Si cela pouvait être, je partagerais ce crime avec les autorités qui l'ordonnerent, avec tous les généraux qui ont commandé l'armée des Alpes, ou celle près de Lyon, pendant les cinquante ou ſoixante jours de ſiege avant mon arrivée. Mais ſans chercher des complices, je me borne à répondre que le poſte d'un militaire eſt là où le place le gouvernement : je dirai qu'il doit obéir & ſe battre, ſans craindre la calomnie ni la mort. Sans doute les guerres de l'intérieur ſont affligeantes ; mais s'il en coûtait à un républicain de combattre des hommes ſéduits ou égarés, il était auſſi de ſon devoir de combattre le royaliſme qui les avait trompés. Je me lave de l'accuſation de férocité par ma conduite dans Lyon ; paſſons à l'autre délit qu'on ma imputé, & voyons ſi les patriotes doivent me juger auſſi inconſéquemment que les royaliſtes.

Les rapports que je fis imprimer dans le tems, prouverent à la convention nationale, & au miniſtre de la guerre, que je n'avais rien négligé pour arrêter les rebelles dans leur fuite. Les colonnes militaires, que j'avais chargées de les ſurveiller & de les pourſuivre, furent à même

de voir que je ne trahiſſais pas mes devoirs ; & les combats qui eurent lieu autour de Lyon dans la matinée du 9 octobre, toute la journée & le lendemain, ſont des témoignages de ma conduite. Si l'on ne voulait pas s'en rapporter à tous ces témoignages, on en trouverait un bien plus fort dans la haine que me portent tous les ennemis de la liberté ; car ſi l'on me croyait capable de perfidie, ſi j'euſſe une fois dans ma vie tranſigé avec mon devoir, je n'aurais pas eſſuyé tant de perſécutions.

Quoi que la méchanceté ſe ſoit étudiée à dire ſur mon compte au ſujet de la maniere dont fut priſe la ville de Lyon, il ſuffit à ma conſcience de ſavoir que je n'ai rien à me reprocher. Je dirai à une portion de mes accuſateurs, *l'or de la rapine ne m'a jamais fait marcher ;* & je dirai à l'autre, *l'or de la perfidie ne m'a jamais fait dévier.* Je ſais que chez les uns les vertus républicaines ſont mon arrêt de mort ; mais je ſuis en droit d'exiger l'eſtime des autres, & je la mérite.

§. 97. Avant que d'entrer à Lyon avec une colonne, les autres avaient eu ordre de ſe tenir en obſervation, ainſi que d'arrêter ou pourſuivre les rebelles qui chercheraient à échapper. Le fait eſt, que je n'entrai dans cette ville qu'avec une très-petite partie de l'armée, c'eſt-à-dire, avec ce qu'il m'en fallait pour y placer des poſtes de ſûreté & de police.

J'entrai à Lyon dans la matinée du 9 octobre 1793, le 18 vendémiaire deuxieme année républicaine ; j'étais avec le repréſentant Châteauneuf-Randon ; les autres repréſentans s'y

rendirent environ une heure après nous, & nous nous trouvâmes enſemble à la municipalité. (*) N'étant chargé que des opérations militaires, & n'ayant à me mêler à Lyon que du placement & de la diſcipline des troupes, je donnai de ſuite les ordres qu'exigeaient ces devoirs. Je ne voulus point loger les ſoldats chez les citoyens, & j'avais divers motifs pour cela ; je craignais d'un côté, qu'iſolés dans les habitations d'une ville auſſi immenſe, ils ne fuſſent victimes de quelques perfidies du royaliſme ; je craignais de l'autre, que les fatigues d'un long ſiege n'excitaſſent des ſentimens d'indignation dans le cœur de quelques militaires, & qu'il ne s'enſuivît des vexations envers des citoyens.

Je fis donc caſerner ce qui put l'être, dans les caſernes de la ville ; le reſte de la troupe fut campé ſur la place Bellecour & celle des Terreaux. Il y eut en outre des corps-de-gardes dans preſque toutes les rues, & des piquets ſur toutes les places. Enfin rien ne fut négligé pour la police & la ſûreté.

Rien ne prouve plus que je deſirais maintenir l'ordre dans cette cité, que la proclamation que je m'empreſſai d'y faire imprimer, publier & afficher. Comme elle atteſte les ſoins que je pris alors, je ne dois pas la paſſer ſous ſilence.

---

(*) Je ne me ſuis juſqu'à préſent ſervi que du ſtyle de l'ancien calendrier, parce que le républicain ne fut décrété que le 5 octobre 1793. Dans le reſte de ces mémoires, je marquerai les époques des deux manieres, pour l'intelligence de tout lecteur.

« *Le général de l'armée des Alpes, aux ſoldats de*
» *la république compoſant l'armée qui eſt dans*
» *la ville de Lyon & ſes environs.*

» Les ſoldats de la liberté ne marchent & n'agiſ-
» ſent que pour venger, ſoutenir & défendre cette
» même liberté; mais ils ne ſont dignes d'être
» les ſoutiens d'une ſi belle cauſe, que pendant
» qu'ils conſervent toutes les vertus du républi-
» cain & de l'homme libre. Gardez-vous, ſoldats
» français, gardez-vous de perdre tout le mérite
» de la guerre que vous faites avec tant de gloire.
» Gardez-vous de vous livrer à ces excès hon-
» teux qui vous abaiſſeraient bientôt au niveau
» aviliſſant des rebelles que vous avez ſi répu-
» blicainement vaincus.

» Des ennemis du peuple ont ſans doute pris le
» maſque du patriotiſme pour égarer quelques-uns
» d'entre vous; ils cherchent à vous faire, par des
» actes injuſtes, oppreſſifs & arbitraires, outrager
» l'honneur d'une armée aux travaux de laquelle
» toute la république applaudit..... Soldats,
» reſtez ce que vous avez été. Vous n'avez
» combattu que pour faire reſpecter les lois de
» la convention nationale; votre ſang a coulé
» pour rendre à la république une ville que la
» férocité des ariſtocrates a plongée dans les plus
» grands malheurs. Achevez cet ouvrage, reſ-
» pectez les perſonnes & les propriétés; laiſſez
» aux lois le droit de punir les coupables, &
» apprenez que nul individu n'a le droit de s'ap-
» proprier les biens de ces coupables, parce
» qu'ils appartiennent à la république.

» Je compte aſſez ſur les vertus de mes freres » d'armes, pour eſpérer qu'ils ſe prêteront avec » zele à empêcher & arrêter les déſordres.

» Mais à cet avis fraternel je dois joindre & » rappeller les ordres que je n'ai ceſſé de donner. » Les lois condamnent aux peines les plus graves » les ſoldats qui ſe livrent aux honteux excès » du pillage. Chargé de faire exécuter ces lois, » je vous rappelle que je le ferai avec vigueur.

» Il eſt ordonné à tous les chefs de bataillons » de veiller ſans relâche au maintien de la diſ- » cipline & de l'ordre dans leurs bataillons reſ- » pectifs; la moindre négligence ſera punie.

» *Signé*, DOPPET. »

Je ne me contentai pas de donner des ordres; le tribunal militaire fut mis en activité, pour juger les individus de l'armée qui s'étaient ou ſe ſeraient enſuite rendus coupables de quelque délit. Chargé de toute l'armée, & ne pouvant tout voir à la fois, je donnai le commandement de Lyon au général Petit-Guillaume; & comme un arrêté du comité de ſalut public & des repréſentans qui étaient à Lyon, ordonnait le déſarmement des citoyens, je commis l'adjudant-général Blondeau pour veiller à l'exécution de cet arrêté, pour faire retirer les armes dans le ci-devant évêché, & pour en ſurveiller la conſervation.

Tout ce qui regardait les adminiſtrations de Lyon, tout ce qui concernait les ſaiſies, les priſes, tout le civil enfin ſe traitait par les repréſentans, & ne me regardait pas. Je fourniſ-

ſais ſeulement, d'après leurs ordres, la troupe qu'il fallait pour faire exécuter leurs divers arrêtés.

Je le dis avec ſatisfaction, je n'eus point à me plaindre pendant le peu de jours que je reſtai à Lyon. Le nombre des corps-de-gardes, le nombre des patrouilles qui ſe feſaient à toute heure, maintinrent la tranquillité de cette ville. Il n'y eut point alors de pillage de magaſins; on ne vit pas s'exercer des vengeances particulieres. Il eſt vrai que je n'y reſtai pas long-tems; car le 26 octobre (5 brumaire) je partis de Lyon pour venir paſſer des revues de troupes à Chambéry & à Grenoble; & il eſt à obſerver que c'était le 9, même mois d'octobre, que j'étais entré à Lyon. A mon retour de Grenoble, je vins bien repaſſer à Lyon; mais je n'y reſtai que cinq à ſix jours, & je partis pour Toulon, ainſi qu'on le verra dans la ſuite.

§. 98. J'étais entré dans la matinée du 9 octobre à Lyon; j'avais, comme on vient de le voir, pris des meſures pour y aſſurer les perſonnes & les propriétés; j'avais fait ramaſſer les armes & les munitions, & de ſuite je me mis à expédier des ſecours à l'armée qui était devant Toulon, & qui en avait beſoin. Il fallut en même tems m'occuper à faire rentrer dans les places fortes de l'armée des Alpes les bouches à feu qu'on en avait retirées pour faire le ſiege de Lyon.

Pendant que j'étais occupé à ces divers travaux, des commiſſaires de l'armée des Pyrénées Orientales vinrent à Lyon faire part aux repré-

ſentans du peuple & à moi des progrès des Eſpagnols ſur le territoire français ; nous leur donnâmes des munitions & des pieces de canons. Un général nous fut en même tems expédié de l'armée du Rhin pour demander des ſecours, vu que l'ennemi venait de forcer les lignes de Viſſembourg ; on lui remit des canons, des mortiers & des fuſils. Des repréſentans écrivirent qu'il ſe formait un noyau de contre-révolutionnaires dans la Lozere, & je leur envoyai deux bataillons.

Je pourvus à toutes ces demandes, de maniere cependant à ne pas retarder la plus preſſante opération, qui était Toulon. Je ne parle pas du travail que ces envois exigeaient pour y établir l'ordre & les précautions néceſſaires ; mais je dois dire que tout cela ſe fit dans les quartoze ou quinze jours que je reſtai à Lyon. Je fis ſur-tout deſcendre beaucoup de troupes à Toulon, qui toutes furent bien armées & bien équipées avant leur départ.

§. 99. Je ne parle pas de tous les maux qui ſont enſuite arrivés dans la ville de Lyon, parce que je n'y étais pas à cette funeſte époque. Il ne m'appartient pas de juger les meſures qu'on crut devoir prendre envers cette ville, quelques jours après mon départ. Ce que je ſais de poſitif, c'eſt qu'il eſt bien difficile qu'une aveugle férocité, que la paſſion des vengeances, que l'ignorance, que l'avidité de la fortune ne produiſent pas des effets funeſtes. On le vit au moment des malheurs ; on le vit dans le tems où

l'on cherchait à les réparer ; mais tout cela ne tient pas au patriotiſme.

Je veux dire par-là qu'on ne doit pas, avec les ennemis de la liberté, ſe ſervir de ces événemens funeſtes pour exciter la ſenſibilité des hommes, & la faire tourner en regrets de l'ancien régime. Je veux dire que des maux arrivés ſous le régime républicain, ne doivent pas faire provoquer le régime royal ; & que, ſi de grands malheurs ſont arrivés, on ne doit ſe ſervir de leur ſouvenir que pour les réparer, & ne plus y tomber.

Il ne faut pas, avec le royaliſme, ſe ſervir de ces ſouvenirs pour provoquer des vengeances, pour excuſer les aſſaſſinats, pour déchirer le ſein de la république. Lyon peut regretter ſon opulence, l'étendue de ſon commerce, & le tribut de ſes manufactures ; mais Lyon ne retrouvera pas tout cela dans des déchiremens continuels : le maintien du gouvernement républicain peut & doit le lui rendre.

§. 100. Pendant le mois d'octobre, & que j'étais occupé à l'armée des Alpes à envoyer des ſecours contre Toulon, je reçus diverſes dépêches du miniſtre de la guerre, dans quelques-unes deſquelles il me feſait entrevoir que le comité de ſalut public deſirait me donner le commandement de l'armée contre Toulon. Voici comme il s'expliquait dans une lettre datée du 15 octobre 1793 : « Le comité de ſalut public a paru » deſirer vous voir aller à Toulon prendre la » direction du ſiege.

» *Signé*, le miniſtre de la guerre,
BOUCHOTTE. »

Outre que cette phraſe du miniſtre n'annonce pas une demande de ma part, je lui répondis dans les termes ſuivans :

« Vous me parlez encore dans votre derniere, » du ſiege de Toulon, dont la république veut » me donner la direction. Je ſuis tout au ſalut de » la choſe publique ; mais vous voudrez bien » peſer la réflexion ſuivante : je ne me crois pas » avoir les connaiſſances pour un ſiege auſſi » important ; car il ne me ſuffira pas de mar- » cher le premier pour rendre l'armée victorieuſe. » De Ville-Affranchie, ci-devant Lyon, le 22 » octobre 1793 ( premier brumaire an ſecond » de la république ).

» *Signé*, le général DOPPET. »

Cet extrait de correſpondance avec le miniſtre prouve certainement que je ne demandais pas à aller commander l'armée du midi. Cependant, le 27 octobre ( 6 brumaire an 2 ) je reçus du miniſtre de la guerre la dépêche ſuivante par un courier extraordinaire :

« Je vous envoie, général, copie d'un arrêté » du comité de ſalut public, qui eſt une nou- » velle marque de ſa confiance ; il vous a con- » fié le commandement des troupes devant Tou- » lon, & la direction du ſiege.

» *Signé*, BOUCHOTTE »

*Extrait*

« *Extrait des regiſtres des arrêtés du comité de ſalut* » *public de la convention nationale, du ſecond* » *jour du ſecond mois de l'an ſecond de la* » *république.*

» Le comité de ſalut public arrête que le gé-» néral Doppet prendra le commandement des » troupes envoyées devant Toulon, le général » Carteaux prendra celui de l'armée d'Italie, & » le général Dours prendra le commandement » des troupes employées à l'armée des Alpes.

» *Signé*, les membres du comité. »

A la réception de cet ordre, je remis le commandement de l'armée d'Italie au général Dours, avec l'état des troupes qui devaient encore partir pour Toulon.

Je ne dois pas omettre un autre ordre que je remis à ce général avant de lui céder le commandement, parce que la citation de cet ordre eſt une réponſe à mes calomniateurs. Comme je ſus, par divers rapports, que quelques perſonnes ſe permettaient de requérir & de voler des chevaux à Lyon, ſous le prétexte qu'ils étaient pour le quartier-général, j'ordonnai au général de diviſion Dours de faire prendre l'état de tous les chevaux des officiers de l'armée, d'en faire paſſer une revue exacte, en préſence d'un commiſſaire des guerres, & de comprendre dans cette revue ceux de tous les officiers généraux & du quartier-général, pour reconnaître s'il n'y en avait point qui euſſent été illégalement détournés des dépôts de la république, ou enlevés à des citoyens. Les miens furent

visités comme les autres, & cette précaution fit rentrer quelques chevaux dans le dépôt établi à Lyon par les représentans, & surveillé par un commissaire des guerres.

## CHAPITRE IV.

*Je prends le commandement de l'armée employée à rendre Toulon à la France.*

§. 101. S'IL avait été cruel pour moi de déployer des forces militaires contre des Français, ce fut ensuite une grande satisfaction de voir que c'était contre des étrangers que j'allais marcher, & sur-tout contre des étrangers qui ne devaient qu'à la perfidie la possession d'un des plus beaux ports de la république.

Quelle que fût cependant ma satisfaction comme soldat, je ne me dissimulais pas l'importance de la tâche que j'avais à remplir. On le voit dans la réponse suivante que je fis, au moment de mon départ de Lyon, aux représentans du peuple Salicetti & Gasparin.

« J'ai reçu votre lettre, citoyens représentans : » je vous remercie des choses flatteuses que vous » me dites au sujet de la guerre de Lyon ; mais » vos bontés ne feront que m'encourager dans une » carriere où je n'ai encore donné que des preuves » de mes efforts, & où je voudrais porter plus de

» talens. Je ne vous cache pas que c'eſt avec » toute la connaiſſance de moi-même que je » ſers la choſe publique ; mais cette connaiſſance » eſt plutôt faite pour m'inſpirer de la timi- » dité dans ma marche. Ce n'eſt pas défaut de » courage que j'entends par timidité ; c'eſt dé- » licateſſe de manquer de moyens pour aſſurer » le ſuccès de nos armes.

» *Signé*, le général DOPPET. »

On a vu, dans le paragraphe précédent, que je n'étais pas plus gaſcon avec le miniſtre de la guerre, & que malgré ma bonne envie de ſervir la république, je ne demandais pas des commandemens en chef. Cependant, dévoué aux ordres des autorités ſupérieures, & ſongeant moins aux effrayantes reſponſabilités qu'à la gloire de ſervir mon pays, je quittai l'armée des Alpes en vertu de l'arrêté du comité de ſalut public du 2 frimaire, & je pris la route de Toulon.

§. 102. J'arrivai, entre le 19 & le 20 brumaire, au quartier-général de l'armée qui ſe trouvait à Oulioules ; le général Carteaux, qui avait commandé juſqu'alors, en était parti deux ou trois jours auparavant. Le même jour de mon arrivée, je reçus une dépêche du miniſtre de la guerre, qui contenait un décret rendu par la convention nationale le 13 brumaire (3 novembre 1793) ; ce décret nommait le général Carteaux général en chef de l'armée des Alpes ; le général Dugommier, général en chef de l'armée d'Italie, & chargé de la direction du ſiege de Toulon ; & j'étais par ce même décret nom-

mé général en chef de l'armée des Pyrénées Orientales.

A la réception de ce décret, j'aurais de ſuite quitté l'armée contre Toulon pour me rendre à Perpignan, ſi je n'euſſe pas trouvé l'inſtruction ſuivante dans la lettre du miniſtre : « Auſſi» tôt que le général Dugommier ſera arrivé » pour vous relever, vous vous rendrez à l'armée » des Pyrénées Orientales. »

En attendant donc l'arrivée du général en chef Dugommier qui ſe trouvait à l'armée d'Italie, je m'occupai à faire le placement des troupes & de l'artillerie, qui chaque jour arrivaient de Lyon, d'après les ordres que j'avais donnés après la reddition de cette ville. Je viſitai les camps, les diverſes batteries, & je reconnus toutes nos poſitions. Je fis dreſſer l'état exact de la ſituation de nos moyens en hommes, en munitions, en artillerie, & l'état des moyens qui devaient encore nous arriver, afin de pouvoir donner à mon ſucceſſeur tous les renſeignemens utiles.

J'avais fait deſcendre avec moi de l'armée des Alpes un général d'artillerie, excellent & ancien officier, nommé Duteil ; il fit avec moi la viſite des batteries établies avant mon arrivée, & je vis avec autant de ſatisfaction & d'étonnement que cet ancien artilleur applaudit à toutes les meſures qu'avait pris le jeune Buonnaparte, alors lieutenant-colonel d'artillerie. Je me fais un plaiſir de dire que ce jeune officier, devenu depuis le héros de l'Italie, joignait à beaucoup de talens une intrépidité rare, & la plus infatigable activité ; dans toutes les viſites de poſtes que

j'ai faites à cette armée, ſoit avant mon voyage de Lyon, ſoit après, je l'ai toujours trouvé à ſon poſte; s'il avait beſoin d'un moment de repos, il le prenait ſur la terre & enveloppé dans ſon manteau; il ne quittait jamais les batteries.

§. 103. Ici ſe préſente une circonſtance qui prouve bien la bizarrerie de ma deſtinée. Tandis que j'étais proviſoirement à Oulioules chargé du commandement en chef de l'armée contre Toulon, le décret de la convention nationale du 13 brumaire, relatif à mon changement, fut connu à Marſeille. La ſociété populaire, qui était ſans doute nombreuſe dans une auſſi grande ville, fit imprimer une pétition adreſſée à l'aſſemblée nationale, pour demander que je reſtaſſe chargé de la direction du ſiege de Toulon. Des commiſſaires de cette ſociété furent députés pour porter cette pétition à Paris, & il en vint à Oulioules pour la communiquer aux repréſentans & à moi.

Je prouvai, par la réception que je fis aux commiſſaires en préſence des repréſentans du peuple à Oulioules, combien j'étais affecté de la démarche imprudente de la ſociété de Marſeille. Je ne m'en tins pas à les inviter de s'en rétracter auprès de la convention; j'envoyai de ſuite un de mes aides-de-camps près du général Dugommier, pour le prier de venir prendre ſon poſte le plus tôt poſſible; & pour le prouver, je joins ici la réponſe qu'il m'envoya.

« Fréjus le 24 du ſecond mois.

» J'ai reçu, citoyen général, votre dépêche

» d'Oulioules, chemin feſant en-déçà de l'Eſterel, » & j'y réponds à Fréjus, où je ne m'arrête qu'une » heure, ayant paſſé la nuit en route. Je n'ai » perdu aucun inſtant pour me rendre auprès de » l'armée de Toulon. Si les poſtes étaient mieux » ſervies, je ſerais plus avancé ; je fais tout ce » qui dépend de moi pour arriver demain à » Oulioules. Je ſerai bien aiſe de vous y trouver.

» *Signé*, DUGOMMIER ».

Ne méritant aucunement d'être ſoupçonné d'influence volontaire dans la pétition des Marſeillais, je ne m'en tins pas à hâter l'arrivée du général Dugommier, & à inviter les commiſſaires de Marſeille à retirer la pétition ; j'écrivis au miniſtre de la guerre dans les termes ſuivans :

« Vous avez ſans doute connaiſſance d'une » adreſſe de la ſociété populaire de Marſeille, » qui demande que je reſte au ſiege de Toulon. » Le repréſentant Salicetti, les commiſſaires de » la ſociété, ont vu l'effet qu'a dû produire ſur » moi cette démarche.

» En me peignant comme être néceſſaire, c'eſt » non-ſeulement me compromettre, c'eſt com- » prometre la république. C'eſt oublier que le » ſiege de cette place exige un raſſemblement » de talens militaires & de combinaiſons qu'on » me ſuppoſe je ne ſais pourquoi. C'eſt oublier » que je ſais mourir, mais non pas laiſſer à » mes ennemis le prétexte de me montrer comme » l'auteur d'un mouvement qui m'humilie & » m'afflige.

(*) » J'invoque donc l'exécution du décret » qui charge le général Dugommier du ſiege de » Toulon; parce que me connaiſſant moi-même, » je ſuis plus à portée que perſonne de juger » du degré de mes forces.

» *Signé*, le général DOPPET. »

J'écrivis la même choſe, & par le même courier, au comité de ſalut public de la convention nationale .... Je rendais compte dans cette même dépêche de l'état de l'armée contre Toulon, & j'envoyai les détails de quelques combats qui venaient d'avoir lieu.

§. 104. Le général Dugommier arriva à Oulioules le 26 brumaire, an ſecond de la république (16 novembre 1793); je lui remis les renſeignemens que j'avais pu me procurer ſur l'armée, pendant le petit intervalle que je l'avais commandée proviſoirement; & le lendemain, 27 brumaire ſur le ſoir, je partis d'Oulioules pour me rendre à Perpignan. Je partis le ſoir pour paſſer en poſte pendant la nuit à Marſeille, & pour ne pas être dans le cas d'y être vu par ceux qui avaient intention de me faire reſter à l'armée du midi.

---

(*) Il n'eſt pas étonnant que dans les réactions de la révolution on n'ait jamais imprimé de mes lettres. Mes ennemis ont ſans doute fouillé les archives des jacobins, du bureau de la guerre, du comité de ſalut public, & du tribunal révolutionnaire de Paris; mais ils n'y ont rien trouvé qui pût autoriſer des perſécutions contre moi; & cela parce que je n'ai jamais écrit ni férocités, ni gaſconades, ni imbécillités, ni calomnies.

Voilà trois changemens ſucceſſifs d'armées ; voilà trois commandemens en chef que me donne & que m'ôte rapidement le gouvernement..... Mes ennemis ont cru s'autoriſer de ces circonſtances pour me peindre comme un ambitieux, ou au moins comme l'enfant gâté de la convention... Mais qu'on réfléchiſſe ſur cette maniere inconſéquente de me balotter ; qu'on liſe le chapitre ſuivant, & puis qu'on oſe me calomnier. O hommes prompts à juger les autres, ô vous qui n'écoutez que vos paſſions pour porter votre jugement ! expoſez votre vie au grand jour ; montrez les replis politiques & aſtucieux de vos ſecrettes démarches ; publiez votre correſpondance ; rendez compte de votre fortune paſſée & préſente ; & voyons ſi vous fûtes auſſi bons citoyens que ceux que vous noirciſſez dans vos ridicules coteries.

## CHAPITRE V.

*CAUSES & effets de mes divers changemens d'armées. Réflexions ſur la nomination de quelques généraux, & la deſtitution de quelques autres.*

§. 105. QUAND il s'agit de juger la vie politique des individus, il faut mettre en balance, & le bien qu'ils ont fait, & les erreurs qu'ils ont pu commettre. Je l'ai déjà dit, avant de les juger, il faut obſerver où, quand, com-

ment, & pourquoi ils ont agi... Et telle eſt la certitude que j'ai de la pureté de ma conſcience, que je ne crains pas même mes ennemis : ils pourront m'immoler, mais ils ne me jugeront pas.

Dès que je fus porté au grade de général, on ne manqua pas de m'accuſer de l'avoir ſollicité : cependant avec un peu de réflexion, & en méditant ſur ma vie militaire, on aura dû voir que j'étais le ſeul chef de brigade dans l'armée de Carteaux, & que cette armée ayant beſoin de généraux de brigades pour organiſer & conduire l'armée qui ſe formait devant Toulon, on ne pouvait ſe diſpenſer de me nommer général, en les nommant même par rang d'ancienneté de grade entre les colonels & lieutenans-colonels.

Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'on ne me produira jamais un témoin, un écrit, un indice quelconque, qui prouvent que j'aie demandé une ſeule fois de l'avancement. Je n'ai jamais été promu à des grades par des repréſentans du peuple en miſſion ; je l'ai toujours été à Paris par le pouvoir exécutif, & par décret de la convention nationale : cependant je n'ai jamais eu de parens dans les aſſemblées nationales ; je n'ai jamais été lié avec aucun miniſtre.

Le but que je me propoſe dans ce chapitre, eſt de donner un éclairciſſement ſur mes diverſes promotions à des fonctions importantes ; c'eſt de répondre aux officiers généraux qui ont eu la faibleſſe de croire que j'ai pu travailler à les

ſupplanter ; c'eſt de montrer l'intention adroite du gouvernement, en me feſant commander rapidement diverſes armées ; c'eſt enfin de répondre à mes calomniateurs par le tableau des effrayans travaux dont je fus chargé.

§. 106. Quand je fus porté de l'armée de Carteaux au commandement en chef de l'armée des Alpes, on ſe crut autoriſé à croire que j'avais brigué ce commandement, & que j'avais même été un des délateurs du général Kellerman, pour le faire deſtituer & arrêter..... Outre qu'une telle démarche ne fut jamais, ni dans mon cœur, ni dans mon caractere, je défie tous les vils calomniateurs de fournir un indice de cette odieuſe aſſertion ; & certainement il leur eût été facile de trouver quelques preuves dans la ſaiſie faite après le 9 thermidor, des papiers du *comité de ſalut public*, du *bureau de la guerre*, du *tribunal révolutionnaire de Paris*, des *cordeliers*, de *la ſociété mere des jacobins*, & de *Robeſpierre*.

Sans doute on eût vu, dans ces immenſes & générales collections, tout ce que j'avais fait pour perdre & remplacer un général, s'il m'était arrivé d'avoir fait quelque choſe. Le fait eſt que, dans le tems de la deſtitution de Kellerman, j'étais à l'avant-garde de l'armée de Carteaux, & que je ne penſais pas qu'on ſongeât à me le faire remplacer.

Un fait plus démonſtratif encore, c'eſt que, ſi j'euſſe été un des accuſateurs de ce général, il aurait vu ma dénonciation & mon nom dans ſa procédure pendant ſa détention. Mais je ſuis

ſûr qu'il n'y a pas été queſtion de moi, & qu'il eſt trop loyal pour l'avoir laiſſé ſeulement ſoupçonner aux plats intrigans qui ſe ſont ſouvent ſervis de ſon nom pour le faire croire.

Je n'aime pas à répéter le bien que j'ai pu faire ; cependant je dois, pour derniere réponſe à cette honteuſe & fauſſe accuſation, rappeller qu'à mon arrivée à Lyon, je ne fis point exécuter l'ordre qui deſtituait le général Kellerman ; je lui laiſſai le commandement des troupes qui étaient dans le Mont-Blanc. Je dois dire que ce ne fut qu'après un ſecond & très-impératif ordre du miniſtre, que Kellerman fut arrêté ; & ma maniere même de me conduire à ſon égard dans ce moment, prouve que je n'étais pas ſon ennemi.

Kellerman peut ſe rappeller, & j'en atteſte encore ſa loyauté, que l'ordre du gouvernement portait qu'il ſerait conduit à Paris par un détachement de gendarmerie, changé de brigade en brigade : cependant, ſur ſa demande, j'obtins des repréſentans qui ſe trouvaient à Lyon, qu'il irait à Paris dans ſa voiture avec un officier de gendarmerie, & ſans eſcorte. Je donnai une permiſſion à ſon fils pour aller prendre des papiers à Grenoble, & les porter à Paris, parce que ces papiers étaient néceſſaires pour ſa juſtification. Je lui fis ordonnancer des fonds pour ſa route. Je ne pris pour mon ſervice aucun de ſes chevaux, aucune de ſes voitures. Enfin je fis tout ce que l'humanité & l'honnêteté entre camarades doivent dicter à un homme probe dans ces pénibles circonſtances.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver qu'à l'époque de l'arreſtation de Kellerman, une ſévérité de ma part eût pu lui devenir bien funeſte ; car, en voyant à Paris les égards que j'avais pour lui, on ne pouvait qu'être porté à le croire moins coupable ; au lieu que, ſi j'euſſe agi dans toute la rigueur, on eût pu conclure que moi-même je le ſoupçonnais, & que je ſemblais confirmer l'arreſtation par la ſévérité que j'apportais à l'exécution.

C'eût été bien plus funeſte encore, ſi je me fuſſe permis d'écrire une ligne contre lui. Jouiſſant alors d'une certaine confiance, un mot de moi eût ſuffi pour perdre ce général ; mais, je l'ai déjà dit, il n'entendit pas prononcer mon nom dans ſa procédure, & jamais je n'eus la coupable intention de marcher ſur des cadavres pour arriver à l'honneur des fonctions. Je dois ajouter encore, pour rendre raiſon de mes démarches honnêtes à l'égard de Kellerman, que j'étais preſque convaincu qu'il n'était pas coupable. Je me rappellais qu'à Paris j'avais eu occaſion de le voir aux jacobins, que je lui avais entendu dire qu'il était & ſerait toujours le général *des jacobins* ; je me rappellais que, n'ayant qu'une carte des jacobins de Strasbourg, ce fut ſur ma motion, & après ſon diſcours patriotique, qu'on lui en donna une de Paris ; (*)

(*) Je ne fis cette motion qu'après avoir vu que, malgré ſa demande d'un diplôme de Paris, quelques perſonnes s'oppoſaient à ce qu'il lui fût accordé, & après avoir vu dans ſon diſcours le prix que ce général attachait alors à ce diplôme.

& en me rappellant tout cela, je ne pouvais que voir en lui un franc & brave patriote.

§. 107. Quand, après quelques jours de commandement de l'armée des Alpes, je fus nommé général en chef de celle près Toulon, on ne manqua pas de ſuite de m'accuſer d'avoir ſupplanté Carteaux. Mais j'ai démontré la bêtiſe de mes calomniateurs à ce ſujet, en prouvant, dans le chapitre précédent, que j'avais expoſé au miniſtre & à la convention nationale mon peu de moyens pour diriger le ſiege de Toulon. Et puis mon départ ſubit de Toulon pour l'armée des Pyrénées Orientales prouve de reſte qu'au lieu d'intriguer j'étais le jouet de gens qui me promenaient tous les mois d'armée en armée.

Je défie le général Carteaux de prouver que j'aie écrit contre lui. Je n'ai jamais oublié ce que ce militaire patriote a fait pour la révolution, & je ne l'oublierai jamais. Je me fais d'autant plus de plaiſir de parler de ſon patriotiſme, que je ſais qu'il eſt, comme moi, le plus ardent objet de la haine de tous les ennemis de la liberté.

§. 108. Mon départ de Toulon pour l'armée des Pyrénées Orientales était encore un ſujet de calomnies contre moi. On me ſuppoſait encore d'avoir ſupplanté quelque camarade dans ce commandement en chef; mais l'abſurdité de cette inculpation tombe comme les précédentes, puiſque je ne fus appellé à cette armée que parce que le général Turreau, qui y avait été envoyé avant moi, demanda ſon changement

au miniſtre, à cauſe de la grande déſorganiſation & des malheurs continuels de cette armée. La ſuite de mes mémoires prouvera cette aſſertion.

Après avoir victorieuſement répondu à quelques calomnies, je dois à peu près indiquer mes ſoupçons ſur les cauſes qui déterminerent le gouvernement à me changer ſouvent & rapidement d'armée. On verra que la fauſſe & gratuite cabale que l'on me prête, n'y entrait pour rien, & que, comme bien d'autres, j'étais le jouet des circonſtances.

§. 109. Le gouvernement avait ſongé à moi par quelques traits de bravoure que j'avais faits en commandant l'avant-garde de l'armée de Carteaux. Sans doute que la célérité que je mettais dans les expéditions, fit jeter les yeux ſur moi pour terminer un ſiege qui durait depuis long-tems (vu les beſoins des autres armées), & la convention nationale m'envoya à Lyon d'après ces conſidérations.

Mais ce ne furent pas des conſidérations auſſi ſimples qui me porterent, dans un mois d'intervalle, à deux autres commandemens en chef. Comme j'étais à Lyon après le ſiege, & que c'était moi qui en expédiais des hommes, des canons & des munitions pour Toulon, on calcula qu'en me promettant la direction du ſiege, je ne ménagerais rien pour y faire paſſer des forces. On crut qu'un général républicain ne voyait que ſon armée, ne travaillait que pour lui, & ne voulait des ſuccès que pour lui. De maniere que je fus nommé général près de

Toulon, mais ſeulement pour faire les préparatifs du ſiege, & fournir à un autre général des moyens comme pour moi.

Ce fut ce même calcul qui porta des commiſſaires des Pyrénées Orientales à courir à Paris, pendant que j'étais à Lyon, pour demander qu'on me fît général en chef de l'armée des Pyrénées. Je ſuis ſi aſſuré de ce fait, que je l'ai ſu enſuite d'un des commiſſaires.

Ceux qui feſaient de telles demandes, n'avaient pas tort, puiſqu'ils cherchaient leurs intérêts: mais ceux qui étaient inſtruits que j'envoyais impartialement des ſecours à toutes les armées, ceux qui recevaient mes rapports de Lyon, pouvaient, ſans me balotter, faire tout approviſionner; ils pouvaient me ſauver le ridicule de me trouver général pour être eſtropié dans une chaiſe de poſte.

§. 110. Je n'étais point l'enfant gâté d'une faction, je n'étais pas la créature de quelques gouvernans; & cela ſe prouve par les courſes rapides & fatigantes qu'on me feſait faire d'armées en armées; car on doit facilement concevoir qu'il eſt bien pénible pour un fonctionnaire de ſe voir porté tous les quinze jours à des fonctions diverſes.

On doit concevoir qu'un général en chef a beſoin de paſſer les premiers tems de ſon arrivée à une armée dans des jours & des nuits de travail. Il faut reconnaître le local qu'occupent toutes les diviſions. Il faut étudier ce qui a été fait, pour juger ce qui reſte à faire. Il faut connaître les reſſources en munitions &

en ſubſiſtances de tout genre. Il faut prendre des renſeignemens réitérés ſur les forces, les poſitions, & les intentions de l'ennemi. Il faut enfin, le plus tôt poſſible, ſe mettre à même d'agir avec confiance, certitude & prudence. Il eſt aiſé de voir, d'après cela, que les premiers jours d'arrivée à une armée ſont les plus pénibles pour un général en chef, qui, outre les travaux que je viens de déſigner, a encore à étudier les perſonnes qui l'entourent. Mais, quelque pénibles que ſoient ces premiers travaux, on en ſupporte la fatigue avec plaiſir, par l'eſpoir des ſuccès qu'ils promettent.

Peut-on penſer qu'un général voie avec ſatisfaction qu'on l'arrache de ſon poſte au moment où il a débrouillé des matieres de la plus vaſte étendue, & à l'inſtant où il commençait à ſe reconnaître ? Peut-on croire qu'il demande tous les mois à faire de nouveaux travaux ſans en recueillir le fruit, & à être ſucceſſivement & rapidement expoſé à de nouvelles entraves ? Il faut être fou pour préjuger une telle inconſéquence dans un homme.

Si j'euſſe été l'enfant gâté du gouvernement, j'euſſe demandé & obtenu de reſter à l'armée des Alpes, d'en garder le commandement, puiſque ç'a été celle où depuis la fin de 1793 il y a eu le moins à faire, & où, comme étant du pays, j'avais moins de localités à étudier. Si j'euſſe été la créature de quelques factions, on y eût trouvé des extraits de ma correſpondance lors de la chûte de ces partis ; & cependant on n'a pas vu de mes lettres dans le rapport de Courtois ſur Robeſpierre

beſpierre ; on n'a, là ni ailleurs, rien trouvé de moi qui fût ſuſpect, qui indiquât de la cabale ou des perfidies.

§. 111. Les généraux qui n'ont été portés à ce grade que depuis l'établiſſement de la république, ne doivent leur avancement qu'aux pénibles circonſtances où ſe trouvait l'état ; & ce ſerait une raiſon pour qu'on leur ſût un peu plus de gré de leurs travaux.

L'envahiſſement général de nos frontieres par les troupes ennemies dégoûtait du ſervice républicain une partie de nos maréchaux-de-camps & de nos lieutenans-généraux. On ſortit des rangs, des hommes aſſez hardis pour ſe charger de la reſponſabilité des événemens ; quitte pour rappeller enſuite les lieutenans-généraux & les maréchaux-de-camps. Un député de la convention expliqua naïvement cette énigme à la tribune ; il s'écria un jour, dans le plus ſaint oubli de lui-même, qu'*il ne fallait plus de têtes chaudes, qu'elles n'étaient bonnes qu'en révolution.* Je crois bien que, par *têtes chaudes*, il voulait dire autre choſe que ce qu'on entendit ; mais ſa propoſition n'en produiſit pas moins de cruelles ſottiſes. Les ennemis de la liberté tournerent ce moment d'enthouſiaſme du repréſentant Legendre de Paris en perſécution contre tous les républicains. Cependant ce patriote aurait tort de ſe faire illuſion ; les contre-révolutionnaires ſe rappellent parfaitement qu'il a long-tems préſidé les cordeliers, qu'il a été pluſieurs années aſſidu & chaud jacobin.

§. 112. J'ai démontré que les divers change-

mens d'armée ne pouvaient m'être agréables, par rapport au travail pénible qu'ils exigeaient, & parce que j'avais l'air d'enlever à plaisir une place à un camarade : il me reste à montrer un autre côté par lequel ces changemens de commandement m'étaient encore plus cruellement à charge.

Je commandais dans le tems où de longues & réelles perfidies appellaient la surveillance de tous les Français ; où le gouvernement, effrayé des dangers de la patrie, crut devoir renouveller tous les fonctionnaires ; dans un tems enfin, où le ministre de la guerre fesait de grands changemens dans les armées. Arrivant général en chef dans une armée, & passant quelques jours après dans une autre, j'avais l'air d'être par-tout le *réformateur* des états-majors, le *dénonciateur* des officiers-généraux. Cette singularité d'événemens rapides, l'ensemble de mon arrivée & des destitutions, me fesaient à tous les pas de nombreux ennemis ; & tel est l'aveuglement d'un homme frappé par le malheur ou par la justice, qu'il ne sait pas porter ses regards loin de lui, & qu'il ne s'en prend du coup qui le frappe, qu'à celui que la loi commet pour le lui annoncer.

J'instruisais sans doute le ministre de la guerre, des abus, des désorganisations & des maux que j'appercevais dans une armée : c'était là mon devoir, & je m'honore de l'avoir rempli. Mais, je le répete, on n'a point trouvé de dénonciations de moi au tribunal révolutionnaire. Je ne dis pas cela par pusillanimité, ni pour me

faire des amis parmi les hommes faibles & les contre-révolutionnaires; je ſais qu'il n'y a que de fauſſes dénonciations qui puiſſent déshonorer. Si j'euſſe joué un rôle dans quelque procès révolutionnaire, je ne m'en cacherais pas, parce qu'il eſt ſûr que j'y aurais fourni des preuves. Je le dirais, parce que tout le monde ſait que ce ſont les juges, & non pas les accuſateurs, qui condamnent. Tout le monde ſait auſſi que celui qui voit attaquer la liberté ſans le déclarer, devient complice de la contre-révolution; & ſous cet aſpect, il n'y a point de déshonneur d'être accuſateur.

J'ai cru ce chapitre néceſſaire à l'intelligence juſte & préciſe de ce que j'ai dit dans le troiſieme livre de mes mémoires. Je reprends le récit de mes événemens, en prévenant cependant qu'on devra encore, pour me juger impartialement dans le livre ſuivant, ſe rappeller des réflexions que j'ai faites dans ce chapitre.

Je termine ce troiſieme livre par une déclaration importante & relative à ſa publication; j'ai parlé de la guerre qui a déſolé Lyon, Avignon, Marſeille, & leurs environs en 1793: mais ce n'a point été par le cruel plaiſir de peindre des malheurs, ni pour reprocher des erreurs à perſonne. Je n'ai eu intention que de rendre compte de ma conduite, & de détourner d'autres maux en rappellant ceux qui ſont paſſés. Le ſouvenir de tant de déſaſtres doit être interdit à la vengeance; mais il ne doit pas être perdu pour l'inſtruction.

# LIVRE IV.

*MOUVEMENS de l'armée des Pyrénées Orientales depuis le commencement de la guerre juſqu'à la paix de la République Françaiſe avec l'Eſpagne. J'y traite ſurtout de mes opérations militaires tandis que j'ai commandé à cette armée.*

## CHAPITRE Ier.

*TABLEAU rapide des évènemens qui avaient eu lieu avant mon arrivée à l'armée des Pyrénées Orientales ; c'eſt-à-dire, depuis le mois d'avril 1793, juſqu'au 9 frimaire, an 2 de la république, 29 novembre 1793.*

§. 113. L'AMOUR de la patrie & de la liberté, animé par les vertus qui en ſont inſéparables, ſuffit à une nation pour la rendre impoſſible à ſubjuguer : il ne vous garantit pas peut-être d'un joug paſſager ; mais tôt ou tard il fait ſon exploſion, ſecoue le joug, & vous rend libres. Cette réflexion eſt du célebre Jean-

Jaques Rouſſeau, & nous l'avons vu ſe vérifier à l'armée des Pyrénées Orientales.

Depuis le commencement de la guerre, l'armée ennemie étendit ſes conquêtes dans le ci-devant Rouſſillon: les troubles de l'intérieur empêchaient qu'on fît paſſer des ſecours ſuffiſans à l'armée des Pyrénés Orientales. Cependant cette armée a été ſecourue, & dans un court intervalle, cette frontiere a reconquis ſa liberté.

Je dois, avant de rendre compte de mes opérations à cette armée, faire le tableau des événemens qui s'y ſont paſſés depuis le commencement de la guerre; je ferai de même, après avoir parlé de mes opérations, le récit de tout ce qui s'eſt paſſé enſuite à l'armée des Pyrénées Orientales: de maniere que, tout en publiant mes mémoires, je fais l'hiſtoire générale des mouvemens de cette armée depuis le mois d'avril 1793 juſqu'à la paix.

Ce qu'il y eut de bien bizarre dans cette guerre, c'eſt qu'elle fut déclarée ſans avoir fait, je ne dis pas des préparatifs d'attaque, mais pas même le moindre préparatif de défenſe. Et ſi l'on doit en croire les habitans du département des Pyrénées Orientales, ils n'ont pas à ſe louer des premiers commiſſaires qui furent chargés de faire viſiter & faire mettre ce pays en état de défenſe.

§. 114. Dans le milieu d'avril 1793, le général eſpagnol ſe préſenta dans le département des Pyrénées Orientales, & dans huit à dix jours il parvint preſque ſans obſtacle à nous ôter toute communication avec Bellegarde, le fort des

Bains, & Prats de Mollo. Une des premiers opérations de l'ennemi avait été de ſe rendre maître du pont & de la ville de Ceret ; il s'empara enſuite de Monteſquiou, Villelongue, le Boulou, Saint-Genis, Palau & Saint-André.

On aſſure que des émigrés du pays favoriſerent, par leurs intelligences, l'entrée de l'ennemi dans quelques-uns des bourgs & villages que je viens de nommer. Il eſt même poſitif qu'égarés par les émigrés, les habitans de Saint-Laurent de Cerda firent feu ſur les troupes républicaines ; mais il faut moins accuſer les habitans de ce département, que conſidérer qu'ils avaient entiérement été laiſſés ſans moyens de défenſe.

Maître des différens endroits dont je viens de parler, le général ennemi fit de ſuite travailler au Col de Porteils pour faire paſſer ſon artillerie ; & tout en avançant du côté de Perpignan, il préparait en même tems des meſures pour le bombardement de Bellegarde.

Pour couper notre communication par terre entre Perpignan & Collioures, les Eſpagnols s'emparerent d'Elnes & d'Argelès. Ces conquêtes furent bien rapides, puiſqu'elles ſe firent dans moins d'un mois ; mais il eſt vrai de dire que nous n'avions encore preſque point d'armée, tandis que de ce côté l'ennemi avait déjà quatorze ou quinze mille hommes.

§. 115. En même tems qu'une armée eſpagnole s'était répandue du côté de Ceret & le Boulou, une autre armée ennemie avait pénétré dans la Cerdagne Françaiſe, & menaçait

le Mont-Libre (ci-devant Mont-Louis). Le nombre des troupes eſpagnoles du côté de la Cerdagne était d'environ ſept mille hommes.

§. 116. On avait bien, depuis l'inſtant de l'invaſion des Eſpagnols, appellé aux Pyrénées Orientales des forces des départemens voiſins, & même des autres armées ; il arrivait bien de tems à autre quelques bataillons : mais il fallut du tems pour oppoſer de certaines forces, & pour ne préſenter que la ſimple défenſive ; car au premier mai 1793, les forces républicaines dans cette partie ne ſe montaient qu'à dix mille hommes, dont la grande majorité était de nouvelle levée.

Ce fut la néceſſité de tems exigé pour l'arrivée ſucceſſive & l'organiſation de nos troupes, qui détermina le général Flers à faire, vers la fin de mai, un camp retranché à peu de diſtance de Perpignan. Les travaux de ce camp ſervaient non-ſeulement à couvrir cette ville, mais ils tendaient encore à prévenir les funeſtes effets de la trahiſon ou de l'ignorance, qui dans trois ou quatre combats venaient de nous faire perdre beaucoup de monde.

Pendant ce tems Bellegarde était bombardé. Le général Français n'avait pas aſſez de forces pour pouvoir le ravitailler ; il ne pouvait non plus porter aucun ſecours au fort des Bains & à Prats de Mollo.

§. 117. Au bout d'un mois & demi de blocus, le fort des Bains fut obligé de capituler ; les Eſpagnols y entrerent le 3 juin 1793, à quatre heures apres midi.

Le 4 de juin, le fort de la Garde à Prats de Mollo capitula, comme le fort des Bains. On assure qu'il eût pu tenir encore près d'un mois ; mais n'étant pas alors sur les lieux, je ne me permets aucune réflexion. Quant à la ville de Prats de Mollo, il n'y eut pas du tout besoin de capitulation, puisque quelques officiers du dedans ouvrirent la porte & y reçurent les Espagnols avec empressement. L'affaire de la ville s'était passée dix ou douze jours avant celle du fort.

§. 118. La fin du mois de juin 1793 fut aussi la fin de la résistance que purent opposer les intrépides & républicains défenseurs de Bellegarde. La perte de ce poste important montra le dénuement où on l'avait laissé. On connut, mais trop tard, le crime liberticide de ceux qui avaient trompé l'assemblée nationale & le pouvoir exécutif sur les approvisionnemens & l'état du fort de Bellegarde. Tout le tems que j'ai passé depuis dans les Pyrénées, j'y ai toujours entendu faire l'éloge de ceux qui avaient défendu Bellegarde.

§. 119. Fiere de tant de triomphes, l'armée ennemie se disposait à attaquer Collioures d'un côté, & à marcher sur Perpignan de l'autre. Cependant l'armée républicaine prenait chaque jour des forces ; l'audace de l'ennemi donnait un nouvel essor au courage des Français, & quelques perfidies connues excitaient dans leurs cœurs le feu de la vengeance.

Les Espagnols marchant sur Thuir au nombre de dix mille hommes, furent obligés le 30 juin

de renoncer à la poſſeſſion de Thuir pour cette fois : ce fut l'intrépide général Dagobert qui commandait la diviſion, qui les arrêta.

Ils ne furent pas plus heureux dans leur entrepriſe contre Collioures ; les Eſpagnols perdirent beaucoup de monde le 30 juin à Puig-Oriol.

Le 17 juillet fut encore une journée glorieuſe pour les républicains ; car cinq mille Français repouſſerent dix-ſept mille Eſpagnols qui s'avançaient près de Perpignan.

§. 120. Cependant l'armée des Pyrénées Orientales était attaquée de trop de côtés, & n'était point aſſez forte à proportion de celle de l'ennemi, pour ne pas éprouver encore quelqu'échec. Et d'un autre côté, les contre-révolutionnaires de l'intérieur lui réſervaient encore quelques perfidies.

Une colonne ennemie s'empara d'Ille, Vinça & Prades, pour pouvoir attaquer le fort de Villefranche, & pour couper ſur-tout les communications de Villefranche avec la fortereſſe du Mont-Libre.

Les Eſpagnols étaient entrés dans la ville de Prades le 30 juillet, & dans la nuit du 4 au 5 août on leur ouvrit les portes de Villefranche. La brave garniſon du fort, manquant de munitions & de vivres, & voyant Villefranche livrée, fut forcée d'abandonner le poſte, & de ſe ſauver à travers les montagnes pour éviter d'être faite priſonniere.

Dans le même tems que l'ennemi s'était porté dans le diſtrict de Prades & ſur Villefranche, ſon

armée, qui ſe trouvait dans les Cerdagnes eſpagnole & françaiſe, était venue camper au Col de la Perche, d'où elle envoyait déjà des boulets au Mont-Libre ; de maniere que cette derniere fortereſſe allait être attaquée, & par l'armée de Villefranche, & par celle de la Cerdagne.

Si dans le cours des malheureux & rapides événemens dont je viens de parler dans ce paragraphe, on eut à gémir ſur des lâchetés & des perfidies, le petit village d'Eux, placé entre Prades & Villefranche, donna un exemple du plus grand dévouement à la cauſe de la liberté ; armés ſeulement de quelques fuſils, les villageois d'Eux arrêterent l'armée eſpagnole victorieuſe d'Illes, Vinça & Prades ; quoique certains de ne pouvoir réſiſter, ils voulurent remplir leurs devoirs de républicains ; & ni les bombes ni les boulets eſpagnols ne purent les faire capituler. Cependant cette pincée d'hommes libres ne put long-tems combattre une armée fournie d'artillerie ; les villageois abandonnerent leurs domiciles plutôt que d'y accueillir l'ennemi ; & ils virent, en ſe retirant dans les montagnes, les flammes conſumer leurs habitations, ſans avoir le moindre regret d'avoir rempli leurs devoirs.

Les républicains d'Eux emmenèrent leurs femmes & leurs enfans dans les autres communes du département. Le repréſentant du peuple Caſſanyes s'empreſſa de prendre les meſures néceſſaire afin que ces victimes reçuſſent tous les ſecours que réclamait l'humanité, & qu'on devait à leur amour pour la patrie.

§. 121. Le 10 août arriva : le ſouvenir des devoirs républicains que cette fête impoſe à tous les Français, électriſa l'armée des Pyrénées Orientales. Les repréſentans Fabre, Bonnet & Caſſanyes profiterent de l'anniverſaire de cette mémorable journée, pour haranguer tous les ſoldats; &, comme on va le voir, cette fête de la liberté ne fut pas perdue pour la victoire.

Les repréſentans du peuple ôterent le commandement de l'armée au général Flers, & le remirent au général Puget-Barbantane. Le général Dagobert eut, ſans dépendre du général en chef, le commandement de la partie de l'armée des Pyrénées qui ſe trouvait depuis Olette juſqu'à la Garonne.

§. 122. A ſon arrivée au Mont-Libre, le général Dagobert trouva l'ennemi en force au Col de la Perche, qui n'attendait, pour attaquer Mont-Libre, que la colonne eſpagnole qui, partant de Villefranche, devait pénétrer du côté d'Olette. Dagobert ſentit qu'il ne fallait pas attendre cette réunion de forces ennemies : quoique les forces du Col de la Perche fuſſent trois fois plus nombreuſes que les ſiennes, il crut devoir profiter de la confiance que les troupes avaient en lui; & le matin du 28 août 1793, il attaqua le camp eſpagnol du Col de la Perche.

Cette affaire fut une des plus vives & des plus glorieuſes qui aient eu lieu à l'armée des Pyrénées Orientales. L'ennemi perdit beaucoup de monde; il abandonna ſon artillerie, ſes caiſ-

ſons, & des proviſions de tout genre.

§. 123. L'intrépide Dagobert ne voulut pas s'en tenir à ce premier & important ſuccès ; il ſut mettre à profit cette victoire, en pourſuivant l'ennemi dans la Cerdagne eſpagnole, & le 29 août il s'empara de Puicerda, où l'ennemi abandonna ſes magaſins d'armes, de munitions & de proviſions de toute eſpece.

La poſition de Puycerda livra toute la Cerdagne eſpagnole à l'armée de Dagobert ; les Eſpagnols l'évacuerent enſuite, & ſe retirerent dans les fortifications de la Seu-d'Urgel.

§. 124. Les victoires de Dagobert avaient été ſi rapides, que la colonne eſpagnole de Villefranche, ne ſachant pas ce qui était arrivé au Col de la Perche, ſe porta ſur Olette le 2 ſeptembre. Elle avait forcé ce poſte important ; mais Dagobert, inſtruit de cet événement à Puycerda, retourna de ſuite au Mont-Libre, il y prit avec lui deux mille homme ; & après deux heures d'un combat opiniâtre, les Eſpagnols furent mis en pleine déroute. Cette bataille d'Olette leur coûta encore beaucoup d'artillerie, & une grande quantité de munitions.

Ainſi le général Dagobert vint dans peu de tems, par ſon intrépidité & ſes ſavantes manœuvres, à bout de débarraſſer entiérement Mont-Libre, & d'être poſſeſſeur de la Cerdagne eſpagnole.

§. 125. Tandis que Dagobert avait porté la victoire dans les deux Cerdagnes, l'armée des Pyrénées Orientales n'avait pas été auſſi heureuſe du côté de Perpignan ; les Eſpagnols avaient

fait de ſi grands progrès, que les communications de Perpignan avec Narbonne & l'intérieur de la république étaient interceptées. Déjà un camp formidable, hériſſé de bouches à feu, inſultait à la citadelle de Perpignan.

Cependant le génie de la liberté me fut pas ſourd aux vœux des républicains; le 17 ſeptembre 1793, l'armée françaiſe emporta d'aſſaut le grand camp de Peyres-Tortes, défendu par quarante bouches à feu & onze ou douze mille Eſpanols, dont plus de deux mille de cavalerie. Les républicains demeurerent maîtres de ce camp avec tentes, canons, obuſiers, caiſſons, chariots, & un butin immenſe.

Cette journée du 17 ſeptembre fut une des plus mémorables qui aient eu lieu à cette armée pendant toute la guerre. Outre que l'ennemi y perdit beaucoup de monde, elle rétablit nos communications avec l'intérieur de la république, & elle délivra Perpignan de toute crainte de bombardement.

J'ai entendu dire que les repréſentans du peuple & les généraux y firent preuve du plus grand zele & de la plus grande intrépidité. Le brave Caſſanyes, député de la convention, qui avait déjà aſſiſté en perſonne à la bataille du Col de la Perche, ſe montra encore à celle-là avec le même courage que je lui ai connu depuis.

Il fut ſans doute malheureux qu'on ne pût profiter de cette victoire, & de la grande déroute des ennemis, pour les repouſſer entiérement du territoire de la république.

§. 126. Le même jour, 17 ſeptembre 1793,

une petite diviſion de l'armée françaiſe avait franchi les hautes Pyrénées par le Port de Pallas, & s'était emparé d'Eſterry. On y prit des fuſils & des effets de campement.

§. 127. Après la fameuſe bataille de Peyres-Tortes, les généraux prirent des meſures pour repouſſer l'ennemi qui s'était arrêté & retranché du côté de Thuir & du Mas-d'Eu. Mais la journée du 22 ſeptembre n'amena pas les mêmes ſuccès que celle du 17; il y eut, dit-on, une méſintelligence entre les généraux. Dagobert, qui avait été appellé de ce côté pour commander en chef cette opération, m'a ſouvent dit depuis, qu'il n'avait pas été ſecondé du tout. Je le répete, je ne me permettrai des réflexions & des diſcuſſions que lorſque je parlerai des opérations où je me ſuis trouvé. J'ai vu par expérience, qu'il eſt bien difficile de juger de loin les mouvemens militaires: c'eſt cependant comme cela que ſont preſque toujours condamnés les officiers généraux.

Dagobert demanda & obtint des repréſentans du peuple de retourner dans les deux Cerdagnes. Jalouſé par les autres généraux, il voulut s'éloigner d'eux, & empêcher à la jalouſie d'amener des événemens funeſtes à la choſe publique.

J'ai oublié de dire, en parlant de ce brave général, que la priſe de Villefranche avait été une ſuite de ſes ſavantes opérations du côté de Mont-Libre; qu'on y avait trouvé, en y rentrant, d'immenſes proviſions de toute eſpece, & que les emblêmes de la liberté avaient été replacés dans tout le diſtrict de Prades.

§. 128. Dagobert retourna dans les deux Cerdaignes au commencement d'octobre, & le 5 de ce mois il était déja maître de Campredon. Son intention était de ſe porter ſur Ripoll, où il y avait une riche fabrique d'armes ; mais une colonne qui devait le rejoindre depuis le Mont-Libre, ne fit pas le mouvement ordonné, & il fut forcé d'abandonner Campredon.

Cette ville ayant été priſe d'aſſaut, les ſoldats y firent beaucoup de dégâts ; & comme tous les habitans s'étaient enfuis, la général ne put point y établir de contribution profitable à la république. Le général Dagobert prit Campredon le 4 octobre 1793 ( 13 vendémiaire, an ſecond de la république ).

§. 129. L'armée de Perpignan, ſous les ordres du général Daouſt, fut remiſe en mouvement dans le commencement d'octobre, pour tâcher d'ajouter un ſupplément à l'affaire de Peyres-Tortes. Dans les cinq premiers jours de ce mois, les républicains repouſſerent les Eſpagnols au-delà de la riviere du Thec ; ils forcerent en outre l'ennemi à évacuer la ville d'Argelès.

La repriſe de Saint-André, Laroque & Villelongue fut une ſuite de cette marche victorieuſe, parce que la diviſion républicaine de Collioures feſait des mouvemens de l'autre côté du Thec, tandis que les diviſions parties du côté de Perpignan repouſſaient l'ennemi ſur le Boulou.

Mais il eût été important d'amener des forces du côté de Ceret, pour couper à l'ennemi ſes communications avec Arles, les Bains, & Prats-

de-Mollo. On aſſaya bien cette opération ; mais elle manqua complétement. Après quelques ſuccès à Arles, & même ſur Ceret, nos troupes furent obligées de renoncer à l'entrepriſe, & de ſe replier.

L'opération de Ceret fut manquée, parce que quelques perſonnes avaient conçu un autre projet, & tinrent trop à ſon exécution. Le repréſentant du peuple Fabre feſait continuellement renforcer la diviſion de Collioures, dans l'intention de pénétrer en Catalogne par Bagniuls-ſur-mer, Spouilles, & Roſes.

§. 130. La diviſion de Collioures s'était avancée à Lança & à Spouilles dans le commencement de brumaire : mais elle fut forcée de rétrograder, & de venir ſe placer au Col de Bagniuls, poſte de la plus grande importance, à la conquête duquel il aurait été prudent de ſe borner de ce côté pour ce moment là; car en joignant à la priſe de ce Col, celle du pont de Ceret à la droite de notre armée, on eût rejeté l'Eſpagnol de l'autre côté de Bellegarde; on eût alors repris facilement le fort des Bains & Prats-de-Mollo.

§. 131. L'opération de Ceret ayant manqué, il s'enſuivit d'abord la deſtitution du général Dagobert; mais comme cela ne pouvait pas ſe borner à une mortification individuelle, les Eſpagnols nous enleverent de ce côté là le poſte important de Saint-Ferréol. Ce poſte nous fut pris le 6 frimaire, an ſecond de la république (26 novembre 1793).

§. 132. Le général Tureau avait été nommé

général en chef de l'armée des Pyrénées Orientales depuis la fin d'octobre 1793 ; mais ayant trouvé une grande déſorganiſation dans cette armée, & ſur-tout un peu de jalouſie entre une partie des généraux, il n'avait voulu prendre aucune opération ſur ſon compte : il s'en était, je crois, tenu à informer le miniſtre & le comité de ſalut public de l'état de cette armée.

Je ſus bien de lui, en arrivant enſuite pour le remplacer, qu'il avait aſſiſté à un conſeil de guerre, mais que l'opinion d'un repréſentant y avait dominé ; & que, ne ſe voyant pas entierément libre d'opérer, il avait cru devoir ne ſe charger d'aucune reſponſabilité.

Avant de faire le tableau de l'état où j'ai trouvé l'armée des Pyrénées Orientales, je dois ne pas omettre le nombre des généraux qui l'avaient commandée avant moi, & qui y avaient été deſtitués.

A la premiere affaire, c'eſt-à-dire, dans le mois d'avril 1793, on deſtitua le général Villot. On deſtitua enſuite le général Servan. Après celui-là, on deſtitua le général Flers, enſuite le général Barbantane, & après lui, Dagobert.

Turreau remplaça par décret le général Daouſt, qui avait commandé en chef proviſoirement, & qui avait repris ſes fonctions de général de diviſion. Turreau demanda ſon changement, pour paſſer à la Vendée ; & ce fut après lui que je ſus nommé général en chef de l'armée des Pyrénées Orientales.

On voit par ce tableau rapide de changemens & de deſtitutions, que ce commandement n'était

pas des plus heureux ; on voit ſur-tout, que les deſtitutions ſe feſaient déjà depuis long-tems ſans qu'on ſongeât à moi, & ſans que je puſſe être ſoupçonné de les avoir provoquées.

J'ai été très laconique dans le récit que je viens de faire des opérations de l'armée des Pyrénées ; mais ce que j'en ai dit ſuffit pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans les chapitres ſuivans ; cela ſuffit pour connaître l'hiſtoire de la guerre qui a eu lieu aux Pyrénées Orientales. J'entrerai dans de plus grands détails en parlant des événemens qui ont eu lieu pendant que j'ai été à cette armée ; je le ferai pour rendre un compte bien détaillé de ma conduite, & remplir enfin le but de ces mémoires. Parlant des choſes que j'ai vues, je peux en parler avec ſécurité ; mais en racontant les opérations des autres généraux, j'ai dû ſeulement citer le réſultat des mouvemens, ſans me permettre de réflexions. Je n'écris ma vie politique & militaire, ni pour flatter les autres, ni pour en médire.

## CHAPITRE II.

*ÉTAT dans lequel j'ai trouvé l'armée des Pyrénées en en prenant le commandement en chef. Relation de divers combats.*

§. 133. L'ARMÉE des Pyrénées Orientales était dans le plus grand état de dénuement. Pour

donner une idée de la poſition où je la trouvai, je vais tranſcrire la lettre que j'adreſſai à ce ſujet au miniſtre de la guerre.

« Du quartier-général de Bagneuls-les-Aſpres, » le 11 frimaire, l'an 2 de la république » ( premier décembre 1793 ).

» Citoyen miniſtre. J'arrivai pour me rendre » à mon poſte, le 4 frimaire, à Narbonne. Le » débordement des eaux m'a retenu à deux en- » droits depuis Narbonne juſqu'au quartier-gé- » néral, où je n'ai pu être rendu que le 8 fri- » maire.

» A mon arrivée, j'ai vu le repréſentant du » peuple Gaſton, & le général diviſionnaire com- » mandant proviſoirement l'armée, parce que » le général Tureau n'y était plus. J'avais ren- » contré ce dernier à Salces, où il me dit que » je recevrais du général Daouſt les inſtructions » qui me ſeraient néceſſaires.

» Je vous avoue, citoyen miniſtre, que les » éclairciſſemens que j'ai eus, ceux que j'ai pris » par moi-même, n'étaient pas faits pour me » raſſurer ſur le grand œuvre dont je ſuis chargé. » En abordant le quartier-général, en viſitant » les diverſes colonnes, j'ai trouvé une infinité » de chevaux & mulets morts d'inanition. J'ai » vu par-tout nos freres d'armes ſous des tentes » ſans un brin de paille, & quelques bataillons » n'ont pas même de tentes. Les ordres ſont » bien donnés pour des barraques ; on fait bien » de tout côté des requiſitions pour la paille :

» mais la pluie tombe toujours ; & non-ſeule-
» ment cela décourage pluſieurs de nos freres
» d'armes, mais encore cela en fait tomber
» beaucoup malades.

» Je fais tous mes efforts pour remédier à
» tous les maux, à tous les abus, à tous les
» vices d'adminiſtration ; mais neuf ici quant
» à la localité & quant aux perſonnes, il me
» faut le tems d'étudier les uns & les autres,
» pour en tirer le meilleur parti pour le ſer-
» vice de la république.

» Voici la poſition militaire où je trouve
» l'armée. La diviſion de gauche occupe les
» hauteurs & le Col de Bagneuls-ſur-mer ; elle
» s'étend juſqu'à Villelongue : mais elle ne s'eſt
» pas portée ſur Roſes, ou, ſi elle l'a fait avant
» mon arrivée, elle eſt revenue ſur ſes pas. La
» diviſion du centre occupe depuis Elne juſqu'à
» la chapelle de Saint-Luc.

» Celle que commandait Dagobert occupe
» les deux Cerdagnes. Elle n'eſt plus à Cam-
» predon ; elle n'y fit qu'une courſe momen-
» tanée long-tems avant mon arrivée.

» L'ennemi occupe Bellegarde, Monteſquieu,
» Ceret, Saint-Ferréol, Palauda, Arles, le fort
» des Bains, & Prats-de-Mollo. Il a ſon quar-
» tier-général au Boulou. Tous ces endroits,
» vous le ſavez, ſont du territoire de la répu-
» blique.

» Je ſuis à ramaſſer exactement l'état de ſitua-
» tion de notre armée. Il m'eſt d'autant plus
» difficile de puiſer des renſeignemens ſûrs &
» prompts, que je vois à regret une aſſez grande

» méſintelligence entre quelques officiers géné-
» raux. Pour moi, je ſais que le meilleur moyen
» de déjouer l'intrigue, c'eſt de n'en point avoir;
» je ne crains pas de ſuccomber, pourvu que
» je coopere au bien de la république.

» Le repréſentant Fabre ſe tient à Port-Vendres;
» je ne ſerais pas fâché qu'ils fuſſent tous les
» deux au quartier-général, parce que dans les
» momens de dénuement un général a bien be-
» ſoin de l'appui des repréſentans.

» Dans ce moment les torrens ont tous groſſi;
» les rivieres débordent; les chariots ne peu-
» vent venir ni aller aujourd'hui à Perpignan.
» On ne paſſe d'aucune maniere le Thec: ainſi
» nous ne communiquons pas avec notre divi-
» ſion de gauche depuis hier. J'ai envoyé vers
» le Thec des officiers du génie & des ouvriers.

» Il manque ici une grande quantité de che-
» vaux pour faire le ſervice, & même l'artil-
» lerie ſerait compromiſe en cas de mouvement
» néceſſité.

» *Signé*, le général en chef DOPPET. »

J'adreſſai dans le même tems, & par le même courier, une pareille lettre au comité de ſalut public de la convention nationale. Mais quelques perſonnes pourraient croire que mon rapport était exagéré; & pour leur prouver le contraire, je cite ce que mon prédéceſſeur écrivait au miniſtre de la guerre & au comité de ſalut public, en leur demandant ſon prompt changement.

« Au comité de ſalut public, le 3 brumaire an 2 » de la république ( 24 octobre 1793 ).

» Citoyens repréſentans, je dois à la place » que j'occupe, je dois à la confiance dont vous » m'honorez, de vous rendre un compte exact » de ce qui ſe paſſe à l'armée des Pyrénées » Orientales.

» Je ſavais, avant que d'y arriver, qu'il ré- » gnait de la méſintelligence entre quelques of- » ficiers généraux de cette armée; je me ſuis » appliqué à en connaître la cauſe. J'ai cru l'avoir » trouvée dans les prétentions de quelques in- » dividus. . . . . .

» Avant que de commencer aucune opération, » il était indiſpenſable d'acquérir des connaiſ- » ſances locales, d'étudier le caractere des prin- » cipaux agens militaires, de connaître l'eſprit, » la force, & la diſcipline de l'armée. Je ne puis » vous cacher que l'indiſcipline & le déſordre re- » gnent dans cette armée; que pluſieurs parties de » l'adminiſtration ſont vicieuſes; que les moyens » de ſubſiſtances n'y ſont pas aſſurés, & que, » faute de fourrage, je ſerai peut-être obligé de » reporter ſur les derrieres le peu de cavalerie » qui me reſte.

» Je vous prie, citoyens repréſentans, de diſ- » poſer de moi pour une autre place. Etranger » à l'intrigue, n'ayant d'autre ambition que celle » de coopérer aux ſuccès de nos armes, je ſerai » toujours ſatisfait du grade & du poſte que j'oc- » cuperai, pourvu que j'y ſois utile.

» *Signé*, TUREAU ».

Voici un extrait de lettre du même général au miniſtre de la guerre.

« De Perpignan, le 18 brumaire, an 2 de la » république, au miniſtre de la guerre.

» ..... Mais, avant de quitter cette » armée, je dois à la vérité, à la patrie, à moi- » même, de vous faire part de la ſituation affli- » geante dans laquelle elle ſe trouve. Il eſt in- » téreſſant que vous connaiſſiez le déſordre qui » regne dans toutes les parties d'adminiſtration, » les dilapidations en tout genre, qui en ſont la » ſuite, la confuſion des pouvoirs, la diſette » abſolue de fourrage, qui a déjà enlevé plu- » ſieurs chevaux, l'incertitude ſur les moyens » d'entretenir la ſubſiſtance des troupes, l'igno- » rance ou l'inſouciance des commiſſaires des » guerres.

» Il eſt intéreſſant que vous ſachiez qu'en cas » d'un mouvement rétrogarde une partie de notre » artillerie ſerait la proie de l'ennemi, à défaut » de mulets ou chevaux pour l'enlever ; que la » pénurie des munitions eſt on ne peut plus in- » quiétante ; qu'en cas de ſiege, Perpignan, dont » les magaſins ſont dépourvus, ne pourrait faire » aucune eſpece de réſiſtance.

» Encore, citoyen miniſtre, ne vous fais-je » part que d'une partie des objets qui néceſſi- » taient les meſures que je comptais prendre....

» *Signé*, TUREAU. »

La correſpondance de mon prédéceſſeur donne,

avec mon rapport au miniſtre, une ſuffiſante idée de l'état de l'armée au moment que j'y arrivai. Je n'étais pas plus ſatisfait que lui de la tâche qui m'était impoſée : cependant je ne crus pas avoir le droit de demander mon changement. (*) N'ayant jamais rien demandé au gouvernement, relativement à des dignités, places, ou fonctions, je ne voulus pas commencer. Je ſentis que le poſte d'un ſoldat eſt là où on le place, & j'y reſtai.

Ce ſerait bien ici le cas d'obſerver à ceux qui me regardent comme ayant été dans ce tems la créature d'un parti dominant, que rien ne prouve plus cette abſurdité que mes continuels déplacemens, & ſur-tout les tâches pénibles qui m'étaient impoſées. N'eſt-il pas au reſte bien poſitif que, me trouvant mal là, je me fuſſe fait placer ailleurs, ſi j'euſſe joui d'une grande & réelle influence ? Mais je crois que, dans cette circonſtance, il n'y avait pas plus d'influence que d'influenceurs. La poſition de la France était pénible, & chaque républicain feſait de ſon côté ce qu'il pouvait pour ſauver la liberté.

§. 134. Quelque pénible que fût la tâche que j'avais à remplir, je ſentis qu'elle m'était impoſée, & je pris les moyens qui me parurent les plus propres à me mettre promptement à même d'exer-

(*) Cette réflexion n'eſt point une inculpation, directe ni indirecte, adreſſée à Tureau ; car on voit, par la fin de ſa lettre au comité de ſalut public, que ce n'eſt point aux places ni aux dignités qu'il en veut, & qu'il ne demande qu'un poſte où il puiſſe être utile.

cer mes fonctions. Je me concertai donc avec les repréſentans du peuple qui ſe trouvaient à l'armée, & avec tous les officiers généraux. Mon premier ſoin devait être d'étudier les localités par des reconnaiſſances; mais je fus dans les premiers jours contrarié par le débordement des rivieres multipliées aux environs de Perpignan. M'étant impoſſible de parcourir toute notre ligne, je paſſai les premiers jours à l'étude de nos adminiſtrations.

Cependant l'étude des adminiſtrations, quoique très importante pour un général en chef, ne pouvait & ne devait pas me ſuffire : il fallait connaître les plans qui avaient été tentés, ou exécutés, ou manqués ſur ce théatre de la guerre par notre armée, ainſi que par celle de l'ennemi. Il fallait, d'après la connaiſſance exacte de notre poſition & de celle des Eſpagnols, d'après leurs forces & les nôtres, combiner un plan d'attaque, ou au moins adopter & établir un plan aſſuré de défenſe, en attendant des renforts.

Je ſentais ſans doute la néceſſité de toutes ces connaiſſances; mais j'avais peu de moyens de me les procurer. Ce qui paraîtra ſans doute ſurprenant, c'eſt que je ne trouvai, en arrivant à cette armée, ni cartes géographiques, ni plans, ni inſtructionsr édigées par le gouvernement, qui duſſent me ſervir de guide dans ma marche. J'avais bien une petite carte de Caſſini ; mais il n'y était pas du tout queſtion de l'Eſpagne, & je ne ſavais où m'en procurer une bonne de ce pays là.

Peu de gens ont ſenti & veulent convenir de la cruelle poſition où ſe trouvaient les géné-

raux en chef à cette époque. Il fallait qu'ils puiſaſſent toutes leurs reſſources dans leur énergie, toutes les combinaiſons dans la difficulté des circonſtances, tous les moyens dans la bonne volonté des troupes. Ils n'avaient tous qu'une ſeule & même inſtruction : il leur était ordonné de vaincre, ſous peine de mort...

Une autre difficulté, non moins conſéquente que celle dont je viens de parler, s'oppoſait encore aux inſtructions qui m'étaient indiſpenſables : c'eſt que je n'avais pas de moyens pour ſavoir ce qui ſe paſſait chez l'ennemi. Je ne trouvai point de fonds pour les dépenſes ſecretes ; malgré mes demandes, je ne pus point en obtenir : on ſe contenta de me dire que mes prédéceſſeurs en avaient reçus. De maniere que, ne pouvant point ſalarier d'eſpions, je n'avais aucune inſtruction du dehors ; je ne connaiſſais la marche de l'ennemi qu'au moment qu'il était ſur moi.

Je ſavais bien qu'il était d'uſage d'envoyer à toutes les armées des fonds pour les dépenſes ſecretes, & qu'il était impoſſible qu'elles puſſent s'en paſſer ; mais le fait eſt, que je n'ai point trouvé de fonds à l'armée des Alpes, à celle de Toulon, ni à celle des Pyrénées Orientales. Je défie qu'on me montre un reçu fait par moi à quelque payeur, ou caiſſier, pour cet objet ; & ſi j'en avais obtenu, il eſt clair qu'on ne me les eût pas comptés ſans quittance. Une telle obſervation répond victorieuſement aux mal-intentionnés qui ont cherché à faire croire que, comme quelques autres, j'avais gaſpillé les fonds du tréſor public, & que j'avais, comme tant

d'individus, fait une affaire de banque de mon patriotiſme.

§. 135. Ayant pris le commandement le 10 frimaire, & ayant viſité une portion de notre ligne, j'appellai au quartier-général, le 13, le chef de l'état-major, le chef du génie, & celui d'artillerie. Je fis part à ces officiers généraux du peu de moyens de précaution & de défenſe que j'avais obſervés en viſitant les batteries. Il fut réſolu qu'on y travaillerait le plus tôt poſſible, & chacun reçut de ſuite l'ordre pour la partie qui le concernait.

Des adjudans-généraux furent enſuite nommés pour veiller ſtrictement à l'état de chaque camp, pour faire diſtribuer des capottes & couvertures, pour faire établir des barraques, & pour veiller à l'état des armes & à la conſervation des munitions. La preuve de ces opérations commandées par moi, ſe trouve non-ſeulement dans mes livres d'ordres; elle eſt auſſi dans les regiſtres de l'état-major de cette armée. De telles précautions n'exigeaient pas, il eſt vrai, un grand génie de ma part; mais elles démontrent au moins qu'on aurait pu & dû les prendre avant mon arrivée.

Le même jour, 13 frimaire (3 décembre 1793), je réunis chez moi le chef de l'état-major, le préſident du comité civico-militaire de Narbonne, le commiſſaire ordonnateur en chef, & les principaux adminiſtrateurs des vivres & fourrages. Après être convenus enſemble des beſoins les plus preſſans, il fut rédigé à ce conſeil un expoſé des beſoins & des meſures capables de

les faire ceſſer. Cet écrit fut adreſſé de ſuite aux repréſentans du peuple.

L'expoſé de mes premiers travaux démontre que je prenais toutes les précautions néceſſaires, & ſur-tout poſſibles.

§. 136. Une circonſtance bien pénible pour moi, & qui prouve ſur-tout combien on ſoignait peu les archives de cet état-major, fut celle où je reçus une dépêche du général eſpagnol, dans laquelle il me parlait du traitement pécuniaire des priſonniers de guerre, & d'un cartel qui avait été arrêté avant mon arrivée.

Pour répondre au général ennemi, il fallait que je priſſe connaiſſance de ce cartel, & que je ſuſſe ce qui avait été conclu par mes prédéceſſeurs : je demandai donc des renſeignemens à ce ſujet; mais perſonne ne put en donner. On ne trouva à l'état-major, ni cartel, ni lettres, ni papiers ſur cet objet. Il fallut m'adreſſer à Paris pour ſavoir quelle eſpece de réponſe je devais faire au général Ricardos.

On doit penſer que je ne pus entiérement ni clairement répondre à la lettre du général eſpagnol, & qu'il fallut lui marquer que j'avais fait paſſer ſa demande à Paris, pour prendre des inſtructions.

Cette réponſe de ma part, très ſinguliere en effet pour un général en chef, ne ſatisfit pas Ricardos; il ſe permit, dans une ſeconde lettre, une ſortie un peu vive contre le gouvernement français; & je finis, de mon côté, par lui répondre avec la franchiſe & la dignité républicaines. Je ſentis bien, en lui adreſſant une lettre

vigoureuſe, que mon devoir était de ne laiſſer outrager, ni moi, ni le gouvernement : mais il n'eſt pas moins vrai que Ricardos avait raiſon de ſe plaindre du peu d'ordre qui régnait dans ce genre de correſpondance, & qu'il était humiliant pour moi de n'avoir ſu que répondre à ſa premiere lettre.

§. 137. Apparemment peu ſatisfait de ma correſpondance, le général de l'armée eſpagnole entama, le 14 frimaire, une affaire militaire avec moi. A ſix heures du matin, l'ennemi ſe préſenta ſur deux colonnes pour attaquer notre diviſion de droite entre Llauro & la chapelle de Saint-Luc.

Dès que j'en fus averti, je me portai ſur l'endroit; les troupes & l'artillerie furent de ſuite placées ſur une bonne défenſive ; & malgré les forces avec leſquelles il s'était préſenté, l'ennemi fut forcé de ſe replier & de renoncer à ſon entrepriſe, après quelques fuſillades & quelques coups de canons.

A l'aſpect des forces ſupérieures de l'ennemi, un officier général avait abandonné les hauteurs de Llauro, & il venait me rejoindre. Je courus au-devant de lui avec un détachement, & je lui ordonnai de reprendre ſon premier poſte. Cette opération ordonnée, & exécutée en face de l'ennemi, ne contribua pas peu à lui ôter tout eſpoir de capitulation honteuſe, ou de faibleſſe de ma part.

Tout en me tenant à la chapelle de Saint-Luc, qui était en ce moment le point d'attaque de l'ennemi, j'avais envoyé des ordonnances aux

autres diviſions de l'armée pour les inviter à ſe tenir ſur leurs gardes, & pour me faire avertir, ſi elles venaient à être attaquées; je craignais que l'affaire de Saint-Luc ne fût qu'une fauſſe attaque, & je m'attendais à quelque grand coup de main de ſa part.

Ce combat fut peu de choſe à la vérité; mais il m'apprit à ne pas repoſer ma reſponſabilité ſur les ſoins de tous ceux qui m'entouraient. L'exemple que je venais d'avoir d'un chef qui quittait ſon poſte ſans ordre & ſans ſe défendre, deux cents fuſils hors d'état de ſervir, que je trouvai à mon arrivée dans la chapelle de Saint-Luc, tout cela me força à donner l'ordre ſuivant.

« *Ordre du* 15 *frimaire an* 2 *de la république* ( 5 » décembre 1793 ).

» Le but des patriotes eſt de défendre la cauſe » de la liberté, & la plus grande gloire d'un » républicain eſt de mourir en la défendant. » Tout chef de poſte doit reſter à ce poſte juſ- » qu'à ce qu'un ordre ſupérieur le porte ailleurs. » Il doit, en ſe défendant, ne jamais oublier » qu'un homme libre vaut cent eſclaves; & ce » n'eſt qu'en mourant ſur la breche qu'il prouve » qu'il n'était pas le plus fort. On invite donc » tous les chefs de poſtes à ne pas oublier le » ſerment qu'ils ont fait de vivre libres, ou de » mourir.

» Tous les chefs de poſtes, qui ont des vues » à propoſer pour le bien du ſervice & le triom- » phe des armes de la république, peuvent les

» épancher dans le ſein fraternel du chef de cette » armée ; mais les vraies preuves du civiſme » ſont la ſoumiſſion aux ordres, l'intelligence » dans l'exécution, & le deſir de la victoire. (*)

» Il ne faut pas attendre le moment d'une ac- » tion pour pourvoir les bataillons de cartou- » ches & de pierres à fuſil ; il importe que les » chefs de bataillons prévoient ces beſoins d'a- » vance, & prennent ſoin d'en ſurveiller l'em- » ploi. Lorſque les munitions n'ont pas été em- » ployées, il faut les faire reſtituer, & paſſer » pour cela la revue dans chaque compagnie.

» Il eſt défendu de laiſſer aux avant-poſtes » des dépôts de fuſils hors de ſervice ; on doit » d'abord les faire paſſer au chef d'artillerie.

» Tous les généraux, les chefs de poſtes & » commiſſaires des guerres ſont invités à ſur- » veiller les charretiers & muletiers, pour voir » ceux qui abandonnent le ſervice dans un com- » bat ; il eſt ordonné de livrer les coupables à » la loi.

» Dès qu'il y a une affaire engagée, il eſt or- » donné au chef de l'état-major de faire porter, » du côté où eſt l'action, des munitions, du » pain & de l'eau-de-vie, en adreſſant le tout, » bien eſcorté, au chef de la diviſion, de la co- » lonne, ou du poſte.

» Je répete enfin à tous mes freres d'armes,

---

(*) Je mis cet article dans l'ordre, parce que j'avais obſervé, à l'affaire de Saint-Luc, qu'au moment de l'attaque tout le monde voulait commander ; chacun diſait ce qu'on devait faire, & rien ne ſe feſait.

» que ce n'eſt que par la diſcipline, l'ordre & » le courage, que nous ſerons victorieux.

» *Signé*, le général en chef DOPPET. »

Certainement cet ordre ne fait que répéter ce que tout officier doit avoir vu dans les ordonnances militaires : un général en chef ne devrait pas avoir beſoin de le répéter dans ſes ordres ; mais ce que j'avais vu m'en impoſait le devoir. Et ce qu'il y a de plus affligeant, c'eſt que cet ordre, quelques jours après, n'empêcha pas un général de ſe laiſſer forcer dans un poſte où il avait aſſez de forces pour ſe défendre, & où je l'avais prévenu qu'il ſerait attaqué.

§. 138. Je ne tranſcrirai pas ici tous les ordres que je donnais chaque jour pour mettre de l'activité dans la tenue & l'organiſation de l'armée. Je l'ai déjà dit, les regiſtres de l'état-major en font foi. Il eſt vrai que j'ai commandé ſi peu de tems, que je n'ai eu que le tems de voir le mal, ſans pouvoir le réparer ; mais on ſe convaincra, par la lecture de ces mémoires, qu'il n'y a aucunement de ma faute.

Les ſuccès multipliés que l'ennemi avait depuis long-tems ſur cette frontiere, lui feſaient chaque jour tenter de nouvelles attaques ; & autant ces ſuccès encourageaient nos adverſaires, autant les revers, les beſoins, les calamités décourageaient nos colonnes. Quelques jours avant mon arrivée à cette armée, on avait perdu le poſte important de Saint-Ferréol, ce qui rendit la droite de notre ligne ſur le Thec plus difficile à garder. L'ennemi avait intérêt d'avancer

de

de ce côté, & d'y faire une trouée pour tourner notre grand camp du *Pla* de la République (autrefois *Pla del Rei*), ou pour pénétrer à Villemolaque, où nous avions nos fours; & il avait d'autant moins de peine à faire cette trouée, qu'il était maître des principales hauteurs.

La ligne de l'ennemi était, outre les positions naturelles, hérissée de batteries; il était entiérement maître des hauteurs des Pyrénées. Pour le contenir sur notre gauche, on avait, avant mon arrivée, établi un camp & des batteries à Villelongue: de cette maniere nous nous trouvions maîtres de la plaine du côté de Palau, Saint-André & Argelès. Cette position de Villelongue nous était d'autant plus avantageuse, qu'avec elle & Argelès nous conservions une communication par terre avec Collioures & Port-Vendres.

Notre armée, ayant une ligne fort étendue à défendre, était néammoins très faible en hommes. Plusieurs bataillons n'étaient pas armés, & quelques-uns l'étaient fort mal: ainsi il ne nous restait, en attendant du renfort, qu'à nous tenir sur une bonne défensive.

Je fesais fortifier notre ligne de défense le long du Thec par des fossés & de petites redoutes, pour suppléer par ces moyens aux forces en hommes qui me manquaient, lorsque, dans la nuit du 15 au 16 frimaire, je fus averti, par le rapport de plusieurs déserteurs espagnols, d'une prochaine & vive attaque de la part de l'ennemi. Quoiqu'on ne puisse pas strictement s'en rapporter aux relations des déserteurs, je profitai cependant de celles-là pour faire redoubler d'acti-

vité dans les travaux de défenſe, & ſur-tout dans la ſurveillance de tous nos poſtes.

Voici la lettre que je fis paſſer au général de brigade commandant le camp de Villelongue :

« De Bagneuls les Aſpres, le 16 frimaire » au matin.

» J'ai reçu, citoyen, les renſeignemens que » tu m'as fait paſſer de l'affaire ſurvenue aux » Alberes : je penſe que le général de diviſion s'y » ſera porté, & qu'il eſt dans une exacte ſur- » viellance ſur tous les points de ſa diviſion. (*)

» Je dois te prévenir que, d'après le récit » de tous les déſerteurs eſpagnols, il y a des indi- » ces que l'ennemi veut nous livrer une attaque » générale : c'eſt ce qui m'a empêché d'aller du » côté des Alberes les combattre à ton côté. J'ai » dû reſter ici, où la ligne eſt plus étendue, » & où l'attaque ſera plus forte. Je te charge de » prévenir ton général de diviſion de l'indice » que j'ai qu'on nous attaquera, pour qu'il ſe » tienne par-tout en état de n'être pas ſurpris.

» *Signé*, le général en chef DOPPET. »

En voyant une telle lettre, un tel avis donné par un général en chef, on devrait s'attendre que cette inſtruction aurait engagé à ſe tenir ſur une grande ſurveillance, & à mettre en uſage les moyens de défenſe... Pas du tout ; on fit

(*) L'ennemi avait fait une petite attaque du côté de la montagne des Alberes ; mais cela s'était terminé par une courte & légere fuſillade de part & d'autre.

tout le contraire, ainſi qu'on va s'en convaincre dans le paragraphe ſuivant.

§. 136. Il fut, ſans ma participation & à mon inſu, dreſſé un imprudent plan d'attaque, dans la diviſion qui était de l'autre côté du Thec; c'eſt-à-dire, dans la diviſion de Collioures, dont Villelongue feſait partie.

Ignorant abſolument ce funeſte projet & ce coupable oubli des devoirs militaires, je crus que les canonnades & fuſillades que j'entendis de grand matin le 17 frimaire du côté de Villelongue, étaient le prélude de l'attaque de nos ennemis, & je courus me placer au centre de notre ligne.

Sentant la diviſion de Collioures, & ſur-tout la brigade de Villelongue, fortes en hommes & en artillerie, & ne me doutant pas ſur-tout qu'on eût dégarni le poſte de Villelongue pour aller ſans ordre & ſans raiſon guerroyer ailleurs, j'étais ſur mes gardes dans les deux autres diviſions. Je ne prenais prudemment que des meſures défenſives.

Mais ne voyant de notre côté que de fauſſes attaques, & entendant qu'un feu continu & actif ſe feſait toujours du côté de Villelongue, je crus qu'il était de mon devoir de m'y porter. Il me fallait cependant pourvoir à la ſûreté des camps en-deçà du Thec avant de paſſer de l'autre côté: je pris en outre, pour dégager Villelongue, le parti d'ordonner dans le centre le départ d'une colonne pour inquiéter l'ennemi, & par une attaque au moins ſimulée le faire rentrer dans ſa ligne.

Pour remplir ces objets, voici l'ordre que je donnai de ſuite par écrit aux généraux que je laiſſais à Bagneuls les Aſpres, & au camp de la République.

« Au quartier-général de Bagneuls les Aſpres, le » 17 frimaire au matin (7 décembre 1793).

» Comme l'ennemi paraît ſe jeter en force ſur » la diviſion de Villelongue & Collioures, & » que ſes autres mouvemens ſur notre centre » n'ont été que de fauſſes attaques, il faut, » en nous tenant ſur une bonne défenſive ſur » tous nos points, porter une colonne ſur le » centre de la ligne de l'ennemi, l'attaquer, & » tâcher de le couper dans le milieu de ſa ligne. » Cela diſtraira, & détournera les forces qu'il » porte ſur Villelongue.

» Il eſt d'autant plus important d'attaquer de » notre côté, qu'on dit que les Eſpagnols ont » auſſi attaqué le Col de Bagneuls. Ces diverſes » attaques de la part de l'ennemi ont néceſſité » qu'il diviſât ſes forces, & nous pouvons con- » ſéquemment nous porter ſur un point. Le » centre me paraît le meilleur. Je me porte du » côté de Villelongue. Les généraux que je laiſſe » ici, inſtruits parfaitement de la localité, ſe » concerteront de ſuite tous deux pour ce mou- » vement, & pour faire cette diverſion.

» Le chef de l'état-major pourvoira toutes les » colonnes de munitions de toute eſpece.

» *Signé*, le général en chef DOPPET. »

J'ordonnai qu'il fût placé de la nouvelle ar-

tillerie ſur les bords du Thec; & après avoir donné quelques autres ordres néceſſaires, je pris quatre ordonnances avec moi, & avec un aide-de-camp je traverſai la riviere du Thec vis-à-vis de Brouillas.

Je parcourus les plaines de Palau & de Saint-André, ſans trouver un ſeul ſoldat de notre armée, ni de celle de l'ennemi; je ſus ſeulement, par quelques femmes de ces villages, que nos troupes en avaient été repouſſées. Echauffés par cet accident, & aveuglés ſur le danger que nous courions de ce côté, n'étant que cinq, nous ne retournâmes pas ſur nos pas. Nous ſuivîmes le chemin qui conduiſait à Argelès. A demi-lieue d'Argelès, je rencontrai une partie d'un de nos bataillons, qui, n'ayant aucun ordre, ne ſavait où ſe rendre: je le conduiſis avec moi à Argelès. J'y trouvai le général de diviſion avec un repréſentant du peuple, & nous prîmes des meſures pour rallier les troupes, couvrir Argelès & Collioures.

Comme je ſus que beaucoup de ſoldats avaient quitté cette diviſion, & qu'ils avaient paſſé le Thec, je me rendis de ſuite à Elne pour les y rallier, & les renvoyer à leur diviſion.

J'avais quitté cette diviſion ſans faire des reproches aux généraux du funeſte événement qui venait d'arriver, parce que j'en ignorais les cauſes & les détails. Mais quelles furent mon indignation & ma ſurpriſe, lorſque le chef de l'état-major de la diviſion m'envoya le rapport ſuivant! Je le tranſcris ici pour faire connaître au juſte les cauſes de la perte de Villelongue:

» *Rapport de l'affaire du 17 frimaire à Villelongue, fait par l'adjudant-général Lentheric, chef de l'état major de la diviſion de Collioures.*

» Hier 16 du courant, nous avons été attaqués par l'Eſpagnol ſur la montagne des Alberes à ſix heures du matin; je jugeai, par la fuſillade, que nous étions repouſſés : auſſi-tôt le général de brigade fit renforcer la troupe qu'il y avait ſur la montagne. Le feu continua toute la journée; & une ordonnance, qui vint nous demander des cartouches, vint nous dire que l'ennemi s'était emparé d'une batterie. Je fis porter à l'inſtant des munitions & de l'eau-de-vie. Enfin ſur les huit heures du ſoir on vint nous apporter la nouvelle que nous avions repris notre poſition.

» Aujourd'hui 17, toutes les meſures étaient priſes pour attaquer Monteſquiou. Le chef de brigade Reimond devait s'emparer des retranchemens que l'ennemi avait faits de nouveau; il avait pris, pour cette opération, la meilleure troupe de la diviſion, & Monteſquiou devait s'enlever de vive force.

» La nuit était fort obſcure : l'ennemi, qui dans la journée avait reçu des forces de Bellegarde & du Boulou, fit marcher deux colonnes, dont l'une fit un grand détour pour attaquer notre batterie à droite; l'autre, par un mouvement que je ne puis concevoir, vint ſe mettre en face de la batterie du centre. Il y a à préſumer qu'ils ont reſté ventre à terre une grande partie de la nuit.

» Nous devions les attaquer au point du jour; les ordres les plus précis étaient donnés dans toute notre ligne. J'étais au camp de Villelongue à onze heures de la nuit, & je crus appercevoir dans tous mes freres d'armes de très bonnes dispositions pour vaincre ou mourir; & je ne sais par quelle fatalité l'ennemi nous prévint & nous attaqua.

» A six heures du matin le 17, leur canon, qui devait leur servir de commandement préparatoire, tira; un instant après, celui d'attaque; la fusillade commença; l'ennemi emporta Villelongue. Nous battîmes en retraite; nous nous rendîmes à Argelès, où je rassemblai les débris de l'armée. *Signé*, LENTHERIC, adjudant-général.

On voit par ce rapport, que sans me consulter, & malgré l'avis d'une attaque prochaine de la part de l'ennemi, on avait projeté d'aller attaquer Montesquiou, & que pour cela on avait enlevé au poste de Villelongue ses meilleures troupes. Il est certain que l'ennemi, apparemment instruit de cette manœuvre par des traîtres, profita de l'absence des troupes pour se jeter sur Villelongue, enlever les camps & les batteries.

Ce qu'il y avait de plus étonnant dans cette défaite, c'est que cette division était plus forte que les trois autres ensemble; elle était composée de treize ou quatorze mille hommes. On y demandait sans cesse des armes, des provisions & des bataillons, parce que malheureusement on y avait toujours dans la tête le projet

d'aller du côté de Roſes, ſans ſonger que nous étions, de notre côté, très embarraſſés pour empêcher l'ennemi de marcher ſur Perpignan.

Cette diviſion ſe regardait depuis longtems comme feſant une armée à part. Dagobert l'avait dit; je l'ai répété, & voulu l'empêcher : mais malheureuſement cette prétention, & les moyens employés pour l'établir, finirent par nous faire perdre Port-Vendres & Collioures. (*)

§. 140. J'avais paſſé la nuit du 17 au 18 frimaire à Elne pour faire retourner avec ordre à la diviſion de Collioures les troupes qui avaient paſſé le Thec après la perte de Villelongue.

Je revins au quartier-général, où j'appris encore avec aſſez de mécontentement, qu'on n'avait pas tenté le mouvement de diviſion que j'avais ordonné.

Nous travaillâmes de ſuite à régler nos moyens de défenſe ſur la nouvelle forme que l'échec du 17 venait de donner à notre ligne; & ſur la demande que fit le commiſſaire ordonnateur en chef de reculer le quartier-général à Perpignan, à cauſe de quelques magaſins, je convoquai un conſeil de guerre le 18 frimaire. Il y aſſiſta onze officiers généraux, & l'on y détermina les meſures ci-après:

« Sur la demande formelle du commiſſaire en chef, & d'après les motifs expoſés par le chef de l'état-major, le quartier-général ſera

(*) Ces deux places nous furent enlevées pendant ma maladie; je n'en fus inſtruit que vers le milieu de ma convaleſcence.

porté à Perpignan ; les magaſins des effets de l'armée y ſeront auſſi tranſportés.

» On évacuera ſur Collioures les munitions de guerre qui ſe trouvent à Argelès ; on fera tranſporter à Elne les effets de campement ou d'habillement qu'on en retirera.

» On établira une redoute vers Ortaffa ; on la placera de maniere à arrêter de ce côté les incurſions de l'ennemi ſur les bords du Thec.

» On creuſera un foſſé ſur la gauche de Bagneuls les Aſpres ; on établira deux pieces de quatre ſur l'extrêmité du plateau qui regarde la riviere.

» On placera le parc d'artillerie à la jonction des trois chemins ſous Bagneuls les Aſpres ; le parc ſera ceint d'un foſſé, & gardé par un bataillon.

» On conſervera cent mille rations de biſcuit à Villemolaque, & on l'alimentera ſeulement pour quatre jours en farine.

» On occupera Elne ; on en défendra les approches par deux pieces d'artillerie.

*Signés, les officiers généraux préſens.* »

Quoique le quartier-général fût porté à Perpignan, je viſitais tous les jours notre ligne ſur les bords du Thec. On m'annonçait des renforts de l'intérieur, & je les attendais pour prendre de meilleures poſitions.

Je l'avais fait obſerver au conſeil de guerre, il n'y a rien qui fatigue & décourage tant la troupe que de la garder long-tems ſur la défenſive, & ſur-tout lorſque les camps man-

quent de paille. J'avais dit que, pour rendre l'énergie aux troupes, il fallait les rendre attaquantes ; ne dût-on faire qu'un petit mouvement. Mais mon avis ne fut pas adopté pour tenter ce mouvement dans l'état où nous nous trouvions, & l'on s'en tint aux articles que je viens de citer dans l'extrait du procès-verbal du conseil de guerre.

§. 141. Mon espoir d'améliorer notre sort ne fut pas de longue durée ; car le 21 ou le 22 frimaire an 2 de la république, il arriva à Perpignan un commissaire du pouvoir exécutif, chargé d'instructions du ministre de la guerre, & de cet arrêté du comité de salut public.

« *Extrait des registres du comité de salut public de la convention nationale, du* 14^e *jour de frimaire an* 2 *de le république* ( 4 décembre 1793 ).

» Le comité de salut public arrête que l'armée des Pyrénées Orientales sera provisoirement réduite à quinze mille hommes effectifs sous les armes & en activité de service, y compris les garnisons, & que tout le reste partira de suite pour grossir l'armée qui est devant Toulon.

» Le ministre de la guerre rendra compte des ordres qu'il aura donnés à ce sujet.

» *Signés, les membres du comité.*

*Pour copie conforme*,

L'adjoint au ministre, JOURDEUIL. »

On doit penser dans quel embarras dut me jeter l'exécution de cet ordre, quand on voudra bien se donner la peine de faire les réflexions

ſuivantes. L'armée des Pyrénées Orientales comprenait une immenſité de terrein ſur la côte depuis Aigues-Mortes juſqu'à Bagneuls-les-Mers. Elle s'étendait depuis Perpignan juſqu'à la Cerdagne eſpagnole incluſivement; & depuis là, elle embraſſait toute la frontiere de l'Arriege, en y comprenant à ſon extrêmité la vallée d'Aran. Cette armée avait de plus à garder la diviſion de Collioures, qui par terre était preſque entiérement cernée par l'ennemi.

Il y avait dans cette armée des places fortes & des poſtes importans, qu'on ne pouvait abandonner à eux-mêmes ſans compromettre l'intérieur de la république. Tels ſont, Cette, Narbonne, Agde, Perpignan, Collioures, Port-Vendres, le fort Saint-Elme, Villefranche, Mont-Libre, Puycerda, & Belver. Il fallait dans tous ces endroits des garniſons capables au moins d'y faire & d'y ſoutenir un ſervice de ſurveillance ou de ſimple police. Comment remplir tous ces objets avec quinze mille hommes? Le fait était impoſſible, nous trouvant ſur-tout en face d'un ennemi nombreux.

On remarquera que, par ſes inſtructions, le commiſſaire du pouvoir exécutif ne devait faire partir aucune troupe de nouvelle levée, & qu'il ne devait reſter que celles-là à l'armée des Pyrénées.

Mon premier ſoin fut ſans doute de chercher & combiner tous les moyens poſſibles de remplir les vues du gouvernement: mais ne pouvant faire la réduction telle qu'on la demandait, je mis le commiſſaire au fait de notre

ſituation ; & d'accord avec lui, nous l'expoſâmes au miniſtre.

Je travaillai, en attendant la réponſe, à prendre des poſitions capables de nous rendre moins funeſte la réduction qu'on ferait. Nous décidâmes, avec les autres officiers généraux & les repréſentans du peuple, qu'on abandonnerait la ligne formée le long du Thec; qu'on ramenerait les troupes & l'artillerie au camp retranché qui avait été fait au commencement de la guerre pour couvrir Perpignan, & qu'on établirait un petit camp ſur quelque endroit avantageux entre Villefranche & Perpignan, pour diſputer à l'ennemi l'entrée du Conflans. Cependant, il ne ſuffiſait pas d'ordonner une telle retraite pour l'opérer ; car nous manquions de chevaux & de mulets pour ramener notre artillerie. Ajoutons à cela le découragement que cette manœuvre allait jeter dans les troupes.

§. 142. Forcé à cette retraite, & pour la cacher à l'ennemi, je ſentis que le meilleur moyen était de lui livrer une attaque le jour qu'on enleverait la groſſe artillerie de ſes batteries ſur la ligne. Je prévis que cette opération rendrait non-ſeulement l'énergie à nos freres d'armes ; mais encore je réfléchis que, ſi nous n'attaquions pas, l'ennemi pourrait nous voir rétrograder ſur Perpignan, & conſéquemment nous tomber deſſus.

Je donnai donc les ordres néceſſaires pour la retraite ſur le camp de l'Union, des magaſins reſtans, de l'artillerie, & autres forces dont je n'avais pas beſoin pour l'attaque projetée,

en recommandant que cette retraite ne commençât que dans l'inſtant que j'attaquerais l'ennemi.

J'ordonnai à un officier général de ſe porter le 28 frimaire ( 18 décembre 1793 ), entre onze heures & minuit, avec une colonne que je lui avais déſignée, ſur les bords du Thec vis-à-vis de Brouillas : il devait traverſer cette riviere ſous Brouillas, & marcher ſur Villelongue.

Je pris une autre colonne pour venir paſſer le Thec ſous Elne, afin de prendre l'ennemi d'un autre côté, & nous emparer, avec la premiere colonne, du camp des Eſpagnols & de ſon artillerie à Villelongue.

La colonne de Brouillas n'exécuta pas ponctuellement l'ordre : elle n'attaqua que le 29 au matin entre ſix & ſept heures ; de maniere que je fus forcé de reſter avec ma colonne du côté d'Elnes toute la nuit, à attendre vainement le ſignal que j'étais convenu que le général me ferait dès qu'il aurait traverſé la riviere.

Cependant, malgré ce retard, nous nous rendîmes, le 29 frimaire an 2 de la république ( 19 décembre 1793 ), maîtres du camp de Villelongue. Nous y fîmes beaucoup de priſonniers, & nous leur enlevâmes vingt pieces d'artillerie, qui toutes furent conduites à Perpignan.

Cette victoire rendit l'énergie aux troupes ; car l'ennemi, qui voulut enſuite nous attaquer dans notre retraite, fut vigoureuſement repouſſé.

§. 143. Pour conduire ma colonne au-delà du Thec le 28 au ſoir, & pour faire la retraite de Villelongue dans la matinée du 29, j'avais ſouvent traverſé le Thec : ces fatigues, jointes peut-être à celles que je feſais ſans interruption depuis huit mois, & par-deſſus tout cela le poiſon continuel des inquiétudes, m'ôterent entiérement toutes les forces phyſiques dans l'après-midi du 29, après l'affaire de Villelongue. J'eus beaucoup de peine à me rendre le ſoir au quartier-général de Perpignan : je me couchai en y arrivant, & ce ne fut que le 10 ou 12 ventoſe que je pus quitter le lit ; c'eſt-à-dire, deux mois & demi après.

Je ſus après ma guériſon, & je me fais un plaiſir de le dire, que le général Pérignon (actuellement ambaſſadeur de la république en Eſpagne) aſſura la retraite de notre artillerie ſur le camp de l'Union, par ſon courage & ſon intrépidité : à ce moment, ſans lui, l'ennemi nous eût fait beaucoup de mal.

## CHAPITRE III.

*Epoque & durée de ma maladie à Perpignan. Etat malheureux de l'armée. Arrivée des vainqueurs de Toulon. Plan d'attaque du général Dugommier. Mort du général Dagobert dans la Cerdagne Eſpagnole.*

§. 144. Je me mis au lit le 29 frimaire an 2 de la république ( 19 décembre 1793 ) en revenant de l'affaire de Villelongue. Il y avait déjà quelques jours que j'étais indiſpoſé ; mais j'y feſais peu d'attention, & je croyais diſſiper cette légere affection par l'exercice & les courſes à cheval que néceſſitaient mes fonctions. Cependant je ne pus échapper à la cruelle épidémie qui feſait les plus grands ravages dans notre armée ; & entre le 29 & le 30, je perdis entiérement les forces phyſiques & morales.

Cette funeſte maladie nous enleva plus de dix mille hommes, entre leſquels y eut pluſieurs officiers de ſanté, quatre ou cinq officiers généraux, & le commiſſaire ordonateur en chef de l'armée. Ce nombre eſt à peu près celui des morts ; mais nous eûmes une immenſité prodigieuſe de malades, & l'on fut forcé de prolonger les évacuations des hôpitaux à plus de cinquante lieues de l'armée.

Les repréſentans du peuple qui ſe trouvaient à cette armée, & les commiſſaires du pouvoir

exécutif qui y étaient au nombre de huit ou neuf, vinrent de ſuite chez moi s'aſſurer de mon état, pour ne pas laiſſer l'armée ſans chef, & pour que la choſe publique ne ſouffrît pas de ma maladie.

Un de mes aides-de-camps rédigea un ordre par lequel je cédais le commandement à un autre officier général, & je ſignai cet ordre. C'était le général de diviſion Daouſt que je chargeais du commandement proviſoire, parce qu'il avait déja commandé en chef cette armée après le départ du général Barbantane, & parce qu'il ſe trouvait conſéquemment plus au fait.

Mes aides-de-camps porterent au bureau de l'état-major tous les papiers qu'ils trouverent chez moi, relatifs à l'armée; & chaque fois qu'il arrivait de la convention, ou du bureau de la guerre, des lettres à mon adreſſe, on les renvoyait à mon ſucceſſeur, ou au chef de l'état-major.

Je me fais un ſatisfeſant devoir de déclarer que je trouvai, chez les habitans de Perpignan, tous les ſecours que néceſſitait le danger de ma poſition. Les adminiſtrateurs du département m'envoyerent une garde-malade qui était connue depuis long-tems par ſon aſſiduité, ſon zele, ſes connaiſſances, & les ſoins qu'elle donnait aux malades. La municipalité s'empreſſa de ſatisfaire au beſoin de divers meubles, & du linge, dont je m'étais paſſé juſqu'alors, parce que j'avais été en ſanté, & que j'avais vécu dans les camps. Pluſieurs citoyens ſe firent un

plaiſir

plaiſir de me veiller tour-à-tour pendant tout le tems que dura ma maladie : enfin, quelque dangereux que fût mon état, j'eus le bonheur de me trouver, comme en famille, parmi les républicains de Perpignan.

Je n'ai pas beſoin d'entrer dans de longs détails ſur la gravité de ma maladie ; elle fut connue, & rapportée dans le tems. Ce fut, je l'avoue, une bien douce jouiſſance pour moi, lorſque dans ma convaleſcence je lus divers papiers publics où je vis des républicains de toute la France avoir pris intérêt à mon ſort. Ces témoignages fraternels de ſenſibilité furent ſi chers à mon cœur, que leur ſouvenir me dédommage encore de toutes les calomnies que des contre-révolutionnaires vomiſſent contre moi.

§. 145. Pendant ma maladie, de grands événemens ſe paſſaient dans l'armée des Pyrénées Orientales. Les Eſpagnols s'emparerent de Collioures, Port-Vendres, & du fort Saint-Elme. Apparemment que les ennemis, repouſſés de Toulon, étaient venus deſcendre des troupes du côté de Roſes, & qu'avec celles miſes à terre d'un côté, & leur flotte de l'autre, ils avaient ſurpris notre diviſion de Collioures & l'avaient accablée par la ſupériorité de leur nombre.

Malade & ſans connaiſſance, je ne fus inſtruit, ni de notre célebre repriſe de Toulon, ni de notre funeſte perte de Collioures & de Port-Vendres ; je ne ſus même tout cela que vers le milieu de ma convaleſcence.

Je ne ſus auſſi que vers le milieu de ma con-

valeſcence, qu'on avait deſtitué & arrêté pluſieurs officiers-généraux, par ſuite des événemens funeſtes de Collioures & Port-Vendres. On me dit alors qu'ils avaient été accuſés & convaincus de trahiſon ; mais étant malade à l'époque de leur arreſtation, je n'avais point été conſulté ; & n'ayant eu aucune connaiſſance à ce ſujet, je ne fus ni entendu ni interrogé dans leur procès.

J'ai le droit de faire ici ce que j'ai fait dans un autre endroit de mes mémoires, pour confondre mes calomniateurs ; c'eſt de les renvoyer aux archives du tribunal révolutionnaire de Paris, à celles du bureau de la guerre & du comité de ſalut public, pour juger ſi je fus leur dénonciateur. Outre cette preuve, je peux encore les renvoyer à toute la ville de Perpignan, qui ſut que j'étais moribond à cette époque, & que j'étais hors d'état de faire la moindre correſpondance.

Cette réflexion n'eſt point jetée ici pour condamner des accuſateurs que je n'ai pas connus, ni pour faire entendre qu'on devait abſoudre des accuſés, s'ils furent légalement reconnus coupables. Jeté hors de cauſe par le fait même de ma maladie, je ne peux aucunement en connaître. Ce que j'en dis eſt ſeulement pour démontrer mathématiquement que je n'y ſuis entré pour rien.

Il eſt probable que le général en chef Dugommier, dont le témoignage ne peut pas être ſuſpect, avait eu quelques preuves de trahiſon à la diviſion de Collioures, puiſque, dans la capi-

tulation que l'on fit avec l'Eſpagne, ce général, en parlant des poſtes de Collioures, Port-Vendres & Saint-Elme, ajouta ces mots : *livrés par la trahiſon.* Et, qu'il me ſoit permis de le dire en paſſant, je crois que ce furent ces mots, ſignés par le général eſpagnol & mis dans une capitulation, qui engagerent l'Eſpagne à ne pas vouloir remplir les engagemens contractés lors de la repriſe de ces places par l'armée des Pyrénées.

Je ne dois pas paſſer à un autre objet, ſans déſabuſer ceux qui m'auraient mal compris au ſujet des déſtitutions & arreſtations faites à l'armée : en diſant que je ne fus point accuſateur, je n'ai pas voulu dire qu'on dût rougir de l'avoir été. J'ai toujours penſé que les perfidies militaires feſant répandre le ſang des ſoldats, il était du devoir des républicains d'empêcher ces perfidies. J'ai cru que dans les accuſations il n'y a de crime & de honte que pour les faux témoins. Il eſt probable que ceux qui ont tant crié contre les dénonciateurs, étaient des gens qui voulaient remplir leurs poches, ou faire d'autres crimes, ſans qu'on oſât les accuſer : ſi telle n'eût pas été leur intention, ils ne ſe feraient recriés que contre les faux dénonciateurs.

§. 146. Ma maladie fut très grave pendant près de trente jours : comme il y avait beaucoup de malades à Perpignan, & que je croyais, en changeant d'air, me rétablir plus tôt dans mon pays, j'écrivis au miniſtre de la guerre pour demander un congé. En me l'adreſſant, il me fit la réponſe ſuivante :

» Paris 4 pluvioſe an 2 de la république (23 janvier 1794).

» Le miniſtre de la guerre au général en chef de l'armée des Pyrénées Orientales.

» Le conſeil exécutif, citoyen général, auquel j'ai communiqué ta lettre, conſent volontiers que tu ailles te rétablir dans ton air natal, ſur-tout ſi ce voyage peut hâter ta convaleſcence; car il ſe perſuade que, ſi ton rétabliſſement s'annonçait comme devant être plus prompt que tu ne l'eſpérais d'abord, tu ne t'éloignerais pas du poſte où tu ſervirais la république ſuivant tes forces, de concert avec le brave Dugommier, qui ne s'arrête pas plus que toi à la petite gloriole perſonnelle des anciens chefs, qui s'attribuaient tous les ſuccès, tandis que les républicains les mettent en commun.

» D'ailleurs tu ſais que Dugommier veut ſe rendre le plus tôt poſſible dans le ſein de la convention, & il ſera bon d'être à portée de reprendre dès que tu le pourras.

« *Signé, le miniſtre de la guerre.* »

Ce fut dans l'intervalle qui ſe paſſa entre ma demande de congé, & la lettre du miniſtre, que je vis, en liſant des papiers publics, que nous avions perdu Collioures, Port-Vendres & Saint-Elme. Vivement touché de ces malheurs, & deſirant coopérer à les venger, je crus ne devoir plus profiter du congé de convaleſcence; & j'écrivis au miniſtre le 2 pluvioſe:

« Je ne veux plus aller reſpirer l'air natal. Le deſir de venger la république, l'eſpoir de chaſſer l'ennemi de notre territoire, ſuffiſent pour hâter ma convaleſcence, & me rendre toutes mes forces. Tout s'organiſe, la confiance renaît, les vainqueurs de Toulon arrivent, & la vengeance nationale, pour avoir été plus lente ici, n'en ſera que plus terrible.

» *Signé*, le général en chef DOPPET. »

§. 147. Quoique commençant à pouvoir écrire, je ne pouvais pas encore quitter le lit : je me diſtraiſais par la lecture ; mais la non-occupation me laiſſait encore, malgré l'invention des diſtractions, beaucoup de tems à donner aux réflexions. Ce fut dans le commencement de ma convaleſcence qu'il me vint dans l'idée de faire & publier l'inventaire de tout ce que je pouvais poſſéder ; il me ſembla que dans une république les fonctionnaires devaient à leur honneur, & à la conſervation du tréſor public, un expoſé véridique de leur fortune ; il me parut que, pour rendre ce tableau de fortune exact & utile, il fallait que ces fonctionnaires déclaraſſent dans l'inventaire ce qu'ils avaient avant d'entrer en fonctions.

Je ſuivis, je l'avoue, une marche encore plus étendue dans ma reddition de comptes ; car je fis imprimer l'inventaire de ce que je poſſédais avant la révolution, de ce que j'avais étant général, & de ce que je poſſéderais toute ma vie. On voit que je renonçais aux accidens des loteries, des trouvailles, des cadeaux, des tours

de bâton, des contrats de penſion, & autres moyens qui peuvent ſauver la honte d'un vaurien qui s'eſt enrichi par ſes rapines.

Il eſt vrai que je n'eus pas, en feſant la confeſſion de mes avoirs médiocres, le plaiſir de jouer l'opulent ; je dis dans cet imprimé ce qui m'eſt effectivement arrivé ; c'eſt-à-dire, que je ſaurais quitter mon grade, comme un ſoldat républicain quitte ſa giberne, & que j'irais cultiver le bien de mes peres.

Cet inventaire fut imprimé à Perpignan le 12 pluvioſe an 2 de la république (31 janvier 1794). J'en fis paſſer un exemplaire à l'adminiſtration de notre département, pour qu'en tout tems cette déclaration ſervît à m'accuſer, s'il venait à me prendre l'idée de m'enrichir, comme tant d'autres.

Je ne ſais pas ſi cet exemple a été ſuivi par beaucoup de fonctionnaires ; mais je penſe que la reddition de comptes des avoirs paſſés & des avoirs préſens embarraſſerait beaucoup d'individus, ſur-tout quand ils en ſeraient à la raiſon ou à la cauſe des avoirs préſens....

§. 148. On a vu, dans le paragraphe 146, que le miniſtre de la guerre me diſait dans ſa lettre de ſervir comme je le pourrais de concert avec le général Dugommier juſqu'au moment où je ſerais aſſez rétabli pour reprendre le commandement. J'écrivis donc à ce général que, ne pouvant pas encore quitter ma chambre, je lui offrais de m'occuper du travail relatif aux adminiſtrations, pendant qu'il s'occuperait des autres objets importans de l'armée. Je tranſcris

la réponſe qu'il me fit, pour prouver qu'on eut tort de vouloir faire croire dans le tems que, comme généraux en chef tous deux, nous nous jalouſions l'un & l'autre.

« Perpignan le 18 pluvioſe an 2 de la république ( 6 janvier 1794 ).

Le général en chef Dugommier, au général en chef Doppet.

» Brave général & ſincere ami. Rien ne m'a fait plus de plaiſir que la juſtice que tu as rendue à mes ſentimens pour toi : ils ſeront durables, car tu ne ceſſeras de les mériter. Nous nous convenons ſous tous les rapports ; nous devons donc être toujours enſemble.

» Je ſuis venu à ton ſecours ; maintenant tu m'offres le tien ; il eſt beau de s'acquitter, & je t'aſſure que j'accepte volontiers ta propoſition. L'amour de la choſe publique te dévore, je ſuis fier de te reſſembler ; ainſi concertons-nous pour ſon plus grand intérêt. Les relations & les connaiſſances que tu as acquiſes dans cette armée te mettront à même de m'aider ſouvent ; inſtruis-moi de ce qui pourrait m'échapper ; & tandis que mon devoir m'appellera à l'extérieur, fais-moi connaître ce qui peut être utile à l'intérieur.

» Je te communiquerai ſur-tout mes doutes, & le beſoin que j'aurai d'être éclairé. C'eſt ainſi que de vrais républicains, par un concert fraternel & vraiment patriotique, doivent régénérer une armée où l'intrigue & l'égoïſme ont trop long-tems ſacrifié la confiance de la nation.

Guéris promptement tes véſicatoires, afin que nous allions en poſer ſur la nuque des ennemis. Salut & fraternité.

» *Signé*, DUGOMMIER. »

Le général Dugommier était venu au ſecours de l'armée des Pyrénées Orientales avec une partie de celle de Toulon après la repriſe de cette ville ; victoire célebre & importante, qui avait été remportée dans la derniere décade de frimaire an 2 de la république, c'eſt-à-dire, entre le 15 & le 18 décembre 1793.

Ce fut ma maladie qui l'engagea à continuer ſa carriere militaire ; car il était membre de la convention nationale, & comme tel il allait rejoindre ſon poſte, lorſque le comité de ſalut public l'invita à ſe rendre aux Pyrénées juſqu'à mon rétabliſſement.

Je l'avais connu avant ſon arrivée à Perpignan, puiſque je lui avais remis le commandement devant Toulon. Nous avons été aux Pyrénées dans la plus fraternelle intelligence, & c'eſt à tort qu'on a ſuppoſé, dans pluſieurs circonſtances, une méſintelligence entre nous. Mais tel eſt le malheur des hommes qui ſont chargés de fonctions importantes, qu'on trafique de leurs opinions à leur inſu ; on change leurs idées, on traveſtit leurs diſcours ; on ſe plait à diviſer les gens en place ; & cela eſt d'autant plus facile, qu'ils ſont toujours trop occupés pour s'en appercevoir. Il y a des gens, ſur-tout dans les états-majors, qui, pour ſe donner de l'importance, font croire qu'ils ont la confiance du gé-

néral en chef; ſur cette intimité ſuppoſée, ils bâtiſſent des hiſtoires de confidence; ils les donnent ſous le ſecret pour qu'on ne le garde pas; ils brouillent tout, & le plus honnête homme ſe trouve plus d'une fois compromis par ces odieuſes manœuvres.

Dugommier n'a pas beſoin que je faſſe ſon éloge; car toute la France ſait qu'il eſt mort au champ de la gloire, & que ſes ſuccès militaires ont gravé ſon nom dans le panthéon de l'hiſtoire.

§. 149. Dès que je pus quitter la chambre, j'accompagnai le général dans quelques-unes de ſes tournées: nous viſitions les camps; & comme il n'avait pas encore ſes moyens d'attaque tout prêts, on feſait ſouvent la petite guerre; je m'y trouvais avec lui.

Le général Dugommier fit, dans le commencement de germinal, partir le quartier-général de Perpignan, pour le porter à Poulieſtre & à Nils; étant à peu près rétabli, je ſuivis le quartier-général, & je me rendis à Nils le 11 germinal an 2 de la république (31 mars 1794).

Dugommier avait, depuis ſon arrivée dans cette armée, travaillé à l'organiſation des troupes; il préparait depuis long-tems les moyens propres à dégager entiérement cette frontiere de la préſence de l'ennemi, & l'armée républicaine ſe trouvait ſur un pied reſpectable. Dès que ſon plan d'attaque fut combiné, il me fit appeller à un conſeil de guerre, où ſe trouverent auſſi les repréſentans du peuple.

Je me fais un devoir de tranſcrire ici le plan

d'attaque conçu par le brave Dugommier : outre que c'eſt un moyen de rendre juſtice à ſes talens militaires, il me ſert encore à donner une idée exacte de nos forces & de la poſition de notre armée à l'époque de la fin de germinal ; c'eſt-à-dire, vers la fin d'avril 1794. Cette piece ſert auſſi à montrer les poſitions qu'occupait alors l'ennemi ſur les terres de la république ; enfin il ſert au complément de l'hiſtoire de la guerre des Pyrénées Orientales.

*Plan d'attaque pour l'armée des Pyrénées Orientales.* (*)

« Le ſuccès d'une attaque dépend des moyens » qu'on emploie, & ſur-tout de la maniere qu'on » les dirige. Après avoir comparé les nôtres avec » celles de l'ennemi, j'ai trouvé qu'en infanterie » nous ſommes à peu près égaux, mais qu'il eſt » ſupérieur en cavalerie. Il convient donc de pa- » ralyſer cette derniere arme, en prenant des » poſitions qui la rendent nulle. L'ennemi eſt

(*) Je penſe que nul ne peut être fondé à blâmer actuellement la publication des plans militaires qui ont eu une heureuſe exécution : je ſuppoſe même que la guerre pût de nouveau avoir lieu aux Pyrénées, il n'y aurait aucun danger de dire à préſent ce qui a été fait ; car le paſſé n'eſt pas un ſecret pour les Eſpagnols, puiſqu'ils s'y trouverent comme nous. Ces mémoires, loin d'être dangereux, fourniront au contraire quelques obſervations utiles. Je ſais qu'il y a des choſes qu'on ne doit point faire imprimer : tels ſont les plans à adopter pour la défenſe d'une place ou d'une frontiere.

» auſſi très fort en artillerie, & la plupart des » iſſues qui conduiſent à lui ſont fermées par des » amas de canons & d'obuſiers placés dans des » redoutes & des retranchemens qui en rendent » l'accès également difficile & meurtrier. Il faut » encore éviter cet appareil formidable, en tom- » bant ſur l'ennemi par des détours qu'il ne ſoup- » çonne pas, & qui nous mettront à couvert » dans notre marche juſques aux points eſſentiels » que nous devons attaquer.

» Après avoir conſidéré notre ſituation reſ- » pective, tant matérielle qu'individuelle, il a » été reconnu que nos moyens ſuffiſaient à deux » attaques réelles & à une troiſieme ſimulée. Les » diviſions du centre & de la gauche ſont deſti- » nées aux attaques vraies, & la diviſion de la » droite à la fauſſe.

*Mouvement du centre.*

» La diviſion du centre fournira trois mille » hommes qui défileront, à l'heure indiquée, » par le paſſage inférieur de Brouillas, & ſe por- » teront rapidement ſur la montagne des Alberes, » où ils ſtationneront dans la meilleure poſition » poſſible juſqu'à nouvel ordre. Au même inſtant, » ſept mille hommes défileront par le grand paſ- » ſage de Brouillas pour ſe porter ſur Villelon- » gue, s'en emparer, & former de Villelongue » ſur le Thec, une ligne répreſſive des ſecours » que le centre de l'ennemi pourrait jeter à Col- » lioures. L'artillerie volante & la moitié de notre » cavalerie ſoutiendront cette ligne, dont la ma-

» jeure partie ſe placera dans le camp ſous Vil-
» lelongue. A l'extrêmité inférieure de ce camp,
» on dreſſera une batterie qui correſpondra avec
» une autre établie à l'oppoſé ſur la rive gauche
» du Thec, & dont les feux croiſeront dans
» l'eſpace entre le camp & la rivere. L'artillerie
» volante & la cavalerie ſe tiendront derriere
» la montagne du camp, hors de la portée du
» canon de l'ennemi, & toujours prêtes à s'op-
» poſer au débouché de ſes troupes. Le général
» qui commande cette diviſion ſe bornera à
» exécuter ces diſpoſitions, à moins que les cir-
» conſtances ne lui favoriſent l'enlevement de
»Monteſquiou, qui aſſurerait alors la gauche
» de ſa diviſion, & rendrait ſa poſition plus
» avantageuſe.

*Mouvement de la gauche.*

» Le commandant de cette diviſion fera défiler
» toute la force qui doit attaquer Collioures &
» Port-Vendres, par le paſſage le plus près de la
» mer. Mais avant de ſe mettre en marche, il
» fera ſimuler par l'apparition de quelques bandes
» de miquelets, & quelques coups de canon ti-
» rés par intervalle, le paſſage du Thec vis-à-vis
» d'Elne, pour y attirer les forces & l'attention
» de l'ennemi. Peu de tems après, la premiere co-
» lonne compoſée de quinze cents hommes d'élite
» ſe portera avec la plus grande activité ſur le
» Puig de Las-d'Aines, en ſuivant la route qui
» lui ſera tracée, & qui la met à l'abri de toutes
» les batteries de l'ennemi. Arrivé au Mas-Bargès,

» le commandant de la colonne fera défiler vers
» la tour de la Maſſane cinq cents hommes
» pour s'en emparer, y ſtationner juſqu'à nouvel
» ordre, & s'oppoſer à la marche de l'ennemi.
» Cette premiere colonne ſera immédiatement
» ſuivie de la ſeconde colonne, compoſée auſſi
» de quinze cents hommes, qui paſſeront par la
» même route que la premiere. Au Puig de
» Las-d'Aines, elle continuera ſa marche pour
» deſcendre bruſquement ſur les hauteurs de
» Biard, prendre à revers les batteries corref-
» pondantes de Port-Vendres, & conſerver, s'il
» eſt poſſible, celle de la liberté, afin de fermer
» la ſortie du port, & balayer les anſes où doit
» débarquer notre artillerie. Les barques qui la
» portent ſeront averties de notre arrivée ſur
» la hauteur de Biard, par les ſignaux conve-
» nus. En attendant le placement des canons &
» des mortiers, qui s'exécutera le plus vivement
» poſſible à la tête du Puig-Japone, on tentera
» l'enlevement du fort Saint-Elme par l'eſcalade.
» Si elle réuſſit, nous ſommes maîtres de Col-
» lioures & Port-Vendres dans la même nuit;
» ſinon il faut les attendre de nos canons &
» mortiers. Cependant pour favoriſer leurs ef-
» fets, cinq mille hommes avec un détachement
» de huſſards & l'artillerie convenable, après
» avoir défilé par le même paſſage que les deux
» premieres colonnes, ont ſtationné à la tête
» de l'étang d'Argelès, & développé une ligne
» qui s'étendra ſur le Puig-Val-Marie, par le
» Mas-Jordi, & au-delà, afin de fermer toute
» iſſue à la garniſon d'Argelès, & la forcer de

» mettre bas les armes. Si ces mesures peu-
» vent être couronnées par l'arrivée de nos
» chaloupes canonnieres & de nos bombardes
» vis-à-vis de Collioures & de Port-Vendres,
» il est vraisemblable que l'Espagnol, bloqué
» par terre & par mer, n'aura aucune ressource
» pour échapper à une défaite complette.

*Mouvement de la droite.*

» Tandis que le centre & la gauche de notre
» armée exécuteront leurs mouvemens, la
» droite doit se borner à menacer l'ennemi, &
» à lui persuader par ses manœuvres que notre
» impulsion va se diriger sur le Boulou & sur
» Ceret.

» En conséquence le commandement de cette
» division prendra les positions les plus propres
» à tromper l'ennemi. Il portera à Bagneuls les
» Aspres un corps de trois mille hommes, qui
» embrassera le double avantage de surveiller
» ses entreprises sur nos camps, & d'inquiéter
» par leurs flancs les colonnes qui tenteraient
» de descendre au secours de Collioures. Il évi-
» tera cependant de se mettre trop en évidence
» du côté de Fourgues, afin d'éloigner de l'en-
» nemi tout soupçon sur nos desseins ultérieurs:
» il se contentera de distribuer les détachemens
» nécessaires pour l'empêcher de pénétrer vers
» cette partie.

» Pendant que la premiere ligne exécutera la
» moitié de notre plan d'attaque, tous les ba-
» taillons qui composent la seconde s'avance-

» ront à la garde des camps, & ſe déploieront
» ſur les éminences d'où ils peuvent être le
» mieux apperçus de l'ennemi, afin de lui inſ-
» pirer le découragement par le preſtige impoſant
» d'une force ſupérieure.

» Auſſi-tôt après la réduction de Collioures
» & Port-Vendres, les différens poſtes ſuffiſam-
» ment garnis, l'excédant de nos forces ſera porté
» ſur le centre & la droite de l'armée, pour
» ſuivre l'ennemi juſqu'à l'extrêmité de ſa ligne,
» le preſſer, & achever de l'anéantir. Parmi les
» meſures les plus propres à ce grand deſſein,
» celles qui rendraient ſa poſition toujours plus
» critique, & qui nous épargneraient la peine
» de le combattre dans ſes redoutes, doivent
» encore être préférées.

» D'après cette conſéquence, toute la partie
» maritime étant rendue à la république, la
» force déjà placée aux Alberes ſera portée par
» la diviſion du centre à cinq mille hommes
» qui deſcendront de cette montagne pour s'em-
» parer des hauteurs de la Coſteille. La diviſion
» de droite, de ſon côté, fournira deux co-
» lonnes, dont l'une de deux mille hommes,
» & l'autre de cinq mille. Ces derniers ſe met-
» tront d'abord en mouvement, & paſſant par
» Homs, prendront par Taillet la route de
» Palauda, pour arriver bruſquement au poſte
» des Capucins derriere Ceret, & gagner les
» hauteurs de Maureillas, en correſpondant avec
» les cinq mille hommes du centre poſtés au
» Puig de la Coſteille. La colonne de deux mille
» hommes de la diviſion de droite aura ſuivi

» parallélement celle des cinq mille hommes ; » en laiſſant ſur la montagne d'Infrancou & ſur » la Butte-Verte, de forts détachemens pour » aſſurer les derrieres des deux colonnes ; & le » reſte, au nombre de douze cents au moins, » ſe portera ſur le Vilar, afin d'occuper la » butte Saint-Paul, y reſter en obſervation, » & inquiéter l'ennemi vers le pont de Ceret, » tandis que les cinq mille hommes auront » paſſé à Palauda pour remplir leur miſſion.

» Par ces mouvemens, nous cernons l'enne- » mi ; nous avons évité toutes ſes batteries, » & rendu ſa cavalerie de nul effet, puiſqu'elle » ne peut nous atteindre dans nos poſitions. Les » troupes reſtées dans nos camps formeront » une force mobile, toujours prête à ſe porter » par-tout où l'exigera la ſûreté de nos com- » munications. Pour peu que réuſſiſſe cette der- » niere partie du plan d'attaque, l'Eſpagnol eſt » à notre merci ; Bellegarde ne tarde point à » ſe rendre, & l'armée des Pyrénées Orientales » aura bien mérité de la patrie.

» *Signé*, le général en chef DUGOMMIER ».

Tandis que ce général ſe diſpoſait à mettre à exécution ſon plan de campagne, & que nous étions convenus que je combattrais à ſes côtés, la mort nous enleva le brave Dagobert dans la Cerdagne eſpagnole. Les repréſentans du peuple m'ordonnerent d'aller l'y remplacer ; je me concertai donc avec le général Dugommier, ſur la diverſion que je pourrais opérer en ſa faveur, & je partis pour la Cerdagne le 3 floréal an 2 de la république (22 avril 1794).

CH.

# CHAPITRE IV.

*De mon commandement dans les deux Cerdagnes. Entrée en Catalogne. Priſe de Campredon & Ripoll. Réflexions ſur cette incurſion en Catalogne.*

§. 150. D'APRÈS un plan de campagne en Catalogne, préſenté à la convention nationale par Dagobert, ce général avait obtenu un arrêté du comité de ſalut public, qui l'autoriſait & le chargeait de mettre ce plan à exécution. Je ne tranſcrirai point ici ce plan de campagne, parce qu'il n'a point été mis à exécution, & que conſéquemment il doit reſter dans les archives du gouvernement. (*) Il ſuffit maintenant de ſavoir que l'article II de l'arrêté du comité de ſalut public, remis à Dagobert,

(*) Je l'ai dit plus haut dans une note, il y a des choſes qu'on ne doit pas publier, parce qu'il peut venir un tems où l'on peut avoir beſoin de les mettre à exécution. Je ſais que nous ſommes en paix avec l'Eſpagne, & j'eſpere qu'elle ſera de longue durée : cependant cela n'autoriſe pas un officier à publier ce qu'il peut ſavoir d'intéreſſant en cas de guerre. Le projet de Dagobert, & quelques autres, me ſervent à la confection d'un mémoire où ſont détaillés les moyens de défendre les Pyrénées & d'y faire avec avantage une guerre offenſive. Dès que j'aurai mis la derniere main à cet ouvrage militaire, je me ferai un devoir de le préſenter manuſcrit au gouvernement.

disait : « Un corps de deux mille hommes de » troupe d'élite, armée à la légere, avec six » cents chevaux, seront tirés de l'armée des » Pyrénées Orientales, & mis de suite à la dis- » position du général Dagobert. »

Ce général était arrivé à Perpignan vers la fin du mois de ventose ; Dugommier, étant à cette époque à la veille de frapper un grand coup, n'avait pu lui remettre les douze mille hommes. On lui avait seulement donné quatre ou cinq bataillons, & il était parti pour Puycerda.

Dagobert avait, pendant le mois de germinal, fait une petite invasion en Catalogne ; il avait attaqué & pris plusieurs villages en-avant de Belver ; il était entré dans la ville d'Urgel ; mais étant tombé malade en y entrant, on abandonna le projet d'attaquer le fort. La colonne se retira de la Seu-d'Urgel, & vint reprendre les premieres positions dans la Cerdagne espagnole.

Dagobert fut rapporté à Puycerda, où il mourut les derniers jours de germinal. Ses freres d'armes porterent son corps au Mont-Libre, & il fut enterré au pied de l'arbre de la liberté. Ce brave & ancien officier fut regretté de toute l'armée : on ne l'appellait que le *caporal* Dagobert, parce qu'il était toujours le premier au feu, & qu'il était très affable envers le soldat ; l'ennemi l'avait surnommé le *demonio*, à cause de son intrépidité & de ses succès. J'ai dit plus haut qu'il avait été destitué avant mon arrivée à l'armée des Pyrénées ; mais s'étant rendu à Paris, il y avait

prouvé ſon innoncence, & on l'avait renvoyé à ſon poſte un mois environ avant ſa mort.

§. 151. Je dois citer ici l'arrêté des repréſentans du peuple, en vertu duquel je me rendis dans les deux Cerdagnes, parce qu'il démontre que j'y fus envoyé pour remplacer le général Dagobert, pour y remplir les mêmes fonctions, & y jouir des mêmes privileges; c'eſt-à-dire, que je continuai d'être général en chef.

« Au nom de peuple français.

» Les repréſentans du peuple près l'armée des Pyrénées Orientales, conſidérant qu'il eſt important au ſalut de cette frontiere de prendre tous les moyens d'exécuter les plans de campagne tracés par le comité de ſalut public, & d'opérer le plus promptement poſſible la diverſion du côté de Puycerda;

» Conſidérant qu'il eſt urgent de donner un ſucceſſeur au général Dagobert que viennent d'enlever à la république les fatigues de la guerre:

» Arrête que le général Doppet ſe rendra ſur-le-champ auprès des troupes raſſemblées à Puycerda, pour en prendre le commandement & pour ſe conformer en tout aux diſpoſitions de l'arrêté du comité de ſalut public, & de celui que nous avons pris concernant ce commandement (*), & les meſures à prendre dans cette

(*) L'arrêté des repréſentans, cité dans celui du 3 floréal & concernant le commandement de Dagobert en Cerdagne, l'autoriſait à garder ſous ſes ordres le général de la diviſion du Mont-Libre, & à jouir des appoin-

partie importante de la diviſion militaire de l'armée des Pyrénées Orientales.

» A Nils le 3 floréal an 2 de la république.

» *Signés*, SOUBRANY. MILLAUD. »

Avant mon départ, le général Dugommier ne voulut point me donner d'ordres, ni me remettre d'inſtructions pour régler ma conduite : il me dit, ce qu'il m'a toujours répété depuis, que le décret de ma nomination au généralat en chef n'étant pas rapporté, il me regardait encore comme tel, & ne voulait point me donner d'ordres. Cependant, républicains l'un & l'autre, & ſentant que, ſous quelque nom ou quelque qualité que ce fût, notre devoir était de coopérer tous deux aux ſuccès de l'armée, nous convîmmes que, tandis qu'il agirait de ſon côté d'après les projets dont il m'avait fait part, je tirerais parti autant que poſſible des forces de la Cerdagne pour occuper & attirer l'ennemi de mon côté.

On me répéta ce qu'on avait dit à Dagobert à ſon arrivée ; c'eſt-à-dire, qu'on ne pouvait pas me fournir les douze mille hommes d'élite pour l'entrée en Catalogne, projetée par le comité de ſalut public.

Arrivé en Cerdagne, je pris les renſeignemens néceſſaires ſur l'état de nos forces, ſur nos poſitions, comme ſur celles de l'ennemi, & ſur ce qui avait été fait avant moi.

---

temens & autres prérogatives de général en chef. Ce qui était ſous ſon commandement s'appellait armée du centre.

Je trouvai, en arrivant à Puycerda, un agent civil, chargé par les repréſentans du peuple de la garde & reſponſabilité des priſes faites ſur l'ennemi, des contributions, de l'adminiſtration des bâtimens, des immeubles & meubles ſaiſis pour la république. Je n'eus à me mêler de rien de tout cela, & je ne m'en ſuis jamais mêlé pendant tout le tems que j'ai commandé dans ce pays conquis; car cet agent civil fut, quelque tems après mon arrivée, remplacé par une commiſſion civile, nommée par les repréſentans du peuple, & ne rendant compte qu'à eux.

Pour donner une juſte idée de l'état où je trouvai la Cerdagne eſpagnole à mon arrivée, je tranſcris l'expoſé que j'en fis aux repréſentans du peuple, en leur envoyant un de mes aides-de-camps, chargé de leur remettre avec ma lettre un tableau général des forces de la diviſion, ſoit en hommes, ſoit en armes, ſoit en proviſions de toute eſpece.

« Puycerda, 22 floréal an 2 de la république (11 mai 1794).

» Citoyens repréſentans, j'envoie auprès de vous un de mes aides-de-camps pour vous mettre entiérement au fait de la diviſion du Mont-Libre. J'ai vu par quelques journaux, qu'on s'eſt beaucoup trompé ſur le récit de l'opération de la Seu-d'Urgel; & je crois bien que, ſans la maladie de Dagobert, on eût pris le château, au lieu de s'amuſer à piller la ville.

» Il eſt de fait qu'il n'y avait ni forces ni munitions au château d'Urgel, appellé Caſtel-Ciot-

tat, & que l'ennemi ſe préparait à l'évacuer, quand nos colonnes ſe ſont retirées. En prenant le château, & s'y établiſſant, on n'aurait pas, en ſe retirant, coupé les ponts, qui ne ſeront pas ſi aiſés à rétablir; on n'aurait pas ſur-tout brûlé tant de villages en revenant d'Urgel (entr'autres Monteilla & le Martinet), ni conſéquemment fait fuir tant d'agriculteurs de la Cerdagne eſpagnole. Vous en jugerez par les rapports qui m'ont été remis de cette expédition, & que je joins à cette lettre; ces rapports ſont tous ſignés par des chefs, des commandans, & militaires qui ont été témoins oculaires.

» Les travaux, ſoit pour raccommodage d'équipement, ſoit pour l'artillerie, ſont ſur le point d'être entiérement arrêtés, parce que le payeur dit n'avoir pas de fonds pour ces dépenſes, qui ſont cependant d'une urgente néceſſité.

» L'agent national & la municipalité de Puycerda viennent de m'obſerver que tous les chariots & bœufs de la campagne étant en requiſition pour l'armée, l'agriculture s'en reſſentait cruellement, & que conſéquemment la république y perdrait; puiſque, faute de moyens, elle ne pourrait pas même recueillir la récolte qui lui appartient par les émigrations. Il faudrait donc avoir ici des mulets & chariots appartenans à l'armée, pour pouvoir laiſſer quelques bœufs à l'agriculture. J'ai ordonné à notre commiſſaire des guerres de prendre des moyens à ce ſujet.

» Il eſt auſſi de fait qu'on s'eſt mal conduit

ici (la Cerdagne eſpagnole, partie conquiſe de la Catalogne) relativement au culte; les habitans des villages fuient par la ſeule raiſon de leur croyance. C'eſt ce qui feſait que Dagobert vous propoſa de faire, en langage du pays, une adreſſe aux Catalans pour leur annoncer ce principe républicain, *mort aux tyrans*, *paix aux peuples*. Mon aide-de-camp vous fera plus au long le tableau politique & moral des habitans de ces contrées.

» La vallée d'Aran, qui eſt de cette diviſion, eſt dépourvue de fuſils; je ne peux en envoyer d'ici, puiſque nous en manquons nous-mêmes.

» Il ſerait important que la commiſſion militaire fût arrivée; car cette diviſion a bien beſoin d'exemples, ſur-tout pour les conducteurs de mulets, qui quittent leurs poſtes & abandonnent dans les combats ce qui leur eſt confié.

» Je ne vous répete pas ce que je vous ai dit dans mes lettres précédentes au ſujet d'autres beſoins; mon aide-de-camp vous les rappellera. Il eſt de fait qu'avant de ſe promettre des ſuccès durables, il faut organiſer une armée. Le général Dugommier vient, par ſes victoires, de donner la preuve qu'une armée bien organiſée eſt toujours victorieuſe.

» Nous aurions bien beſoin de votre préſence dans ce pays; & nous eſpérons que quand vous aurez cueilli des lauriers ſur la gauche des Pyrénées, vous viendrez auſſi dans le centre.

» Nos chemins ſont tout couverts de neige; nous ne pouvons encore rien faire; nous oc-

cupons pourtant l'ennemi par des eſcarmouches.

» *Signé*, DOPPET, commandant en chef dans les deux Cerdagnes. »

§. 152. N'ayant rien à faire dans la Cerdagne eſpagnole comme adminiſtrateur civil, ni comme réformateur d'aucun uſage parmi les habitans, je dus me borner, envers eux, à leur faire chérir, par mes diſcours & par ma conduite, la révolution françaiſe. Je me fis un devoir de rappeller tous mes freres d'armes aux ſentimens d'humanité & de fraternité qu'on doit avoir en pays conquis: j'en donne une preuve dans l'ordre ſuivant, que je fis lire & afficher dans nos camps, nos cantonnemens, & dans toutes les rues de Puycerda.

*Ordre du* 10 *floréal, an* 2 *de la république.*

« Soldats républicains. Les vices ſont le partage des eſclaves; les vertus ſont celui de l'homme libre. Il eſt défendu à tous les militaires de cette diviſion, compoſant toutes les garniſons, de ſe permettre aucun excès vexatoire envers les habitans. Nous ne feſons pas la guerre aux hommes paiſibles, nous ne combattons que ceux qui s'arment contre nous. Nos vertus républicaines doivent être le courage, la juſtice, la probité & l'humanité; ceux qui s'en écarteraient, ſeront de ſuite livrés à la commiſſion militaire, & la loi en fera juſtice.

« *Signé*, DOPPET, commandant en chef. »

Tout en veillant à la police & discipline des troupes que j'avais l'honneur de commander, je portai en même tems mon attention du côté de l'organisation & instruction militaires.

Ayant le dessein de faire une incursion en Catalogne, je commençai par reconnaître exactement tout le pays dont la garde m'était confiée: il fallait en effet commencer par nous assurer la possession de ce que nous tenions, avant d'aller chercher autre chose.

Après avoir visité les différens postes, je vis qu'il était nécessaire de fermer l'entrée de la Cerdagne du côté d'Urgel par un bon retranchement. Je fis donc construire une redoute sur une hauteur à quelques pas de Belver, appellée le *Pain de sucre.* Je fis en outre pratiquer autour de la ville de Belver les moyens de défense nécessaires pour la mettre à l'abri d'un coup de main. (*)

Nos moyens de défense étant assurés, je m'occupai à combiner & rédiger mon plan de campagne; plan que je me proposais de mettre à

---

(*) Il est bien étonnant qu'on trouve dans les *Campagnes des Français*, imprimées par ordre de la convention, page 53, que le 8 messidor an 2 on prit Belver aux Espagnols, puisque Belver était à la république depuis les conquêtes de Dagobert en Catalogne. Le fait est, que j'y fis faire une redoute en floréal an 2, & que l'affaire du 8 messidor suivant fut seulement une tentative de la part des Espagnols pour nous enlever cette redoute. Je suis d'autant plus sûr de ce fait, que je conduisis des troupes ce jour là à la défense de Belver, & que les Espagnols y furent battus. Voyez le §. 166.

exécution dès que la fonte des neiges pourrait nous le permettre.

§. 153. L'ennemi, apparemment inſtruit des travaux que nous commencions à Belver, vint ſe placer ſur les hauteurs de Monteilla. Il s'empara de diverſes poſitions pour être à même de nous obſerver, & pour, en y attendant des renforts de la Seu-d'Urgel, inquiéter nos avant-poſtes, & les repouſſer juſques ſous les murs de Belver.

Les Eſpagnols étaient déjà au nombre de huit à neuf cents, barraqués ſur les hauteurs qui dominent la route de Belver à Urgel, lorſque je jugeai néceſſaire de les en débuſquer. Le 28 floréal, an 2 de la république (17 mai 1794), nous fûmes les attaquer à la pointe du jour; nous détruiſîmes leurs fortifications de campagne; les barraques furent incendiées; nous nous y emparâmes d'une trentaine de fuſils de rempart tout neufs, avec des proviſions de munitions, & des proviſions de vivres. L'ennemi perdit une centaine d'hommes dans cette petite expédition; il fut ſur-tout repouſſé par cette opération, juſques ſous les remparts de la Seu-d'Urgel, & mis conſéquemment hors d'état de nous inquiéter dans nos travaux de Belver.

§. 154. Le 4 prairial dans la matinée (23 mai 1794) je fus inſtruit que des miquelets eſpagnols venaient d'enlever cinq cents bêtes à cornes du côté de l'Hoſpitalet. Je mis de ſuite des troupes à leur pourſuite; mais j'appris que, pour ſe ſouſtraire à nos recherches, on avait conduit ces beſtiaux par la vallée d'Andorra,

& que l'on avait profité de la neutralité de ce petit pays, pour conduire les bœufs & les vaches volés, à la Seu-d'Urgel.

Je dirigeai de ſuite un bataillon ſur la ville d'Andorra, pour obtenir ſatisfaction de cette violation de la neutralité de cette république. J'y envoyai, pour diriger cette opération, un de mes aides-de-camps, & je lui remis la dépêche ſuivante :

« Aux autorités conſtituées de la vallée d'Andorra.

» Citoyens. Des beſtiaux, au nombre de quatre cents cinquante-trois, conſiſtant en vaches, chevaux & mulets, ont été furtivement enlevés le 3 prairial (22 mai courant). Ces beſtiaux ont été conduits dans la vallée d'Andorra, vallée qui, juſqu'à cette coupable voie de fait, avait paru ſe glorifier d'une antique & ſainte neutralité.

» Les républicains français n'auront jamais à ſe reprocher de tels actes d'injuſtice : mais on ne leur reprochera pas non plus de les avoir tolérés; car la république a proclamé guerre aux tyrans, & paix aux peuples.

» Vous voudrez donc bien, citoyens, vous expliquer promptement & clairement ſur la neutralité qui exiſtait entre la vallée d'Andorra & la république françaiſe, ſur l'enlevement des beſtiaux, qui a eu lieu. Les républicains français ne comptent pas leurs ennemis; ils n'ont beſoin que de ſavoir où ils ſont.

» Les principes politiques de la république

ſont connus: elle accorde paix & fraternité aux hommes qui ne ſont pas ligués avec les tyrans contre elle; mais tous les agens eſclaves de la coalition ſeront précipités dans le même tombeau.

» *Signé*, DOPPET, commandant en chef dans les deux Cerdagnes. »

L'illuſtre conſeil de la vallée d'Andorra me fit la réponſe ſuivante:

« Andorra le 31 mai 1794.

» Il eſt vrai que les beſtiaux paſſerent par la vallée d'Andorra ſans s'arrêter; mais comme ils paſſerent de nuit, & que ceux qui firent le vol s'empreſſerent de s'évader, la vallée qui n'en ſavait rien ne put pas prendre les diligences néceſſaires à ce ſujet.

» Ainſi nous vous prions donc de ne pas nous inculper; & vous pouvez être aſſuré que la vallée d'Andorra eſt innocente au dit vol.

» Les beſtiaux volés furent conduits à la Seu, & nous ignorons où ils ſont maintenant. Quant à la vallée d'Andorra, elle ne deſire qu'à maintenir la neutralité & la bonne harmonie dont elle a joui juſqu'à ce jour avec la république françaiſe.

» Par ordre de l'illuſtre conſeil général.

» *Signés*, THOMAS PALMIGAVILA, & PICARD, notaires & ſecretaires. »

J'avais inſtruit les repréſentans du peuple, qui ſe trouvaient à Perpignan, du vol des beſtiaux, & de leur paſſage par la vallée d'Andorra;

j'en avais fait auſſi part au comité de ſalut public, en demandant des inſtructions ſur la conduite que j'avais à tenir envers la vallée d'Andorra: mais ce qu'il y a de bien ſurprenant, c'eſt que je n'ai jamais eu aucune réponſe à ce ſujet.

Voyant que le conſeil d'Andorra me marquait qu'il n'avait point de part dans ce vol, & ſur-tout qu'il promettait de conſerver ſa neutralité, je lui écrivis que je retirais mes troupes de leur territoire, & que ce ſerait la convention nationale qui déciderait ſur la nature de l'indemnité qui me paraiſſait légalement due par la vallée, pour avoir laiſſé violer ſon territoire par l'ennemi. J'ordonnai en effet à mon aide-de-camp de ramener le bataillon : je vis avec plaiſir qu'il s'était, dans cette démarche, conformé à mes inſtructions, puiſque dans une dépêche du 5 juin le conſeil me parla du bataillon de la maniere ſuivante:

« La vallée d'Andorra eſt reconnaiſſante de la bonne conduite qu'ont tenue les troupes françaiſes ſur ſon territoire; conduite qu'on était en droit d'attendre du bon exemple de leurs chefs.

» Par ordre de l'illuſtre conſeil. *Signés*, les ſecretaires. »

Je n'ai aucune réflexion à faire ſur mes démarches dans cette circonſtance. Je dus avec dignité demander compte de ſa conduite à la vallée d'Andorra. Je dus, en y envoyant des troupes, prendre des meſures pour qu'elles s'y

conduiſiſſent avec police & diſcipline: mais ce qu'il y eut de bien bizarre dans tout cela, ce fut le ſilence du comité de ſalut public & des repréſentans près l'armée. Mais ſur-tout, ce dont je ſuis bien aſſuré, c'eſt que le plus adroit calomniateur ne trouve aucun moyen, dans cette circonſtance, pour me peindre comme un turbulent, un fou, un anarchiſte, qui ne cherche qu'à promener par-tout les torches de la diſcorde.

§. 155. Ayant dreſſé & rédigé un plan de campagne, j'en adreſſai copie au général en chef Dugommier, & aux repréſentans près l'armée des Pyrénées Orientales. Voici ce plan tel que je le leur fis paſſer le 5 prairial, en l'envoyant en même tems au comité de ſalut public de la convention nationale.

*Plan d'attaque pour les troupes de la diviſion du Mont-Libre.*

« Cette diviſion doit entrer en Catalogne par Ribbes & Ripoll d'un côté, & par Baga & Berga de l'autre.

» En prenant la carte du pays, on voit facilement que cette diviſion ne peut pas, pour entrer en Catalogne, ſe contenter de ſe rendre le long de la Segre pour ſe porter dans la plaine d'Urgel; car, en prenant cette route pour aller dans la plaine d'Urgel, on laiſſerait un trop grand intervalle entre la gauche de la diviſion qui irait à Urgel, & entre la diviſion de droite de l'armée des Pyrénées Orientales; c'eſt-à-dire, depuis Campredon à Belver.

» On ne ferait, en ſuivant cette marche, qu'une incurſion momentanée comme on l'a déjà fait, & on reviendrait d'où on ſerait parti, parce que l'ennemi, ſentant notre diviſion ſe porter du côté de la plaine d'Urgel, raſſemblerait les forces qu'il a à Olot, Campredon, Ripoll, Ribbes, Toſes, Dory, la Pobla, Baga, & Berga; & il ne lui ſerait pas difficile de venir ravager la Cerdagne, ſur-tout dans quelques décades, où tous les chemins ſeront praticables.

» Pour que la diviſion du Mont-Libre puiſſe avec ſûreté ſe porter dans la ſuite à Vic, ville riche & conſidérable; à Manreze, autre ville riche; à Solſonne, Cardonne, &c. cette diviſion doit avant tout, ſi la droite du général Dugommier ne l'occupe pas, s'emparer de Campredon pour appuyer ſa droite: ainſi, en avançant, elle balaiera Dory, Toſes, Ribbes, Ripoll, d'un côté, & Baga & Berga de l'autre. Elle marchera ſur Vic ſans laiſſer l'ennemi derriere elle, ni même en flanc, pour l'inquiéter & la forcer à revenir ſur ſes pas.

» Il faut obſerver auſſi que la vallée d'Aran étant bien armée, comme elle va l'être, & ayant ſix mille hommes de forces qu'il ſera néceſſaire de lui compléter; la vallée d'Aran, dis-je, pourra & devra marcher un peu ſur ſa gauche; de maniere que l'ennemi ne trouvera pas moyen de faire une trouée entre la droite de la diviſion du Mont-Libre & la gauche de celle de la vallée d'Aran. A ſuppoſer que la vallée d'Andorra voulût quitter ſa neutralité, il ne ſerait pas difficile de la forcer à la reprendre.

» D'après cet exposé, & comme les mouvemens d'une division doivent souvent varier d'après ceux de l'armée en général, voici la premiere opération qu'il me paraît que doit faire la division du Mont-Libre.

1°. Se porter par le Col de Toses, le Pla des Salines, & le Col de Mayence, à Dory, Toses & Ribbes. Cette colonne s'empare de Castella sur sa droite, avant de pousser à Ribbes, pour empêcher que les troupes ennemies de la Pobla ne viennent secourir Ribbes. Elle choisit aussi, sur la gauche de Toses, un poste pour couper chemin aux troupes que l'ennemi pourrait envoyer de Campredon pour secourir Ribbes ou couper chemin à notre colonne qui y aurait marché.

» 2°. Porter une colonne du côté du Mont-Libre, passer par Eyne, venir à Noria, rejoindre une partie de notre colonne qui aurait pris Dory, & marcher sur Campredon; tandis que le reste de la colonne, dont je viens de parler article premier, aurait été à Ribbes, & s'en serait emparé. Nos troupes, qui auraient pris Campredon d'un côté, & Ribbes de l'autre, marcheraient enfin sur Ripoll, en laissant, bien entendu, quelques forces pour les garder.

» 3°. Une autre colonne, dont on aurait combiné la marche avec les autres, partirait de Puycerda, viendrait à la Pobla, de là à Baga, & ensuite à Berga, où il y a un château un peu fort, & où l'on se placerait, en attendant que cette division, maîtresse de tous les endroits dont j'ai parlé, pût marcher sur Vic de concert

cert avec la colonne maîtreſſe de Ripoll. Il eſt certain que, pour ce ſecond mouvement, il faudra que la diviſion du Mont-Libre ait toutes les forces qui lui ſont accordées par le comité de ſalut public; car il eſt à obſerver que, pour l'opération de Campredon, Ripoll & Berga, elle ne peut diſpoſer que de ſix mille hommes; & c'eſt ſeulement avec ces ſix mille hommes que je me propoſe d'exécuter le plan que je viens de tracer.

» *Signé*, DOPPET, commandant en chef. »

En attendant la réponſe du général Dugommier ſur le plan de campagne à exécuter par les troupes des deux Cerdagnes, je vins viſiter la place importante de Mont-Libre (Mont-Louis v. ſtyle). Il intéreſſait en effet de la mettre en bon état de défenſe, de crainte que l'ennemi ne profitât de nos marches pour venir l'inquiéter pendant mon abſence. Je pris de même les meſures de ſûreté & de précaution néceſſaires dans toute l'étendue de pays dont le commandement m'était confié.

J'étais au Mont-Libre, lorſque le 7 prairial (26 mai 1794) je reçus une lettre du général Dugommier, par laquelle il me feſait part *de la néceſſité de protéger la diviſion du général Augereau menacé par un raſſemblement conſidérable.*

Je répondis de ſuite au général que, d'après l'avis qu'il venait de me donner, je changerais une partie du plan que je lui avais adreſſé le 5; & que, pour me jeter du côté d'Augereau, je m'en tiendrais à marcher ſur Campredon,

mais non pas ſur Berga. Je lui obſervai que, me trouvant dans la Cerdagne eſpagnole, & Augereau ſe trouvant à Saint-Laurent de la Mouga, il m'était pourtant impoſſible de l'aller rejoindre ſans laiſſer la Cerdagne à découvert. Je lui fis remarquer que je ne pouvais pas ſur ma gauche me porter plus loin qu'à Campredon, ſans compromettre Belver, Puycerda, & même le Mont-Libre. Il ſuffiſait en effet, pour débarraſſer Augereau, que je vinſſe m'emparer de Campredon, puiſque par cette opération je devais attirer ſur moi des forces ennemies.

Il m'eût été en outre bien difficile, je peux même dire impoſſible, de me porter directement du côté d'Augereau, puiſque les montagnes étaient encore couvertes de neige.

En feſant paſſer à Dugommier le plan du mouvement que j'allais exécuter pour faire une diverſion en faveur d'Augereau, je lui envoyai l'ordre de marche que je ſuivrais, & l'état des forces dont je pouvais diſpoſer, en lui annonçant que chaque jour je lui ferais part du réſultat des mouvemens.

§. 156. Inſtruit que la diviſion du général Augereau était menacée par des forces ſupérieures, je fis du moment les diſpoſitions néceſſaires pour entrer en Catalogne; mais la neige, les mauvais chemins, les apprêts néceſſaires au tranſport de l'artillerie dans les montagnes, tout cela retarda mon départ juſqu'au 15 prairial ſur le ſoir, an 2 de la république (3 juin 1794).

Je fis donc conſtruire des traîneaux pour quatre pieces de quatre & deux obuſiers de ſix

pouces. Je pris quatre pieces de deux, quatre républicaines, deux mortiers de ſix pouces, & deux ſuédoiſes. Pour me porter ſur Campredon, ma diviſion fut diſtribuée en trois colonnes; l'une de mille hommes paſſa par Villefranche, Py, & Mantet; elle traverſa le Camagro, & reçut ordre de ſe placer ſur les hauteurs à portée de canon de Campredon. Une autre colonne paſſa par Palau, Dory, & reçut ordre de me rejoindre à une petite lieue en-avant de Ribbes. La colonne que je commandais, paſſa par Alp, la Moline, Toſes, & vint droit ſur Ribbes. La colonne de Palau & Dory était de deux mille hommes, & j'en avais environ trois mille à la mienne.

Outre les inſtructions que je remis à chaque chef de colonne, & les divers ordres que je dus donner pour organiſer cette marche, je donnai un ordre général relatif à la conduite de tous les militaires en pays ennemi. L'extrait que je vais en tranſcrire, prouvera toujours que je n'ai jamais rien négligé pour rendre moindres les maux de la guerre.

*Ordre général du* 15 *prairial, deuxieme année républicaine.*

« La victoire ſuit les pas de la liberté, mais ce n'eſt que pendant que la liberté eſt compagne de la vertu. On remarque avec raiſon que la cauſe des Français triomphe par-tout, depuis qu'on a mis la juſtice & la probité à l'ordre du jour. Un gouvernement ne peut ſubſiſter ſans

vertus; il n'y a point d'armée ſans diſcipline & ſans ſubordination. Il eſt donc de notre devoir de rappeller nos freres d'armes aux principes républicains; mais il eſt auſſi de notre devoir de faire tomber les coupables ſous le glaive de la loi.

» La guerre que nous feſons eſt juſte; la cauſe que nous défendons eſt ſacrée; ainſi gardons-nous d'imiter par aucun excès les ſoldats du deſpotiſme; laiſſons-leur tous les vices, parce que ce n'eſt que par eux qu'ils deviennent dignes de l'eſclavage. Je rappelle donc à tous mes freres d'armes de n'oublier dans aucune démarche qu'ils ont la gloire d'être des républicains français. Je rappelle à tous les chefs de bataillons qu'ils doivent maintenir l'ordre, la diſcipline & les vertus, parce que ce ſont les compagnes de la victoire, & les cauſes des ſuccès.

» On fera connaître à toute la diviſion l'arrêté des repréſentans du peuple, en date du 11 prairial, relatif à la conduite à tenir dans les pays où nous conduira la victoire. Le chef de l'état-major mettra cet arrêté dans l'ordre.

» On rappelle aux officiers généraux, chefs de brigades, & chefs de bataillons, les articles du réglement de campagne concernant la marche des armées, des colonnes, & des détachemens: chacun d'eux doit les faire connaître à ceux qui ſont ſous ſes ordres, on doit faire connaître à tous les ſoldats & autres individus ſuivans l'armée, les articles du code pénal concernant les maraudeurs, les fuyards, & les indiſciplinés.

» *Signé*, DOPPET, commandant en chef. »

§. 157. Le pays que nous avions à parcourir pour nous rendre de Puycerda à Campredon eſt entiérement montagneux; & nous n'avons ſouvent trouvé d'autre chemin à ſuivre, avec nos mulets de convoi & nos traîneaux, que le cours des torrens. Ce qui rendait cette marche longue & pénible, c'eſt que le plus ſouvent on ne pouvait marcher qu'un à un, & qu'il était dangereux de ſe trouver ſurpris dans des gorges. Nos convois ne pouvaient avancer qu'à meſure que nos éclaireurs chaſſaient, de toutes les hauteurs environnantes, les miquelets eſpagnols, & les payſans catalans.

Cependant, dans l'eſpace de ſept jours, nous eûmes pris Dory, Tores, Ribbes, Campredon, S. Jean des Abadeſſas, & Ripoll: nous eûmes dans ces ſept jours conduit notre artillerie & des convois immenſes dans des endroits où nous ne les euſſions certainement pas paſſés ſans la précaution que j'avais priſe de faire tirer nos traîneaux par des bœufs; car il eſt à obſerver que dans la montée la plus longue & la plus rapide le bœuf ne recule point, & que les mulets & les chevaux ne pourraient jamais faire dans les hautes montagnes ce qu'on peut y faire avec des bœufs.

Je ne parle pas des petits combats que nous eûmes à ſoutenir pour arriver juſqu'à Ribbes; car quelques fuſillades de l'avant-garde de chacune de nos colonnes ſuffirent pour diſſiper tous les obſtacles qu'on avait cherché à nous oppoſer.

Ribbes fit quelque réſiſtance; cependant quelques coups de canon déterminerent l'ennemi à

l'évacuer : nous y fîmes priſonniers ſoixante Suiſſes du régiment de Saint-Gal, & quelques miquelets eſpagnols. Nous y trouvâmes beaucoup de denrées, un magaſin de douze cents lits complets & tout neufs, des fuſils de rempart, & des munitions.

Ce qu'il y a de bien étonnant, c'eſt que dans tous les bourgs & villages que nous parcourions, nous n'y trouvions aucun habitant : il en fut de même à Ribbes ; il ne reſta pas un ſeul individu dans cette ville. J'ai ſu depuis que des émigrés & des fanatiques avaient jeté la terreur dans l'ame de tous les habitans, en leur feſant croire que les ſoldats français étaient cruels & barbares. Perfidie atroce, mais adroite, pour empêcher des hommes crédules d'entendre & de goûter le mot ſacré de *liberté !* . . .

Ne trouvant perſonne dans un pays conquis, il était impoſſible d'y lever quelque contribution. On ne pouvait pas même ſurveiller le droit particulier de la propriété de chaque citoyen, parce que la plupart avaient fui ſans fermer leurs maiſons, & que le beſoin de chercher des armes & des denrées, dans un pays abandonné, feſait qu'on fouillait par-tout.

J'avais, avant notre entrée en Catalogne, chargé un officier général & un commiſſaire des guerres de veiller aux priſes utiles à la république. J'avais donné des ordres ſéveres contre les militaires qui ſe permettraient de piller, d'incendier, ou de maltraiter quelque habitant. J'en donnai même quant au culte dans la Catalogne ; & en voici la preuve.

*Ordre remis au chef de l'état-major le 6 prairial an 2 de la république.*

« Tu donneras ordre à tous les chefs de bataillons & de compagnies détachées de rappeller chaque jour, en fesant l'appel de leurs troupes, la loi qui porte peine de mort contre les soldats qui quittent leur rang pour se livrer au pillage.

» Un arrêté des représentans du peuple défend de toucher au culte, & de rien dégrader dans les temples: voilà déjà souvent que je répete cet ordre. Rappellez aux chefs de bataillons & officiers qu'ils sont responsables des soldats qu'ils commandent, en leur rappellant l'exécution de cet arrêté.

» *Signé*, DOPPET, commandant en chef. »

§. 158. Après la prise de Ribbes, je me portai de suite sur Campredon: la route fut encore plus pénible pour l'artillerie & les convois, qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. Je vis dans cette marche que j'avais bien fait de conduire avec moi deux compagnies de sappeurs & quelques ouvriers charpentiers: j'avais en outre eu la précaution de faire porter sur quelques mulets un pont volant qui nous fut fort utile dans deux ou trois traversées de torrens qui se trouvaient dans des rochers escarpés; mais ce qui contribua sur-tout à nous rendre cette marche prompte & facile, ce fut la bonne volonté & l'activité des canonniers; il leur arriva, dans plusieurs endroits, d'être obligés de porter les

pieces d'artillerie. On a bien raiſon de dire que tout eſt poſſible à des hommes libres!

Ceux qui ont quelques connaiſſances topographiques des pays que nous eûmes à parcourir dans ſi peu de tems avec de l'artillerie & près de douze cents mulets, ne pourront qu'être ſurpris de la rapidité de notre marche; ils admireront ſur-tout l'intelligence du chef d'artillerie & du chef de génie dans cette opération. Je me fais un devoir de rendre juſtice à ces deux officiers; l'un s'appelle Paul Doumic, chef de brigade d'artillerie, & l'autre Therſſac, chef de bataillon dans le génie.

J'ai bien ſu que les Eſpagnols avaient auſſi fait paſſer de l'artillerie dans ces montagnes, lorſqu'ils vinrent attaquer le Mont-Libre en 1793; mais j'ai ſu auſſi, & cela eſt très connu, qu'ils mirent près de trois mois pour amener leurs canons dans les mêmes pays où nous avons promené les nôtres dans huit jours.

Nous arrivâmes en vue de Campredon le 19 prairial (7 juin 1794); comme j'entendis de vives fuſillades dans cette ville, je me doutai bien que c'était la colonne que j'avais fait paſſer par le Camagro (voyez le paragraphe 156), qui y donnait lieu. Cependant je lui avais défendu d'attaquer, vu ſa faibleſſe; de maniere que je craignais qu'elle-même l'eût été. Je fis donc tirer le coup de canon dont nous étions convenus pour ſignal, pour raſſurer cette colonne, & je détachai quelques compagnies de tirailleurs de ſon côté.

Pendant que je feſais mes diſpoſitions pour

attaquer Campredon, on vint m'annoncer que l'ennemi l'évacuait, parce qu'un renfort de mille hommes, envoyé par le général Augereau, avait rejoint ma colonne de Villefranche, & que l'une & l'autre avaient attaqué & battu l'ennemi. Je jetai de ſuite quatre compagnies de miquelets ſur ma droite, pour arrêter ou au moins inquiéter l'ennemi, s'il ſe repliait ſur Ripoll. Cette précaution ne fut point inutile; car ce détachement amena le ſoir même à Campredon pluſieurs priſonniers, & ſur-tout une partie des équipages.

Je me portai dans Campredon pour m'emparer des poſitions dominantes & y placer notre artillerie, afin d'ôter tout moyen à l'ennemi de s'en emparer de nouveau. La colonne d'Augereau me quitta le lendemain pour retourner du côté de Saint-Laurent de la Mouga.

Nous ne trouvâmes aucun habitant dans la ville; tous avaient fui même avant la garniſon qui défendait Campredon. Nous y trouvâmes peu d'effets, parce que, dans le commencement d'octobre 1793, le général Dagobert y avait fait une incurſion, dans laquelle Campredon avait été pillé & ſaccagé. C'eſt de cette incurſion que parlait le comte de la Union, général eſpagnol, dans ſa correſpondance avec le général Dugommier, lorſqu'il dit *qu'on emmena dans la retraite les femmes & les enfans*.... Ce ſont de ces faits ſi aiſés à éclaircir, qu'il eſt ſurprenant que quelques méchans imbécilles aient voulu tourner contre moi la plainte du comte de la Union. Ce qu'il y a de bien certain, ce qu'a

bien vu toute ma diviſion, c'eſt que nous n'avons trouvé perſonne, ni à Ribbes, ni à Campredon; & conſequemment nous n'avons pu prendre ni femmes ni enfans. Ce que je ſais auſſi de bien ſûr, c'eſt que Dagobert, ayant été repouſſé dans Campredon par des forces ſupérieures, avait cru devoir prudemment mêler dans ſa colonne des femmes & des enfans, pour empêcher l'ennemi de le fuſiller dans ſa retraite. Dès que ſa troupe fut dégagée, il renvoya ces Eſpagnols dans leurs foyers.... Le comité de ſalut public de la convention aurait pu, avant de me punir de ce fait, ſavoir s'il s'était paſſé ſous mon commandement. Cette réflexion eſt moins un reproche qu'un avis à tous les gouvernemens de s'éclairer ſur les faits avant de les juger.

Après nous être emparés de Campredon, & nous y être établis militairement, mon premier ſoin fut d'établir une communication avec la Cerdagne & le quartier général de l'armée des Pyrénées Orientales. Cette derniere communication m'était ſur-tout néceſſaire pour évacuer dans l'intérieur de la république les priſes faites & celles à faire ſur l'ennemi. J'établis la communication par Prats de Mollo, parce que, n'ayant pas aſſez de monde, je n'avais pas pu laiſſer des troupes à Toſes, ni à Ribbes; elles n'y auraient pas été en ſûreté, puiſque l'ennemi avait des forces à Caſteilla, à la Pobla, à Baga & à Berga. C'eſt ce qui m'avait engagé, dans mon premier plan de campagne, à porter une colonne ſur Berga; je me ſerais par là aſ-

ſuré une libre communication depuis Ripoll à Puycerda ; mais, comme on l'a vu plus haut, le beſoin de ſecourir la droite de Dugommier me força à me jeter du côté de Campredon.

J'envoyai donc des détachemens de diſtance en diſtance depuis Campredon juſqu'à Prats de Mollo : tous les piquets furent placés de maniere à aſſurer la marche de nos convois, à établir enfin une ſûre & libre communication entre moi & l'armée des Pyrénées Orientales.

Ayant pris toutes les meſures de ſûreté, je dus m'occuper à continuer la diverſion que je devais faire en faveur de la droite de Dugommier ; je réſolus de me porter ſur Ripoll pour y interrompre les travaux des fabriques d'armes de cette ville. Je rédigeai le plan de ce nouveau mouvement, & j'en fis paſſer copie au général Dugommier & aux repréſentans du peuple.

§. 159. Je laiſſai le commandement de Campredon, & la ſurveillance de notre communication avec Prats de Mollo, à un général de diviſion que j'avais ſous mes ordres. Je laiſſai à ſa diſpoſition deux mille cinq cents hommes, ſans compter les canonniers & quelques cavaliers d'ordonnance. Je lui remis, pour la défenſe de Campredon, deux pieces de quatre, une piece de deux, une ſuédoiſe, deux mortiers de ſix pouces, trois républicaines, une vingtaine de fuſils de rempart, & je partis pour Ripoll le 23 prairial an 2 de la république (11 juin 1794).

A deux lieues & demie de Campredon, il me fallut battre & réduire Saint-Jean des Abadeſſas. Nous y fîmes environ cent priſonniers. Une de

mes colonnes, marchant ſur les hauteurs de gauche, enleva à l'ennemi qui fuyait, huit cents moutons, douze jumens, ſept bœufs, quatre-vingt chevres & quelques cochons. J'établis une garniſon à Saint-Jean des Abadeſſas pour établir & garder ma communication avec Campredon. J'y laiſſai des officiers pour y veiller à la police, à la ſûreté des priſes, & pour empêcher les dégâts. Je continuai le même jour ma route ſur Ripoll. Ce fut un combat continuel le long de notre route : tantôt c'était un raſſemblement de villageois qui s'oppoſaient à notre paſſage, & qu'il fallait ôter du chemin à coups de fuſils; tantôt c'était le paſſage d'un pont qui nous était diſputé, & que nous trouvions coupé quand nous avions emporté le poſte; de maniere que, quoique la route ſoit courte de Saint-Jean à Ripoll, il nous fallut plus de la moitié de la journée pour y arriver. Mes colonnes de droite & de gauche eurent ſur-tout de violens combats à ſoutenir, parce qu'elles avaient à balayer les hauteurs, pour que nos convois & notre artillerie ne fuſſent pas ſurpris & écraſés dans les gorges où il nous fallait paſſer.

Arrivés en face de Ripoll, il fallut nous emparer des trois châteaux (*) qui dominent cette ville, & où l'ennemi avait des détachemens munis de ſpingoles & de fuſils de rempart. Après deux

(*) Les trois châteaux de Ripoll ſont des eſpeces de forts qui ont été changés en couvent. Il y a une égliſe & une maiſon ſur chacune de ces trois hauteurs.

heures de combat, nous fûmes maîtres de ces trois hauteurs & de la ville.

Je laiſſai la plus grande partie de la troupe placée militairement hors de la ville; j'y entrai ſeulement avec un bataillon, le chef de l'état-major, un commiſſaire des guerres, le chef d'artillerie, & le directeur des ſubſiſtances. Ces divers officiers furent chargés de ſaiſir tout ce qui pourrait ſervir à la république, & le commandant du bataillon fut chargé d'empêcher tous dégâts, pillages, gaſpillages & incendies. Le bataillon que j'avais fait entrer avec moi, n'était que pour l'établiſſement de cette police dans la ville de Ripoll.

Je fis d'abord viſiter les atteliers d'armes de la ville; nous y trouvâmes beaucoup d'armes, & ſur-tout beaucoup d'outils. Je m'empreſſai de les faire paſſer dans l'intérieur de la république: je ſentais qu'étant en guerre avec l'Allemagne & l'Angleterre, les outils devenaient un objet précieux & intéreſſant pour la république.

Nous trouvâmes beaucoup de ſubſiſtances dans Ripoll, & la charge de deux mulets d'argenterie. Le rapport qu'en fit dans le tems Dugommier à la convention nationale, prouve que, malgré la difficulté des paſſages & les tentatives journalieres de l'ennemi, je fis entrer en France à cette époque des priſes immenſes.

Tous les habitans avaient fui; cependant j'en fis rentrer quelques-uns que la crainte avait fait cacher hors de la ville: je leur feſais donner les ſubſiſtances comme à la troupe; & là, comme ailleurs, j'ai fait tous mes efforts pour prouver

que la république ne feſait point la guerre aux peuples.

§. 160. Etant à Ripoll, & feſant évacuer nos priſes ſur le quartier général de Dugommier, je ſentais qu'il était inſtant de hâter la marche de ces convois, parce que je n'étais parti de Campredon qu'avec environ trois mille hommes, deſquels j'avais laiſſé une portion à Saint-Jean des Abadeſſas, pour conſerver ma communication & me ménager une retraite ſûre. Il faut de plus obſerver que chaque jour il me fallait employer une partie de la troupe à accompagner les convois des mulets qui tranſportaient les priſes à Campredon. Là les hommes & les mulets étaient relevés par d'autres qui allaient à Prats de Mollo, & cette colonne mobile était jour & nuit en marche : de maniere que l'on voit qu'il me reſtait peu de forces pour réſiſter en cas que l'ennemi m'eût attaqué à Ripoll.

Cette entrepriſe, j'oſe le dire, fut des plus hardies ; & ſi les circonſtances euſſent permis qu'on m'eût ſecondé dans mon opération, notre incurſion en Catalogne eût été bien plus lucrative. On remarquera qu'à cette époque Bellegarde était encore entre les mains des ennemis, & que Dugommier n'avait encore ni Roſes, ni Figueres ; enſorte que je me trouvais bien avant hors de notre ligne, & forçant, par la promptitude ou plutôt la témérité de ma marche, les villes d'Olot & de Vic à évacuer leurs objets précieux ſur Barcelone, aux portes de laquelle je ſerais venu, ſi j'euſſe eu à ma diſpoſition les forces promiſes à Dagobert par le co-

mité de ſalut public de la convention nationale.

Mon plan était (& j'en fis part aux repréſentans du peuple & à Dugommier) que la droite de Dugommier ferait, pendant que j'étais à Ripoll, marcher une colonne ſur Beſalu; qu'en même tems une partie de ma colonne de Campredon ſe dirigerait depuis Campredon ſur Olot, ville ſur laquelle j'aurais auſſi & à la même époque porté une partie de ma troupe de Ripoll. Toutes ces forces réunies à Olot ſe ſeraient emparées de Caſtelfollit, où il y a du canon & un château fort. Par ces diverſes opérations, nous pouvions alors eſpérer de garder Campredon, Ripoll & Caſtelfollit; nous y trouvions ſur-tout l'avantage de nourrir toute l'armée des Pyrénées Orientales ſur l'ennemi. Nous aurions pu, pendant les grandes chaleurs, porter nos troupes dans ces montagnes ſalubres, & ne pas les laiſſer périr de fievre & d'intempérie dans les plaines de Figueres.

Je ne cherche point à blâmer mes camarades ſur leurs opérations; mais je crois qu'en cas de guerre en Catalogne, il y a, pour y entrer, un autre chemin à prendre que celui des bords de la Méditerranée, ſur-tout quand on n'eſt pas ſupérieur à l'ennemi en marine. Je me borne à cette réflexion, parce que je ne veux pas qu'on m'accuſe d'indiſcrétion dans aucun tems. Je l'ai dit dans une note, j'ai un mémoire manuſcrit ſur les moyens de faire avec avantage la guerre dans les Pyrénées; dès qu'il ſera entiérement terminé, je l'adreſſerai au bureau de la guerre.

§. 161. Le même jour de mon arrivée à Ripoll, j'avais envoyé un de mes aides-de-camps

au général du Boulou, pour demander des inſtructions aux repréſentans du peuple ſur les ateliers & fonderies de Ripoll; c'eſt-à-dire, pour ſavoir ſi je devais, outre l'enlevement des armes & des outils, détruire les forges. Leur réponſe fut de dégrader ce qui ne pouvait pas être emporté; & je m'y conformai.

Cet aide-de-camp fut en outre chargé de remettre à Dugommier le rapport de mes opérations, ainſi que le plan que je croyais exécuter dans la ſuite, s'il y donnait ſon aſſentiment. On voit par là que je ne feſais rien ſans en faire part au quartier général de l'armée des Pyrénées Orientales.

Je n'ai pas beſoin de rapporter ici tous les divers ordres que j'ai donnés pour maintenir la diſcipline parmi les troupes, pour aſſurer à la république les priſes faites ſur l'ennemi, pour faire reſpecter en pays étranger les propriétés & les perſonnes des citoyens, pour faire traiter avec humanité les priſonniers de guerre, enfin pour remplir tous mes devoirs en militaire zélé & en homme probe. Tous ces ordres ſont conſignés dans mes regiſtres & dans ceux de l'état-major de l'armée; ils ſont en outre dans tous les livres d'ordres des bataillons qui ont ſervi avec moi. Ainſi j'abandonne mes lâches calomniateurs à leur coupable turpitude; & outre que j'ai dans ma conſcience la ſatisfaction de n'avoir aucun reproche à me faire, je ſuis ſûr que, ſi mes ennemis m'avaient connu un crime, ils ſe fuſſent empreſſés de le relever. N'ayant rien de poſitif ni de particulier à dire ſur mon

compte

compte, ils généraliſent leurs calomnies; mais pour ma ſatisfaction, je ne voudrais autre choſe, ſinon que mes perſécuteurs fuſſent obligés de publier leurs mémoires.

Je ne pus reſter que ſix jours à Ripoll, parce que j'appris dans la journée du 29 prairial, par quelques obſervateurs que j'avais envoyés du côté de Vic, que l'ennemi ſe diſpoſait à me cerner dans Ripoll avec des forces ſupérieures; je ſus ſur-tout qu'il ſe portait en forces depuis Olot ſur Saint-Jean des Abadeſſas, pour s'en emparer & me couper ce paſſage.

Ne recevant point de réponſe du quartier général du Boulou au ſujet de notre marche combinée ſur Caſtelfollit, je ſentis la néceſſité de me replier de ſuite ſur Campredon, & je pris les meſures néceſſaires pour opérer cette retraite.

L'ordre du départ fut fixé pour le 30 prairial à une heure du matin; chaque chef eut l'ordre de faire réveiller la troupe ſans battre la caiſſe; il fut défendu d'incendier en quittant les poſtes, & de tirer des coups de fuſil ou coups de canon ſans néceſſité abſolue, c'eſt-à-dire, ſans y être forcé par une attaque. Chargés d'un nombreux convoi, cette précaution nous était néceſſaire pour cacher le moment de notre départ à l'ennemi qui ſe raſſemblait en forces autour de nous.

La troupe fut répartie pour notre départ à peu près comme elle l'avait été pour notre arrivée: deux colonnes furent placées, l'une à droite, l'autre à gauche, ſur les hauteurs, pour aſſurer la marche de notre artillerie & du convoi qui ſuivaient la route qui de Ripoll va le long de

la riviere à Saint-Jean des Abadeſſas & Campredon. Notre colonne, qui marchait ſur les hauteurs du côté d'Olot, eut de violens combats à ſoutenir, & nous arrivâmes à Saint-Jean des Abadeſſas au moment que l'ennemi ſe préſentait pour en chaſſer notre garniſon & s'en emparer.

Par tout ce que je voyais depuis mon départ de Ripoll, je jugeai facilement des obſtacles que nous allions trouver pour marcher ſur Campredon. Je prévoyais que la ſûreté de nos convois tenait à la fermeté de l'avant-garde, & que ſi malheureuſement elle ſe laiſſait repouſſer, cela pourrait jeter le déſordre dans ma colonne, & par là nous livrer aux coups de l'ennemi. Etant donc arrivé à Saint-Jean des Abadeſſas, je me mis à la tête de l'avant-garde; j'y fis marcher une piece de quatre & une de deux, & je donnai le commandement de la colonne à un général de brigade. Cette avant-garde était compoſée de cinq cents hommes au plus.

§. 162. Je conduiſis à la hâte mon avant-garde du côté de Campredon: mais quand je fus à quelques pas de cette ville, je m'apperçus qu'elle était retombée au pouvoir des Eſpagnols. Cette aventure malheureuſe & incómpréhenſible ne nous découragea cependant pas; nous nous décidâmes de ſuite à la conquérir une ſeconde fois.

Sans attendre notre colonne, je me portai ſur une butte dominant la ville; l'impétuoſité de notre attaque fut telle que l'ennemi n'eut pas le tems de compter nos forces, & nous fîmes évacuer Campredon à trois bataillons de ligne & à une quantité de payſans armés. Ce n'eſt qu'après

le combat que nous fûmes inſtruits par les priſonniers, des forces que les Eſpagnols avaient dans Campredon au moment que nous l'avons attaqué avec cinq cents hommes.

C'eſt, il faut l'avouer, dans de telles circonſtances qu'on eſt bien à portée de juger le ſalutaire effet que produit la préſence d'un général: s'il ſait conſerver ſon ſang-froid, montrer un viſage ſerein, cacher toute inquiétude, il double les forces de ſa troupe; s'il s'élance le premier à l'ennemi, il eſt ſûr que ſes freres d'armes le ſuivront, & renverſeront tous les obſtacles.

Ce ne fut que lorſque la colonne fut arrivée, que nous reprîmes poſſeſſion de Campredon, & que nous finîmes de chaſſer l'ennemi du château Saint-Antoine, où il s'était refugié. Le 30 prairial au ſoir, je ne fis entrer dans la ville qu'un bataillon avec moi; j'ordonnai au commiſſaire des guerres & au directeur des ſubſiſtances de procéder de ſuite à l'inventaire des proviſions, munitions & armes qu'on y trouverait. Je fus averti que le feu était à une maiſon; je le fis éteindre, & je revins bivouaquer avec ma colonne hors de la ville, en laiſſant pour la police de Campredon le bataillon que j'y avais conduit.

§. 163. Dès que le jour parut, je m'établis militairement autour & dans la ville de Campredon. Je rétablis de ſuite notre communication avec Prats de Mollo, & je fis part de nos nouveaux événemens au général Dugommier, en lui annonçant que j'ignorais ce qu'étaient devenus la troupe & le général de diviſion que j'avais laiſſés à Campredon lors de mon départ pour Ripoll.

Ce qui m'étonnait le plus dans cet événement, c'eſt que l'ennemi n'avait repris Campredon que le même jour que je venais de l'en repouſſer; conſéquemment j'étais ſurpris que notre colonne repouſſée de Campredon n'entendît pas nos coups de canon & ne fût pas de ſuite revenue ſur ſes pas.

Nos canonniers, ayant apperçu près de la riviere des débris de nos affûts, firent des recherches, & tirerent de l'eau les deux pieces de quatre que j'avais laiſſées lors de mon départ au commandant de Campredon. On trouva des caiſſes de cartouches dans les rues, & l'on trouva ſurtout vingt mille rations de pain dans une égliſe.

J'étais décidé de reſter avec ma diviſion à Campredon, lorſque vers midi le premier meſſidor (19 juin 1794), il ſe manifeſta dans la ville & tous les environs un incendie général. Le chef du génie me fit ſentir l'impoſſibilité d'arrêter le feu. Je fis battre la générale, & une heure plus tard je n'euſſe plus été à tems de ſortir les convois de la ville.

Je raſſemblai la troupe, notre artillerie, nos proviſions & nos mulets dans un pré hors de la ville; & voyant qu'il n'y avait point de moyens pour éteindre le feu, j'ordonnai la retraite ſur Prats de Mollo, & nous vînmes paſſer la nuit au Bivouac ſur une montagne à moitié chemin de Campredon & de Prats de Mollo. Cette retraite ſe fit en bon ordre, puiſque nous menâmes avec nous notre artillerie & celle qu'avait jetée dans la riviere mon général diviſionnaire; nous emmenâmes deux cents mulets chargés, pluſieurs priſonniers de guerre, & un troupeau de chevres & de moutons.

§. 164. L'événement de Campredon eſt une de ces circonſtances bizarres qui retombent le plus ſouvent ſur les hommes qui n'ont point de tort: comme cet événement a ſervi de prétexte pour me perſécuter & pour m'enlever mon état, je dois clairement démontrer que, s'il y eut des imprudens, des faibles dans ce fait, ce fut tout autre homme que moi; & je vais me juſtifier par des preuves inconteſtables.

Il faut d'abord remarquer qu'ayant eu deux fois l'honneur de prendre Campredon, je ne pouvais avoir aucune raiſon de l'incendier & de l'abandonner; il était au contraire de ma gloire de m'y maintenir, & de garder au moins ce ſouvenir de notre entrée en Catalogne. Par tous les plans de campagne que j'ai cités, on a vu que mon deſſein était de conſerver ce poſte important pour fermer tout paſſage à l'ennemi entre ma diviſion & celle du général Augereau. Il réſulte donc moralement de tout cela, que je ne pouvais pas avoir l'intention de brûler Campredon; mais il y a plus, il va réſulter phyſiquement que je ne l'ai pas fait.

Avant de diſcuter les cauſes de l'incendie, je dois dire que je dus évacuer Campredon à cauſe de cet incendie. Je ne m'en tins pas ſur mon opinion ſeulement pour me replier ſur Prats de Mollo; car je tins hors de la ville un conſeil de guerre, où la néceſſité de la prompte évacuation fut arrêtée, & où la retraite fut démontrée indiſpenſable. Le procès-verbal de ce conſeil de guerre fut ſigné par les citoyens Caffarelli adjutant-général, Chrétien général chef de l'état-

major, Peyron général de brigade, Therſſac chef du génie, Doumic chef d'artillerie, Beltran vaguemeſtre de l'armée, Gauthier chef de bataillon, Girard commandant le ſeizieme régiment. Ainſi l'on voit que ce ne fut point par caprice que je fis ma retraite; on voit ſur-tout que, ſi Campredon fut abandonné aux flammes, c'eſt qu'il ne fut point en mon pouvoir de le ſauver, d'autant plus que je voyais au même inſtant le feu dans tous les villages à plus d'une lieue autour de la ville.

Pour prouver que je n'ai point de tort dans l'incendie de Campredon, je dois citer deux déclarations faites par les chefs d'artillerie & du génie; témoignages d'autant moins ſuſpects, qu'ils ſont de gens qui, par état, doivent ſe connaître en incendies.

*Dépoſition du chef du génie, remiſe au général Doppet.*

« Je me rappelle parfaitement que le 30 prairial au ſoir, après que tu eus fait prendre à l'armée auprès de Campredon une poſition à paſſer la nuit au bivouac, j'entrai avec toi dans la ville, tu fis placer les gardes, & nous retournâmes joindre la troupe. A peu de diſtance de la porte par où nous devions ſortir, nous apperçûmes à notre gauche, & dans le fond d'une rue, des étincelles qui annonçaient le feu dans une maiſon; l'obſcurité était grande, & il régnait alors un calme parfait.

Le premier meſſidor à la pointe du jour, les derniers poſtes ennemis ayant été forcés pen-

dant la nuit, l'armée entra dans la ville. Pluſieurs maiſons étaient en feu dans le quartier par où nous entrions; je viſitai ces maiſons avec le commandant d'artillerie, & nous remarquâmes que le calme qui exiſtait encore, retardait ſeul l'incendie des bâtimens, dont les planchers brûlaient lentement.

» Je fus reprendre le même logement que j'avais occupé lors de notre premiere entrée à Campredon: je trouvai en cendres le fourrage ſur lequel j'avais couché, dans une chambre plafonnée, où le feu s'était éteint ſans cauſer aucun dommage. Je communiquai à un général de brigade la crainte que pouvaient donner ces marques d'incendie général; il parut ne pas approuver l'agitation que cette obſervation pouvait répandre dans l'armée qui avait beſoin de repos. Je n'en parlai plus, & je fus me repoſer.

» Le vent, qui s'éleva avec force quelques heures après, manifeſta l'incendie dans une grande partie de la ville; je fus de ſuite chez toi, où de la fenêtre nous vîmes en feu toutes les maiſons ſituées dans les vallons qui aboutiſſent à Campredon, à une grande diſtance de la ville. Ce fut alors, je crois, que l'ordre fut donné de ſortir l'artillerie, les équipages & les convois.

» Vers le milieu du jour, toute l'armée étant réunie ſur l'eſplanade, la ville ne nous parut plus qu'une horrible maſſe de flammes & de fumée. Je penſe qu'on ne peut pas héſiter de croire que le feu avait été mis par-tout dans la ville avant notre arrivée.

» *Signé*, THERSSAC, chef du génie. »

*Dépoſition & rapport du chef de brigade d'artillerie.*

« Le 30 prairial, nous entrâmes dans Campredon ſur les huit heures du ſoir, avec les généraux Doppet, Chrétien, & autres officiers : en entrant, je vis le feu dans une ou deux maiſons. Après que le général eut fait placer la troupe, nous retournâmes à demi-lieue de Campredon, où nous bivouaquâmes.

» D'après le rapport que fit le commandant du huitieme bataillon du Bec-d'Ambès, au matin premier meſſidor, que le poſte de Saint-Antoine avait été pris ſur l'ennemi, le général me donna l'ordre de faire entrer dans Campredon l'artillerie & les munitions ; ce qui fut exécuté.

» En entrant dans la ville, je vis le feu dans pluſieurs maiſons, & principalement ſur la place où l'on conduiſait l'artillerie. Pour prévenir les inconvéniens, je fis décharger les munitions dans un pré à une portée de fuſil de la ville. Cela fait, je fus en rendre compte au général, qui approuva cette meſure.

» Je vis auſſi que le général donna en ma préſence le commandement de la place de Campredon à un officier que je crois être de la légion des Pyrénées, auquel il donna l'ordre de faire éteindre le feu de ſuite, par-tout où il pourrait être, & fit défendre de mettre le feu dans aucune maiſon, ſous peine de punition.

» Le général me donna l'ordre de placer mon artillerie où je la croirais néceſſaire : je montai avec le chef du génie ſur le château de Campre-

don; après avoir vu l'avantage de la poſition, je donnai ordre d'y placer une piece de deux, & ſix fuſils de rempart : ce qui fut exécuté de ſuite.

» Le chef du génie, ainſi que moi, fûmes rendre compte des avantages que l'on pourrait tirer des différentes hauteurs environnant Campredon: ſur le rapport du chef du génie, qui propoſait de faire différens ouvrages entr'autres de paliſſader la hauteur qui eſt ſur la droite de Campredon, le général adopta ces meſures, & ordonna au chef du génie de lui en apporter le plan, à quoi il fut s'occuper de ſuite dans le logement que nous occupions enſemble à notre premiere entrée dans Campredon.

» Nous y trouvâmes que le feu y avait été mis dans deux chambres où il y avait des matieres combuſtibles; mais cependant le feu n'avait pas eu de ſuites. Cela nous fit préſumer que le feu avait été mis dans toutes les maiſons. Ce qui nous confirma dans cette idée, c'eſt qu'ayant parcouru trois ou quatre maiſons voiſines, nous trouvâmes les mêmes préparatifs que dans la nôtre.

» Deux officiers d'artillerie viennent me faire le rapport qu'ils viennent de découvrir dans la riviere les deux pieces de quatre qui avaient été abandonnées par les troupes de Campredon lors de leur retraite; je donnai ordre de les en ſortir de ſuite, & de les conduire avec les autres.

» Comme j'allais placer l'artillerie ſur les hauteurs, je vis le feu à toutes les maiſons environnant Campredon juſqu'à près de deux lieues

à la ronde, & particuliérement ſur le chemin de Ribbes. Je rentrai chez moi pour en faire part au chef du génie qui s'en était déjà apperçu, & qui en avait été rendre compte au général, d'autant mieux que le feu feſait des progrès dans la ville.

» Le général, ayant vu par lui-même la véracité du fait, ordonna de battre la générale pour ſortir de la ville de ſuite, & ſe raſſembler ſur l'eſplanade qui donne du côté de Prats de Mollo.

» Arrivés, après beaucoup de travaux pour ſauver l'artillerie & les munitions, à l'endroit déſigné par le général, nous vîmes Campredon tout en feu. J'augurai que c'était l'ennemi qui avait mis le feu pour nous tendre un piege.

» *Signé*, PAUL DOUMIC, chef de brigade d'artillerie. »

En réfléchiſſant ſur ces deux dépoſitions, on voit clairement qu'en reprenant Campredon je croyais y reſter & m'y établir militairement; on voit que ce n'eſt pas moi qui peux y avoir mis le feu, puiſque les chefs du génie & d'artillerie ont trouvé des matieres combuſtibles préparées dans diverſes maiſons, puiſqu'ils affirment tous deux que dans quelques chambres le feu s'était éteint de lui-même avant notre entrée dans la ville.

Nous crûmes tous que c'était l'armée de l'ennemi qui, voyant qu'on lui reprenait une ſeconde fois cette ville, pouvait y avoir mis le feu pour nous en ôter la poſſeſſion. Cela peut

être en effet arrivé de cette maniere : cependant, quand on réfléchit que le général que j'avais laiſſé à Campredon avec deux mille cinq cents hommes, ſe crut preſſé de maniere à devoir jeter nos canons dans la riviere ; quand on réfléchit que, pour regagner la Cerdagne, il prit à la hâte ſon chemin par les montagnes les plus difficiles, & qui étaient encore couvertes de neige ; quand on obſerve que les caiſſes de cartouches, que nous trouvâmes dans les rues, étaient des cartouches de nos magaſins ; quand on obſerve que les vingt mille rations de pain, que nous retrouvâmes dans l'égliſe, étaient de notre pain même ; tout cela pourrait faire préſumer que ce général crut devoir incendier Campredon pour occuper l'ennemi à éteindre l'incendie pendant qu'il ferait ſa retraite.

Mon intention n'eſt pas d'accuſer cet officier général ; car il n'eſt pas au pouvoir de tous les militaires de faire des calculs froids & juſtes dans le moment d'une attaque. On peut être brave & bien attaché à ſa patrie, ſans avoir la réflexion de l'à-propos qui ſert ſouvent à tirer un général d'un pas difficile.

Ce général, ſachant que je n'étais qu'à une petite journée de lui, ne devait-il pas faire la plus longue & la plus vigoureuſe défenſive ? Il n'ignorait pas que Campredon était mon paſſage pour revenir de Ripoll ; & s'il ſe voyait forcé d'évacuer cette ville, il ſemble qu'il devait ſeulement ſe retirer ſur quelque hauteur pour être à portée, quand j'arriverais, de venir m'aider à reprendre ce poſte, ou au moins m'aider à for-

cer le paſſage pour venir avec mes convois à Prats de Mollo. Il eſt probable que, s'il ne prit pas ces meſures, il me crut fait priſonnier avec ma colonne du côté de Ripoll.

Mais, je le demande à tous les hommes juſtes & ſenſés, ſi une telle croyance, ſi une telle ſuppoſition ſuffiſait pour juſtifier un général qui ſe laiſſe forcer dans un bon poſte, malgré ſes deux mille cinq cents hommes & ſon artillerie, pourquoi punirait-on, pourquoi blâmerait-on, pourquoi rirait-on bêtement d'un autre général qui a eu l'énergie de ſe débloquer d'un trou comme Ripoll? Pourquoi calomnierait-on un général en chef qui, avec ſa ſeule avant-garde, reprend une poſte important, qui ſauve par ſon ſang-froid des convois immenſes, & qui par ſa témérité répare le malheur des autres? ...

Les militaires ſont le plus ſouvent fort mal jugés dans leurs opérations, par la raiſon que les juges ſont trop éloignés de la ſcene, & que ceux qui inſtruiſent les juges ſont toujours les jaloux rivaux de l'accuſé. L'événement de Campredon fut ſans doute malheureux; mais devait-il retomber ſur celui qui ne s'y trouvait pas? Pouvait-il raiſonnablement faire oublier la deſtruction des fabriques de Ripoll? Pouvait-il faire oublier le verſement des armes & des outils dans les atteliers de la république?

Ce n'eſt pas le ſeul jugement bizarre que j'aie vu porter: heureux, trop heureux, ſi je m'en fuſſe trouvé la ſeule victime! Mais il réſulte ſouvent des maux généraux, de la perſécution qu'on dirige contre un particulier: on en verra

la preuve dans le chapitre ſuivant, où je parlerai des moyens que j'avais donnés pour conſerver la Cerdagne, & de ceux qu'on adopta pour la perdre. (*)

§. 165. Ayant démontré qu'il n'était plus en mon pouvoir de me maintenir à Campredon, je dois faire quelques réflexions ſur la retraite que le malheur des événemens me força d'opérer. Je l'ai dit plus haut, nous fîmes cette retraite dans le meilleur ordre poſſible; mais j'étais inquiet ſur le ſort de la colonne républicaine qui avait été forcée à Campredon. J'arrivai à Prats de Mollo ſans qu'on pût m'en donner des nouvelles.

Etant à Prats de Mollo, je donnai les ordres néceſſaires pour la rentrée de ma colonne en Cerdagne eſpagnole, & j'en cédai le commandement à un général de brigade, pour me rendre au quartier général du Boulou près le général Dugommier. Je laiſſai à Prats de Mollo deux de mes bataillons pour être dans le cas de remarcher ſur Campredon avec une partie de la garniſon, ſi le plan de Dugommier l'exigeait.

Je laiſſai auſſi nos deux obuſiers ſur le fort de la Garde à Prats de Mollo, d'après que le chef d'artillerie & le commandant de cette place m'en eurent démontré la néceſſité. Ces précautions militaires, dans une partie qui n'était pas de mon commandement, prouvent que je voyais dans

---

(*) Les Eſpagnols reprirent la Cerdagne eſpagnole deux ou trois jours avant la paix. Je n'en avais pas alors le commandement, me trouvant très malade à Montpellier.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА * БЕОГРАД *

toutes mes démarches moins ma gloire ou mon intérêt individuel que le bien général.

Quand je fus au Boulou, je ſus que le général qui avait été attaqué à Campredon, avait paſſé avec ſa colonne par Pla-Guilhem pour rentrer dans la Cerdagne.

Dugommier m'inſtruiſit qu'il avait envoyé, il y avait deux jours, une colonne du côté de Baſalu, parce qu'il me croyait encore à Campredon, & en état de marcher ſur Olot; mais que, dès qu'il avait eu connaiſſance de ma retraite, il avait donné ſes ordres pour que cette colonne ne pouſſât pas plus loin. Il était malheureux qu'on n'eût pas ordonné le départ de cette force pendant que j'étais à Ripoll & que nous occupions Campredon; car on eût, ſans ce trop long retard, pu effectuer le projet ſur Caſtelfollit.

Nous convîmmes avec Dugommier, qu'outre les deux bataillons que je lui avais laiſſés à Prats de Mollo, je lui remettrais encore un autre bataillon de ma diviſion, & que, de retour dans la Cerdagne, je m'en tiendrais à des mouvemens qui ne fiſſent qu'inquiéter l'ennemi, & le forcer à tenir des troupes en face de moi.

## CHAPITRE V.

*ENTREPRISE de l'ennemi ſur la Cerdagne. Forces & moyens de la diviſion du Mont-Libre. Lettres écrites par des Eſpagnols. Cruauté de quelques moines devenus ſoldats. Plan de défenſe pour la Cerdagne conquiſe. Mon départ de cette diviſion.*

§. 166. L'ENNEMI, ayant apparemment été inſtruit que j'avais fait ma retraite ſur Prats de Mollo, crut ſans doute que je portais ma colonne du côté de la diviſion d'Augereau, & que je ne dirigeais pas mes troupes du côté de Puycerda. Il fit en conſéquence des préparatifs pour attaquer la Cerdagne eſpagnole.

Dès que j'eus conféré avec Dugommier, je pris la route de Puycerda, & je rejoignis, le 8 meſſidor (26 juin 1794), au Mont-Libre, ma colonne qui venait d'y arriver la même matinée. Auſſi-tôt que j'entrai au Mont-Libre, il y arriva une ordonnance au commandant, qui lui annonçait que les Eſpagnols attaquaient en forces Belver & Puycerda.

Inſtruit de ce mouvement, je fis de ſuite aſſembler la colonne qui prenait ſon logement; je fis donner du pain & de l'eau-de-vie à la troupe; & dès que mes freres d'armes furent inſtruits qu'il s'agiſſait d'aller au ſecours de leurs camarades, ils reprirent gaiement leurs ſacs & leurs

fusils pour marcher avec moi sur Puycerda. Le représentant du peuple Chaudron-Rousseau, qui se trouvait à cette époque au Mont-Libre, fut témoin de ce fait; il vit la bonne volonté des soldats républicains, malgré la fatigue qu'ils supportaient depuis long-tems, & quoiqu'ils eussent déjà fait une étape ce jour-là.

Il y avait quatre ou cinq jours que la colonne qui avait été repoussée de Campredon, avait rejoint la Cerdagne espagnole; conséquemment on fut en état d'opposer à l'ennemi une vigoureuse résistance. Ce qui l'arrêta sur-tout, fut la redoute que j'avais fait construire à Belver avant mon départ pour Ripoll.

Le 8 messidor an 2 de la république (26 juin 1794), l'ennemi fut complétement battu dans l'attaque qu'il dirigea contre la Cerdagne. Cependant, au lieu d'adresser à la convention le rapport que je fis de cette mémorable journée, on lui écrivit que l'on venait de prendre Belver aux Espagnols. La convention nationale fut si bien trompée sur ce rapport, qu'on lit sur son *Tableau des campagnes : Prise de Belver le 8 messidor.* Ce qu'il y a de plus ridiculement comique dans cette affaire, c'est qu'on ne fit point ce rapport par erreur; il fut fait pour prêter une plus grande apparence de victoire au général qui avait été repoussé de Campredon; il fut fait pour ôter à ce général tout soupçon de tort dans l'affaire de Campredon; il fut fait pour laisser croire que j'avais perdu Belver, & qu'un autre l'avait reconquis; il fut fait pour parler en bien de tout autre individu que de moi. De qui dois-je m'en

plaindre

plaindre? Je l'ignore. Ce que je ſais de poſitif, c'eſt que Belver fut vigoureuſement défendu le 8 meſſidor, mais que c'eſt Dagobert qui l'avait conquis il y avait un an.

L'arrivée de ma colonne acheva d'ôter à l'ennemi tout eſpoir de réuſſir dans ſon invaſion projetée en Cerdagne; il ſe retira ſur Campredon, Ribbes, & la Seu-d'Urgel. Ma colonne arriva ſur-tout fort à propos pour faire ceſſer la terreur qui ſe répandait à Puycerda, d'où l'on évacuait déjà les beſtiaux ſur le Mont-Libre. Je raſſurai tous les habitans, & je fis rétrograder les beſtiaux. Notre arrivée rétablit le calme en doublant les forces & l'énergie, & nous achevâmes avec nos camarades une victoire qu'ils avaient ſi bien commencée.

§. 167. Depuis que j'étais de retour en Cerdagne, mes ennemis s'occupaient ſourdement à me calomnier au ſujet du malheureux événement de Campredon. On cherchait à faire croire que ma marche ſur Ripoll n'avait été qu'une opération infructueuſe, une démarche inconſidérée, & qu'elle avait même été contraire aux triomphes de l'armée des Pyrénées Orientales.

D'obſcurs & adroits intrigans, reſtes impurs du royaliſme, cherchaient à tromper & irriter Dugommier contre moi: on lui diſait ſur-tout que j'avais trop de troupes dans les deux Cerdagnes; qu'il fallait en retirer pour porter du côté du Boulou, parce qu'on eſpérait, en me dégarniſſant, me procurer la douleur de perdre la Cerdagne eſpagnole.

Le général Dugommier me demanda, le 11

meſſidor (29 juin 1794) des renſeignemens ſur l'étendue de terrain que j'avais à défendre, ſur mes forces, & ſur celles de l'ennemi. Il me laiſſait enſuite appercevoir quelques incertitudes ſur le but que j'avais eu en marchant du côté de Ripoll.

Quoique, par les plans que je lui avais adreſſés dans le tems, il eût pu voir mes intentions militaires dans cette circonſtance, je lui répondis de la maniere ſuivante, pour ſatisfaire à toutes ſes demandes.

« Puycerda le 14 meſſidor an 2 de la république, au général Dugommier.

» Je reçus hier au ſoir ta lettre du 11 meſſidor, & je m'empreſſe de t'envoyer, autant que poſſible, l'état comparatif que tu m'as demandé. La carte que je fais faire, & que je dois t'envoyer, ſera finie ſous peu de jours. Tu dois être bien perſuadé, général, que par les mouvemens que j'avais projetés, que par ceux que les circonſtances ont ſeulement permis d'exécuter, je n'ai eu en vue que d'empêcher, en les menaçant, aux forces de Campredon, de Ripoll, de Vic, d'Ollot, & de Caſtelfollit, de ſe jeter du côté de Saint-Laurent de la Mouga, & peut-être d'aller, à l'aide d'un grand raſſemblement, ravitailler le fort de Bellegarde. Je te l'ai dit dans mes précédens rapports, ſi nous n'avons pas retiré tout le fruit que j'attendais de notre expédition, c'eſt plutôt par des événemens bizarres, que par une ſuite de mon projet de marche.

» D'après les rapports des déſerteurs, je ſavais avant mon départ, que l'ennemi avait des

raſſemblemens à la Seu-d'Urgel ſur ma droite, à la Pobla, Baga & Berga en-avant de moi, à Caſtellad, Dory, Tores, Ribbes & Campredon, ſur ma gauche.

» Ce fut d'après ces renſeignemens qui ont été prouvés par des faits, que je formai le plan de marche que je t'adreſſai par une lettre du 5 prairial. Je croyais alors devoir marcher ſur Baga & Berga: dans ce dernier, il y a un château défendu par du canon; &, en s'en emparant, on formait un point qui couvrait & défendait la Cerdagne. C'eſt la droite de ma diviſion qui eût marché de ce côté là, & ma gauche fût venue s'appuyer ſur Campredon; tu verras par la carte que c'eût été occuper l'ennemi par une grande étendue de terrain; c'eût été ſur-tout ſe rendre maître des montagnes, où, pendant les grandes chaleurs, les troupes trouvent des cantonnemens qui ne ſont pas alors poſſibles dans les plaines brûlantes & malfeſantes de la Catalogne. Les efforts que fait actuellement l'ennemi pour jouir de ces montagnes, démontrent qu'il en ſent l'avantage, ſoit pour les pâturages, ſoit pour la ſalubrité.

» Je dus changer ce plan de marche, lorſqu'au Mont-Libre, le 7 prairial, je reçus la lettre par laquelle tu me marquais de protéger Augereau, dont le poſte était jalouſé par l'ennemi.

» Augereau me fit tenir une lettre par un miquelet, que je reçus un jour après la tienne; en voici l'extrait, & les propres paroles : *Il ſerait très important que ton armée ſe portât à Campredon, à Ripoll, à Ollot, Caſtelfollit, & lieux intermédiaires, pour faire main-baſſe dans*

*ce pays & en chaſſer l'ennemi. A Ripoll eſt une fabrique importante de fuſils. Il y a à Campredon & aux environs, des attroupemens conſidérables, commandés par un vicaire apoſtolique, que le roi d'Eſpagne a décoré d'un cordon de général.....* *Signé*, AUGEREAU, général de diviſion.

» A la réception de ces deux lettres, je pris les meſures néceſſaires pour me porter à Campredon. Je t'adreſſai, ainſi qu'au général Augereau, le plan de ma marche; j'y joignis l'état de mes forces marchantes, & l'époque de mon départ. Je te fis cet envoi le 14 prairial, époque à laquelle les paſſages des cols devinrent ſeulement un peu praticables.

» Dans notre marche ſur Campredon, je vis en effet que l'ennemi était en forces à Dory, Toſes, Ribbes & Campredon. Arrivé à ce dernier, j'établis ma communication avec Prats de Mollo, parce qu'il m'était impoſſible de l'avoir par Ribbes, Toſes & Puycerda, parce que la localité montagneuſe ne me permettait pas, d'un autre côté, de l'établir avec Saint-Laurent de la Mouga. Je t'en fis part de Campredon le 20 prairial, & j'en inſtruiſis auſſi le général Augereau le même jour.

» Je laiſſai garniſon à Campredon, & communication établie avec Prats de Mollo; & je te prévins, par une lettre du 21 prairial, que je marchais ſur Saint-Jean des Abadeſſas & Ripoll. Le but de cette marche s'accordait, comme tu le vois, avec la lettre d'Augereau, dont je t'ai cité les paroles plus haut.

» J'attirais ſur moi, comme cela eſt arrivé,

toutes les forces de Caſtelfollit, d'Olot, & de Vic; & conſéquemment j'en débarraſſais Augereau, qui devenait d'autant plus fort de ton côté, qu'il avait moins d'ennemis en face.

» Le but de ma marche ſur Ripoll avait encore un autre but non moins important: ſi la Cerdagne eût été attaquée, je me portais de ſuite de Ripoll à Ribbes, de Ribbes à Toſes, de Toſes à la Pobla, & l'ennemi ſe trouvait hors d'état d'échapper de la Cerdagne; il ne me fallait que trois jours pour le rejoindre; il m'en eût fallu autant de Campredon. Ainſi, par ma marche, on ſe trouvait y gagner la deſtruction des fabriques importantes de Ripoll.

» Si au contraire de Campredon je me fuſſe porté à Saint-Laurent de la Mouga, j'étais hors d'état de ſecourir la Cerdagne, & notre garniſon de Campredon eût ſuccombé ſous les forces de Saint-Jean, d'Ollot & de Ripoll, qui lui ſeraient tombées deſſus. Cette garniſon ne pouvant réſiſter, l'ennemi eût inquiété Prats de Mollo: c'eſt ce qui me décida, en y paſſant, à y laiſſer deux bataillons, & à faire placer deux obuſiers au fort de la Garde.

» Je ſentais bien, en me portant ſur Ripoll, que j'y étais trop en-avant & trop iſolé pour le conſerver: auſſi croyais-je ſeulement y détruire les fabriques, en enlever les armes ainſi que les outils, & revenir du côté de Campredon, en m'emparant, ſi je le pouvais, d'Olot, & ſurtout de Caſtelfollit. J'euſſe occupé ce dernier; & une portion de la diviſion d'Augereau, marchant par Beſalu, m'y eût rejoint; nous aurions

laiſſé des forces à Caſtelfollit qui a du canon: ainſi notre ligne de défenſe depuis Augereau, eût eu pour forts appuis Caſtelfollit & Campredon.

» Tu ſais, général, que l'incendie de Campredon, dont je recherche la cauſe, a détruit ce plan. Je t'ai prévenu de tous nos mouvemens, & de ceux de l'ennemi. J'ai paſſé au Boulou pour prendre tes inſtructions, & je ſuis heureuſement arrivé en Cerdagne à tems pour m'oppoſer aux vues des Eſpagnols ſur la Cerdagne.

» Le mémoire ci-joint va te donner les détails relatifs aux vues que paraît avoir l'ennemi, à ſes efforts, à nos moyens de défenſe, & à nos reſſources. Salut & fraternité. *Signé*, DOPPET, commandant en chef. »

*Tableau des moyens de défenſe des deux Cerdagnes. Tableau des forces des ennemis pour les inquiéter, des paſſages principaux par leſquels il peut s'y porter, & des lieux de ſes raſſemblemens. Adreſſés au général Dugommier par le général Doppet.*

« La diviſion du Mont-Libre a, pendant trois mois de l'année, une grande étendue de terrain à garder: c'eſt dans le tems que les montagnes, découvertes de neige, offrent par-tout des paſſages praticables. Cette diviſion a à obſerver l'ennemi depuis Prats de Mollo juſques en-avant de la Cerdagne eſpagnole, & de là ſur tout le front du département de l'Arriege, qui ſe trouve extrême frontiere de l'Eſpagne.

» Les principaux points de défenſe établis pour cette diviſion ſont, Villefranche, Mont-Libre, les poſtes d'Eyne, d'Ers, de Sainte-Léocadie, de Valsbouliere, d'Oſſeges, de Palau, d'Alp, de Das, Py & Nas, de Belver, de la Baſtide, Tailtendre, des poſtes au-deſſus de Bolvir en côtoyant la vallée d'Andorra, & d'autres poſtes en tournant la vallée d'Andorra pour couvrir Carol, l'Hoſpitalet, Ax, &c.

» On voit par la carte, que l'ennemi peut pénétrer par tous les endroits que je viens de déſigner, & qu'il faut toujours réſerver de certaines forces à Puycerda pour que, l'ennemi ſe préſentant à un poſte, on ne ſoit pas obligé d'en dégarnir un autre pour courir au ſecours de celui qui ſerait attaqué.

» S'il ne fallait que ſe placer de maniere pour être ſûr de battre l'ennemi pénétrant dans un de ces points, la diviſion ſerait ſans doute aſſez forte; mais il faut former un cordon pour empêcher aux partis de miquelets de venir enlever les beſtiaux, les moiſſons, & ſur-tout les empêcher d'incendier la récolte. Ces dernieres conſidérations empêchent de ſe livrer à ces meſures militaires, dans leſquelles, en feignant de laiſſer un paſſage à l'ennemi, on ſe procure les moyens de le cerner & de le détruire. Les forces de cette diviſion ſont de neuf mille & deux ou trois cents hommes.

» Je paſſe maintenant aux forces que l'ennemi peut jeter ſur cette diviſion, & par quels endroits elles peuvent pénétrer.

» Depuis la droite d'Augereau, l'ennemi peut

venir par les Sept-Caſes, par Py, & les mêmes endroits où je fis paſſer ma colonne de Villefranche pour aller à Campredon. Il a auſſi le chemin qui ſervit de retraite à la colonne qui fut repouſſée de Campredon pendant que je revenais de Ripoll.

» Les forces, qu'il amenerait par là, ſont celles que nous avons combattues pendant mon incurſion en Catalogne, dont les points de raſſemblemens ſont à Vic, Olot, Ripoll, Ribbes, Toſes, Dory, & Notre-Dame-de-Noria. Ces forces conſiſtent environ en trois mille hommes de troupes de ligne; il y a avec cela les volontaires de Gironne tous habillés de rouge, & les habitans des campagnes ſans uniforme, qu'on appelle *ſoumettans*. De maniere que l'ennemi peut, d'après ce que j'ai vu & les divers rapports que j'ai reçus, faire partir de ces points environ quinze mille hommes. Ils ont du canon à Caſtelfollit & à Olot. Ces forces ont, outre les paſſages ci-deſſus déſignés, celui du col de Toſes, du Pla des Salines, & celui de la Croix-de-Mayence.

» Un autre point de l'ennemi, & ſur lequel il s'appuie en face de nous, c'eſt le château de Berga; il y a du canon. Il a des troupes à Baga, un raſſemblement de *ſoumettans* à Caſtella, & un mêlange de troupes de ligne & des *ſoumettans* à la Pobla. D'après les rapports de déſerteurs, & ce que vit l'une de mes colonnes en attaquant Caſtella, il y a quatre ou cinq mille hommes dans ces quatre endroits que je viens de déſigner. Leurs paſſages pour tomber ſur la Cerdagne ſont,

le chemin de Toſes, le Plataniel, & le col de Jau.

» La Seu-d'Urgel & Caſtelciotat ſont un autre point bien important pour l'ennemi. Il a, ſoit à la ville, ſoit au château, ſoit à la citadelle, quatorze pieces de canon, dont quelques-unes de vingt-quatre qui ſont en fer (elles y ſont depuis les campagnes de Noailles); les autres ont été amenées derniérement de Lérida avec des obuſiers.

» Les chemins de l'ennemi pour venir de la Seu-d'Urgel en Cerdagne ſont, par Monteilla, enſuite le chemin qui paſſant par Ariſtot, par Llès, vient à la Lloſa, & de là dans la vallée de Carol, en côtoyant toujours la vallée d'Andorra.

» La force de la Seu-d'Urgel était derniérement, d'après des rapports multipliés, de deux eſcadrons de cavalerie, de trois bataillons de ligne, & de ſix mille *ſoumettans*.

» Tu peux voir, général, à quoi ſe montent les forces ennemies. Il eſt de fait que tous les habitans ſont armés en Catalogne; j'ai, en originaux, des ordres qui les appellent au combat.

» Tu verras auſſi, par la carte du pays que je t'ai fait faire, quelle eſt notre poſition, & quels ſont les points que nous avons à défendre.

» *Signé*, DOPPET, commandant en chef. »

Je n'ai pas beſoin de commenter la lettre & le mémoire que je viens de citer : ces écrits répondent victorieuſement à ceux qui me calomniaient ſur mes opérations; & pour peu qu'on

ait de connaiſſances géographiques, on peut ſe convaincre par ſoi-même de l'exactitude de mes obſervations. Je n'en ai point impoſé ſur les forces qu'avait l'ennemi en face de moi & que j'ai toujours contenues pendant que j'ai commandé dans cette partie. Quand je fus parti, l'on vit bien que j'avais eu raiſon; mais on avait voulu me jouer, & l'on perdit la Cerdagne.

§. 168. Le général Dugommier avait, avant l'envoi de la lettre & du mémoire que je viens de citer dans le paragraphe précédent, reçu de moi pluſieurs renſeignemens certains ſur les forces de l'ennemi, ſoit en face de ſes diviſions de Collioures & de la Jonquiere, ſoit en face de la Cerdagne. Je lui avais envoyé des papiers importans, laiſſés à l'état-major eſpagnol de Ripoll; papiers parmi leſquels il y avait des états de ſituation des forces de l'ennemi, ſoit de mer, ſoit de terre. Je lui avais, entr'autres, fait paſſer des lettres qui contenaient des renſeignemens certains.

Je dois citer quelques extraits de ces lettres, parce qu'elles prouvent d'un côté que les habitans de la Catalogne étaient tous armés, & qu'elles prouvent d'un autre côté que le fanatiſme était le ſtimulant de cet armement, puiſqu'il y avait des prêtres qui en avaient le commandement.

« Du quartier général de Figueres, le 11 mai 1794.

» Les *ſoumettans*, qui arrivent en grand nombre de tous les côtés, ne laiſſent pas d'inquiéter & contenir l'ennemi; & ſans doute, ſi-tôt qu'ils

ſeront bien organiſés d'après les ſoins qu'on ſe donne pour cet objet, ils ſeront d'un grand ſecours. Nous en comptons déjà de dix-huit à vingt mille.

» *Certifié conforme.* PONTET interprete.

« Du quartier général de Figueres, 14 mai 1794.

» Les *ſoumettans* ( ce ſont des payſans ) vont à la découverte, ayant à leur tête un frere de S. François, appellé *le pere Ambroiſe Boſc.* Il fait des prodiges de valeur ; il paraît qu'il veut l'emporter ſur le chanoine *Cuſi.* Le révérend pere *Boſc* porte un grand bonnet, l'habit, le ſabre & le fuſil d'un Français, ainſi que pluſieurs autres peres capucins qui courent dans ces montagnes.

» *Certifié conforme.* PONTET interprete. »

« De Figueres, le 15 mai 1794.

» On diſtribue dans ce château quatre-vingt-dix mille rations de pain tous les jours. Le 14 du courant, on dreſſa une potence ſur la place, & l'on exécuta un eſpion de Bagnuls les Aſpres, qui portait des lettres en France. Il a tout découvert, & d'après cela cinq individus ont été arrêtés ; ſans doute un pareil ſort les attend.

Les *ſoumettans* de Maſſanet & quelques habitans de celle-ci prirent trois brigades de mulets chargés d'habits & de vivres pour le camp des Français ; le général a réparti la valeur de cette priſe aux payſans, qui ont eu vingt-cinq piaſtres chacun.

» *Certifié conforme.* PONTET interprete. »

L'ennemi jetait principalement ſes maſſes de

*ſoumettans* dans les montagnes, parce que les Catalans ſont très bons marcheurs, fort robuſtes & ſont ſur-tout de très adroits tireurs : de maniere que la plus grande partie ſe trouvait autour & en face de la Cerdagne. On plaçait auſſi ce genre de troupes dans les montagnes, parce que dans cette guerre on a moins beſoin de tactique & qu'on n'eſt pas dans le cas d'avoir abſolument beſoin de la connaiſſance des évolutions.

Mais ſi les *ſoumettans* avaient moins de connaiſſances militaires que les troupes de ligne de l'ennemi, ils nous feſaient une guerre bien plus cruelle, parce qu'ils y mettaient l'entêtement, l'énergie, & l'aveuglement du fanatiſme.

Je dois rendre juſtice aux troupes réglées : elles ſe conduiſaient à l'égard de nos priſonniers d'après les loix de la guerre & celles de l'humanité. J'ai ſu par tous les rapports des déſerteurs, que les officiers & ſoldats eſpagnols ont ſouvent arraché des mains des *ſoumettans*, des Français prêts à être égorgés.

Pour prouver la férocité des moines conduiſant & égarant les *ſoumettans*, je n'ai qu'à mettre ſous les yeux du lecteur l'extrait des rapports ſuivans. Ils furent envoyés dans le tems au comité de ſalut public, & je n'y mets rien du mien. Comme les originaux furent adreſſés à Paris, je vais ſeulement citer ce qu'ils contenaient. Il y avait ſix numeros.

Dans le premier numero, le citoyen Combette, ſergent major de la compagnie num. 2 du premier bataillon de la Montagne, certifie que l'ennemi a brûlé trois volontaires.

Dans le num. 2, le citoyen Pontet, interprete, certifie avoir vu un de nos ſoldats grillé entre Campredon & Pratz de Mollo.

Dans le num. 3, le citoyen Brunel, officier du génie, certifie avoir vu un militaire mutilé, auquel on avait coupé les parties génitales.

Dans le num. 4, le neuvieme bataillon de la Dordogne dit que Jean Labory, volontaire dans la huitieme compagnie, fut brûlé par l'ennemi. Ce rapport eſt certifié par l'adjudant-général Quenin.

Dans le num. 5, eſt un rapport ſigné par le citoyen Rives, chef du neuvieme bataillon de la Dordogne, par Lambry capitaine, & par Dupont tambour major. Ils atteſtent avoir trouvé un ſoldat ſuſpendu par les pieds à un arbre, & écorché en partie. Ils en ont vu un autre qui avait les oreilles & les parties génitales coupées.

Dans le num. 6, eſt une lettre du citoyen Martin, commandant le ſecond bataillon des Pyrénées Orientales; cette lettre renferme le rapport du capitaine Salva qui, accompagné d'un détachement de vingt-cinq hommes, a trouvé dans un pré un volontaire ayant une broche dans le corps, qui entrait par les parties & ſortait par l'oreille droite. Il y a dans la même lettre le rapport du citoyen Iché, capitaine des grenadiers, qui dit avoir vu trois cadavres, auxquels manquaient les parties génitales.

Outre ces rapports particuliers, tous ceux des priſonniers & déſerteurs s'accordaient ſur la barbarie des *ſoumettans*. Il y avait ſur-tout une eſpece de miquelets appellés *parots*, qui étaient

de la plus affreuſe férocité. Ils portaient une veſte rouge, & s'appellaient *parots* du nom de leur chef qui était du Mont-Libre, & qui ci-devant était contrebandier français.

Le ſouvenir de ces tableaux affligeans n'eſt point de ma part un reproche, ni au gouvernement eſpagnol, ni aux aveugles inſtrumens de la cruauté de quelques moines ou de quelques émigrés. Je ne l'ai rappellé que pour démontrer à quels excès le fanatiſme peut entraîner les hommes, même les paiſibles habitans de la campagne. Je l'ai auſſi rappellé pour faire voir qu'il eſt bien difficile à un général de contenir l'indignation de ſoldats qui trouvent un de leurs camarades écorché, mutilé, grillé, ou embroché. Je le répete, les généraux ennemis & leur troupe de ligne ne trempaient en rien dans les excès dont je viens de parler.

§. 169. Ayant reçu du général Dugommier une inſtruction par laquelle il deſirait que je me tinſſe de mon côté ſur la ſimple défenſive, je m'occupai à prendre des meſures pour aſſurer la poſſeſſion de l'abondante récolte de la Cerdagne eſpagnole. Je me concertai avec le repréſentant du peuple Chaudron-Rouſſeau & l'adminiſtration civile établie à Puycerda, pour pouvoir faire moiſſonner, faucher, & rentrer cette récolte.

Par mon état je n'étais ſpécialement chargé que de faire garder les paſſages par leſquels l'ennemi pourrait s'introduire pour ravager les moiſſons; cependant je cherchai & trouvai des moyens pour le fauchage, la dépiquaiſon & le

transport de la récolte. J'envoyai à Ax, Tarascon, Foix, Pamiers & Toulouse, pour chercher & prendre des faux & des faucilles. Je fis réparer, par les ouvriers de nos atteliers, des faux qui se trouvaient dans l'arsenal du Mont-Libre. J'écrivis à tous les commandans de nos camps & cantonnemens, pour fournir tant d'hommes par jour aux travaux de la coupe du foin & des moissons, en prenant les précautions militaires pour écarter l'ennemi des travailleurs. Enfin je ne négligeai rien pour faciliter de tout mon pouvoir la rentrée de la récolte de la Cerdagne espagnole.

Tout en accélérant ces travaux agricoles, je fesais de tems à autre des reconnaissances avec cinq ou six cents hommes, & je les poussais à quatre ou cinq lieues en-avant de notre ligne. Ces mouvemens avaient pour but d'entretenir des forces en face de moi, & conséquemment d'en débarrasser l'armée de Dugommier.

Je fesais chaque fois le rapport de mes découvertes au général Dugommier ; je lui fesais sur-tout part de celles qui pouvaient l'intéresser. Voici une lettre que je lui écrivis le 2 fructidor an 2 de la république ( 19 août 1794 ). On verra dans cette lettre, que je l'avertissais des forces que l'ennemi portait de son côté ; l'on verra aussi que, s'il eût voulu, j'aurais attaqué, pour lui faire à cette époque une salutaire diversion.

« Au général Dugommier, au quartier général du Boulou, le 2 fructidor an 2 (19 août 1794).

» Général, je t'adresse le rapport d'un espion

& celui d'un déſerteur : il en réſulte que l'on a tiré des troupes de la Seu-d'Urgel pour les porter, & du côté de Figueres, & du côté de Pampelune. J'ai fait, les 26, 27 & 28 thermidor, une reconnaiſſance du côté d'Ariſtot : je n'y ai point vu de troupes de ligne ; il n'y a que des cultivateurs armés. J'ai été du côté de Toſes, de Caſteilla & de la Pobla ; il n'y a plus que des *ſoumettans*.

» N'ayant pas reçu de toi d'autres inſtructions que celles qui parlent de défenſive, je m'en ſuis tenu à des reconnaiſſances, pendant qu'une partie de la diviſion rentrait la récolte.

» Je crois qu'il faudrait maintenant que notre diviſion attaquât la Seu-d'Urgel de mon côté & du côté de la vallée d'Aran. Je crois que nous aurions beau jeu pendant que tu les occupes de ton côté, & que l'armée des Pyrénées Occidentales frappe auſſi du ſien. Je ne ferai cependant rien ſans tes inſtructions.

» *Signé*, DOPPET, commandant dans les deux Cerdagnes. »

§. 170. J'ai parlé, dans le paragraphe 144, de la cruelle & longue maladie que j'avais eſſuyée à Perpignan ; on a vu que je n'étais encore que convaleſcent lorſque je vins remplacer Dagobert dans la Cerdagne. La guerre des montagnes m'ôta les moyens de me rétablir entiérement de cette premiere maladie, & vers la fin de l'été je fus attaqué de fievre & de douleurs rhumatiſmales dans la Cerdagne.

Je ſupportai, pendant qu'il me fut poſſible, le

le poids de mes fonctions : cependant, quand je vis que je n'étais plus en état de me porter à la tête des troupes ni à pied ni à cheval, j'en fis part au général Dugommier & aux repréſentans du peuple. Je leur dis que, forcé de m'en tenir à donner des ordres dans mon lit, je craignais de compromettre le pays & les forces dont le commandement m'était confié. Je leur demandai l'autoriſation de me retirer, pour faire des remedes, à Prades, lieu qui m'était indiqué par les officiers de ſanté.

Le général Dugommier continuant de me répéter qu'il n'avait ni ordre ni permiſſion à me donner, parce qu'il me regardait comme général en chef, j'obtins des repréſentans du peuple un arrêté pour me rendre à Prades.

Avant de quitter les deux Cerdagnes, je crus devoir communiquer au général chef de l'état-major à Puycerda le plan que je croyais le plus propre à défendre la diviſion du Mont-Libre & le pays conquis. Je fis auſſi paſſer ce plan de défenſe au général Dugommier, parce qu'il venait de donner l'ordre de tirer ſix mille hommes des deux Cerdagnes, pour les porter du côté de la Jonquiere. Il importait en effet que je lui démontraſſe dans quel état le départ de ces ſix mille hommes laiſſait les deux Cerdagnes.

Je dois, avant d'expoſer ce plan, dire que je profitai de ces ſix mille hommes pour une opération importante, auparavant que de les envoyer à Dugommier ; c'eſt-à-dire, dans l'intervalle qu'il avait fixé pour leur départ. Inſtruit que l'ennemi reconſtruiſait le pont de Bar

pour venir nous visiter en Cerdagne, j'envoyai une colonne pour détruire ses travaux, & l'on jeta tous les matériaux dans la riviere. Nos forces devant s'affaiblir, il importait en effet de couper nos communications avec l'ennemi.

*Plan de défense à adopter dans la division du Mont-Libre.* (*)

« L'étendue de terrain que défend cette division exige nécessairement plus de forces & plus de bataillons qu'il ne doit y en avoir dans une division ordinaire. ( C'est sur des considérations de cette nature qu'on avait fait de la division du Mont-Libre une armée qu'on appellait armée du centre. ) Le nombre des places fortes qu'elle a à surveiller demande beaucoup de monde pour y faire le service. La quantité des gorges, cols & ports qui se trouvent depuis Villefranche jusqu'à la vallée d'Aran inclusivement, nécessite l'établissement d'une infinité de postes militaires, soit pour conserver nos bestiaux & notre récolte, soit pour empêcher l'ennemi de surprendre nos places fortes par le moyen de ces gorges toutes praticables actuellement.

» Il faut aussi considérer que la défense d'un pays doit être combinée relativement aux forces que l'ennemi tient en face de ce même pays. Il

(*) Quoique, dans la publication de mes mémoires, mon but principal soit de rendre compte de ma conduite politique & militaire, j'ai dû songer aussi qu'il fallait tâcher de les rendre intéressans par des instructions qui peuvent être utiles à l'art militaire. Il y a beaucoup de monde à qui il importe fort peu que je sois un homme probe ; mais il y a plusieurs personnes qui pourront faire leur profit de ces instructions militaires.

eſt de fait que l'ennemi a dû apporter vis-à-vis de nous des forces nouvelles à meſure que notre diviſion ſe renforçait ; & il eſt de fait auſſi que l'ennemi ayant ſes forces toutes portées, il les fera avancer ſur nous du moment qu'il ſera inſtruit que nous nous ſommes affaiblis. Enfin il eſt de fait que par notre mouvement ( c'eſt-à-dire par le départ des ſix mille hommes de notre diviſion ) l'ennemi changera de ſuite en offenſive la défenſive où nous le tenions.

» Ce ne ſerait pas raiſonner d'après les connaiſſances militaires, ce ſerait même démentir les faits, que de conclure que la diviſion du Mont-Libre doit actuellement ſe défendre, comme elle le feſait il y a dix mois avec moins de forces ; car il eſt poſitif que, ſi cette diviſion a réſiſté & a ſoutenu la défenſive pendant long-tems avec peu de forces, c'eſt que l'ennemi en avait encore moins vis-à-vis d'elle.

» Quelque conſidération que méritent cependant ces réflexions, il s'agit moins de les diſcuter que d'établir actuellement les moyens de défenſe qui doivent reſter à cette diviſion lorſque les ſix mille hommes demandés par le général Dugommier ſeront partis.

» 1°. Deux bataillons (*) reſteront en garniſon à Villefranche pour la garde du fort & de

(*) Je me ſers du mot *bataillon* ; mais il ne faut pas s'y tromper, il n'y en avait point de complet à cette époque. Ainſi, quand je dis trois ou quatre bataillons pour une garniſon, cela ne feſait pas quinze ou ſeize cents hommes alors. J'ai vu des bataillons où il n'y avait pas deux cents hommes.

la ville, pour la garde de la redoute qui eſt à la gorge qui va à Py, pour les détachemens que fournit cette garniſon du côté de Py & de Mantet. On met deux bataillons, parce qu'à peine ont-ils chacun cinq cents hommes préſens ſous les armes. Il ne faut pas perdre de vue que, quand les cadres ne ſont pas complets, on ne doit pas conclure de la force d'une diviſion par ſon nombre de bataillons. Comme cette garniſon a beſoin d'obſerver l'ennemi qui peut arriver par Pla-Guillem, on la renforcera par une compagnie de miquelets.

2°. Deux bataillons doivent reſter pour le ſervice & la tenue du Mont-Libre; il faudrait même, pour la ſûreté de cette place, qu'ils fuſſent complets; car une place a beau être forte, encore y faut-il un nombre de ſentinelles ſuffiſant pour la mettre à l'abri des ſurpriſes; & pour fournir ces ſentinelles, il faut des troupes à proportion. Il doit y avoir une ou deux compagnies de miquelets pour garder & ſurveiller la gorge d'Eynes, paſſage qui peut amener l'ennemi ſous le Mont-Libre. Il faut ſur-tout, quant aux deux places que je viens de nommer (Villefranche & Mont-Libre) bien y ſurveiller l'approviſionnement des ſubſiſtances de tout genre & la bonne tenue des bouches à feu & des munitions.

» 3°. La Cerdagne conquiſe offre deux points importans à conſerver, c'eſt Puycerda & Belver. Comme il y a de l'artillerie à Puycerda, comme il y a des magaſins, comme il y a deux hôpitaux où il y a toujours au moins quatre cents malades, cette ville a beſoin d'une garniſon qui la mette

à l'abri d'une ſurpriſe & qui, par une vigoureuſe réſiſtance, donne au moins, en cas de grande force de l'ennemi, le tems de ſe replier ſur Mont-Libre, d'en emmener les bouches à feu, les magaſins, & les ſoldats malades. Cette garniſon néceſſitant une force de mille hommes environ, nous ſommes forcés d'y mettre deux bataillons. Outre ces deux bataillons, on placera encore en garniſon à Puycerda cent dragons du quinzieme régiment.

» 4°. Comme il y a trois lieues de Puycerda à Belver, que c'eſt un pays coupé de rivieres & ravins, & que l'ennemi peut à droite & à gauche ſe jeter entre ces deux poſtes par beaucoup de gorges praticables, il faut établir un poſte intermédiaire pour conſerver & aſſurer les communications entre Puycerda & Belver.

» Ce poſte eſt fixé par la localité, c'eſt Alp. Il eſt une des grandes portes de la Cerdagne, puiſque l'ennemi peut y tomber depuis Toſes, depuis Ribbes, depuis Berga, & que près d'Alp il y a une grande route qui va à Barcelone.

» Il faut donc placer un bon poſte à Alp; il faut y faire établir un petit poſte retranché, & y placer deux ou trois républicaines. Il faut y placer des dragons pour y faire des patrouilles, afin d'aſſurer les ordonnances allant de Belver à Puycerda. Il faut de plus donner à la diſpoſition du commandant de ce poſte deux compagnies de miquelets pour garder les hauteurs importantes, & empêcher que ce poſte ſoit ſurpris.

» Il faut placer à Alp un commandant intelligent qui, par des reconnaiſſances réitérées, s'aſ-

ſure des mouvemens de l'ennemi, en même tems qu'il empêchera le tranſport en Eſpagne, des ſubſiſtances & beſtiaux de ce pays.

» 5°. Le poſte de Belver eſt la clef de la Cerdagne conquiſe; une grande route conduit de Belver à la Seu-d'Urgel: ainſi il eſt important de veiller à la ſûreté de la redoute nommée le *Pain de ſucre.* Il faut ſans ceſſe y ſurveiller la conſervation & l'approviſionnement des munitions de guerre, la bonne tenue des bouches à feu; il faut toujours y maintenir, dans le petit magaſin que j'y ai fait faire pour cela, quelques caiſſes de biſcuit, de l'eau-de-vie, & du vinaigre.

» Il doit toujours être défendu de laiſſer ſortir de la redoute ceux qui y ſont de garde, de même que d'y laiſſer entrer ceux qui n'y ſont pas appellés pour le ſervice. Les barraques pour la garde & le piquet doivent y être placées de maniere qu'elles n'empêchent en aucun cas les manœuvres des bouches à feu: on les renverſerait même en cas d'attaque, ſi l'on voit que l'artillerie de l'ennemi pourrait nous les rendre dangereuſes.

» Ce poſte étant attaqué, a beſoin de neuf cents hommes pour le défendre; mais il n'y a pas beſoin que ce nombre y ſoit en permanence. Il y faut dans l'intérieur un poſte de quatre-vingt ou cent hommes; enſuite il faut établir deux poſtes de quatre-vingt ou cent hommes chaque, qui placés près l'un de l'autre, forment la communication de la redoute avec la ville, & qui, en empêchant la ſurpriſe de la redoute, fourniſſent la facilité à la garniſon de Belver de

porter de ſuite au Pain de ſucre le nombre d'hommes néceſſaire pour le défendre, dès qu'on eſt inſtruit que l'ennemi ſe préſente. Ces deux poſtes doivent être auſſi placés dans des barraques, à moins que quelques maiſons bien ſituées leur puiſſent ſervir de corps-de-garde.

» 6°. La ville de Belver, aſſez bien défendue par les travaux que nous y avons fait faire, a beſoin d'avoir d'abord aſſez de forces pour compléter en cas d'attaque les neuf cents hommes qu'il faut à la redoute. Ainſi, la ville ayant beſoin pour elle ſeule de quatre ou cinq cents hommes pour la défendre, il lui faut avec ceux de la redoute treize ou quatorze cents hommes.

» On obſervera que cette garniſon doit fournir un détachement qui ſera toujours placé au plateau qu'on appelle le camp *de ſurveillance*, qui eſt en-avant de la butte, & où il y a une barraque qu'on fera réparer. Ce détachement ne pouvant pas être bien fort, on enlevera les bouches à feu qui ſont ſur ce plateau, & on les placera, ou dans la ville, ou ſur la redoute.

» On placera cinquante dragons à Belver, ſoit pour les patrouilles dans la plaine, ſoit pour le ſervice des ordonnances. On pourra tenir des vivres dans Belver pour une huitaine de jours; on le devra même, en cas que les torrens vinſſent à rendre la communication de Puycerda impraticable.

» Comme il y a beaucoup de poſtes de ſurveillance à tenir, on mettra à la diſpoſition du commandant de l'avant-garde (c'eſt Belver) trois ou quatre compagnies de miquelets. Cette avant-

garde pouvant être attaquée de droite, de gauche, & en face, il ſera néceſſaire que ce commandant faſſe ſouvent reconnaître ſes alentours, & ſur-tout les villages où paſſe le chemin de la Lloſa, qui vient d'Ariſtot dans la vallée de Carol. Cette meſure ſera d'autant plus néceſſaire, que la diviſion, affaiblie de ſix mille hommes, n'aura plus de bataillons à la Baſtide ni à Tailtendre. Ce commandant aura toujours ſoin de prendre ſa communication avec Puycerda par le chemin qui paſſe du côté d'Alp, parce que, faute de monde, celui de Bolvire ne ſera que très peu gardé.

» 7°. Le chemin de Lloſa fourniſſant des moyens à l'ennemi pour tourner Belver, en filant le long de la vallée d'Andorra, & ſe jetant à Carol ou l'Hoſpitalet, il y aura une compagnie de miquelets à Maranges, & il ſera placé à Bolvire une compagnie de grenadiers & une de chaſſeurs, qui ſeront le point d'appui des miquelets en cas d'attaque, & qui à leur tour ſe replieraient à Puycerda en cas d'impoſſibilité de s'y défendre.

» 8°. Il eſt important de garder la vallée de Carol, d'avoir quelques poſtes intermédiaires entre Carol & l'Hoſpitalet; il ſerait même néceſſaire d'en avoir juſques à Ax, ſoit à cauſe des convois qui nous viennent de l'Arriege, ſoit pour empêcher les incurſions des miquelets eſpagnols dans le département de l'Arriege. Ainſi l'on placera un bataillon qui fera le ſervice de ſûreté depuis Carol juſqu'à l'Hoſpitalet, & plus loin s'il eſt poſſible. On adjoindra à ce bataillon une

compagnie de miquelets pour les poſtes les plus avancés.

» 9°. D'après ces diſpoſitions, il réſulte que le neuvieme bataillon de la Dordogne & le quatrieme du Gard reſteront en garniſon à Villefranche ; le douzieme de la Drôme & le ſixieme de l'Arriege ſeront au Mont-Libre ; le vingtieme d'infanterie légere & le quatrieme de la Montagne ſeront à Puycerda ; le cinquieme de l'Arriege ſera à Alp ; les Allobroges ſeront à Belver ; le cinquieme du Gard ſera placé depuis Carol juſques en-haut du côté d'Ax. Il réſulte auſſi que ce ſont là tous les bataillons dont pourra diſpoſer la diviſion depuis Villefranche juſques à la vallée d'Aran excluſivement. Quant à la vallée d'Aran, nous en ſommes trop éloignés pour dicter au général qui la commande, ſes moyens de défenſe & de ſûreté.

» Il réſulte encore, d'après les diſpoſitions détaillées, que nous plaçons une compagnie de miquelets à Villefranche, une ou deux à la gorge d'Eynes, deux à Alp, quatre à l'avant-garde, un à Maranges, une du côté de l'Hoſpitalet : ainſi, de quatorze que nous en avons, il en reſte trois à placer dans les poſtes ſuivans.

» La Cerdagne conquiſe ſerait ſans doute mal gardée, ſi l'on s'en tenait aux poſtes dont je viens de parler, puiſqu'on y pénetre encore facilement par les gorges d'Err, d'Oſſeges, & de Valsboulieres. N'ayant plus à diſpoſer d'aucun bataillon, on doit ſe ſervir, pour ſurveiller ces poſtes, des grenadiers & chaſſeurs des bataillons de la Drôme, de l'Arriege, & du Gard, ainſi

que des miquelets reſtans. On gardera chacun de ces poſtes de la maniere ſuivante: une compagnie de grenadiers & une de chaſſeurs à Err, avec une compagnie de miquelets; une compagnie de grenadiers & de chaſſeurs à Oſſeges, & deux compagnies de miquelets à Valsboulieres.

» Les poſtes d'Err & d'Oſſeges auraient ſans doute beſoin d'un bataillon chacun, ainſi qu'ils l'ont eu juſqu'à préſent; mais, ne les ayant pas, on y enverra de tems à autre un renfort de Puycerda pour aller faire des reconnaiſſances bien avancées. Quant aux grenadiers & chaſſeurs reſtans, il en faudra deux compagnies à Bolvire, ainſi que je l'ai dit plus haut.

» 11°. Il reſte maintenant à combiner comment, de tous ces poſtes, on tirerait une force de réſerve pour ſe porter ſur l'ennemi, en cas qu'il pénétrât en Cerdagne. Chaque poſte n'ayant preſque que ſa force pour ſa propre défenſe, cela mérite une attention particuliere; car l'ennemi attaquant ſur trois ou quatre points à la fois, il ne manquerait pas de trouver une entrée, ſi un poſte courait au ſecours d'un autre qui aurait été attaqué avant lui.

» Il faut donc déterminer que le poſte d'Err, étant forcé, gagnerait les hauteurs de Livia, d'où il donnerait avis de ſa poſition à Puycerda; il y reſterait juſqu'à nouvel ordre, pour conſerver la communication de Puycerda avec le Mont-Libre.

» Il faut déterminer que les poſtes d'Oſſeges & de Valsboulieres ſe replieraient ſur Puycerda, en emmenant avec eux le poſte des Guinguettes,

garde de ſûreté, fournie par la garniſon de Puycerda.

» Il faut déterminer qu'une partie du bataillon placé dans la vallée de Carol ſe replierait ſur Puycerda, & qu'avec une partie de la garniſon de la ville, avec les dragons, on formerait de ſuite une colonne qui retomberait ſur l'ennemi.

» Il faut déterminer que le poſte d'Alp doit tenir ferme, en donnant avis de ſa poſition à Belver & à Puycerda. Les commandans de ces deux derniers points auraient bien vîte fait partir des forces pour ſoutenir le poſte d'Alp, ou au moins pour tomber avec lui ſur l'ennemi, s'il avait eu la hardieſſe de pénétrer dans la plaine.

» Il faut que, dans tous les cas d'attaque, l'avant-garde laiſſe toujours au moins ſix cents hommes à la redoute de Belver; le reſte peut aller au-devant de l'ennemi. Mais les commandans de Puycerda & de Belver ne doivent pas oublier de maintenir toujours leur communication mutuelle, & la communication de Puycerda avec le Mont-Libre: cette derniere s'établit en s'emparant des hauteurs de Livia, comme je l'ai dit plus haut.

» Je n'ai pas beſoin d'obſerver que, quoique l'on doive toujours prévoir ſes moyens de retraite, les ſoldats républicains doivent employer tous les moyens poſſibles de défenſe.

» 12°. Comme on ne peut pas entiérement compter ſur les miquelets, depuis que le tarif de ſolde pour les troupes ne parle pas de leurs douze ſols de haute paie; comme il eſt probable que la plus grande partie va ſe retirer, ainſi

qu'elle le fit il y a trois ou quatre mois lorſqu'on voulut abolir cette haute paie; il ſerait néceſſaire que cette diviſion eût deux mille hommes de plus pour les remplacer en cas que leur départ vienne à avoir lieu.

» *Signé*, le général DOPPET. »

En méditant ſur ce plan de défenſe la carte à la main, en réfléchiſſant ſur les forces qui reſtaient à la diſpoſition du commandant, on voit que les meſures que je propoſais étaient les ſeules à adopter. On voit auſſi qu'avec une grande ſurveillance on pouvait, en ſuivant ce plan, ſe maintenir en Cerdagne conquiſe; on pouvait au moins ne pas s'y laiſſer ſurprendre.

Cependant, quelques jours avant la concluſion de la paix de la république avec l'Eſpagne, l'ennemi entra non-ſeulement en Cerdagne, mais il prit encore nos magaſins, nos bouches à feu; preſque toutes nos troupes y furent faites priſonnieres, & ſur-tout l'état-major & trois ou quatre officiers généraux.

Ce revers était d'autant plus ſingulier que, quelques jours auparavant la perte de la Cerdagne, on avait dans tous nos journaux fait une ridicule amplification d'une priſe *éclatante de Caſtella* ſur les Eſpagnols. On rapportait que l'on avait pris les redoutes, poſtes, forts, & place importante de Caſtella: comme ſi tous ceux qui connaiſſent la Catalogne, au moins par la carte, ne ſavaient pas que Caſtella n'eſt autre choſe qu'un petit village. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que dans les *Campagnes des*

*Français* on lit, page 76, *enlevement des ſept retranchemens de Caſtella.*

C'eſt ainſi que des paſſions particulieres font louer ou dépriſer des mouvemens militaires, ſuivant qu'on veut produire ou perſécuter tel officier général. Pour dire que la priſe de Ripoll n'était rien, on crut oſer crier que l'attaque de Caſtella était quelque choſe : pour prouver que je n'avais pas le ſens commun, on ne crut pas devoir, pour conſerver la Cerdagne, ſe ſervir des meſures que j'avais propoſées. A qui ſont les torts ? Je l'ignore.... Je ne préſente maintenant ces réflexions que pour démontrer que dans les républiques, comme chez les rois, les paſſions entre officiers généraux ſont bien funeſtes.

§. 171. Je quittai, pour cauſe de maladie, le commandement des deux Cerdagnes au commencement de la troiſieme année républicaine, c'eſt-à-dire, vers le 28 ſeptembre 1794. Comme depuis la ceſſation de ce commandement j'ai éprouvé beaucoup de revers, c'eſt dans un volume ſuivant que je ferai l'hiſtorique de la ſuite de mes événemens. Ces événemens ne peuvent en effet être mieux placés que dans la partie de ces mémoires, où je traiterai des réactions révolutionnaires.

Je le répete : quoique, pour me juſtifier, je ſois particuliérement obligé de parler de moi dans cet ouvrage, j'ai pourtant cru devoir lui donner un intérêt général. J'ai tâché, dans l'expoſé de ma conduite comme officier, de préſenter quelques inſtructions utiles aux militaires :

en parlant de mes événemens politiques, je donnerai un eſſai ſur la révolution françaiſe : ainſi ces mémoires ſeront utiles à ceux même pour qui je ſuis un être indifférent.

§. 172. Avant de terminer ce quatrieme livre, je dois, ainſi que je l'ai promis en le commençant, achever le tableau hiſtorique des mouvemens de l'armée des Pyrénées Orientales. Je dois détailler ce qui s'eſt paſſé du côté du Boulou, & de Collioures, depuis l'époque où je quittai cette armée pour venir en Cerdagne, juſqu'au moment de la paix de la République avec l'Eſpagne.

On a vu, dans le paragraphe 149, quel était le plan de campagne que ſe propoſait de mettre à exécution le général Dugommier. Ce fut dans le commencement de floréal, an 2 de la république, qu'il porta ſes grands & premiers coups à l'ennemi pour lui faire évacuer notre territoire. Dans l'intervalle du 8 floréal au 8 prairial, c'eſt-à-dire, depuis le 27 avril 1794 juſqu'au 26 mai ſuivant, le brave Dugommier eut reconquis les gorges & le pont de Ceret, le fort des Bains, Prats de Mollo, le Boulou, Monteſquiou, les Alberes, Argelès, Collioures, Saint-Elme, & Port-Vendres. Dans un mois il eut repouſſé des Pyrénées l'armée eſpagnole, & Bellegarde ſe trouvait complétement cerné.

Je n'entre pas dans tous les détails des glorieux combats qui amenerent ces conquêtes rapides & difficiles : je l'ai dit plus haut, je dois être très laconique ſur le récit des mouvemens militaires où je ne me ſuis pas trouvé. Cepen-

dant je n'en rends pas moins, avec la France entiere, juſtice aux talens du général Dugommier, déjà célebre par l'étonnante repriſe de Toulon. J'aime auſſi à rendre juſtice à ſon courage, & je ne dois pas oublier de dire que, dans le mois conquérant dont je viens de parler, ce général fut atteint d'un éclat d'obuſe, & fut griévement bleſſé.

Depuis les victoires dont je viens de parler, chaque jour était marqué par quelque ſuccès; mais, ſans détailler ces divers combats, la journée du 26 thermidor (13 août 1794) fut une de celles qui ont été les plus chaudes & les plus éclatantes pendant la guerre; car toute l'armée ennemie fut miſe en fuite, & les Eſpagnols y perdirent beaucoup de monde.

Le premier jour ſans-culotide de l'an 2 de la république (17 ſeptembre 1794) rendit la fortereſſe de Bellegarde à la république françaiſe. On y trouva beaucoup de munitions, & la garniſon fut faite priſonniere. Les Eſpagnols avaient fait beaucoup de réparations à ce fort, & il était en très bon état lorſqu'on le leur reprit.

Dugommier marqua le premier jour de l'an 3 de la république (22 ſeptembre 1794) par l'enlevement du camp de Caſtouges, où l'ennemi laiſſa tous ſes effets de campement, & fit une perte conſidérable. La veille de cette journée, les Eſpagnols avaient déjà été mis en déroute au Mont-Roch, en laiſſant beaucoup de morts & quelques pieces d'artillerie.

Le 11 brumaire an 3 (2 octobre 1794) l'ennemi fut battu ſur les revers de la Montagne-

Noire : mais cette victoire allait être la derniere du brave Dugommier; car ce général, quinze jours après, livrant une savante & grande bataille, fut tué pendant l'action par un obus qui lui tomba sur la tête.

Le général Perignon reçut, des représentans qui se trouvaient à l'armée, le commandement provisoire : il continua, comme son prédécesseur, de la conduire à la victoire. Ce militaire se distingua, peu de jours après qu'il eut ce commandement, par la prise importante de Figueres, où l'on fit dix mille prisonniers, où l'on trouva beaucoup d'artillerie, & une immense quantité de munitions.

Dans le milieu de nivose an 3 (6 janvier 1795) on prit à l'ennemi le fort de la Trinité, appellé *Bouton-de-Rose*. Enfin la ville de Roses fut au pouvoir de l'armée des Pyrénées Orientales après vingt-cinq ou vingt-six jours de siege.

La conséquente prise du port de Roses fut à peu près la derniere des victoires de cette armée, parce que les maladies, assez ordinaires pour nous dans ce pays là, diminuaient depuis longtems le nombre de nos combattans. Cependant, quoique les forces républicaines fussent affaiblies, l'énergie ne l'était pas; & l'armée des Pyrénées Orientales marchait sur Barcelone, lorsqu'on lui offrit l'olivier de la paix.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА * БЕОГРАД